Table des matières

Introduction **4**

Tableau de bord **14**

Témoins et carillons 14
Indicateurs 20
Afficheur multimessage 21

Chaînes audio **32**

Prise d'entrée auxiliaire (entrée auxiliaire) 44
Port USB 46
Renseignements au sujet de la radio satellite 50
Système de navigation 54
SYNC® 54

Bloc de commande – chauffage et climatisation **55**

Chauffage-climatisation à commande manuelle 55
Système de navigation avec système de chauffage-climatisation de base 58
Dégivreur de lunette arrière 63

Éclairage et phares **64**

Phares et feux 64
Clignotants 69
Remplacement des ampoules 70

Commandes du conducteur **78**

Commandes d'essuie-glace et de lave-glace 78
Volant réglable 79
Commandes des glaces électriques 84
Rétroviseurs 87
Programmateur de vitesse 88

Serrures et sécurité **106**

Clés 106
Serrures 114
Alarme antivol 125

Table des matières

Sièges et systèmes de retenue 133

Sièges 133
Systèmes de retenue 142
Sacs gonflables 158
Dispositifs de retenue pour enfant 170

Pneus, jantes et chargement 194

Pneus 194
Gonflage des pneus 196
Système de surveillance de la pression des pneus 210
Chargement du véhicule 216
Traction d'une remorque 223
Remorquage de loisir 226

Conduite 227

Démarrage 227
Freins 233
AdvanceTrac® 235
Boîte de vitesses 243
Caméra de marche arrière 251

Dépannage 256

Service de dépannage 256
Commande des feux de détresse 257
Interrupteur automatique de pompe d'alimentation 258
Fusibles et relais 258
Changement d'un pneu 267
Trousse de mobilité temporaire 273
Couple de serrage de l'écrou de roue 283
Démarrage-secours 284
Remorquage 288

Assistance à la clientèle 290

Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 297
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 298

Nettoyage 299

Table des matières

Entretien et caractéristiques **309**

Compartiment moteur 311
Huile moteur 315
Batterie 318
Liquide de refroidissement du moteur 321
Carburants automobiles 328
Filtre(s) à air 344
Pièces de rechange 349
Caractéristiques des produits d'entretien et contenances 350
Moteur 354

Accessoires **358**

Programme d'entretien prolongé Ford **361**

Guide d'entretien périodique **365**

Calendrier et carnet d'entretien normal 372

Index **389**

Tous droits réservés. Toute reproduction, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement, tout système de mise en mémoire et de récupération de l'information, ainsi que la traduction, en tout ou en partie, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Ford Motor Company. Ford peut changer le contenu des informations présentées dans ce guide sans préavis ni aucune obligation de sa part.

Copyright © 2010 Ford Motor Company

Introduction

FÉLICITATIONS!

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouvelle Ford. Veuillez prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de Ford et de ses produits, visitez le site Web suivant :

- Aux États-Unis : www.ford.com
- Au Canada : www.ford.ca
- En Australie : www.ford.com.au
- Au Mexique : www.ford.com.mx

Des renseignements supplémentaires utiles aux propriétaires de véhicules sont fournis dans d'autres publications.

Ce Guide du propriétaire fournit une description de chaque option et de chaque variante de modèle disponible. Par conséquent, certains des articles décrits peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en particulier. De plus, en raison des cycles d'impression, il est possible que certaines options soient décrites dans le guide avant qu'elles soient disponibles.

N'oubliez pas de remettre ce Guide du propriétaire au prochain propriétaire si vous décidez de vendre votre véhicule, puisqu'il fait partie intégrante du véhicule.

AVERTISSEMENT : Interrupteur automatique de pompe d'alimentation : En cas d'accident, l'interrupteur coupera automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. L'interrupteur peut également être activé par une vibration soudaine (par exemple, une collision en garant le véhicule). Pour réinitialiser l'interrupteur, consultez la section *Interrupteur automatique de pompe d'alimentation* du chapitre *Dépannage*.

SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Symboles d'avertissement dans ce guide

Comment pouvez-vous réduire le risque de blessures aux occupants? Dans le présent guide, vous trouverez des réponses à ce genre de question sous forme de directives mises en évidence par le symbole d'avertissement triangulaire. Ces directives doivent être lues et respectées.

Symboles d'avertissement de votre véhicule

Lorsque vous apercevez ce symbole, il est primordial que vous consultiez la section correspondante du guide avant de toucher ou de tenter de régler quoi que ce soit.

Protection de l'environnement

Chacun doit faire sa part afin de protéger l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif. L'information relative à ce sujet dans ce guide est mise en évidence par le symbole de l'arbre.

Avertissement relatif à la Proposition 65 de l'État de Californie

AVERTISSEMENT : L'État de la Californie reconnaît que les gaz d'échappement des véhicules, certains de leurs constituants et certains composants du véhicule contiennent ou dégagent des substances chimiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. De plus, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, tels que les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles boutons, pourraient renfermer du perchlorate. La manipulation de ces composants et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour plus de détails.

RODAGE DE VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule n'a pas besoin d'une longue période de rodage. Essayez de ne pas rouler continuellement à la même vitesse au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 milles). Changez fréquemment de vitesse pour bien roder toutes les pièces mobiles.

Parcourez au moins 160 km (100 mi) avant de conduire à pleine puissance pendant des périodes prolongées et au moins 1 600 km (1 000 mi) avant de tracter une remorque ou avant des situations de compétition. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir de plus amples renseignements sur la traction d'une remorque.

N'ajoutez pas de composés modificateurs de friction ni d'huile spéciale pour rodage puisque ces additifs peuvent nuire à l'étanchéité des segments de piston. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'huile à utiliser.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le *Livret de garantie* qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENT : Veuillez lire la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*. Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.

AVERTISSEMENT : Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction SYNC^{MD} (rapport sur l'état du véhicule), vous consentez à ce que certains renseignements diagnostiques deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée, et que ces renseignements peuvent être utilisés à des fins diverses. Consultez votre supplément *SYNC^{MD}* pour obtenir de plus amples renseignements.

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur a tourné le volant.**

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : Les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule seulement si une situation d'accident importante survient; aucune données ne sont enregistrées par l'EDR sous les conditions de conduite normales et aucune données, ni renseignements personnels (par exemple, le nom, le sexe, l'âge, et l'emplacement de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions quant au service d'assistance 911 et les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de confidentialité des renseignements ci-dessous). Cependant, les parties, comme les autorités policières, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.

Pour lire des données enregistrées par un EDR, du matériel spécialisé est exigé, et un accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du constructeur de véhicules, les autres partis, comme les autorités policières, qui sont dotés de tels

équipements, peuvent lire de l'information s'ils ont accès au véhicule ou l'EDR. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

Nota : Dans la mesure où des lois relatives à l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC^MD ou à ses caractéristiques, veuillez noter ce qui suit : une fois que le service d'assistance 911 (selon l'équipement) est activé, la fonction d'assistance 911 peut, pour tout téléphone cellulaire apparié et relié, divulguer aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable, ou, dans certains véhicules, l'activation d'un dispositif d'arrêt de la pompe à carburant. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 peuvent aussi servir à fournir verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude), et/ou les autres détails du véhicule ou de l'accident, ou bien l'information personnelle des occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Consultez votre supplément SYNC^MD pour obtenir de plus amples renseignements.

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (selon l'équipement – É.-U. uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et venues du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Ford Motor Company et les fournisseurs qui offrent ces services ne conservent pas les informations sur les allers et venues du véhicule. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Consultez votre supplément SYNC^MD pour obtenir de plus amples renseignements.

UTILISATION D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE

L'utilisation des équipements de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté de façon significative. Toutefois, les conducteurs ne doivent pas mettre leur sécurité et celle des autres en jeu lorsqu'ils utilisent de tels appareils. Ces appareils peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Notons, entre autres les appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les systèmes de communication de bord, les dispositifs télématiques et les radios bidirectionnelles portables.

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire.
Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AUX VÉHICULES DESTINÉS À L'EXPORTATION (AUTRES QUE LES VÉHICULES DESTINÉS À LA VENTE AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA)

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut complémenter le Guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et équipements de série y étant décrits peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

Introduction

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Glossaire des pictogrammes

Avertissement de sécurité		Consultez le Guide du propriétaire	
Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable – avant	
Sac gonflable – latéral		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant	
Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Circuit de freinage	
Freinage antiblocage	ABS	Frein de stationnement	P
Liquide de frein – sans produits pétroliers		Sonar de recul	P
Commande de stabilité		Programmateur de vitesse	
Commutateur combiné d'éclairage		Feux de détresse	
Phares antibrouillards – avant		Porte-fusibles	
Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Essuie-glace – lave-glace	
Dégivrage – désembuage du pare-brise		Dégivrage – désembuage de la lunette arrière	

Glossaire des pictogrammes

Glaces électriques avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques	
Dispositif de sécurité enfants		Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur	
Alarme de détresse		Huile moteur	
Liquide de refroidissement du moteur		Température du liquide de refroidissement du moteur	
Laissez refroidir avant d'ouvrir		Batterie	
Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles		Électrolyte	
Gaz explosif		Avertissement concernant le ventilateur	
Liquide de direction assistée		Maintenez un niveau de liquide approprié	MAX MIN
Témoin d'anomalie du moteur		Filtre à air du moteur	
Filtre à air de l'habitacle		Cric	
Témoin de vérification du bouchon de carburant		Avertissement de basse pression des pneus	

TÉMOINS ET CARILLONS

Tableau de bord de série du moteur V6 (avec unités de mesure standards illustré; avec unités de mesure métriques similaire)

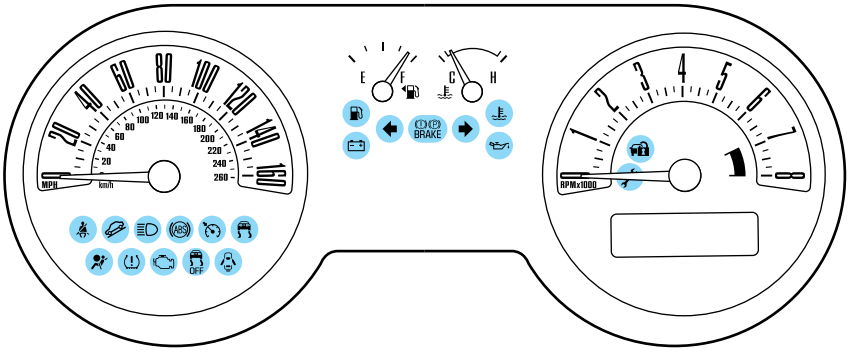

Tableau de bord en option du V6 et du GT (avec unités de mesure standards illustré; avec unités de mesure métriques similaire)

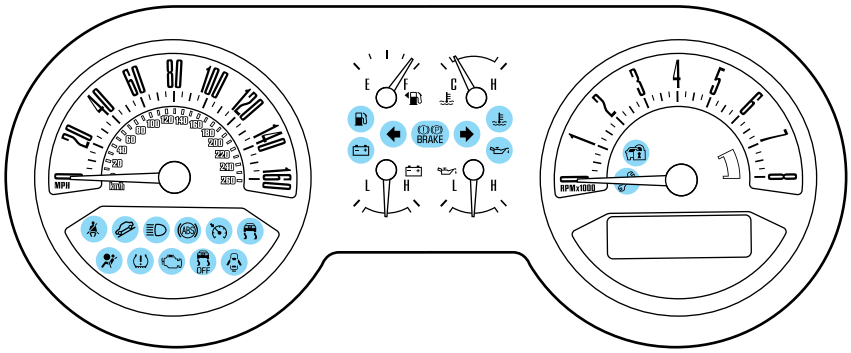

Les témoins et les indicateurs peuvent vous avertir de la présence d'un problème dans l'un des circuits de votre véhicule, qui peut s'aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Un témoin peut s'allumer lorsqu'un problème se produit au niveau d'une des fonctions de votre véhicule. Plusieurs témoins s'allument lorsque vous démarrez votre véhicule afin de vérifier le fonctionnement des ampoules. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin respectif du système pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Témoin d'anomalie du moteur :

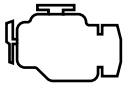

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Consultez la section *Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques.* Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évitez les accélérations et les décélérations soudaines) et communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.

Témoin du circuit de freinage :

Pour vérifier son fonctionnement, le témoin du circuit de freinage s'allume brièvement à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, lorsque le commutateur d'allumage passe de la position CONTACT à la position DÉMARRAGE, ou lorsque le frein de stationnement est serré alors que le contact est établi. Si, dans l'une ou l'autre de ces situations, le témoin du circuit de freinage ne s'allume pas, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Si ce témoin reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, cela indique que le niveau de liquide de frein est insuffisant. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire par une plus longue distance de freinage. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et le risque de blessures.

Circuit de freinage antiblocage (ABS) (selon l'équipement) : Si le témoin ABS demeure allumé ou clignote continuellement, ceci indique la présence d'une défectuosité du circuit de freinage antiblocage. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin de frein soit également allumé.

Témoin des sacs gonflables : Si ce témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il clignote continuellement ou s'il demeure allumé, faites vérifier le système immédiatement par votre concessionnaire autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

Témoin de ceinture de sécurité : Ce témoin s'allume pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Un carillon Belt-Minder[MD] retentit également pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Consultez le chapitre *Sièges et systèmes de retenue* pour activer ou désactiver le carillon du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder[MD].

Témoin du circuit de charge de la batterie : Ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème dans le circuit électrique ou dans un de ses composants.

Témoin de pression d'huile moteur (selon l'équipement) : Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile passe sous la plage normale. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Témoin de température du liquide de refroidissement : Ce témoin s'allume quand la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Consultez la section *Liquide de refroidissement du moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Témoin de basse pression des pneus : Ce témoin s'allume si la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé au démarrage ou pendant la conduite, vérifiez la pression des pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Dès que le contact est établi, ce témoin s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas, contactez rapidement votre concessionnaire autorisé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce système, consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*.

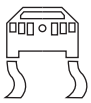

Témoin d'activation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} ou du dispositif antipatinage : Ce témoin clignote lorsque le dispositif antipatinage est activé. Si le témoin demeure allumé, une anomalie a probablement été détectée; communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le chapitre *Conduite*.

Témoin de désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] ou du dispositif antipatinage : Ce témoin s'allume lorsque le dispositif antipatinage est désactivé (par le conducteur ou à la suite d'une anomalie du dispositif). Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le chapitre *Conduite*.

Témoin de bas niveau de carburant (selon l'équipement) : Ce témoin s'allume lorsque le réservoir de carburant est vide ou presque vide. Consultez la section *Jauge de carburant* du présent chapitre.

Témoin du programmateur de vitesse : Ce témoin s'allume lorsque le programmateur de vitesse est en fonction. Le témoin s'éteint à la désactivation du programmateur de vitesse.

Témoin de porte mal fermée : Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et que l'une des portes, le capot ou le coffre est ouvert.

Témoin du système antidémarrage : Ce témoin clignote lorsque le système antidémarrage SecuriLock[MC] est activé.

Témoin de commande d'accélérateur électronique : Ce témoin s'allume lorsque le moteur adopte le mode de fonctionnement dégradé. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de fonction d'assistance en côte (selon l'équipement) : Ce témoin s'allume lorsque la fonction de surmultipliée de la boîte de vitesses a été désactivée et que la fonction d'assistance en côte a été activée; consultez le chapitre *Conduite*.

Témoins des clignotants : Ces témoins s'allument lorsque l'un des clignotants ou les feux de détresse sont mis en fonction. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée.

Témoin des feux de route : Ce témoin s'allume lorsque les phares sont allumés en position feux de route.

Carillon avertisseur de rappel de la clé dans le commutateur d'allumage : Ce carillon retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d'allumage à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de rappel des phares allumés : Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés alors que le contact est coupé (lorsque la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

INDICATEURS

Tableau de bord de série du moteur V6 (avec unités de mesure standards illustré; avec unités de mesure métriques similaire)

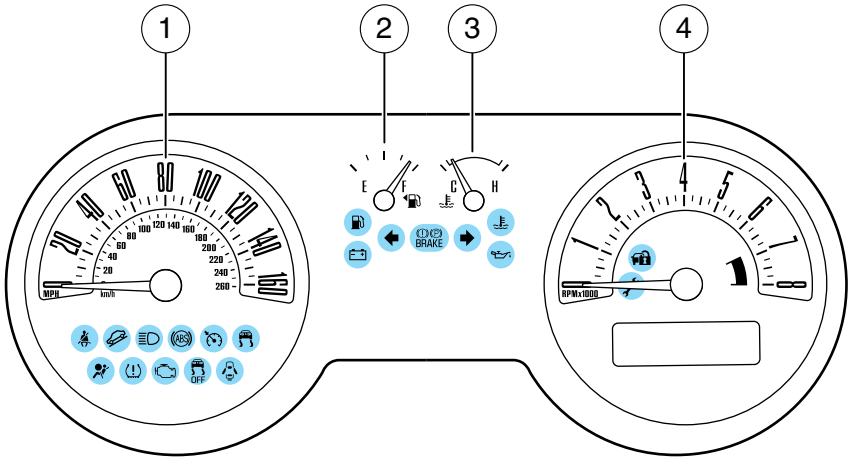

Tableau de bord en option du V6 et du GT (avec unités de mesure standards illustré; avec unités de mesure métriques similaire)

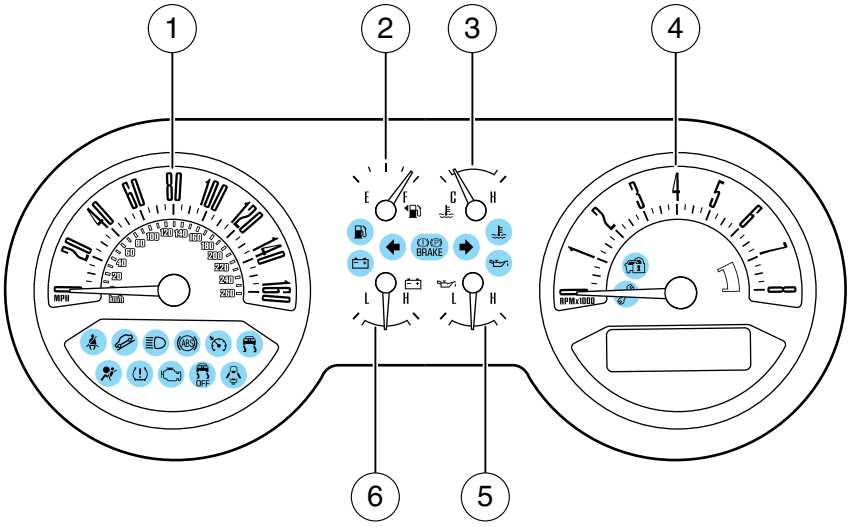

Consultez la section *Afficheur multimessage* dans ce chapitre pour sélectionner les couleurs prédéfinies ou les couleurs personnalisées par l'utilisateur (MyColor[MD]) pour le rétroéclairage nocturne des indicateurs.

1. **Indicateur de vitesse :** Indique la vitesse actuelle du véhicule.

2. **Indicateur de carburant :** Indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte. Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

3. **Indicateur de température du liquide de refroidissement :** Indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la plage normale comprise entre « H » et « C ». **Si elle entre dans la plage rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.**

4. **Compte-tours :** Indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur.

5. **Manomètre d'huile moteur (tableau de bord en option du V6 et du GT seulement) :** Indique la pression de l'huile moteur. L'aiguille doit rester dans la plage de fonctionnement normale comprise entre « L » et « H ». Si l'aiguille descend sous la plage normale, immobilisez votre véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile si nécessaire. Si le niveau d'huile est correct, faites vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire autorisé.

6. **Voltmètre de la batterie (tableau de bord en option du V6 et du GT seulement) :** Indique la tension de la batterie lorsque le contact est établi. Si l'aiguille reste en dehors de la plage normale de fonctionnement, faites vérifier le circuit électrique du véhicule dès que possible.

Compteur kilométrique et compteur journalier : Le compteur kilométrique s'affiche à l'afficheur multimessage et indique la distance que le véhicule a parcouru pendant un trajet particulier. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le compteur journalier, consultez la section *Afficheur multimessage* dans ce chapitre.

AFFICHEUR MULTIMESSAGE

L'afficheur multimessage de votre véhicule vous permet de configurer/personnaliser certaines options du véhicule pour répondre à vos besoins.

L'afficheur multimessage peut aussi contrôler divers systèmes de votre véhicule et vous avertir de problèmes potentiels et de diverses conditions à l'aide d'un message informatif suivi d'un long carillon.

L'écran de l'afficheur multimessage est situé dans le tableau de bord.

Info

Appuyez plusieurs fois sur la touche INFO pour choisir parmi les options suivantes :

COMPTEUR JOURNALIER A/B

Enregistre la distance des trajets particuliers. Appuyez brièvement sur la touche INFO jusqu'à ce que le trajet A ou B apparaisse à l'écran (ceci représente le mode trajet). Maintenez la touche RÉINITIALISATION enfoncée pendant deux secondes pour effectuer une réinitialisation.

Consultez la rubrique *UNITÉS DE MESURE* subséquemment dans cette section pour faire passer l'affichage des unités métriques aux unités anglo-saxonnes.

KILOMÉTRAGE AVEC LA CLÉ MYKEY

Pour de plus amples renseignements, consultez la section *MyKey*^{MC} dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

Kilométrage jusqu'à la panne sèche

Cette fonction vous indique le nombre approximatif de kilomètres (milles) que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir, dans des conditions normales de conduite. Assurez-vous de tourner le commutateur d'allumage à la position ARRÊT lorsque vous faites le plein afin de permettre à cette fonction de détecter correctement le carburant ajouté.

Le message NIVEAU ESSENCE BAS s'affichera lorsque vous disposez d'environ 80 km (50 milles) d'autonomie avant la panne sèche. Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour effacer ce message d'avertissement. Si vous réinitialisez cet avertissement, le message réapparaît dans les 40 km (25 milles), 16 km (10 milles) et 0 km (0 mi) avant la panne sèche.

L'autonomie de carburant est calculée à l'aide de la consommation moyenne de carburant, basée sur les 800 derniers kilomètres (500 milles) parcourus. Cette valeur n'est pas la même que la consommation moyenne de carburant affichée. La consommation de

carburant moyenne courante est réinitialisée à la valeur par défaut établie à l'usine si la batterie est débranchée.

CONSOMMATION MOYENNE EN L/100 KM (mi/gal)

Affichage de votre consommation moyenne de carburant en litres/100 km ou en milles/gallon.

Si vous calculez votre consommation moyenne en divisant le nombre de litres consommés aux 100 kilomètres (milles par gallon consommé), le résultat obtenu peut différer de la consommation moyenne affichée pour les raisons suivantes :

- Votre véhicule n'était pas sur une surface parfaitement plane lors du remplissage.
- Les seuils d'arrêt automatique des distributeurs d'essence diffèrent d'une station-service à l'autre.
- Les procédures varient d'un remplissage à l'autre.
- Les valeurs affichées sont arrondies au dixième de litre ou de gallon US.

Pour déterminer votre consommation de carburant moyenne sur autoroute, faites comme suit :

1. Pour obtenir une consommation moyenne stabilisée, conduisez le véhicule sur au moins 8 km (5 mi) en mettant le programmateur de vitesse en fonction.

2. Notez la consommation moyenne sur autoroute pour pouvoir vous y référer plus tard.

Pour obtenir une valeur de consommation sur autoroute précise, il est important d'appuyer sur la touche RÉINITIALISATION pendant deux secondes pour mettre à zéro la fonction après le réglage du programmateur de vitesse.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Principes de réduction de la consommation de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

L/KM (mi/gal)⬆ ⬇

Ceci affiche la consommation instantanée de carburant sous forme de diagramme à barres de ↓ (économie faible) à ↑ (économie excellente).

Le véhicule doit rouler pour que le système calcule la consommation instantanée de carburant. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, l'écran affiche le symbole « ↓ », accompagnée ou non d'une seule barre illuminée. Il n'est pas possible de réinitialiser la valeur de consommation instantanée de carburant.

CHRONOMÈTRE

Le chronomètre affiche le temps écoulé depuis le départ.

Pour activer cette fonction, faites comme suit :

1. Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION et relâchez-la pour mettre le chronomètre en marche.

2. Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION et relâchez-la pour arrêter temporairement le chronomètre.

3. Maintenez la touche RÉINITIALISATION enfoncée jusqu'à ce que le chronomètre se réinitialise.

Écran vide

L'affichage de l'afficheur multimessage sera vide après avoir fait défiler toutes les options du menu INFO.

Vérification du système et personnalisation des caractéristiques du véhicule

Appuyez à plusieurs reprises sur la touche CONFIGURATION pour faire afficher les fonctions suivantes à l'afficheur multimessage :

APPUYEZ SUR RÉINITIALISATION POUR VERIFIER SYST

Lorsque ce message s'affiche, appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour que l'afficheur multimessage parcourt les fonctions ci-dessous et affiche l'état du système correspondant, le cas échéant.

1. DURÉE DE VIE UTILE DE L'HUILE EN %
2. CIRCUIT DE CHARGE
3. ÉTAT DES PORTES
4. COFFRE FERMÉ
5. CIRCUIT DE FREINAGE
6. NIVEAU DE CARBURANT
7. DISTANCE MYKEY (si MyKey^{MC} est programmé)
8. MYKEY(S) PROGRAMMÉ(S)

9. CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES

Nota : Certains systèmes n'affichent un message qu'en cas d'avertissement.

VIE UTILE DE L'HUILE

Cette fonction affiche la durée de vie utile restante de l'huile.

Il est nécessaire de procéder à une vidange d'huile lorsque l'afficheur multimessage vous en avise, et de respecter le calendrier d'entretien recommandé. N'UTILISEZ QUE LES HUILES MOTEUR RECOMMANDÉES.

Pour réinitialiser le système de surveillance de l'huile à 100 % après chaque vidange d'huile, procédez comme suit :

1. Appuyez brièvement sur la touche CONFIGURATION pour afficher le message « vie utile de l'huile = XXX % maintenir la touche RÉINITIALISATION enfoncée pour réinitialiser ».

2. Maintenez la touche RÉINITIALISATION enfoncée pendant deux secondes puis relâchez-la pour ramener la vie utile de l'huile à 100 %.

Nota : Pour modifier la valeur de durée de vie utile de 100 % de l'huile à une autre valeur, passez à l'étape 3.

3. Lorsque le message VIE UTILE DE L'HUILE RÉGLÉE À XXX % est affiché, appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour modifier la valeur de départ de l'huile. Chaque fois, la valeur de départ de l'huile diminue de 10 %.

HALO LUMINEUX

Permet d'allumer ou d'éteindre le halo lumineux autour des cadrans et des indicateurs.

Maintenez la touche RÉINITIALISATION enfoncée pour activer ou désactiver cette fonction.

ÉCLAIRAGE AMBIANT

Permet d'allumer ou d'éteindre l'éclairage ambiant. L'éclairage ambiant procure des accents de lumière à divers endroits de l'habitacle comme l'espace pour les jambes, les porte-gobelets et le bac de la console centrale. Pour allumer l'éclairage ambiant, les feux de position et les phares doivent être allumés.

Maintenez la touche RÉINITIALISATION enfoncée pour activer ou désactiver cette fonction.

INTENSITÉ LUMINEUSE AMBIANTE

Utilisez cette fonction pour régler l'intensité de l'éclairage ambiant.

Appuyez sur RÉINITIALISATION pour choisir : bas, moyen, intense ou automatique.

COULEUR DE L'INDICATEUR, COULEUR AMBIANTE, COULEUR EN HALO

COULEUR DE L'INDICATEUR : Les indicateurs du tableau de bord sont rétroéclairés en blanc lorsque les phares sont éteints. Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour le rétroéclairage nocturne des indicateurs ou pour créer jusqu'à trois couleurs personnalisées à l'aide de la fonction MyColor[MD].

Nota : Un indicateur à l'état d'avertissement est allumé en rouge lorsque les phares sont allumés.

COULEUR AMBIANTE : Vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour l'éclairage ambiant ou créer jusqu'à trois couleurs personnalisées à l'aide de la fonction MyColor[MD].

COULEUR EN HALO : Vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour l'éclairage en halo ou créer jusqu'à trois couleurs personnalisées à l'aide de la fonction MyColor[MD].

Nota : Les phares ou les feux de stationnement doivent être allumés pour effectuer le réglage des couleurs.

Pour choisir les couleurs des indicateurs, l'éclairage en halo ou l'éclairage ambiant, faites ce qui suit :

1. Appuyez sur CONFIGURATION pour atteindre les menus COULEUR D'INDICATEUR, COULEUR AMBIANTE, ou COULEUR EN HALO.

2. Appuyez sur RÉINITIALISATION pour faire défiler les options de couleurs :

- BLEU GLACIAL
- BLANC
- VERT
- VIOLET
- BLEU
- ORANGE
- ROUGE
- MA COULEUR 1, 2, 3 (consultez ci-dessous *MAINTENIR LA TOUCHE RÉINITIALISATION ENFONCÉE POUR RÉGLER MA COULEUR 1, 2, 3* pour mémoriser les combinaisons de couleur personnalisées)

MAINTENIR LA TOUCHE RÉINITIALISATION ENFONCÉE POUR RÉGLER MA COULEUR 1, 2, 3 (mémorisation de vos couleurs personnalisées)

En plus des couleurs prédéfinies, le conducteur peut créer une couleur personnalisée en réglant les niveaux des trois couleurs primaires (rouge, vert et bleu) au moyen de la fonction MyColor^{MD} pour réaliser une des 125 combinaisons possibles. Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois couleurs personnalisées au moyen de la fonction MyColor^{MD}.

Pour accéder au mode de réglage MyColor^{MD}, effectuez les étapes suivantes (le véhicule doit être immobile) :

1. Maintenez la touche RÉINITIALISATION enfoncée pendant trois secondes dans l'option de menu Ma couleur 1, 2 ou 3 pour accéder au mode de réglage MyColor^{MD}.

2. Appuyez sur la touche CONFIGURATION pour faire défiler les options R (rouge), V (vert), B (bleu) et Sortie.

3. Appuyez sur RÉINITIALISATION pour mélanger davantage de la couleur sélectionnée.

4. Pour quitter le mode MyColor™ et enregistrer votre couleur personnalisée, maintenez la touche RÉINITIALISATION enfoncée pendant trois secondes lorsque le système vous y invite. Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pendant moins de trois secondes pour parcourir de nouveau les composantes de couleur.

UNITÉS DE MESURE

Affiche les unités de mesure courantes anglo-saxonnes ou métriques.

Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour passer des unités anglo-saxonnes aux unités métriques.

COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES (secondes)

Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à trois minutes après la coupure du contact.

Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour sélectionner les nouvelles valeurs de temporisation de la commande automatique des phares de 0, 10, 20, 30, 60, 90, 120 ou 180 secondes.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsqu'un rapport de la boîte de vitesses est engagé et que le véhicule roule.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Verrouillage automatique* dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Cette fonction déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte en moins de 10 minutes après la coupure du contact.

Appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique.

CRÉATION/CONFIGURATION ET EFFACEMENT D'UNE CLÉ MYKEY

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez *MyKey*^{MC} dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

LANGUE = ANGLAIS / ESPAGNOL / FRANÇAIS

Vous permet de choisir la langue d'affichage de l'afficheur multimessage, soit l'anglais, l'espagnol ou le français.

Attendez quatre secondes ou appuyez sur la touche RÉINITIALISATION pour consulter le choix de langues disponibles à l'afficheur multimessage.

Maintenez enfoncée la touche RÉINITIALISATION pendant deux secondes pour choisir la langue d'affichage.

Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement vous informent de la possibilité de problèmes ou d'anomalies dans le fonctionnement des circuits de votre véhicule.

Dans le cas où plusieurs messages d'avertissement s'appliqueraient en même temps, l'afficheur multimessage les affichera à tour de rôle durant plusieurs secondes chacun.

S'il n'existe aucun autre message d'avertissement, l'afficheur multimessage indique la dernière fonction choisie. Cette caractéristique vous permet d'utiliser toutes les ressources de l'afficheur multimessage après avoir pris connaissance de l'avertissement et l'avoir effacé au moyen de la touche RÉINITIALISATION.

Les messages d'avertissement effacés sont classés en trois catégories :

- Ils restent affichés jusqu'à ce que l'une des situations change.
- Ils sont affichés de nouveau après 10 minutes.
- Ils ne sont réaffichés qu'une fois le contact coupé puis rétabli.

Il s'agit d'un rappel que les conditions qui ont provoqué l'avertissement existent toujours.

VÉRIFIER SYST FREINS – Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage exige une intervention. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

PORTE CONDUCT MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte du conducteur n'est pas complètement fermée.

PORTE PASSAGER MAL FERMÉE – Ce message s'affiche lorsque la porte du passager n'est pas complètement fermée.

NIV CARBUR BAS – Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

VÉRIFIER TUYAU REMPLISS CARBU – Ce message s'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel*^{MC} du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

VERIF CIRCUIT DE CHARGE – Ce message s'affiche lorsque le circuit électrique ne conserve pas la tension appropriée. Si vous faites fonctionner des accessoires électriques lorsque le moteur tourne au ralenti à bas régime, éteignez le maximum d'accessoires le plus rapidement possible. Si l'avertissement ne disparaît pas ou s'affiche alors que le moteur tourne à son régime normal, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

NIVEAU LIQUIDE DE FREIN BAS – Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Consultez la section *Liquide de frein* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

PRESSION PNEU BASSE – Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Consultez la section *Gonflage des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*.

ANOMALIE SYST SURVEILL PNEUS – Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

ANOMALIE CAPTEUR PNEU – Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus est défectueux ou lorsque la roue de secours est montée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mode de fonctionnement du système en pareil cas, consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

ANOMALIE SERVODIRECTION – Le système de direction assistée n'a plus d'assistance à cause d'une erreur du système, une réparation est nécessaire.

RÉPARER SERVODIRECTION – Le système de direction assistée a détecté un état qui nécessite une vérification.

RÉPARER SERVO DIRECT IMMÉDIA – Le système de direction assistée a détecté un état qui nécessite une vérification immédiate.

RÉPARER ADVANCETRAC – Ce message s'affiche lorsque le système AdvanceTrac^{MD} a détecté un état qui nécessite une vérification d'entretien.

VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE – Ce message s'affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins.

VIDANGE HUILE REQUISE – Ce message s'affiche lorsque la durée de vie restante de l'huile atteint 0 %.

PR ARRÉT ALARM DÉMARRER VÉHIC– Ce message s'affiche lorsque le périmètre du système d'alarme est activé et que vous entrez dans le véhicule à l'aide de la clé de la porte du côté du conducteur. Afin de ne pas déclencher le système d'alarme antivol à détection périmétrique, le commutateur d'allumage doit être mis à la position DÉMARRAGE ou CONTACT avant que le carillon de 12 secondes expire. Consultez la section *Alarme antivol à détection périmétrique* du chapitre *Serrures et sécurité*.

BRIS SECURITE OBSERVE (selon l'équipement) – Ce message s'affiche lorsque l'alarme antivol à détection périmétrique (selon l'équipement) a été déclenchée depuis le précédent cycle d'allumage.

MYKEY ACTIVÉE COND PRUDEMMEN – Ce message s'affiche au démarrage lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

CLÉIMPROGRAMMABLE – Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clef supplémentaire en utilisant deux dispositifs MyKey actuels. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE MAX 80 mi/h MAX – Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey^{MC} est utilisée et que l'administrateur a activé la limite de vitesse MyKey et la vitesse du véhicule est de 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE MAX À 80 mi/h – Ce message s'affiche au démarrage du véhicule et le dispositif MyKey^{MC} est utilisé et la limite de vitesse MyKey est activée. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VÉRIF VITESSE COND PRUDEMMEN – Ce message s'affiche lorsqu'une touche MyKey^{MC} est utilisée et que le réglage en option et le véhicule dépassent la vitesse présélectionnée. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE EST PRÈS DE MAX – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé et que la limite de vitesse est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

VITESSE MAX MYKEY RÉGLÉE – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé alors que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule est de 130 km/h (80 mi/h). Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

BOUCLER CEINTU RADIO SOURDINE – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé et que le système Belt-Minder^{MD} est activé. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

ADVTRAC ACTIF RÉGLAGE MYKEY – Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé lors d'une tentative de désactivation du système AdvanceTrac^{MD} et que le réglage en option est activé. Consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

PASSAGE DE 1 À 4 ÉCONOMIE CARBURANT – Ce message apparaît à l'afficheur multimessage des véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle lorsque le véhicule détermine que le passage direct du premier rapport au quatrième rapport réduira la consommation de carburant. Consultez la section *Fonctionnement de la boîte de vitesses manuelle* dans le chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements.

CHAÎNES AUDIO

Chaîne audio AM-FM prééquipée radio satellite avec lecteur de disques compacts et MP3

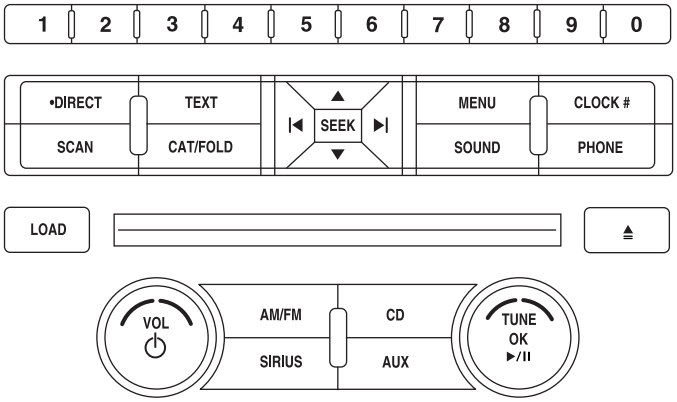

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Temporisation des accessoires : Votre véhicule est muni de la fonction de temporisation des accessoires. La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser la chaîne audio et certains accessoires électriques pendant 10 minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

Nota : Votre véhicule est muni d'une chaîne audio unique. Si l'écran affiche six petits cercles, votre chaîne audio est équipée d'un chargeur à six disques compacts. Sinon, il s'agit d'un lecteur à un seul disque compact.

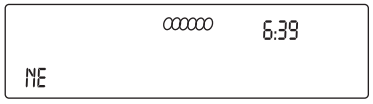

Réglage de l'horloge

Pour régler l'heure, appuyez sur la touche HORLOGE. L'écran affiche RÉGLER L'HEURE. Utilisez les touches de présélection numérotées (0–9) pour entrer l'heure voulue, en heures et en minutes, puis appuyez sur OK. L'horloge entre ensuite en fonction.

Radio AM-FM

⏻ / VOL (marche-arrêt et volume) : Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre la radio. Tournez le bouton pour augmenter ou diminuer le niveau sonore.

Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que vous coupez le contact, la chaîne reprendra un niveau sonore normal au rétablissement du contact.

AM/FM : Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour sélectionner les bandes de fréquences AM, FM1 ou FM2.

SYNTONISATION : Tournez le bouton SYNTONISATION pour passer aux fréquences précédentes ou suivantes pas à pas.

DIRECTE : Appuyez sur la touche DIRECTE puis sur la touche de présélection (0 à 9) correspondant à la fréquence radio désirée (par exemple, 93,9).

RECHERCHE AUTOMATIQUE : Appuyez sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour accéder à la station de radio audible précédente ou suivante.

BALAYAGE AUTOMATIQUE : Appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les stations audibles.

Touches de présélections (0 à 9) : Alors qu'une station est syntonisée, maintenez une des touches de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son revienne et que le message PRÉSÉLECTION X ENREGISTRÉE s'affiche à l'écran. Au total, 30 stations peuvent être programmées, soit 10 stations pour chacune des bandes AM, FM1 et FM2.

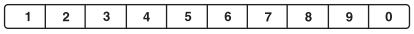

Programmation provisoire : Cette fonction permet de sélectionner les stations locales les plus puissantes sans effacer les stations mises en mémoire manuellement pour les bandes AM, FM1 et FM2.

Pour activer la fonction de programmation provisoire : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que PRÉRÉGLAGE AUTOMATIQUE EN FONCTION-HORS FONCTION s'affiche à l'écran. Utilisez les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour activer la fonction de programmation provisoire, puis attendez cinq secondes pour que la recherche démarre ou appuyez sur OK pour lancer immédiatement la recherche. Si vous appuyez sur une autre touche dans ces cinq secondes, la recherche ne démarrera pas. Les dix stations les plus puissantes seront programmées, et la station correspondant à la touche de présélection 1 sera syntonisée.

S'il y a moins de dix stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire sera assignée aux touches de présélection restantes.

Nota : Pour exécuter de nouveau les fonctions de programmation provisoire, vous devez en premier lieu sélectionner PROGRAMMATION PROVISOIRE DES STATIONS DÉSACTIVÉE et appuyer sur OK. Sélectionnez ensuite PROGRAMMATION PROVISOIRE DES STATIONS ACTIVÉE-DÉSACTIVÉE et appuyez sur OK.

Radio RDS (radiocommunication de données)

Disponible uniquement en mode FM. Cette fonction permet de rechercher des stations à signal RDS en fonction d'une certaine catégorie de musique : CLASSIQUE, COUNTRY, JAZZ-RB, ROCK, etc.

Pour activer cette fonction : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que RADIOCOMMUNICATION DE DONNÉES, ACTIVÉE-DÉSACTIVÉE s'affiche à l'écran. Utilisez les touches ⏮ RECHERCHE ⏭ pour activer ou désactiver la fonction

RDS. Lorsque le mode RDS est désactivé, vous ne pourrez pas rechercher des stations à signal numérique de diffusion radio ni afficher le nom ou le type de la station.

CATÉGORIE- DOSSIER : Utilisez cette touche pour sélectionner différentes catégories de musique.

Pour changer de catégorie RDS : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que RADIOCOMMUNICATION DE DONNÉES, ACTIVÉE-DÉSACTIVÉE s'affiche à l'écran. Utilisez les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour activer ou désactiver cette fonction. Appuyez sur la touche CATÉGORIE-DOSSIER. Le message APPUYEZ SUR LA FLÈCHE VERS LE HAUT OU VERS LE BAS POUR CHANGER LA CATÉGORIE DU SYSTÈME DE RADIOCOMMUNICATION DE DONNÉES apparaît à l'écran. Appuyez sur les touches ▲ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▼ pour choisir entre toutes les catégories disponibles. Lorsque la catégorie choisie s'affiche à l'écran, appuyez sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour rechercher la station suivante dans cette catégorie, ou appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les stations diffusant cette catégorie de musique.

Lecteur de disques compacts ou MP3

Touche CD : Appuyez sur cette touche pour passer en mode lecteur de disques compacts ou MP3. Si un disque est déjà chargé dans le lecteur, la lecture du disque compact ou MP3 reprend à l'endroit de la dernière interruption. Si aucun disque compact n'est chargé, le message PAS DE DISQUE s'affiche à l'écran.

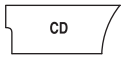

Touche CHARGEMENT :
Dans le cas d'un lecteur à un seul disque compact, cette touche n'est pas fonctionnelle. Pour charger un disque compact, insérez simplement le disque compact dans la fente, étiquette vers le haut.

Dans le cas d'un chargeur à six disques compacts, appuyez sur la touche CHARGEMENT. Lorsque le message SÉLECTIONNER LE PORTE-DISQUE s'affiche à l'écran, sélectionnez le porte-disque voulu en utilisant les touches de présélection de 1 à 6. Lorsque l'écran affiche CHARGER LE DISQUE №, insérez le disque choisi, étiquette vers le haut. Si vous ne sélectionnez aucune fente dans les cinq secondes, la chaîne effectue la sélection. Lorsque le disque est chargé, la lecture de la première piste commence.

Pour charger automatiquement jusqu'à six disques, maintenez la touche CHARGEMENT enfoncée jusqu'à ce que l'écran affiche CHARGEMENT AUTOMATIQUE №. Chargez le disque voulu, étiquette vers le haut. La chaîne vous invite à charger des disques dans les autres fentes disponibles. Insérez les disques un à la fois, étiquette vers le haut, lorsque la chaîne vous y invite. Lorsque les disques sont chargés, la lecture du disque associé à la touche de présélection 1 commence.

Appuyez sur les touches de présélection (1 à 6) pour choisir le disque désiré.

▶ / ❙❙ (lecture-pause) : Appuyez sur cette touche pour lire ou interrompre temporairement une piste dans la lecture du disque compact.

Touche d'éjection :

Dans le cas d'un lecteur à un seul disque compact, appuyez sur la touche d'éjection pour éjecter le disque compact.
Dans le cas d'un chargeur à six disques compacts, appuyez sur la touche d'éjection et sélectionnez un porte-disque en appuyant sur la touche de présélection portant le numéro correspondant. L'écran affiche ÉJECTION DU DISQUE №. Une fois le disque éjecté, l'écran affiche RETIRER LE DISQUE COMPACT №. Retirez le disque compact. Si le disque compact n'est pas retiré, il est automatiquement rechargé dans le chargeur.
Pour éjecter automatiquement tous les disques chargés, maintenez la touche d'éjection enfoncée. Le chargeur éjectera tous les disques et vous indiquera le moment de les retirer.

Touches RECHERCHE AUTOMATIQUE : Appuyez sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour accéder à la piste précédente ou suivante.

Touche CATÉGORIE-DOSSIER :

En mode MP3 seulement, appuyez sur la touche CATÉGORIE-DOSSIER puis sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour accéder au dossier précédent ou suivant.

Touche BALAYAGE AUTOMATIQUE : Appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait de toutes les pistes du disque ou du dossier *MP3* en cours.

Touche DIRECTE :

En mode de lecteur de disques compacts, appuyez sur la touche DIRECTE. L'écran affiche la mention MODE DE SÉLECTION DIRECTE DE PISTE, SÉLECTIONNER LA PISTE. Entrez le numéro de la piste désirée à l'aide des touches de présélection (0 à 9). Le lecteur débute la lecture de la piste.

En mode de lecteur de dossier MP3, appuyez sur la touche DIRECTE et sur une touche de présélection (0 à 9) qui correspond au dossier désiré. Le lecteur passe automatiquement au dossier choisi.

Touche TEXTE :

En mode MP3 seulement, appuyez plusieurs fois sur la touche TEXTE pour afficher le titre de l'album (AL), le nom de dossier (FL), le titre de la pièce musicale (SO) et le nom de l'artiste (AR), si ces données sont disponibles.

En mode TEXTE, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque les indicateurs « < / > » apparaissent, appuyez sur la touche TEXTE puis sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour afficher le texte additionnel.

COMPRESSION : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que COMPRESSION, ACTIVÉE-DÉSACTIVÉE s'affiche à l'écran. Utilisez les touches de ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour activer ou désactiver cette fonction. Lorsque la fonction de compression est activée, la chaîne diminue l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts d'un disque compact pour harmoniser l'écoute.

LECTURE ALÉATOIRE : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que LECTURE ALÉATOIRE, ACTIVÉE-DÉSACTIVÉE s'affiche à l'écran. Utilisez les touches de ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour activer ou désactiver cette fonction. Si vous souhaitez activer dès le début le mode de lecture aléatoire, appuyez sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour débuter la lecture aléatoire du disque. Autrement, la lecture aléatoire commence au terme de la lecture de la piste actuelle. La fonction de lecture aléatoire se limite au disque en cours de lecture.

Radio satellite (selon l'équipement)

La radio satellite n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement SIRIUS^{MD} valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

SIRIUS : Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour accéder au mode de radio satellite, selon l'équipement. Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour choisir entre les modes SAT1, SAT2 et SAT3.

SYNTONISATION : Tournez ce bouton pour syntoniser la chaîne précédente ou suivante de radio satellite SIRIUS^{MD}.

DIRECTE : Appuyez sur la touche DIRECTE puis sur la touche de présélection (0 à 9) correspondant à la chaîne désirée (par exemple, 002). Si vous n'entrez qu'un seul chiffre, appuyez sur OK et l'appareil passe à cette chaîne de radio satellite. Si vous entrez trois chiffres, l'appareil passe automatiquement à cette chaîne, si elle est disponible. Vous pouvez annuler votre sélection en appuyant sur la touche DIRECTE. Si vous sélectionnez une chaîne non valide, l'écran affiche CHAÎNE NON VALIDE et l'appareil reste sur la chaîne courante.

RECHERCHE AUTOMATIQUE : Appuyez sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour accéder à la chaîne précédente ou suivante. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour rechercher la chaîne précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée. Maintenez les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ enfoncées pour rechercher rapidement les chaînes précédentes ou suivantes.

Touche BALAYAGE AUTOMATIQUE : Appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les chaînes de radio satellite SIRIUS[MD] disponibles. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les chaînes de radio satellite SIRIUS[MD] disponibles dans cette catégorie.

Touches de présélection (0 à 9) : Vous pouvez mémoriser jusqu'à 30 chaînes, soit dix pour chacun des modes SAT1, SAT2 et SAT3. Pour mémoriser une chaîne de radio satellite, syntonisez la chaîne et maintenez la touche de présélection (0 à 9) enfoncée jusqu'au retour du son.

Touche TEXTE : Appuyez brièvement sur cette touche pour afficher le nom de l'artiste et le titre de la pièce musicale. En mode TEXTE, appuyez plusieurs fois sur cette touche pour afficher le nom de l'artiste (AR), le titre de la pièce musicale (SO), le nom de la chaîne (CH) et la catégorie (CA).

En mode TEXTE, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque les indicateurs « < / > » apparaissent, appuyez sur la touche TEXTE puis sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▶ pour afficher le texte additionnel.

Touche CATÉGORIE-DOSSIER : Appuyez sur cette touche pour syntoniser les plus récentes catégories de chaînes de radio satellite sélectionnées. L'icône CATÉGORIE s'allume à l'écran lorsqu'une catégorie donnée est sélectionnée (l'icône n'est pas allumée en mode TOUTES LES CATÉGORIES). Si aucune catégorie n'a été sélectionnée, AUCUNE CATÉGORIE SÉLECTIONNÉE s'affiche.

NOTA : Des catégories distinctes peuvent être définies pour les modes SAT1, SAT2 or SAT3 (radio satellite).
Consultez la section *Menu de la radio satellite* pour obtenir de plus amples renseignements sur la sélection d'une catégorie de la radio satellite.

Touche MENU (de la radio satellite) : Pour accéder à ce menu, appuyez sur la touche MENU lorsque le mode de radio satellite est activé. Appuyez sur OK pour accéder au menu de la radio satellite. Appuyez sur les touches ▲ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▼ pour choisir parmi les options suivantes :

- **MENU DE CATÉGORIE** : Appuyez sur OK pour accéder au mode de catégorie. Appuyez sur les touches ▲ RECHERCHE ▼ pour parcourir parmi la liste des catégories de chaînes SIRIUS^{MD} disponibles (musique pop, rock, nouvelles, etc.). Lorsque la catégorie désirée s'affiche à l'écran, appuyez sur OK. Une fois la catégorie sélectionnée, appuyez sur les touches ▲ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▼ pour rechercher uniquement dans cette catégorie spécifique de chaînes, par exemple la musique rock. Vous pouvez aussi sélectionner TOUTES LES CATÉGORIES pour rechercher toutes les catégories et les chaînes SIRIUS^{MD} disponibles. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.
- **MENU DE RECHERCHE DE PIÈCE MUSICALE** : Appuyez sur OK pour accéder au menu de recherche de pièce musicale. Appuyez sur les touches ▲ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▼ pour choisir parmi les options suivantes :
  a. MÉMORISER LE TITRE DE CETTE PIÈCE MUSICALE : Appuyez sur OK pour mémoriser le titre de la pièce musicale en cours de diffusion dans la mémoire du système. (Si vous tentez de mémoriser un événement autre qu'une pièce musicale, l'écran affichera MÉMORISATION IMPOSSIBLE.) Lorsque la pièce musicale est diffusée sur une des chaînes de radio satellite, le système émet un avertissement sonore. Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche AVERTISSEMENT DE PIÈCE MUSICALE et le système passera automatiquement à la chaîne qui diffuse la pièce musicale souhaitée. Vous pouvez mémoriser jusqu'à 20 titres de pièce musicale. Si vous tentez de mémoriser plus de 20 titres, l'écran affichera REMPLACER LA PIÈCE MUSICALE? Appuyez sur OK pour accéder aux titres mémorisés, puis sur les touches ▲ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▼ pour choisir parmi les titres mémorisés. Appuyez sur OK lorsque le titre de la pièce musicale à remplacer apparaît à l'écran. La mention PIÈCE MUSICALE REMPLACÉE s'affichera à l'écran.

b. SUPPRIMER UNE PIÈCE MUSICALE : Appuyez sur OK pour supprimer une pièce musicale de la mémoire du système. Appuyez sur les touches ▲ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▼ pour choisir parmi les pièces musicales mémorisées. Lorsque la pièce musicale que vous souhaitez supprimer apparaît à l'écran, appuyez sur OK. La pièce musicale s'affiche à l'écran afin de confirmer votre choix. Appuyez de nouveau sur OK et l'écran affichera PIÈCE MUSICALE SUPPRIMÉE. Si vous ne souhaitez pas supprimer la pièce musicale courante dans la liste, appuyez sur les touches ▲ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▼ pour sélectionner soit RETOUR ou ANNULER.
NOTA : Si aucune pièce musicale n'est en mémoire, l'écran affichera AUCUNE PIÈCE MUSICALE.
c. SUPPRIMER TOUTES LES PIÈCES MUSICALES : Appuyez sur OK pour supprimer toutes les pièces musicales de la mémoire du système. L'écran affichera CONFIRMER LA SUPPRESSION? Appuyez sur OK pour confirmer la suppression de toutes les pièces musicales mémorisées et l'écran affichera TOUTES LES PIÈCES MUSICALES SUPPRIMÉES.
NOTA : Si aucune pièce musicale n'est en mémoire, l'écran affichera AUCUNE PIÈCE MUSICALE.
d. DÉSACTIVER LES AVERTISSEMENTS OU ACTIVER LES AVERTISSEMENTS : Appuyez sur OK pour désactiver ou activer les avertissements qui signalent que vos pièces musicales sélectionnées sont diffusées sur une des chaînes de radio satellite. (Le réglage par défaut du système est désactivé.) L'écran affichera AVERTISSEMENTS DE PIÈCES MUSICALES ACTIVÉS-DÉSACTIVÉS. La liste de menu affichera l'état opposé. Par exemple, si vous avez opté pour l'activation des avertissements de pièces musicales, la liste de menu indiquera DÉSACTIVER. Les avertissements étant activés, la seule option consiste à les désactiver.

- **MENU DE VERROUILLAGE DE CHAÎNE :** Appuyez sur OK pour accéder au menu de verrouillage de chaîne. Appuyez sur les touches ▲ RECHERCHE AUTOMATIQUE ▼ pour choisir parmi les options suivantes :
  a. VERROUILLER-DÉVERROUILLER CETTE CHAÎNE : Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche VERROUILLER-DÉVERROUILLER CETTE CHAÎNE, puis l'écran affiche ENTRER LE NIP. Entrez votre NIP à quatre chiffres (le NIP initial est 1234); le système verrouille ou déverrouille la chaîne, puis l'écran affiche CHAÎNE VERROUILLÉE ou CHAÎNE DÉVERROUILLÉE.

Nota : La chaîne que vous souhaitez verrouiller ou déverrouiller doit être syntonisée pour que cette fonction soit disponible.
b. CHANGER LE NIP : Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche CHANGER LE NIP. L'écran affiche ENTRER L'ANCIEN NIP. Entrez votre NIP courant (ancien) et, une fois celui-ci accepté, le système affiche ENTRER LE NOUVEAU NIP. Entrez votre nouveau NIP à quatre chiffres, puis le système mémorise le nouveau NIP et affiche NIP MÉMORISÉ.
c. DÉVERROUILLER TOUTES LES CHAÎNES : Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche DÉVERROUILLER TOUTES LES CHAÎNES, puis l'écran affiche ENTRER LE NIP. Entrez votre NIP à quatre chiffres, puis le système déverrouille toutes les chaînes et affiche CHAÎNES DÉVERROUILLÉES.
d. RÉINITIALISER LE NIP : Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche RÉINITIALISER LE NIP. L'écran affichera CONFIRMER LA RÉINITIALISATION? Appuyez de nouveau sur OK pour réinitialiser automatiquement le NIP et revenir au mot de passe initial (1234). L'écran affichera RETOUR AU NIP PAR DÉFAUT.
e. RETOUR : Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche RETOUR, puis le système revient au menu de la radio satellite.

Réglages du son

Appuyez plusieurs fois sur la touche SON pour choisir parmi les options suivantes :

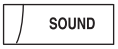

Mode Shaker (selon l'équipement) : Appuyez sur ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour activer ou désactiver le mode Shaker.

GRAVES : Appuyez sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour régler le niveau des graves.

AIGUËS : Appuyez sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour régler le niveau des aiguës.

ÉQUILIBRE GAUCHE-DROITE : Appuyez sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour répartir le son entre les haut-parleurs de gauche (L) et de droite (R).

ÉQUILIBRE AVANT-ARRIÈRE : Appuyez sur les touches ⏮ RECHERCHE AUTOMATIQUE ⏭ pour répartir le son entre les haut-parleurs arrière (B) et avant (F).

COMPENSATION DU VOLUME EN FONCTION DE LA VITESSE : Cette fonction permet la variation automatique et progressive du volume de la radio pour compenser les bruits extérieurs générés par la route et le vent lorsque le véhicule accélère ou roule à grande vitesse.

Le paramètre par défaut est *désactivé*.

Utilisez les touches ◀| RECHERCHE AUTOMATIQUE |▶ pour choisir entre les réglages COMPENSATION DU VOLUME DÉSACTIVÉE et *1 à 7* : Le réglage de 1 (réglage le plus bas) à 7 (réglage le plus élevé) permet la variation automatique et progressive du volume de la radio pour compenser les bruits extérieurs générés par la route et le vent lorsque le véhicule accélère ou roule à grande vitesse.

Les niveaux *1 à 3* sont recommandés; le réglage COMPENSATION DU VOLUME DÉSACTIVÉE désactive la fonction et le niveau 7 est le réglage maximal.

MODE DE TRAITEMENT NUMÉRIQUE DU SIGNAL (selon l'équipement): Appuyez sur les touches ◀| RECHERCHE AUTOMATIQUE |▶ pour choisir entre le mode SON AMBIOPHONIQUE STÉRÉO et le mode SON STÉRÉOPHONIQUE.

Autres caractéristiques

Touche AUXILIAIRE : Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour parcourir les fonctions ENTRÉE AUXILIAIRE (mode audio auxiliaire) et SYNC^{MD} (selon l'équipement).

Consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire* plus loin dans ce chapitre pour connaître l'emplacement de la prise et obtenir de plus amples renseignements sur le mode audio auxiliaire.

Si votre véhicule est équipé du système SYNC^{MD}, veuillez consulter la documentation relative au système *SYNC^{MD}* fournie avec votre véhicule pour de plus amples renseignements.

▶ / ❙❙ Lecture-pause: Appuyez sur cette commande pour jouer ou mettre en pause le CD en cours.

Touche OK : Votre véhicule peut être équipé de fonctions spéciales de téléphonie et de médias pour lesquelles vous devrez confirmer les commandes au moyen de la touche OK. Pour de plus amples renseignements, consultez la documentation relative au système *SYNC^{MD}* fournie avec votre véhicule.

Chaînes audio

Touche TÉLÉPHONE : Si votre véhicule est doté du système SYNC^{MD}, appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions du TÉLÉPHONE SYNC. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la documentation relative au système *SYNC^{MD}* fournie avec votre véhicule. Si votre véhicule n'est pas équipé du système SYNC^{MD}, l'écran affiche AUCUN TÉLÉPHONE.

Prise d'entrée auxiliaire (mode audio auxiliaire)

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Votre véhicule comporte une prise d'entrée auxiliaire (AIJ) située dans la console centrale. La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher votre lecteur de musique portatif à la chaîne audio du véhicule. Les données audio du lecteur de musique portatif sont transmises à haute fidélité par les haut-parleurs du véhicule. Pour réaliser un rendement optimal, respectez les directives suivantes pour brancher votre lecteur de musique portatif à la chaîne audio.
Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire* du chapitre *Fonctions audio* du supplément du *système de navigation*.

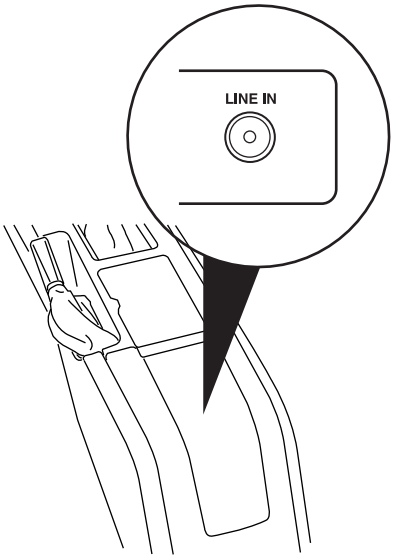

Matériel nécessaire :

1. Tout lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute

2. Une rallonge audio dotée de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (1/8 po) à chaque extrémité

Pour lire votre lecteur de musique portatif au moyen de la prise d'entrée auxiliaire :

1. Commencez en laissant le véhicule stationné et la chaîne hors fonction.

2. Assurez-vous que la pile de votre lecteur de musique portatif est neuve ou chargée à fond et que le lecteur est hors fonction.

3. Branchez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque de votre lecteur et l'autre extrémité à la prise d'entrée auxiliaire de votre véhicule.

4. Mettez la chaîne audio en fonction en syntonisant une station FM ou en insérant un disque compact dans la chaîne. Réglez le volume à un niveau agréable.

5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.

6. Appuyez plusieurs fois sur la touche AUXILIAIRE de la radio jusqu'à ce que ENTRÉE, ENTRÉE AUXILIAIRE ou ENTRÉE SYNC s'affiche à l'écran.
Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portatif bien qu'il puisse être faible.

7. Réglez le son de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant plusieurs fois entre les touches AUXILIAIRE et FM ou CD.

Dépannage :

1. Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. Les sorties de niveau ligne sont conçues pour être branchées à une chaîne stéréo classique et ne sont pas compatibles avec la prise d'entrée auxiliaire. La prise d'entrée auxiliaire ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs dotés d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.

2. Afin d'éviter la déformation acoustique et une qualité sonore moindre, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portatif plus haut qu'il n'est nécessaire pour mettre au même niveau le volume du disque compact ou de la radio FM de votre chaîne audio. Nombre de lecteurs de musique portatifs offrent différents niveaux de sortie; tous les lecteurs ne doivent donc pas être réglés au même niveau. Le son de certains lecteurs est optimal à plein volume et le son de certains autres est meilleur à un volume plus faible.

3. Si la musique est déformée à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portatif. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur de musique portatif.

4. Le lecteur de musique portatif doit être commandé de la même façon que lorsqu'il est utilisé avec le casque d'écoute car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur de musique portatif branché.

5. Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule. De plus, lorsque le véhicule roule, rangez le lecteur de musique portatif en un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

un port USB (selon l'équipement).

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Votre véhicule peut être équipé d'un port USB situé à l'intérieur de la console centrale. Ce port permet de brancher différents médias ou cartes Memory Stick au système, et aussi de recharger certains appareils, selon leur conception. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette caractéristique, consultez la section *Accès au port USB et utilisation* dans le supplément du système *SYNC*^{MD} ou du *système de navigation*.

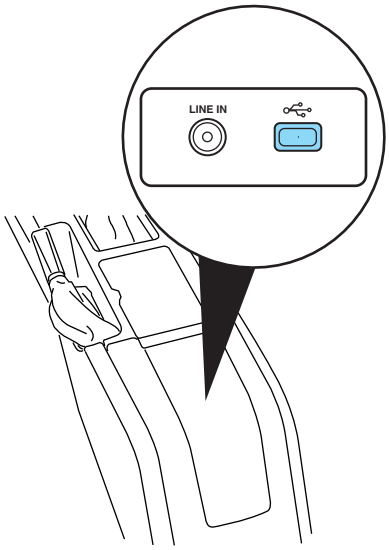

GÉNÉRALITÉS - CHAÎNE AUDIO

Fréquences radio :

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM – 530; 540 à 1 700; 1 710 kHz

FM – 87,7; 87,9 à 107,7; 107,9 MHz

Facteurs pouvant influencer la réception radio :

Trois facteurs peuvent avoir un impact sur la réception radio :

- Distance et puissance : plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
- Relief : les collines, les montagnes, les immeubles, les lignes de transport d'électricité, les clôtures électriques, les feux de signalisation et les orages peuvent nuire à la réception.
- Réception de signaux puissants avec surcharge : lorsque vous croisez une antenne émettrice, un signal plus puissant peut se faire entendre et annuler le signal de la station affichée.

Soins à apporter au lecteur de disques compacts et aux disques compacts

À faire :

- Saisir les disques par leur pourtour uniquement. (Ne jamais toucher la surface de lecture du disque).
- Inspecter les disques avant la lecture.
- Nettoyer les disques seulement avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts.
- Essuyer les disques du centre vers l'extérieur.

À ne pas faire :

- Laisser les disques exposés pendant une longue période à la lumière directe du soleil ou à la chaleur.
- Nettoyer le disque par un mouvement circulaire.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour lire les disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

N'utilisez pas de disques de forme irrégulière, ou recouverts d'un film contre les rayures.

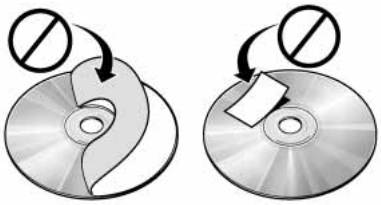

Les disques compacts avec étiquettes en papier gravées à domicile (adhésives) ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Garantie et service après-vente

Pour obtenir les renseignements sur la garantie de la chaîne audio, consultez le *Guide de garantie et le Guide d'information pour le client*. Si une intervention s'impose, adressez-vous à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié.

Structure des pistes et des dossiers MP3

Votre lecteur MP3 reconnaît les différentes pistes et une structure de dossiers MP3 comme suit :

- Il y a deux modes de lecture des disques MP3 : mode piste MP3 (valeur par défaut) et mode dossier MP3. Consultez la section *Structure type d'un MP3* dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le mode piste MP3 ignore toute structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255. **NOTA :** Le nombre maximal de pistes MP3 qui peuvent être lues dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disque à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Structure type d'un MP3

Si vous créez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que .mp3), seuls les fichiers portant l'extension .mp3 sont lus. La chaîne ignore les autres fichiers. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

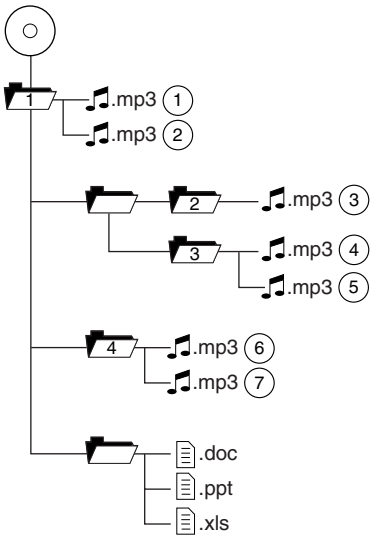

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

Renseignements au sujet de la radio satellite (selon l'équipement)

Chaînes de la radio satellite : SIRIUS^{MD} diffuse une variété de chaînes radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS^{MD}, visitez le site www.sirius.com aux États-Unis, le site www.sirius-canada.ca au Canada ou communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1-888-539-7474.

Facteurs touchant la réception de la radio satellite : Une antenne de radio satellite a été installée sur le toit de votre véhicule pour recevoir le signal satellite. Comme pour les bandes AM et FM, plusieurs facteurs peuvent toucher la réception de la radio satellite :

- Obstructions sur l'antenne : Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.

- Environnement terrestre : les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
- Réception de signaux puissants avec surcharge : lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la radio est mise en sourdine.

Contrairement aux parasites audibles en mode AM et FM, la radio est mise en sourdine en présence d'interférence de signaux de radio satellite. L'écran de la radio peut afficher AUCUN SIGNAL pour indiquer l'interférence.

Service de radio satellite SIRIUS^{MD} : La radio satellite SIRIUS^{MD} est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles et des émissions de variétés. Des frais de service sont exigés pour accéder au service SIRIUS^{MD}. Les véhicules dotés en usine d'un système de radio satellite SIRIUS^{MD} comprennent :

- le matériel et les modalités de l'abonnement limité, ce dernier commence à la date de la vente ou de la location du véhicule.

Pour l'information sur les modalités d'abonnement prolongées, le lecteur multimédia en ligne et les autres caractéristiques de SIRIUS^{MD}, veuillez communiquer avec SIRIUS^{MD} au numéro de téléphone 1-888-539-7474.

Nota : SIRIUS^{MD} se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

Numéro de série électronique de la radio satellite : Ce numéro de série du satellite à 12 chiffres est nécessaire pour activer, modifier ou retracer votre compte de radio satellite. Vous aurez besoin de ce numéro lorsque vous communiquerez avec SIRIUS^{MD}. En mode radio satellite, vous pouvez afficher ce numéro à l'écran de la radio en appuyant simultanément sur la touche AUX et sur la touche de présélection 1.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
ACQUISITION	La radio demande plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
DÉFAILLANCE DU SATELLITE	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas après une courte période ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
CHAÎNE NON VALIDE	La chaîne n'est plus disponible.	Cette chaîne, qui a déjà été disponible, ne l'est plus. Syntonisez une autre chaîne. Si la chaîne faisait partie de vos touches de présélection, vous pouvez choisir une autre chaîne pour cette touche.
AUCUN ABONNEMENT	Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS[MD] au 1-888-539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
AUCUN TEXTE	Les renseignements au sujet de l'artiste ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de l'artiste ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.
AUCUN TEXTE	Les renseignements au sujet de la chanson ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de la chanson ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.
AUCUN TEXTE	Les renseignements sur la catégorie ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de la catégorie ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.
AUCUN SIGNAL	Perte de signal entre le satellite SIRIUS^{MD} ou la tour SIRIUS^{MD} et l'antenne du véhicule.	Vous êtes en un endroit qui bloque le signal SIRIUS^{MD} (p. ex., tunnel, sous un viaduc, présence de feuillage dense, etc.). Le système fonctionne correctement. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
MISE À JOUR	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
CALL SIRIUS® (appelez SIRIUS^{MD}) 1-888-539-7474	Le service par satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS^{MD}.	Communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1-888-539-7474 pour réactiver votre abonnement ou pour résoudre les problèmes d'abonnement.

SYSTÈME DE NAVIGATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'un système de navigation. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du *système de navigation*.

SYNC^{MD} (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être doté du système SYNC^{MD}, un système de communications mains-libres et de divertissement avec fonctions spéciales de téléphonie et de médias. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du système *SYNC^{MD}* ou le chapitre consacré au système *SYNC^{MD}* du supplément du *système de navigation* (selon l'équipement).

CHAUFFAGE-CLIMATISATION À COMMANDE MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

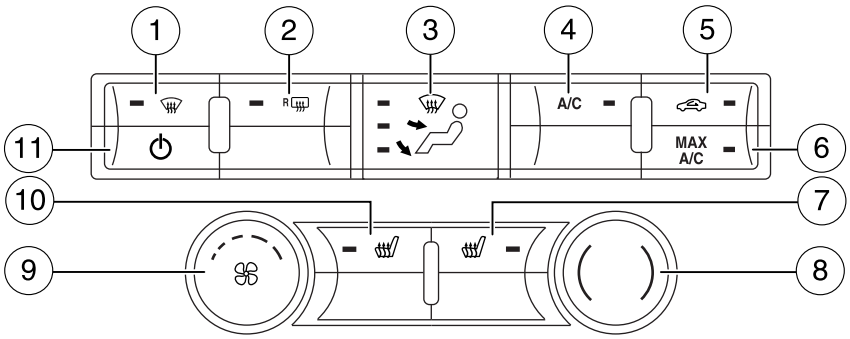

Conversion de température : Pour choisir entre les degrés Fahrenheit et les degrés Celsius, consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

1. **Dégivrage :** Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Peut servir à éliminer la glace fine et la buée du pare-brise. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air.

2. **Dégivreur de lunette arrière :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

3. **Commande multifonction :** Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour choisir entre les différents modes de distribution d'air décrits ci-après :

- **:** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.
- **:** Permet de répartir l'air entre les bouches du tableau de bord.
- **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches de désembuage et les bouches de plancher.

- **:** Répartit l'air entre les bouches du plancher.

4. **CLIMATISATION :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en modes de climatisation maximale, (de dégivrage) et (de plancher/dégivrage).

5. **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le recyclage de l'air dans l'habitacle. L'air recyclé permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le recyclage de l'air passe automatiquement en fonction lorsque la touche CLIMATISATION MAXIMALE est enfoncée ou il peut être manuellement sélectionné dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode (dégivrage). Lorsque le contact est coupé puis rétabli, le système revient automatiquement en mode de recyclage de l'air seulement si le témoin DÉL de la touche CLIMATISATION est allumé et que la sélection de répartition de l'air est soit (tableau de bord) ou (tableau de bord-plancher).

6. **CLIMATISATION MAXIMALE :** Répartit l'air recyclé par les bouches du tableau de bord pour rafraîchir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace. L'air recyclé empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans le véhicule. Appuyez de nouveau sur la touche CLIMATISATION MAXIMALE pour revenir au mode normal de climatisation.

7. **Commande du siège chauffant du passager (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour chauffer le siège du passager. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

8. **Commande de température :** Permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle.

9. **Réglage de la vitesse du ventilateur :** Tournez cette commande pour sélectionner la vitesse de ventilateur voulue.

10. **Commande de siège chauffant du conducteur (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour chauffer le siège du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

11. **Alimentation :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de chauffage et climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

Conseils pratiques

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode (dégivrage). La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule pendant la conduite, ne mettez pas le système hors fonction ou n'activez pas le mode de recyclage de l'air.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour améliorer le rendement du climatiseur, conduisez en laissant les glaces légèrement ouvertes pendant deux à trois minutes après le démarrage ou jusqu'à ce que le véhicule soit suffisamment « aéré ».
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en position CLIMATISATION MAXIMALE, de réduire la vitesse du ventilateur et de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique seulement) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.

Pour un refroidissement maximal en mode CLIMATISATION MAXIMALE :

1. Placez le sélecteur de température au réglage le plus froid.

2. Réglez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis réglez-le pour maintenir le confort des occupants.

Pour un refroidissement maximal en mode tableau de bord ou tableau de bord et plancher :

1. Placez le sélecteur de température au réglage le plus froid.

2. Sélectionnez CLIMATISATION et (recirculation d'air) pour refroidir l'air.

3. Réglez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis réglez-le pour maintenir le confort des occupants.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez .
2. Sélectionnez CLIMATISATION.
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

RÉGULATION AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE À DEUX ZONES (RADIO AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION – SELON L'ÉQUIPEMENT)

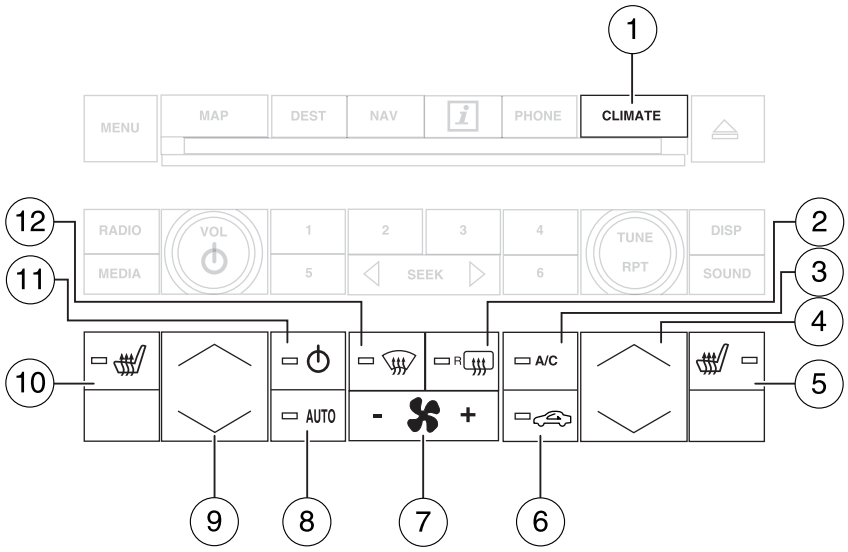

Conversion de température : Pour choisir entre les degrés Fahrenheit et les degrés Celsius, consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

1. **CHAUFFAGE-CLIMATISATION :** Appuyez sur cette touche pour commander le système de chauffage-climatisation au moyen de l'écran tactile. Consultez la section *Fonctions de l'écran tactile* plus loin dans ce chapitre.

2. A.**Dégivreur de lunette arrière (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements. Si le véhicule est équipé du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs chauffants, cette même touche active les deux fonctions.

3. **CLIMATISATION :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en modes **A/C max.**, (dégivrage) et (dégivrage au plancher).

4. **Température du côté passager :** Appuyez sur cette touche pour activer la régulation de la température du côté passager et pour augmenter ou réduire la température du côté passager de l'habitacle.

5. **Siège chauffant du passager (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour chauffer le siège du passager. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

6. **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le recyclage de l'air dans l'habitacle. La position de recyclage de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle lorsqu'elle est utilisée avec la climatisation, et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le recyclage de l'air passe automatiquement en fonction lorsque la touche **A/C max.** est enfoncée ou il peut être manuellement sélectionné dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode (dégivrage). La recirculation peut être désactivée automatiquement dans tous les modes de répartition d'air, sauf le mode **A/C max.**.

7. – + **Vitesse du ventilateur :** Appuyez sur cette touche pour réduire ou augmenter la vitesse du ventilateur.

8. **AUTO :** Appuyez sur cette touche pour activer la régulation automatique de la température. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le choix des bouches de répartition d'air, la mise en fonction ou hors fonction du climatiseur, l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air dans l'habitacle ainsi que l'apport de chaleur ou de froid nécessaire pour atteindre la température désirée.

9. **Température du côté conducteur :** Appuyez sur cette touche pour augmenter ou réduire la température du côté conducteur de l'habitacle.

Ces touches permettent également de régler la température de l'air du côté passager lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée.

10. **Siège chauffant du conducteur (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette touche pour chauffer le siège du conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Sièges chauffants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

11. **Alimentation :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de chauffage et climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle. De plus, l'état du système de chauffage-climatisation ne sera plus affiché à l'écran tactile. Lorsque le courant est réalimenté, le système passe en commande automatique complète.

12. **Dégivrage :** Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Peut servir à éliminer la glace fine et la buée du pare-brise. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO.

FONCTIONS DE L'ÉCRAN TACTILE

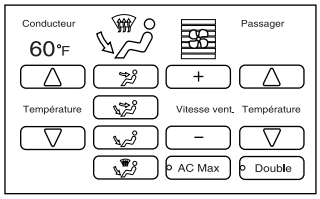

Conversion de température : Pour choisir entre les degrés Fahrenheit et les degrés Celsius, consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Température: Appuyez sur les flèches pointant vers le haut et vers le bas à la gauche de l'écran pour augmenter ou réduire la température de l'air du côté conducteur de l'habitacle. Ces touches permettent également de régler la température de l'air du côté passager lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée. Appuyez sur les flèches pointant vers le haut et vers le bas à la droite de l'écran pour augmenter ou réduire la température de l'air du côté passager de l'habitacle.

- **:** Permet de répartir l'air entre les bouches du tableau de bord.
- **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches de désembuage et les bouches de plancher.
- **:** Répartit l'air entre les bouches du plancher.
- **:** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.

  Pour rétablir le fonctionnement automatique, appuyez sur la touche AUTO dans l'encadrement principal.

Vitesse vent.: Appuyez sur ces touches pour augmenter ou réduire la vitesse du ventilateur.

Double: Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver les commandes de température du conducteur et du passager avant.

A/C max.: Répartit l'air recyclé par les bouches du tableau de bord pour rafraîchir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace. L'air recyclé empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans le véhicule. Appuyez de nouveau sur la touche **A/C max.** pour revenir au fonctionnement normal du système.

COMMANDES VOCALES ASSOCIÉES AU SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation des commandes vocales associées au système de chauffage-climatisation, consultez la section *Commandes vocales en mode de chauffage-climatisation* du *supplément du système de navigation*.

Conseils pratiques

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode (dégivrage). La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule pendant la conduite, ne mettez pas le système hors fonction ou n'activez pas le mode de recyclage de l'air .
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.

- Pour améliorer le rendement du climatiseur, conduisez en laissant les glaces légèrement ouvertes pendant deux à trois minutes après le démarrage ou jusqu'à ce que le véhicule soit suffisamment « aéré ».
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en position CLIMATISATION MAXIMALE, de réduire la vitesse du ventilateur à son minimum et de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.

Pour obtenir un rendement maximal de refroidissement de l'habitacle (mode CLIMATISATION MAXIMALE) en mode automatique :

1. Appuyez sur la commande AUTO.
2. Réglez à la température désirée.

Pour un refroidissement optimal CLIMATISATION MAXIMALE en mode manuel :

1. Sélectionnez les commandes (panneau), CLIMATISATION, et CLIMATISATION MAXIMALE.
2. Réglez la température à 16 °C (60 °F).
3. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez .
2. Sélectionnez CLIMATISATION.
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE

Appuyez sur la commande pour éliminer la glace mince et la buée de la lunette arrière. Le témoin à diode électroluminescente s'allume.

Le dégivreur de lunette arrière s'arrête automatiquement après 10 minutes de fonctionnement, ou lorsque le contact est coupé. Pour arrêter le dégivreur manuellement avant que les 15 minutes se soient écoulées, appuyez de nouveau sur la commande.

Pour utiliser cette fonction, le véhicule doit être en marche.

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous pourriez ainsi causer des dommages non couverts par la garantie aux lignes de la grille chauffante.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est doté d'un filtre d'habitacle qui se trouve tout juste à l'avant du pare-brise sous la grille de l'auvent, du côté passager.

Le système de filtre à particules est conçu pour réduire la concentration de particules de poussière, de spores et de pollen dans l'habitacle. Le système de filtre à particules offre les avantages suivants au conducteur et aux passagers :

- Il améliore le confort des occupants du véhicule en diminuant la concentration de particules présentes dans l'air.
- Il contribue à améliorer la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de chauffage-climatisation des dépôts de poussière.

Consultez le *Guide d'entretien périodique* pour connaître l'intervalle de remplacement du filtre d'habitacle.

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

Éteint les phares.

Allume les feux de position, l'éclairage du tableau de bord, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et les feux arrière.

Allume les feux de croisement.

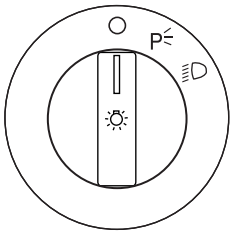

Éclairage automatique du tableau de bord

Un capteur dans votre véhicule vérifie l'éclairage extérieur et règle automatiquement l'éclairage du tableau de bord à un des modes suivants :

- Si les phares et les feux de position sont éteints, le mode d'éclairage de jour sera activé.
- Si les phares ou les feux de position sont allumés et qu'il fait jour, le mode d'éclairage de jour sera activé.
- Si les phares ou les feux de position sont allumés et qu'il fait nuit, le mode d'éclairage de nuit sera activé.

Remarque : Le rhéostat d'éclairage du tableau de bord ne fonctionne qu'en mode d'éclairage de nuit. Il ne fonctionne pas en mode d'éclairage de jour. De plus, des fonctions telles que le choix de couleur de l'indicateur et de l'éclairage diffus ne peuvent être activées en mode d'éclairage de jour.

Commande automatique des phares (selon l'équipement)

Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la mise en et hors fonction des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.

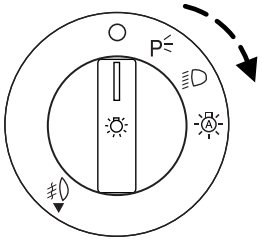

- Pour mettre la commande automatique des phares en fonction, tournez la commande jusqu'à la position .

- Pour mettre la commande automatique des phares hors fonction, tournez la commande jusqu'à la position d'arrêt.

Le système de commande automatique des phares maintient également l'éclairage allumé pendant une durée prédéterminée une fois le contact coupé. Ce délai d'activation des phares peut être modifié en effectuant la méthode de programmation suivante :

Nota : Si votre véhicule est équipé de la commande automatique des phares, il possède également la *fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces.* Si les essuie-glaces sont activés, les feux extérieurs s'allument lorsque le commutateur d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares.

Commande automatique des phares – temporisation programmable

La temporisation programmable permet de modifier la période de temporisation de la commande automatique des phares.

Pour programmer la durée de la période de temporisation de la commande automatique des phares :

1. Démarrez la procédure lorsque le contact est coupé et que le commutateur d'éclairage est à la position de commande automatique des phares.

2. Tournez le commutateur d'éclairage à la position d'arrêt.

3. Mettez le contact, puis couplez-le.

4. Tournez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares. Les phares s'allument.

5. Attendez le délai souhaité pour la temporisation, sans dépasser trois minutes, puis éteindre l'éclairage.

Vous pouvez également utiliser l'afficheur multimessage pour programmer la période de temporisation de la commande automatique des phares. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Commande des phares antibrouillards (selon l'équipement)

Les phares antibrouillards peuvent être allumés lorsque le contact est établi, que le commutateur d'éclairage est à la position P ou D et que les feux de route sont éteints.

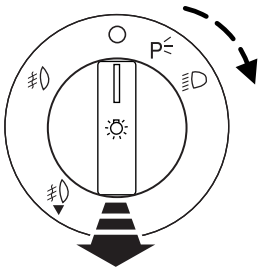

Tirez le commutateur d'éclairage vers vous pour allumer les phares antibrouillards. Le témoin sous le pictogramme des phares antibrouillards s'allume.

Feux de route

Poussez le levier vers le tableau de bord pour les allumer. Tirez le levier vers vous pour les désactiver.

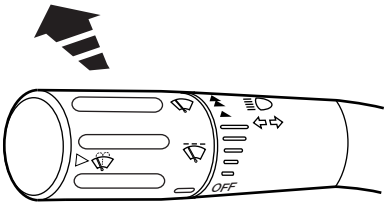

Appel de phares

Pour faire un appel de phares, tirez le levier vers vous, jusqu'au premier cran, puis relâchez-le pour le désactiver.

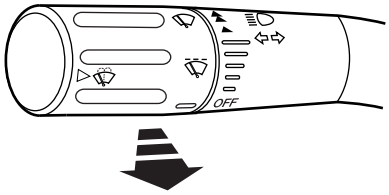

Nota : Un déclic retentit lorsque vous allumez les phares à lampe à décharge à haute intensité (selon l'équipement).

Feux de jour (selon l'équipement)

Le système des feux de jour allume les phares à une intensité réduite (véhicules équipés de phares à halogène) ou allume les phares antibrouillards avant (véhicules équipés de phares à décharge à haute intensité).

Pour que les feux de jour fonctionnent :

- le contact doit être établi,
- le commutateur d'éclairage doit être en position d'arrêt ou des feux de position et
- le frein de stationnement doit être desserré.

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

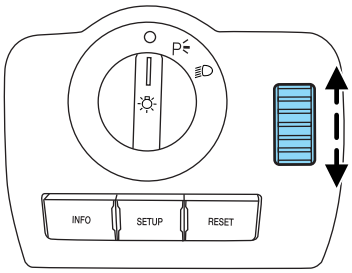

Utilisez cette commande pour régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord et de tous les commutateurs appropriés du véhicule lorsque les phares et les feux de position sont allumés.

Déplacez la molette à fond vers le haut, passé le cran, pour allumer l'éclairage intérieur. Déplacez la molette vers le bas, outre le cran, pour éteindre l'éclairage intérieur. Déplacez complètement la molette vers le bas pour réduire au minimum l'éclairage. L'éclairage du tableau de bord et des commandes demeure allumé.

Nota : Si la batterie est débranchée ou déchargée, ou qu'une nouvelle batterie est installée, le rhéostat d'éclairage du tableau de bord doit être réinitialisé. Pour réinitialiser le rhéostat, tournez complètement la molette à la position fermée, puis à la position d'allumage forcé du plafonnier. Les affichages demeureront ainsi visibles dans toutes les conditions d'éclairage.

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine.

Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par votre concessionnaire autorisé.

Réglage vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

- (1) 2,4 m (8 pi)
- (2) Distance du centre du phare au sol
- (3) 7,6 m (25 pi)
- (4) Ligne de repère horizontale

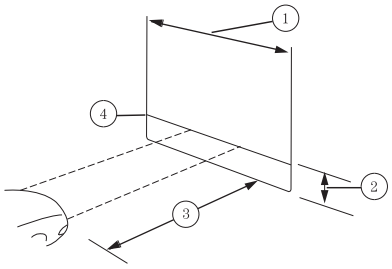

2. Mesurez la distance entre le sol et le centre du phare, puis tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou la paroi verticale à cette hauteur (du ruban adhésif convient très bien). Un cercle de 3 mm sur la lentille du phare désigne le centre du phare.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot. Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.

Véhicules avec phares à halogène :

Sur la paroi ou sur la surface, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.

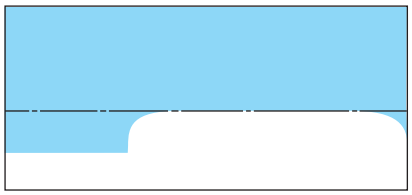

Véhicules avec phares à lampe à décharge :

La phare projette un tracé distinct (de faible à forte intensité) dans la partie gauche du faisceau lumineux. Le bord supérieur de ce tracé doit se trouver à 50,8 mm (2 po) sous la ligne de repère horizontale.

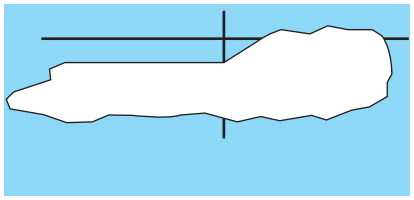

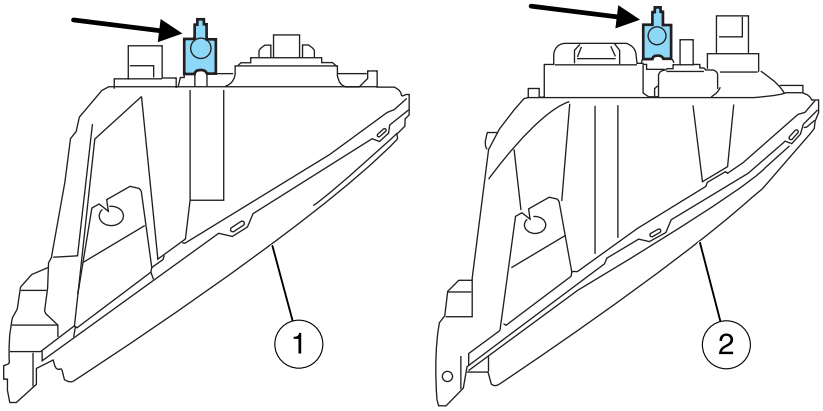

4. Repérez le régleur vertical de chaque phare.

- Phare à halogène (1)
- Phare à lampe à décharge (2)

5. Utilisez une clé Allen de 7 mm ou un tournevis Phillips pour régler le phare vers le haut ou vers le bas. LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

6. Fermez le capot et éteignez les phares.

COMMANDE DES CLIGNOTANTS

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.

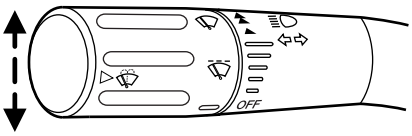

La vitesse de clignotement de l'indicateur de clignotant s'accélère considérablement si un des clignotants ne s'allume pas.

Nota : Pour des clignotants arrière séquentiels, une interruption d'un des trois compartiments donnera un clignotement rapide.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Lampes de lecture

Pour allumer une lampe de lecture, appuyez sur un côté ou l'autre de la lampe.

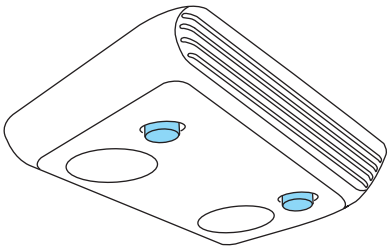

REMPLACEMENT DES AMPOULES

Condensation dans les phares

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les évents, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les évents. La dissipation de la bruine peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou goutte)
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la lentille

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

Ampoules à utiliser

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui assurent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Numéro commercial
Phare (halogène)	H13
* Phares HID (avec lampe à décharge) (selon l'équipement)	D3S
Feu de position avant, clignotant (halogène)	3457 ou 3457K
Feux de position/clignotants avant (HID)	3457AK (ambre)
Feu de position latéral (avant/arrière)	194
Phares antibrouillards	9145–GT ou H11–Pony (selon l'équipement)
Feu arrière, feu de freinage, clignotant (DÉL)	L1230R-3N et L3230R-4CX
* Troisième feu de freinage monté en hauteur (DÉL)	Ampoules DÉL non remplaçables
Feux de recul	912
Éclairage de la plaque d'immatriculation	C5WL
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.	
Faites remplacer toutes les ampoules du tableau de bord par votre concessionnaire autorisé.	
* Pour remplacer ces ampoules, consultez votre concessionnaire autorisé.	

Remplacement des ampoules intérieures

Vérifiez périodiquement le fonctionnement de toutes les ampoules.

Remplacement des ampoules extérieures

Vérifiez périodiquement le fonctionnement de toutes les ampoules.

Remplacement des ampoules de phare

Pour enlever l'ampoule de phare, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.

2. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule en appuyant sur la pince de fixation et en tirant vers l'arrière.

3. Retirez l'ampoule en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis en la retirant directement.

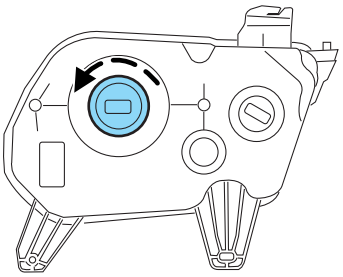

AVERTISSEMENT :
Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par sa base de plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment d'allumer les phares.

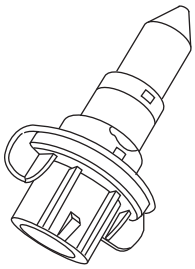

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules de phares avec lampes à décharge (selon l'équipement)

Les phares de votre véhicule utilisent une alimentation de type à décharge à haute intensité. Ces ampoules utilisent une tension élevée. Lorsqu'elles sont grillées, l'ampoule et la capsule d'amorçage doivent être remplacées par votre concessionnaire.

Remplacement des ampoules des feux de position avant et des clignotants avant

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.

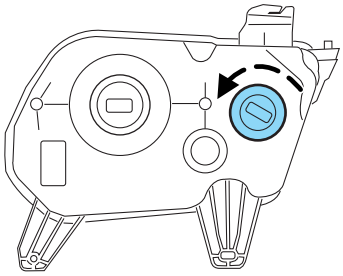

Phare à halogène

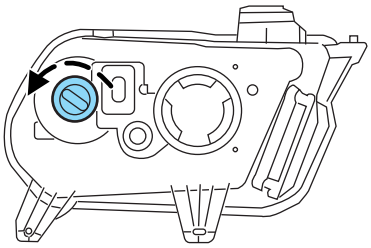

Phare à lampe à décharge

2. Enlevez les vis à tête hexagonale retenant le déflecteur avant de la sous-carrosserie et retirez ce dernier pour accéder à l'ensemble de feux de position ou de clignotants avant.

3. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

4. Tirez délicatement l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement d'une ampoule de feu de position latéral avant

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.
2. Enlevez les vis à tête hexagonale retenant le déflecteur avant de la sous-carrosserie et retirez ce dernier pour accéder à l'ensemble de feux de position latéraux avant.

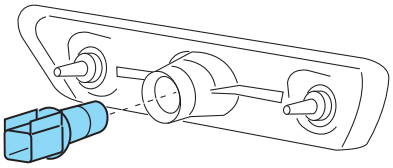

3. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.
4. Tirez délicatement l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

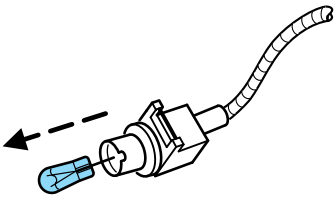

Remplacement des ampoules de feu arrière, de feu de freinage ou de clignotant arrière

Adressez-vous à votre concessionnaire pour le remplacement du module à diodes électroluminescentes (DÉL).

Les ampoules des feux arrière, des feux de freinage et des clignotants arrière se trouvent dans le bloc optique du feu arrière. Suivez les mêmes étapes pour remplacer ces ampoules.

1. Assurez-vous que le commutateur des phares est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.
2. Retirez soigneusement les attaches autour du bloc optique et retirez la garniture intérieure du coffre.

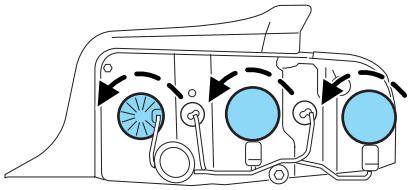

3. Dévissez les trois écrous de feu arrière et retirez le bloc optique.

4. Faites tourner la douille de l'ampoule à DÉL dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

5. Désassemblez l'ensemble à DÉL du connecteur électrique et remplacez l'ensemble de DÉL.

6. Installez un nouvel ensemble à DÉL dans l'ordre inverse.

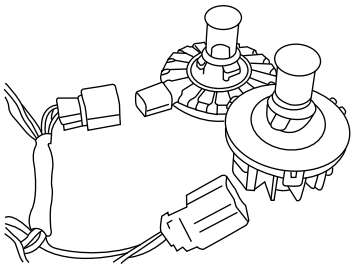

Remplacement des ampoules des phares de recul

Les feux de recul sont situés dans le bloc optique des feux arrière. Pour remplacer l'une ou l'autre de ces ampoules, suivez les mêmes étapes.

1. Assurez-vous que le commutateur des phares est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.

2. Retirez soigneusement les attaches autour du bloc optique et retirez la garniture intérieure du coffre.

3. Dévissez les trois écrous de feu arrière et retirez le bloc optique.

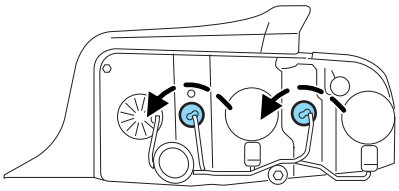

4. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

5. Tirez l'ampoule hors de la douille sans la tourner.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

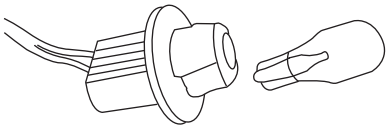

Remplacement des ampoules des feux de position latéraux arrière

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est en position d'arrêt et repérez le feu de position latéral sur le bouclier du pare-chocs arrière.

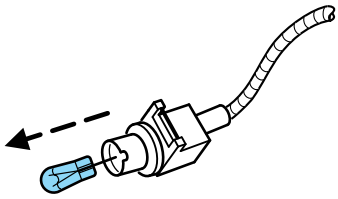

2. Insérez un tournevis à lame plate entre l'arrière de la lentille du feu latéral et le bouclier du pare-chocs.

3. Poussez le tournevis vers l'avant du véhicule et glissez-le vers vous pour déloger le bloc optique.

4. Tirez délicatement l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules des phares antibrouillards (GT) (selon l'équipement)

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.

2. Retirez le pare-poussière en desserrant les attaches au moyen d'un tournevis à lame plate.

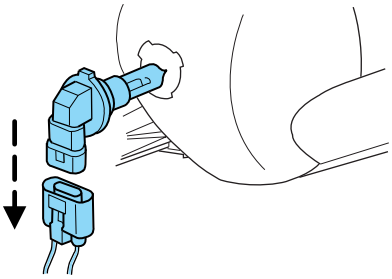

3. Retirez les deux boulons sous le capot qui fixent le revêtement du pare-chocs à côté de la calandre, puis tirez le bloc optique de phare antibrouillard-revêtement-calandre vers l'avant pour accéder aux ampoules des phares antibrouillards.

4. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule en le retirant sans le tourner.

5. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules des phares antibrouillards (V6) (selon l'équipement)

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.

2. Retirez les vis à tête hexagonale retenant le déflecteur avant de la sous-carrosserie, puis retirez ce dernier pour accéder au bloc optique du phare antibrouillard.

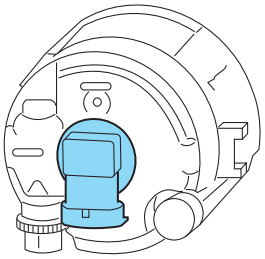

3. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule en le retirant sans le tourner.

4. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.

2. Retirez les deux vis et la lentille du bloc optique de la plaque d'immatriculation.

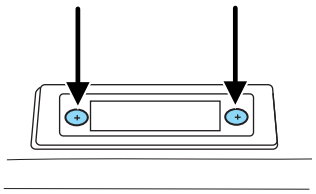

3. Tirez l'ampoule hors du bloc optique, sans la tourner.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

LEVIER MULTIFONCTION

Essuie-glace : Tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la vitesse des essuie-glaces. Tournez-la vers vous pour réduire la vitesse.

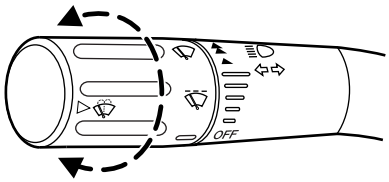

Lave-glace : Appuyez sur l'extrémité du levier :

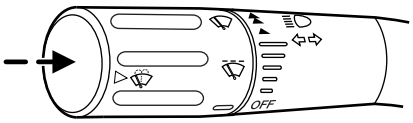

- brièvement : un seul balayage des essuie-glaces, sans liquide lave-glace;
- rapidement en le maintenant enfoncé : trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace;
- plus longtemps en le maintenant enfoncé : les essuie-glaces et le liquide lave-glace sont activés pendant au plus 10 secondes.

Fonction de commodité des essuie-glaces : Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise.

Nota : Ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer. Vérifiez fréquemment le niveau de liquide lave-glace. Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace et faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace avant de mettre les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. En présence de gel, assurez-vous que les essuie-glaces ne sont pas gelés au pare-brise avant de les mettre en fonction.

Fonction d'éclairage liée aux essuie-glaces (véhicules équipés de la commande automatique des phares)

Lorsque le commutateur d'éclairage est à la position de commande automatique des phares, l'éclairage extérieur s'allume peu après avoir actionné de jour les essuie-glaces, et demeurera allumé jusqu'à l'arrêt des essuie-glaces.

VOLANT RÉGLABLE

Pour régler le volant :

1. Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas. Lorsque le levier est abaissé, inclinez la colonne de direction selon votre préférence.

2. Tout en maintenant la colonne, tirez le levier vers le haut (à sa position initiale) pour verrouiller la colonne de direction en place.

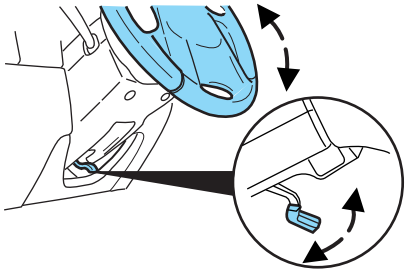

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le volant en conduisant.

ÉCLAIRAGE DU MIROIR DE PARE-SOLEIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'éclairage du miroir de courtoisie s'allume lorsque vous levez le volet du miroir.

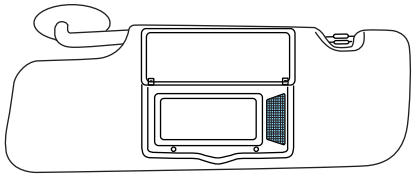

Fonction de tige coulissante

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour masquer davantage le soleil.

Nota : Rétractez le pare-soleil avant de le replacer dans la garniture de pavillon.

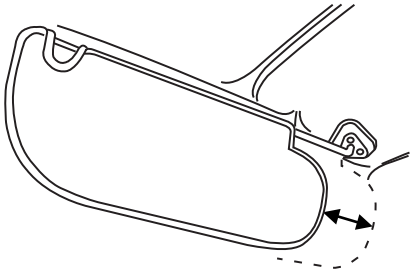

Système de rangement flexible, pare-soleil (selon l'équipement)

Les pare-soleil munis du système de rangement flexible peuvent servir à ranger divers accessoires. Une agrafe pour le pare-soleil et une agrafe multifonction sont fournies.

Pour fixer un des accessoires, effectuez les étapes suivantes :

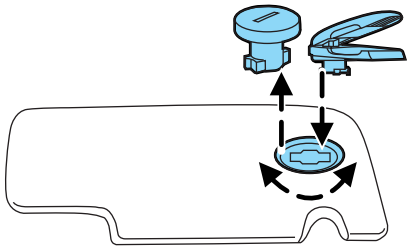

1. Insérez une pièce de monnaie ou un objet similaire dans la fente du bouchon, puis tournez-le un quart de tour dans un sens ou dans l'autre pour le retirer. Vous devrez peut-être faire pivoter le pare-soleil jusqu'à ce que le bouchon se dégage de l'ouverture. Placez le bouchon dans le support fourni lorsqu'il n'est pas utilisé.

2. Insérez l'extrémité de l'accessoire de rangement dans l'ouverture du pare-soleil, puis tournez-le d'un quart de tours dans un sens ou dans l'autre jusqu'à ce que l'accessoire se fixe en place. Pour obtenir de meilleurs résultats, assurez-vous que l'extrémité ouverte de l'accessoire ne fait pas face au pare-brise.

3. Inversez les étapes pour retirer l'accessoire et replacer le bouchon, ou pour utiliser un accessoire différent.

Les accessoires supplémentaires sont disponibles auprès de votre concessionnaire autorisé. Consultez le chapitre *Accessoires* pour obtenir de plus amples renseignements.

COMPAS ÉLECTRONIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La direction du compas est affichée dans l'afficheur central intégré.

La direction indiquée par le compas peut être faussée lorsque vous conduisez à proximité de grands immeubles, de ponts, de lignes à haute tension et d'antennes radio de forte puissance. La lecture du compas peut être également modifiée par la présence d'objets magnétiques ou métalliques sur le véhicule, à l'intérieur du véhicule ou près de celui-ci.

Dans la plupart des cas, si des circonstances faussent le cap relevé par le compas, ce dernier se rectifiera de lui-même après quelques jours de fonctionnement du véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire. Consultez la section *Étalonnage du compas*.

La plupart des zones géographiques ont un nord magnétique quelque peu différent du nord apparaissant sur les cartes géographiques. Cette variation est de quatre degrés entre des zones adjacentes et devient substantielle lorsque le véhicule traverse plusieurs zones. Un réglage de la déclinaison éliminera cette erreur. Consultez la section *Réglage de la déclinaison*.

Réglage de la déclinaison

1. Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.

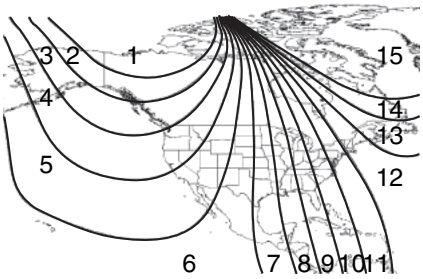

3. Maintenez les boutons préprogrammés 7 et 9 simultanément enfoncés pendant environ cinq secondes, jusqu'à ce que ZONE XX apparaisse à l'afficheur central intégré.

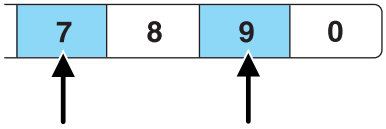

4. Appuyez brièvement sur les boutons préprogrammés 7 et 9 simultanément, de façon répétée jusqu'à ce que ZONE XX passe à la zone appropriée (1–15) à l'afficheur central intégré.

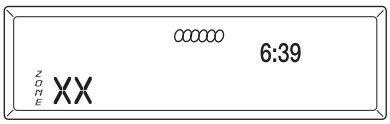

5. La direction s'affiche une fois les boutons relâchés. Le réglage de la déclinaison est maintenant terminé.

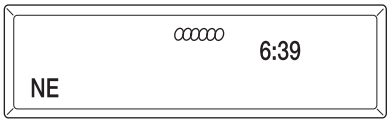

Étalonnage du compas

Procédez à l'étalonnage du compas dans un endroit bien dégagé, exempt de structures en acier et de lignes à haute tension. Pour obtenir un étalonnage optimal, éteignez tous les accessoires électriques (système de chauffage-climatisation, essuie-glaces, etc.) et assurez-vous que toutes les portes du véhicule sont fermées.

1. Faites démarrer le moteur.

2. Pour l'étalonnage, maintenez les boutons 7 et 9 simultanément enfoncés pendant environ 10 secondes, jusqu'à ce que ÉTALONNAGE apparaisse à l'afficheur central intégré. Relâchez les boutons.

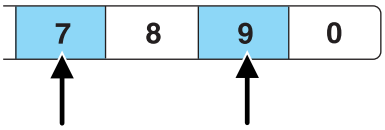

3. Conduisez lentement en cercles à moins de 5 km/h (3 mi/h) jusqu'à ce que l'affichage d'ÉTALONNAGE soit remplacé à l'écran par la valeur indiquant la direction (N, S, E, W, etc.). L'étalonnage peut nécessiter jusqu'à cinq tours complets.

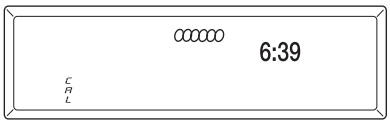

4. L'étalonnage du compas est terminé.

CONSOLE CENTRALE

La console de votre véhicule peut comporter plusieurs options. Celles-ci comprennent notamment :

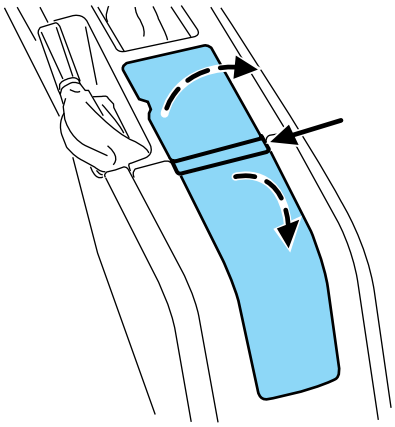

- des porte-gobelets double à l'avant de la console (ouvrez la trappe pour y accéder);
- un bac de rangement verrouillable (utilisez la clé de contact pour verrouiller ou déverrouiller le bac de console, puis appuyez sur le loquet pour ouvrir la console);
- une prise de courant auxiliaire;
- un range-monnaie;
- une prise d'entrée audio;
- un port USB (selon l'équipement).

AVERTISSEMENT : Ne placez que des gobelets en matière souple dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

PRISE DE COURANT AUXILIAIRE (12 V C.C.)

Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible. N'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire. L'utilisation incorrecte de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Des prises de courant auxiliaires se trouvent aux endroits suivants :

- Sur le tableau de bord
- Dans le bac de rangement de la console centrale

N'utilisez pas l'allume-cigare (selon l'équipement) dans la prise de courant.

Afin d'empêcher que le fusible ne grille, n'utilisez pas les prises de courant au-delà de la capacité du véhicule de 12 V c.c./180 W/15 A. Si la prise de courant ou la douille de l'allume-cigare ne fonctionne pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage* pour obtenir de plus amples renseignements sur la vérification et le remplacement des fusibles.

Pour être en mesure de bien utiliser votre prise de courant, le moteur doit tourner afin de prévenir la décharge accidentelle de la batterie. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur tourne;
- ne laissez pas de chargeurs de piles, d'adaptateurs de jeu vidéo, d'ordinateurs ni d'autres appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Gardez toujours les chapeaux des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Utilisez les commutateurs pour abaisser et relever les glaces.

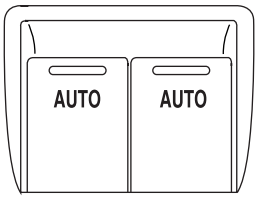

- Appuyez vers le bas (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour ouvrir.
- Tirez vers le haut (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour fermer.

Commande à impulsion (glaces avant seulement)

Cette fonction permet d'ouvrir ou de fermer complètement la glace du conducteur ou du passager sans maintenir la commande enfoncée.

Pour activer la commande d'ouverture à impulsion, appuyez à fond sur la commande jusqu'au second cran et relâchez-la rapidement. La glace s'ouvre complètement. Pour arrêter le mouvement de la glace, appuyez brièvement sur l'une des parties de la commande.

Pour activer la commande de fermeture à impulsion, tirez à fond sur la commande vers le haut jusqu'au second cran et relâchez-la rapidement. La glace se relève complètement. Pour arrêter le mouvement de la glace, appuyez brièvement sur l'une des parties de la commande.

Réinitialisation de la fonction de commande de fermeture à impulsion (glaces avant seulement)

Lorsque la tension de la batterie est faible, il est possible que la fonction de commande de fermeture à impulsion ne fonctionne plus. Pour réinitialiser cette fonction une fois la charge de la batterie rétablie, tirez la commande de fermeture à impulsion vers le haut jusqu'à ce que la glace s'arrête, puis maintenez-la ainsi pendant deux secondes. Appuyez sur la commande de glace vers le bas et abaissez entièrement la glace. La commande de fermeture à impulsion est maintenant fonctionnelle. **Réinitialisez le mode de fermeture à impulsion seulement lorsque la porte est fermée. La réinitialisation du mode de fermeture lorsque la porte est ouverte entraîne l'inversion continue de la course de la glace.**

Inversion de la course de la glace (glaces avant seulement)

Si un obstacle est détecté dans l'ouverture de la glace lorsque la glace se déplace vers le haut, la glace s'abaisse automatiquement et s'arrête.

Annulation de la fonction d'inversion de la course de la glace (glaces avant seulement)

Pour annuler la fonction d'inversion de la course de la glace dans les deux secondes qui suivent l'inversion, déplacez le commutateur de la position neutre à la position de montée rapide. **La glace se relève sans inverser la course.** Si la commande est relâchée avant que la glace se ferme complètement, celle-ci s'immobilisera. Par exemple : l'annulation de la fonction d'inversion de la course de la glace est utile pour vaincre la résistance causée par la glace sur la paroi vitrée ou sur les joints.

Abaissement automatique des glaces (glaces avant seulement)

Pour diminuer l'effort imposé aux portes et l'étanchéité, votre véhicule est doté d'une fonction d'abaissement automatique des glaces. Cette fonction abaisse la glace correspondante lorsqu'une porte est ouverte. La glace se relève lorsque la porte est fermée.

Les glaces doivent être étalonnées pour que la fonction d'abaissement automatique fonctionne correctement. **Bien que les glaces aient été étalonnées avant la livraison du véhicule, l'étalonnage peut devenir incorrect.** Si une glace n'est plus correctement étalonnée, la fonction d'abaissement automatique abaisse la glace, mais la glace ne se relève pas lorsque la porte est fermée. Pour étalonner de nouveau la glace, tirez sur le commutateur pour lever la glace jusqu'à ce qu'elle termine sa course, puis tenez-le ainsi pendant deux secondes. La glace peut aussi ne pas s'abaisser en cas d'étalonnage incorrect. Pour étalonner de nouveau la glace dans ce cas, abaissez la glace jusqu'à ce qu'elle termine sa course et maintenez le commutateur vers le bas pendant deux secondes. Immédiatement après avoir relâché le commutateur de la glace, tirez sur le commutateur vers le haut pour lever la glace jusqu'à ce qu'elle termine sa course, puis maintenez-le ainsi pendant deux secondes. **Effectuez l'étalonnage de l'abaissement automatique seulement lorsque les portes sont fermées. L'exécution de l'étalonnage lorsque les portes sont ouvertes entraîne des inversions successives de la course de la glace.**

Glaces arrière à commande électrique (cabriolet seulement)

Les glaces de custode arrière sont actionnées au moyen d'un seul commutateur du bloc de commande des glaces de la porte du conducteur. Appuyez sur le commutateur ou tirez-le pour ouvrir et fermer glaces.

- Maintenez le commutateur enfoncé pour ouvrir les glaces.
- Tirez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé pour fermer les glaces.

Annulation de la commande manuelle des glaces arrière à commande électrique (cabriolet seulement)

Le commutateur de glace de custode arrière ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- La capote est en mouvement.
- La capote n'est pas complètement relevée ou abaissée.

Si le commutateur de glace de custode arrière ne fonctionne pas lorsque la capote est complètement relevée ou abaissée, les glaces de custode arrière peuvent être relevées manuellement.

Effectuez la procédure suivante en moins de deux minutes :

1. Tournez le commutateur d'allumage en position ARRÊT, puis ramenez-le en position CONTACT.

2. Appuyez trois fois sur le commutateur d'abaissement de la glace arrière.

3. Tournez le commutateur d'allumage en position ARRÊT, puis ramenez-le en position CONTACT.

4. Maintenez le commutateur de glace arrière vers le haut pendant trois secondes; les glaces arrière commencent à se déplacer vers le haut.

Temporisation des accessoires

La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser les commutateurs des glaces, la capote (selon l'équipement) et la chaîne audio jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact ou jusqu'à ce qu'une des portes avant ou le coffre soit ouvert.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Le rétroviseur intérieur comporte deux points de pivotement sur le bras de support qui permettent de régler le rétroviseur verticalement et latéralement.

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

Rétroviseur intérieur antiéblouissement à réglage automatique (selon l'équipement)

Le rétroviseur intérieur est doté d'une fonction antiéblouissement. Ce rétroviseur électronique jour-nuit passe de l'état normal (haute réflectivité) à l'état antireflet (assombrie) quand une lumière éblouissante est reflétée dans le rétroviseur. Lorsque le rétroviseur détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière du véhicule, il se règle automatiquement (en s'assombrissant) de façon à réduire l'éblouissement.

Le rétroviseur reprend automatiquement sa position normale lorsque la boîte de vitesses passe en marche arrière (R), pour assurer une bonne visibilité vers l'arrière pendant le recul.

Pour ne pas entraver le fonctionnement du rétroviseur antiéblouissement, n'obstruez pas les capteurs situés devant et derrière le rétroviseur intérieur.

Note : Un appui-tête central arrière ou un appui-tête surélevé (selon l'équipement) peut aussi le empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Nota : Si votre véhicule est équipé du système de caméra de marche arrière, une image vidéo s'affiche dans le rétroviseur intérieur ou dans l'écran du système de navigation (selon l'équipement) lorsque la position de marche arrière (R) est sélectionnée. Lorsque la boîte de vitesses passe de la marche arrière (R) à un autre rapport, l'image demeure affichée pendant quelques secondes, puis disparaît. Consultez la section *Système de caméra de marche arrière* du chapitre *Conduite*.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Pour régler vos rétroviseurs :

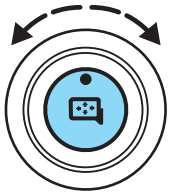

1. Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre pour régler le rétroviseur de droite, ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler celui de gauche.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs à la position choisie.

Rétroviseurs grand angle

Votre véhicule est équipé de rétroviseurs grand angle. Consultez la section *Rétroviseurs grand angle* dans le chapitre *Conduite*.

TÉMOIN DE PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Lorsque le programmateur de vitesse est en fonction, vous pouvez conserver une vitesse programmée sans appuyer sur l'accélérateur.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le programmateur de vitesse en circulation dense ou si vous roulez sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

Commandes du programmateur de vitesse

Les programmateurs de vitesse sont situés sur le volant. Voici les commandes du programmateur de vitesse :

Commandes de base

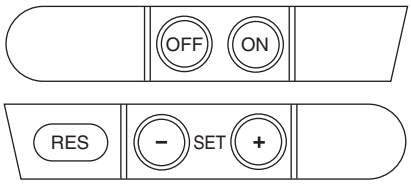

Commandes en option

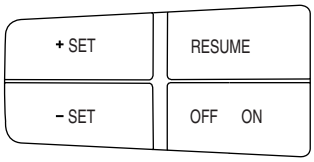

EN FONCTION-HORS FONCTION : Appuyez sur cette touche pour mettre en fonction ou hors fonction le système.

RÉGLAGE + : Appuyez sur cette touche pour programmer une vitesse ou pour augmenter une vitesse programmée.

RÉGLAGE – : Appuyez sur cette touche pour diminuer une vitesse programmée.

REPRISE : Appuyez sur cette touche pour reprendre une vitesse programmée.

Réglage du programmateur de vitesse

Pour régler le programmateur de vitesse :

1. Appuyez sur MARCHE et relâchez.
2. Accélérez à la vitesse désirée.
3. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.
5. Le témoin s'allume au tableau de bord.

Nota :

- La vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous roulez sur une pente raide.
- Si la vitesse du véhicule augmente au-delà de la vitesse programmée lorsque vous descendez la pente, freinez pour réduire la vitesse.

- Si, lorsque le véhicule gravit une pente, sa vitesse diminue de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée, le programmateur de vitesse se désactive automatiquement.

Désactivation du programmateur de vitesse

Pour désactiver le programmateur de vitesse, appuyez sur la pédale de frein ou sur la pédale de débrayage (selon l'équipement).

La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le programmateur de vitesse est désactivé.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche REPRISE. pour revenir automatiquement à la vitesse programmée précédemment.

Augmentation de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

Pour augmenter la vitesse régler:

- Maintenez enfoncée la touche RÉGLAGE + jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis relâchez-la. Vous pouvez également appuyer sur la touche RÉGLAGE + pour activer la fonction d'augmentation par paliers. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE + pour augmenter la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h) par pression de la touche.
- Utilisez la pédale d'accélérateur pour atteindre la vitesse désirée, puis appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.

Réduction de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

Pour réduire la vitesse régler:

- Maintenez enfoncée la touche RÉGLAGE – jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis relâchez-la. Vous pouvez également appuyer sur la touche RÉGLAGE – pour activer la fonction de diminution par paliers. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE – pour diminuer la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h) par pression de la touche.
- Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que la vitesse du véhicule voulue soit atteinte, puis appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.

Mise hors fonction du programmateur de vitesse

Pour mettre hors fonction le programmateur de vitesse, appuyez sur la touche HORS FONCTION ou coupez le contact.

Nota : Lorsque vous mettez le programmateur de vitesse ou le commutateur d'allumage hors fonction, la mémoire de votre programmateur de vitesse est effacée.

COMMANDES AU VOLANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Système de navigation (selon l'équipement)

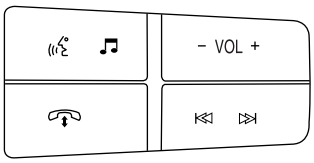

- Appuyez sur pour utiliser les fonctions de commande vocale.

  Pour de plus amples renseignements sur l'utilisation des commandes vocales avec le système de navigation, consultez le supplément *Système de navigation*.
- Appuyez sur pour sélectionner le média de divertissement (radio, CD, entrée de ligne, etc.).
- Appuyez sur **– VOL +** pour régler le volume dans tous les modes.
- Appuyez sur pour activer le mode téléphone.

  Consultez le supplément *Système de navigation* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation des multiples fonctions du téléphone.
- Appuyez sur pour changer de station radiophonique/pistes de CD.

  Consultez le supplément *Système de navigation* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation de cette fonction.

Avec système SYNC^{MD} (selon l'équipement)

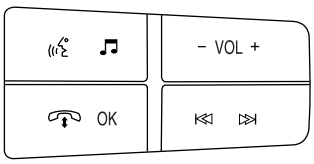

- Appuyez sur pour utiliser les fonctions de commande vocale.

  Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation des commandes vocales avec le système SYNC^{MD}, consultez le supplément du *système SYNC^{MD}*.
- Appuyez sur pour sélectionner le média de divertissement (radio, CD, entrée de ligne, etc.).
- Appuyez sur **– VOL +** pour régler le volume dans tous les modes.

- Appuyez sur ☎ pour activer le mode téléphone.

  Consultez le supplément du système *SYNC*MD pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation des multiples fonctions du téléphone.
- Appuyez sur **OK** pour confirmer les sélections audio variées et les sélections du système SYNCMD.

  Pour obtenir de plus amples renseignements sur le système SYNCMD, consultez le supplément du système *SYNCMD*.
- Appuyez sur ⏮ ⏭ pour changer de station radiophonique/pistes de CD.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'une télécommande universelle pour porte de garage qui peut être utilisé pour remplacer la télécommande classique.

Système d'automatisation domestique Car2UMD (selon l'équipement)

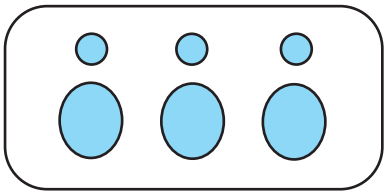

Le système d'automatisation domestique Car2UMD est un émetteur universel situé dans le rétroviseur du conducteur et qui comprend deux fonctions principales : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance une panoplie de dispositifs à l'intérieur de votre domicile. Le système d'ouvre-porte de garage Car2UMD remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré à l'intérieur de votre véhicule. Une fois programmé pour les portes de garage, le système de télécommande Car2UMD peut être programmé pour faire fonctionner les dispositifs de sécurité et les systèmes d'éclairage domestiques.

AVERTISSEMENT : Assurez-vous d'éloigner toutes personnes ou objets de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous devez programmer. Ne programmez jamais le système Car2UMD lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

N'utilisez pas le système Car2UMDsi vous possédez une télécommande pour porte de garage qui n'est pas munie des dispositifs d'arrêt

automatique et de marche arrière tels que prescrits par les normes de sécurité fédérales américaines. (Cette recommandation concerne aussi les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1 avril 1982.)

Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système Car2U^{MD}. Il est également recommandé, au terme de la vente ou du bail de location du véhicule, de réinitialiser les boutons de commande du système Car2U^{MD} pour des raisons de sécurité. Consultez la rubrique *Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}* plus loin dans cette section.

Lisez toutes les instructions avant de tenter de programmer le système Car2U^{MD}. À cause des différentes étapes, il serait préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.

Vous pouvez obtenir de l'information plus détaillée en ligne, sur le système Car2U^{MD}, au www.learcar2U.com ou en communiquant avec la ligne d'aide Car2U^{MD} au numéro sans frais 1-866-572-2728.

Types d'ouvre-porte de garage (code tournant et code fixe)

Le système d'automatisation domestique Car2U^{MD} peut être programmé pour faire fonctionner les ouvre-portes de garage à code tournant et à code fixe.

- Les ouvre-portes à code tournant ont été fabriqués après 1996 et sont protégés par un code. Un code tournant signifie que le signal codé est modifié chaque fois que votre ouvre-porte de garage à distance est utilisé.
- Les ouvre-portes à code fixe ont été fabriqués avant 1996. Les dispositifs à code fixe utilisent le même signal codé d'une fois à l'autre. Il est possible de régler manuellement un code personnel unique pour les commutateurs DIP.

Si vous ne savez pas si votre ouvre-porte de garage est à code tournant ou à code fixe, ouvrez le couvercle des piles de la télécommande. Si un panneau de commutateurs DIP s'y trouve, votre ouvre-porte de garage est un modèle à code fixe. Dans le cas contraire, votre ouvre-porte de garage est doté d'un code tournant.

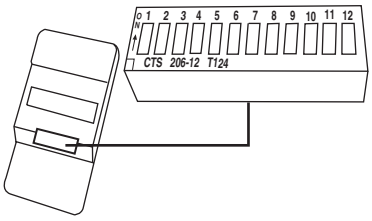

Programmation du code tournant

Nota : La programmation de l'ouvre-porte de garage à code tournant nécessite des actions sensibles au temps. Lisez toutes les directives avant de commencer la procédure pour être en mesure de distinguer les actions sensibles au temps. Si vous ne suivez pas les actions sensibles au temps, le dispositif s'arrêtera et vous devrez répéter la procédure.

Nota : Ne programmez jamais le système Car2U^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Assurez-vous que la clé est à la position CONTACT et que le moteur est arrêté lorsque vous procédez à la programmation de la télécommande.

1. Appuyez fermement sur les deux boutons du système Car2U^{MD} pendant une ou deux secondes, puis relâchez.

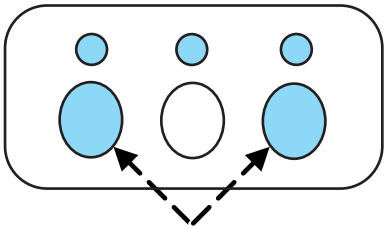

2. Allez au garage pour localiser le moteur de l'ouvre-porte de garage et son bouton « d'apprentissage ». Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour enlever le couvercle de l'appareil ou la lentille du dispositif pour localiser le bouton « d'apprentissage ». Appuyez sur le bouton « d'apprentissage », après quoi, vous disposez de 10 à 30 secondes pour retourner à votre véhicule et compléter les étapes suivantes. Si vous ne pouvez localiser le bouton « d'apprentissage », consultez le Guide du propriétaire relatif à votre ouvre-porte de garage ou communiquez avec la ligne d'aide Car2U^{MD} au numéro sans frais 1-866-572-2728 (1-866-57Car2U).

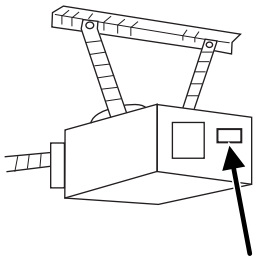

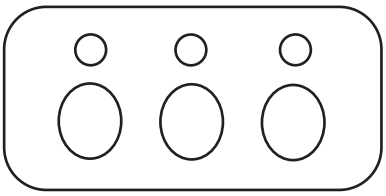

3. Retournez à votre véhicule. Appuyez brièvement sur le bouton du système Car2U^{MD} que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 20 secondes durant lesquelles le témoin lumineux du bouton sélectionné clignotera. Relâchez immédiatement (dans la seconde qui suit) le bouton, une fois que la porte de garage se met en mouvement. Lorsque le bouton est relâché, le témoin se met à clignoter rapidement jusqu'à ce que la programmation se termine.

4. Appuyez de nouveau, brièvement sur le bouton. La porte de garage devrait se déplacer, confirmant du même coup que la programmation a réussi. Si votre porte de garage refuse de fonctionner, répétez les étapes précédentes décrites dans cette section.

Une fois la programmation réussie, vous pourrez mettre en fonction votre système Car2U^{MD} en appuyant sur le bouton que vous avez programmé pour activer l'ouvre-porte. Le témoin au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système Car2U^{MD} répond à la commande.

Pour programmer un autre dispositif à code tournant, comme par exemple, un ouvre-porte de garage supplémentaire, un dispositif de sécurité ou d'éclairage domestique, répétez les étapes 1 à 4, en remplaçant le bouton de fonction sélectionné à l'étape 3 par un autre que celui utilisé pour l'ouvre-porte de garage. Par exemple, vous pouvez programmer le bouton situé à l'extrême gauche pour la porte de garage, le bouton du centre pour le dispositif de sécurité et le bouton de droite pour un autre ouvre-porte de garage.

Nota : Le système Car2U^{MD} permet de programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs, une fois qu'ils ont été programmés, vous devez effacer les réglages courants en utilisant la procédure *Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}* et reprogrammer tous les dispositifs qui doivent être utilisés.

Programmation d'un code fixe

Nota : Ne programmez jamais le système Car2U^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Assurez-vous que la clé est à la position CONTACT et que le moteur est arrêté lorsque vous procédez à la programmation de la télécommande.

1. Pour programmer des appareils à code fixe à l'aide des commutateurs DIP, vous aurez besoin de la télécommande de l'ouvre-porte de garage, de papier et d'un crayon ou d'un stylo bille.

2. Ouvrez le compartiment des piles et prenez en note les réglages des commutateurs de gauche à droite pour l'ensemble des 8 ou des 12 commutateurs (selon le cas). Utilisez la figure ci-dessous :

Lorsqu'un commutateur est en position relevée, contact, ou en position +, encerclez « L ».

Lorsqu'un commutateur est en position centrale, au point mort ou 0, encerclez « M ».

Lorsqu'un commutateur est en position abaissée, Arrêt, ou en position « – », encerclez « R ».

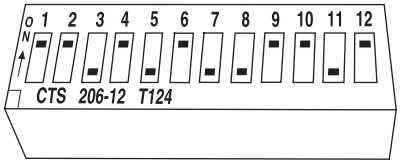

Position du commutateur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Levé, contact ou +	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L
Milieu, point mort ou 0	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Abaissé, arrêt ou –	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
L = gauche; M = milieu; R = droite												

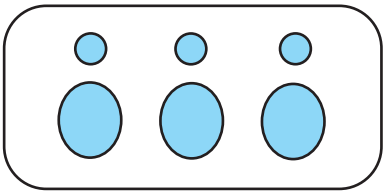

3. Pour programmer ces positions dans le système Car2U^{MD}, appuyez simultanément sur les trois boutons système Car2U^{MD} pendant quelques secondes puis relâchez pour mettre le dispositif en mode de programmation. Les témoins clignoteront lentement. Dans les 2,5 minutes suivantes, entrez les réglages des commutateurs DIP de gauche à droite du système Car2U^{MD} correspondant à ceux que vous avez encerclés précédemment.

4. Après avoir entré les réglages, appuyez simultanément sur les trois boutons du système Car2U^{MD} et relâchez-les. Les témoins s'allumeront.

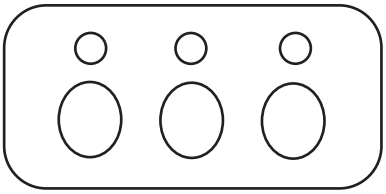

5. Appuyez brièvement sur le bouton du système Car2U^{MD} que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage. Relâchez immédiatement (dans la seconde qui suit) le bouton, une fois que la porte de garage se met en mouvement. Durant ce temps, le témoin du bouton sélectionné clignotera lentement. Ne relâchez pas le bouton jusqu'à ce que la porte de garage entre en mouvement. La plupart des portes de garage s'ouvrent rapidement. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 55 secondes avant d'observer tout mouvement de la porte de garage.

6. Le témoin commence à clignoter plus rapidement jusqu'à ce que la programmation se termine. Si votre porte de garage ne fonctionne pas après ces étapes, répétez les étapes 2 à 6. Autrement, appelez la ligne d'aide Car2U^{MD} sans frais au 1-866-57Car2U (1-866-572-2728).

Une fois la programmation réussie, vous pourrez mettre en fonction votre système Car2U^{MD} en appuyant sur le bouton que vous avez programmé pour activer l'ouvre-porte. Le témoin au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système Car2U^{MD} répond à la commande.

Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}

Nota : Le système Car2U^{MD} permet de programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez effacer les réglages courants en utilisant la procédure décrite ci-dessous et reprogrammer tous les dispositifs qui doivent être utilisés.

Pour effacer la programmation du système Car2U^{MD} (les boutons individuels ne peuvent pas être effacés), utilisez la méthode suivante :

1. Appuyez fermement sur les boutons Car2U^{MD} extérieurs simultanément pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins se mettent à clignoter rapidement. Les témoins sont situés directement au-dessus des boutons.

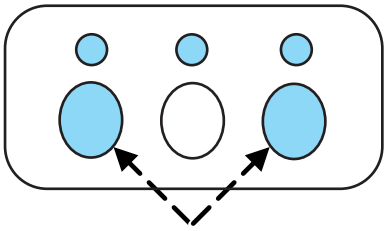

2. Une fois que les témoins se mettent à clignoter, retirez vos doigts des boutons. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Si vous vendez votre véhicule équipé du système Car2U^{MD}, il est recommandé d'effacer toute programmation pour des motifs de sécurité.

Conforme à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Le système de surveillance Car2U^{MD} est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Toutes modifications à l'émetteur du système Car2U^{MD} effectuées par une personne autre qu'un technicien autorisé pourraient annuler toute autorisation à utiliser cet équipement.

TAPIS À FIXATION

AVERTISSEMENT : N'installez pas de tapis de sol additionnels sur les tapis d'origine, car ils pourraient entraver les pédales d'accélérateur et de frein.

Placez le tapis sur le plancher, avec l'œillet sur l'extrémité pointue du goujon de fixation, et tournez-le vers l'avant pour le fixer. Assurez-vous que le tapis n'entrave pas le fonctionnement des pédales d'accélérateur ou de frein. Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

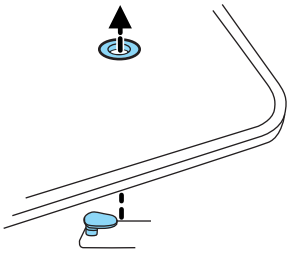

CAPOTE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ne rangez aucun article derrière le siège arrière. Les objets qui se trouveraient dans le logement de la capote pourraient briser la lunette arrière lorsque la capote est repliée.

Pour replier la capote

La capote peut être repliée lorsque les glaces latérales sont abaissées. Les glaces s'abaissent automatiquement pendant l'abaissement et le déploiement de la capote.

La capote **ne peut être manœuvrée** si le véhicule roule à 5 km/h (3 mi/h) ou plus.

Nota : Replier la capote lorsqu'elle est mouillée peut causer des moisissures.

Pour replier la capote, procédez comme suit :

1. Arrêtez complètement votre véhicule. Le contact doit être établi. Il est recommandé de replier la capote lorsque le moteur tourne afin d'éviter une décharge de la batterie.

2. Assurez-vous que le compartiment de rangement de la capote, situé derrière la banquette arrière, est vide et prêt pour le repliement de la capote. Vérifiez la surface extérieure de la capote pour vous assurer qu'elle ne comporte ni feuilles ni débris.

Nota : Tirez les poignées complètement vers le bas pour leur permettre de pivoter en position ouverte.

3. Détachez la capote de la traverse du pare-brise en tirant les poignées vers le bas, puis en les tournant vers l'arrière jusqu'à ce qu'elles dépassent la traverse.

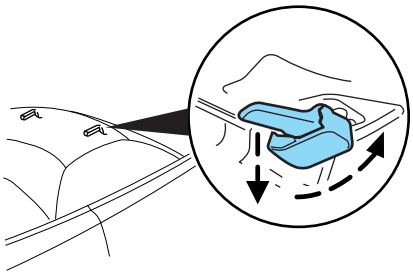

Nota : Si la capote n'a pas été repliée depuis un certain temps et qu'elle est difficile à séparer de la traverse du pare-brise, poussez-la légèrement vers le haut pour la dégager.

4. Appuyez sur la commande de la capote de la console au pavillon, puis maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les glaces soient complètement abaissées et que la capote soit complètement rangée.

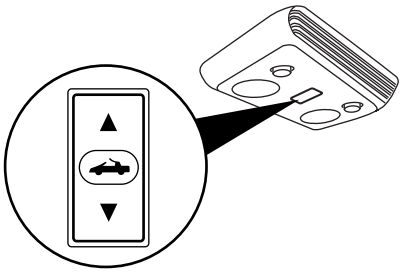

Installation du couvre-capote (selon l'équipement)

Assurez-vous que le couvre-capote est bien fixé sur le véhicule avant de rouler.

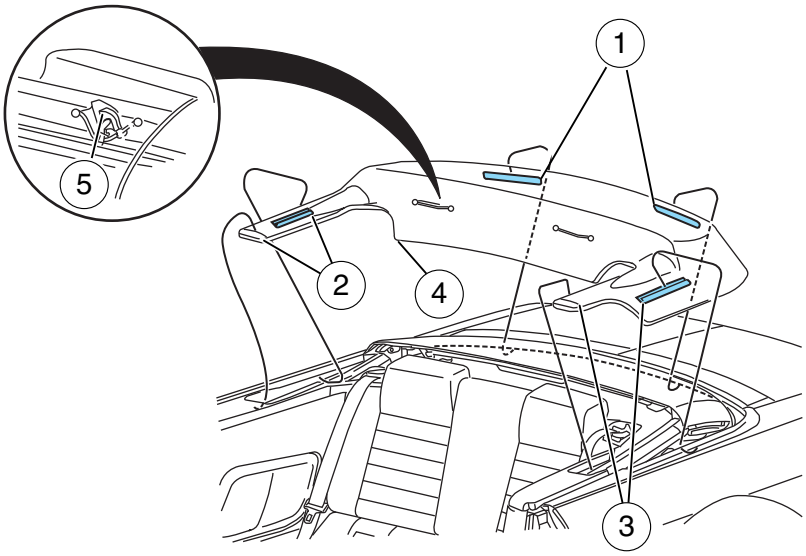

1. Installez le couvre-capote sur le véhicule en agrafant les pinces de retenue de la capote sur le panneau arrière.

2. Installez le couvre-capote dans le rangement du côté droit de la partie avant du couvre-capote dans le panneau de custode en agrafant la pince de retenue sur le côté.

3. Installez le couvre-capote dans le rangement du côté gauche de la partie avant du couvre-capote dans le panneau de custode en agrafant la pince de retenue sur le côté.

4. Calez les coins du couvre-capote derrière les baudriers.

5. Fixez les sangles du couvre-capote sur les crochets du siège arrière derrière le siège arrière.

Nota : Une installation incorrecte peut entraîner la perte ou des dommages du couvre-capote lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT : Fixez toujours les agrafes de fixation et les sangles du couvre-capote sur le véhicule sinon le couvre-capote pourrait se relâcher lorsque le véhicule roule.

Pour retirer le couvre-capote, dégrafez les sangles du couvre-capote des crochets du siège arrière et poussez le couvre-capote légèrement vers le bas en dégrafant les agrafes de fixation du couvre-capote, puis soulevez le couvre-capote.

Rangement du couvre-capote

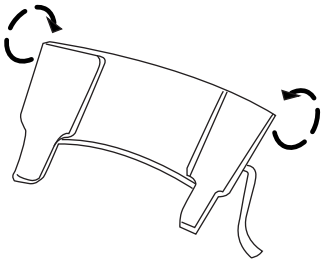

1. Placez le couvre-capote côté droit vers le haut et pliez chaque côté du couvre-capote vers l'intérieur.

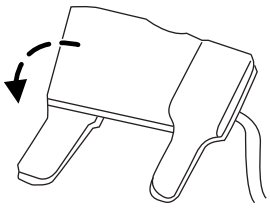

2. Tournez le couvre-capote à l'envers et pliez le côté gauche du couvre-capote vers l'intérieur.

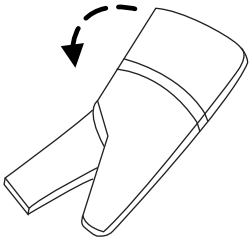

3. Pliez le côté droit vers l'intérieur et fixez le couvre-capote avec la sangle.

Rangez le couvre-capote dans le coffre.

Pour déplier la capote

La capote **ne peut être manœuvrée** si le véhicule roule à 5 km/h (3 mi/h) ou plus.

Pour déplier la capote, procédez comme suit :

1. Arrêtez complètement votre véhicule. Le contact doit être établi. Il est recommandé de déplier la capote lorsque le moteur tourne afin d'éviter une décharge de la batterie.

2. Appuyez sur la commande de la capote et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les glaces s'abaissent complètement et que la capote se déplie et progresse vers la traverse du pare-brise.

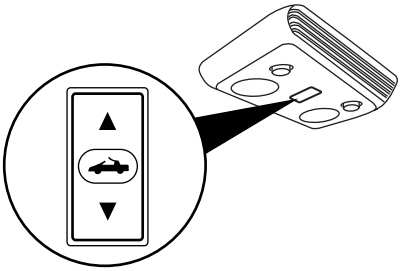

3. Vous pouvez relâcher la commande de la capote pour ouvrir les deux poignées avant que la capote entre en contact avec la traverse du pare-brise. **Nota :** Assurez-vous que les poignées sont tirées assez loin vers le bas pour laisser passer la main et qu'elles sont tournées en position entièrement ouverte.

Nota : Si la capote est restée repliée longtemps ou si la température est basse, le matériel de la capote peut avoir rétréci un peu. Tirez les poignées et la traverse au centre vers le bas pour fixer la capote.

4. Maintenez toujours enfoncée la commande de la capote jusqu'à ce que la capote atteigne la position de fermeture complète contre la traverse.

Nota : Les deux goupilles sous le rebord avant de la capote doivent s'engager dans les trous correspondants de la traverse.

Nota : Tirez les poignées complètement vers le bas pour leur permettre de pivoter en position fermée.

5. Fixez d'abord la poignée du côté du conducteur, puis celle du côté du passager. Tirez fermement les poignées vers le bas avant de les tourner dans la traverse du pare-brise jusqu'à ce qu'elles atteignent leur position entièrement vers l'avant. Tirez les poignées et la traverse au centre vers le bas pour fixer la capote. Appuyez sur les poignées vers le haut en position de rangement une fois que la poignée est tournée en position entièrement vers l'avant.

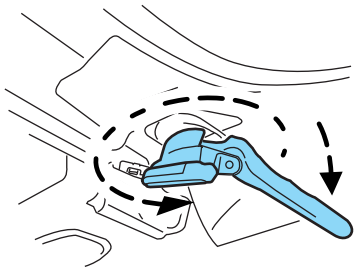

6. Remontez d'abord les glaces arrière et ensuite les glaces avant.

VOLET PARE-SOLEIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Si votre véhicule est équipé d'un toit en verre, le volet pare-soleil recouvre la glace de l'intérieur du véhicule.

Utilisez la poignée montée au centre pour ouvrir ou fermer le volet pare-soleil.

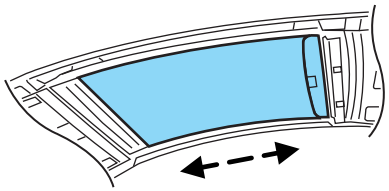

COMMANDE INTÉRIEURE DU COFFRE

Le bouton de déclenchement du coffre est situé sur le tableau de bord.
Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le coffre.

Commande intérieure de verrouillage du coffre (cabriolet seulement)

Cette fonction aide à prévenir l'accès non autorisé au coffre lorsque le toit est abaissé, en désactivant la commande intérieure du coffre.

Ceci est utile lorsque vous désirez laisser le toit abaissé tout en limitant l'accès au coffre.

Pour utiliser cette fonction (le véhicule doit être arrêté et le délai d'alimentation des accessoires ne doit pas être actif) :
verrouillez le véhicule à l'aide de l'émetteur intégré dans la tête de la clé ou de l'interrupteur de verrouillage électrique de la porte. La commande intérieure du coffre est maintenant neutralisée.

Pour activer la commande intérieure du coffre :

- Utilisez la clé à télécommande intégrée pour déverrouiller le véhicule
- ou mettez le contact.

La commande intérieure du coffre fonctionnera normalement.

CLÉS

Votre véhicule peut être équipé de deux clés à télécommande intégrée. Le panneton de la clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé programmée qui permet de faire démarrer le moteur et de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes. La partie télécommande sert à l'entrée sans clé.

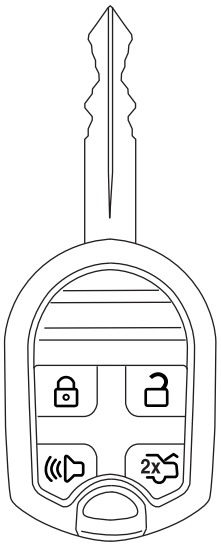

Vos clés à télécommande intégrée sont programmées pour fonctionner avec votre véhicule. Il est impossible de démarrer votre véhicule à l'aide d'une clé non programmée. Si vous perdez les clés à télécommande intégrée qui vous ont été remises par votre concessionnaire, vous pouvez en obtenir des copies de remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé. Vous pouvez également acheter, au besoin, des clés conventionnelles SecuriLock^{MD} standard sans fonction de télécommande chez votre concessionnaire autorisé.

Gardez toujours une clé de rechange avec vous en cas d'urgence.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la programmation des clés à télécommande intégrée de rechange, consultez la section *Système antidémarrage SecuriLock^{MD}*, plus loin dans le présent chapitre.

Nota : Les clés à télécommande intégrée de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Il est recommandé de ranger cette étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin.

MYKEY^{MC}

La caractéristique MyKey^{MC} vous permet de programmer un mode de conduite restrictive pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées comme dispositif MyKey^{MC}. La clé demeurera limitée jusqu'à ce que le dispositif MyKey^{MC} soit rendu inactif. Les clés restantes se nomment « clé d'administrateur » ou clé Admin. La clé Admin peut être utilisée pour créer un dispositif MyKey^{MC}, pour programmer des réglages optionnels MyKey^{MC} et pour désactiver la fonction MyKey^{MC}. Lorsque la fonction MyKey^{MC} est activée, l'utilisateur peut se servir de la vérification des systèmes à l'afficheur multimessage pour déterminer le nombre de dispositifs MyKey^{MC} et de clés Admin qui sont programmées pour le véhicule et le nombre de kilomètres (ou de milles) qui ont été parcourus avec la fonction MyKey^{MC} activée.

Caractéristiques limitées MyKey^{MC}

Réglages standards – ces réglages ne peuvent pas être modifiés

- Le dispositif Belt-Minder^{MD} ne peut pas être désactivé. La chaîne audio est mise en sourdine chaque fois que le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} est activé jusqu'à ce que les ceintures de sécurité soient bouclées. Consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue* pour une description détaillée du fonctionnement du dispositif Belt-Minder^{MD}.
- Des témoins de bas niveau de carburant apparaissent à l'afficheur multimessage suivi d'une alerte sonore lorsque l'autonomie de carburant atteint 120 km (75 mi).
- Les systèmes suivants, selon l'équipement, ne peuvent pas être désactivés : le sonar de recul, le système de surveillance des angles morts (BLIS^{MD}) avec système de surveillance de la circulation transversale et système d'avertissement de collision.

Réglages en option – ces réglages peuvent être modifiés

- La vitesse du véhicule est limitée à 130 km/h (80 mi/h). Les témoins d'avertissement visuels sont affichés, suivis d'une alerte sonore lorsque la vitesse du véhicule atteint 130 km/h (80 mi/h).
- Les avertissements visuels sont affichés et suivis par une alerte sonore lorsque la vitesse présélectionnée du véhicule de 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h) est dépassée.
- Le volume maximal de la chaîne audio est limité à 45 %. Le message VOLUME MYKEY LIMITÉ s'affiche à l'écran de la chaîne audio lorsque la limite de volume est dépassée.
- Le système AdvanceTrac^{MD} ne peut pas être désactivé. Lorsque ce réglage en option est activé, l'utilisateur du dispositif MyKey^{MC} ne pourra pas désactiver le système. **Nota :** Il peut être utile de désactiver le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} lorsque le véhicule est enfoncé dans la neige, la boue ou le sable.

Création d'un dispositif MyKey^{MC}

Pour programmer la fonction MyKey^{MC} sur l'une des clés programmées pour le véhicule, insérez la clé dont vous voulez faire une clé MyKey^{MC} dans le commutateur d'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un bouton-poussoir d'allumage, insérez la clé intelligente dans la fente de secours. Consultez le chapitre *Conduite* pour connaître l'emplacement de la fente de secours. Établissez le contact. Utilisez les boutons de l'afficheur multimessage pour faire ce qui suit :

1. Appuyez sur CONFIGURATION jusqu'à ce que PRESSER RÉINITIALISATION POUR CRÉER MYKEY s'affiche.

2. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RÉINITIALISATION. MAINTENIR RÉINITIALISATION POUR CONFIRMER MYKEY sera affiché.

3. Maintenir la touche RÉINITIALISATION enfoncée pendant deux secondes, jusqu'à ce que le message MARQUER CECI COMME LIMITÉ s'affiche.

4. Attendez jusqu'à ce que CLÉ LIMITÉE AU PROCHAIN DÉMARRAGE soit affiché.

MyKey^{MC} a été programmé avec succès. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés Admin. **Nota :** Pour programmer les réglages en option, passez à l'étape 2 dans la section *Réglages en option pour la programmation MyKey^{MC}*. Si votre véhicule est équipé d'un démarreur à distance, consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.

Nota : La programmation d'un dispositif MyKey^{MC} peut être effacée dans le même cycle de clé qu'il a été créé, autrement une clé standard (clé Admin) est exigée pour effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}. Pour effacer toute programmation d'un dispositif MyKey^{MC}, passez à l'étape 2 dans la section *Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Réglages en option pour la programmation MyKey^{MC}

Établissez le contact à l'aide d'une clé Admin. Pour programmer les réglages en option, utilisez les boutons de l'afficheur multimessage pour faire ce qui suit :

1. Appuyez sur CONFIGURATION jusqu'à ce que le message RÉINITIALISER POUR CONFIGURER MYKEY s'affiche.

2. Appuyez brièvement sur la touche RÉINITIALISATION pour afficher les menus de configuration MyKey^{MC}. Le premier menu affiché est :

   NEUTRALISATION DE VITESSE MAX DE 130 KM/H (80 MI/H) DE MYKEY

3. Si vous ne voulez pas modifier le réglage de la vitesse maximale, appuyez sur la touche CONFIGURATION pour afficher le menu suivant. Les menus restants s'affichent comme suit avec les réglages par défaut indiqués :

   TONALITÉS DE KILOMÉTRAGE MYKEY 45 55 65 <HORS FONCTION>
   LIMITE DE VOLUME MYKEY <EN FONCTION> HORS FONCTION
   CONTRÔLE DYNAMIQUE DE STABILITÉ ADVANCETRAC^{MD} MYKEY EN FONCTION <HORS FONCTION>.

4. Sur n'importe quel des menus, appuyez sur RÉINITIALISATION pour souligner votre choix avec le <…>.

5. Appuyez sur CONFIGURATION pour entrer votre choix. Le réglage en option suivant est affiché.

6. Répétez les étapes 4 et 5 jusqu'à ce que vous ayez terminé les réglages en option.

Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}

Pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} en tant que clés Admin, effectuez les étapes suivantes :

1. Établissez le contact à l'aide de la clé Admin.

2. Appuyez sur CONFIGURATION jusqu'à ce que le message APPUYER RÉINITIALISATION POUR EFFACER MYKEY soit affiché.

3. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RÉINITIALISATION. Le message MAINTENIR RÉINITIALISATION POUR CONFIRMER EFFACEMENT est affiché.

4. Maintenez la touche RÉINITIALISATION pendant deux secondes jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉES s'affiche.

Vérification de l'état du dispositif MyKey^{MC}

La vérification du système du véhicule fournit l'état des paramètres MyKey^{MC} suivants :

- KM MYKEY (milles) – Ce totalisateur traque seulement le kilométrage lorsqu'un dispositif MyKey^{MC} est utilisé. Si le kilométrage ne s'accumule pas comme prévu, alors le système MyKey^{MC} n'est pas utilisé par l'utilisateur désigné. Le seul moyen pour réinitialiser ce totalisateur à zéro est en désactivant MyKey^{MC}. Si ce totalisateur est plus bas qu'à la dernière vérification, alors le système MyKey^{MC} a été récemment effacé.
- NOMBRE DE MYKEY PROGRAMMÉS – Indique le nombre de dispositifs MyKey^{MC} qui sont programmés pour le véhicule. Peut être utilisé pour détecter la suppression d'un dispositif MyKey^{MC}.
- NOMBRE DE CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES – Indique le nombre de clés Admin qui sont programmées pour le véhicule. Peut être utilisé pour détecter si une clé de rechange supplémentaire a été programmée pour le véhicule.

Consultez la section *Afficheur multimessage* dans le chapitre*Tableau de bord* pour l'affichage des avertissements système MyKey^{MC}.

Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance

MyKey^{MC} n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, veuillez vous adresser à votre concessionnaire autorisé pour vous procurer un démarreur à distance approuvé par Ford.

Véhicules équipés de clés conventionnelles :

Si vous utilisez un démarreur à distance approuvé par Ford, les paramètres par défaut reconnaissent le dispositif de démarrage à distance comme une clé Admin supplémentaire, avec les privilèges correspondants. Les propriétaires de véhicules équipés de clés conventionnelles devraient programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que MyKey^{MC} en plus de la clé qu'ils ont déjà

programmée en tant que MyKey^{MC}. Pour programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que MyKey^{MC}, procédez comme suit :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.

2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide d'une télécommande de démarrage à distance.

3. Suivez les étapes 1 à 4 de la section *Création d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Véhicules équipés d'une clé intelligente (bouton-poussoir d'allumage)

- Il n'est pas possible de programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que dispositif MyKey^{MC} dans le cas des véhicules équipés d'une clé intelligente (bouton-poussoir d'allumage). Vous devez donc traiter la télécommande de démarrage à distance comme toute autre clé Admin. Si vous démarrez le véhicule à l'aide du démarrage à distance, le système éteint le moteur lorsque vous pénétrez dans le véhicule ou que vous vous engagez une vitesse. Avant que le moteur s'éteigne, le véhicule est doté de privilèges administratifs. Lorsque vous redémarrez le moteur, le véhicule détermine que l'utilisateur est un conducteur Admin ou MyKey^{MC} selon les paramètres de la clé utilisée pour démarrer le véhicule.

Nota : Pour tous les véhicules, le nombre de dispositifs MYKEY PROGRAMMÉS ou de CLÉS ADMIN PROGRAMMÉES affiché dans les menus d'état du système MyKey^{MC} comprend le dispositif de démarrage à distance comme une clé supplémentaire dans le compte total. Consultez la section *Vérifier l'état du système MyKey^{MC}*.

Nota : Pour tous les véhicules équipés d'un dispositif de démarrage à distance, il est possible de programmer toutes les clés « réelles » comme des dispositifs MyKey^{MC}. Dans ce cas, vous devrez utiliser votre dispositif de démarrage à distance pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} comme des clés Admin en effectuant les étapes suivantes :

1. Montez dans le véhicule, puis fermez toutes les portes.

2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide de votre télécommande de démarrage à distance.

3. Suivez les étapes 1 à 4 de la section *Effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}*.

Dépannage

État	Cause probable
Impossible de créer un dispositif MyKey^{MC}	• La clé dans l'allumage est déjà une clé MyKey^{MC}. • La clé dans l'allumage est la seule clé Admin restante (il doit toujours y avoir au moins une clé Admin). • La clé intelligente (selon l'équipement) n'est pas dans la fente de secours (dans le cas des véhicules à bouton-poussoir d'allumage). •Le système antidémarrage SecuriLock^{MD} est désactivé ou en mode illimité • Le véhicule a été démarré à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance programmé en clé MyKey^{MC}. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.
Ne peut pas programmer les réglages en option MyKey^{MC}	• La clé dans l'allumage est une clé MyKey^{MC} • Aucune clé MyKey^{MC} n'a été programmée pour le véhicule. Consultez la section *Création d'un dispositif MyKey^{MC}* • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance programmé en tant que dispositif MyKey^{MC}. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.

État	Cause probable
Impossibilité d'effacer la programmation d'un dispositif MyKey^{MC}	• La clé dans l'allumage est une clé MyKey^{MC} • Aucune clé MyKey^{MC} n'a été programmée pour le véhicule. Consultez la section *Création d'un dispositif MyKey^{MC}* • Le véhicule a été démarré au moyen d'un dispositif de démarrage à distance programmé en tant que dispositif MyKey^{MC}. Consultez la section *Dispositif MyKey^{MC} avec les dispositifs de démarrage à distance*.
Perte de la seule clé d'administrateur	• Achetez une nouvelle clé de votre concessionnaire autorisé
Perdu n'importe quelle clé	• Pour programmer des clés supplémentaires, consultez la section *Programmation de clés supplémentaires* du présent chapitre.
J'ai programmé par mégarde toutes les clés en MyKey^{MC}.	• Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance qui est reconnu comme une clé Admin. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance* pour réinitialiser tous les dispositifs MyKey^{MC} en tant que clés Admin.
Aucune fonction MyKey^{MC} avec la clé intelligente (bouton-poussoir d'allumage) (selon l'équipement)	• Une clé d'administrateur est présente au démarrage du véhicule • Aucun dispositif MyKey^{MC} n'est programmé pour le véhicule. Consultez la section *Créer une clé MyKey^{MC}*

État	Cause probable
Le total des dispositifs MyKey^{MC} programmés comprend une clé supplémentaire	• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé MyKey^{MC}. • Votre véhicule est doté d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.
Le total des clés Admin programmées comprend une clé supplémentaire	• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé Admin. • Votre véhicule est doté d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez la section *Utilisation de MyKey^{MC} avec des dispositifs de démarrage à distance*.
Les kilomètres MyKey^{MC} ne s'accumulent pas	• La clé MyKey^{MC} n'est pas utilisée par le conducteur prévu. • Le système MyKey^{MC} a été effacé récemment.

VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTES

Les commandes de verrouillage électrique des portes sont situées sur le panneau de la porte du conducteur et du passager avant.

Appuyez sur la commande pour déverrouiller toutes les portes.

Appuyez sur la commande pour verrouiller toutes les portes.

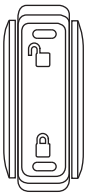

Verrouillage et déverrouillage à l'aide des clés du véhicule

Les clés de votre véhicule sont conçues pour verrouiller et déverrouiller la porte du conducteur et pour ouvrir le coffre.

- La porte du conducteur est déverrouillée lorsque la clé est insérée dans le barillet de serrure de la porte, puis tournée en position de déverrouillage. La porte du conducteur est verrouillée lorsque la clé est insérée dans le barillet de serrure de la porte, puis tournée en position de verrouillage.

Nota : si le véhicule n'est pas équipé d'un système antivol actif, le verrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne verrouille pas la porte du passager. Utilisez la commande électrique de verrouillage des portes ou verrouillez manuellement la porte du passager pour assurer la protection appropriée du véhicule.

Serrures intelligentes

Cette fonction aide à éviter de verrouiller le véhicule lorsque les portes sont verrouillées et que la clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous verrouillez le véhicule à l'aide du verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis la porte du conducteur se déverrouille automatiquement pour vous rappeler que votre clé se trouve dans le commutateur d'allumage.

Lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage, le véhicule peut tout de même être verrouillé au moyen du bouton de verrouillage manuel de la porte, en verrouillant la porte du conducteur avec la clé ou à l'aide de la touche de verrouillage de la télécommande d'entrée sans clé.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE (selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique (autolock) verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le commutateur d'allumage est à la position CONTACT;
- vous engagez un rapport pour déplacer le véhicule (dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, le frein de stationnement ne doit pas être serré); et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- une porte est ouverte puis fermée lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT et que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 15 km/h (9 mi/h) et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

Activation et désactivation de la fonction de verrouillage automatique

Votre véhicule est équipé d'une fonction de verrouillage automatique. Trois méthodes permettent d'activer ou de désactiver cette fonction :

- Par l'entremise de votre concessionnaire autorisé
- En exécutant la méthode de verrouillage de porte à commande électrique
- En exécutant la procédure de l'afficheur multimessage Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Nota : La fonction de verrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de déverrouillage automatique.

Avant d'amorcer la méthode d'activation ou de désactivation, assurez-vous que l'alarme antivol est désactivée, que le contact est coupé, et que toutes les portes du véhicule sont fermées.

Méthode de verrouillage et de déverrouillage de porte à commande électrique

Il faut effectuer les étapes 1 à 5 en moins de 30 secondes, sinon il vous faudra reprendre la procédure depuis le début. Si la procédure doit être reprise depuis le début, attendez 30 secondes avant de recommencer. **Nota : Toutes** les portes doivent demeurer fermées pendant toute la durée de la configuration.

1. Le contact doit être coupé avant de débuter la séquence.

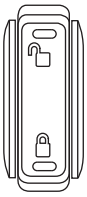

2. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.

3. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.

4. Tournez le commutateur d'allumage de la position CONTACT à la position ARRÊT.

5. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.

6. Remettez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. L'avertisseur sonore retentit brièvement.

7. Appuyez sur la commande de déverrouillage, puis appuyez sur la commande de verrouillage. L'avertisseur sonore retentira une fois si vous avez désactivé la fonction de verrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.

8. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE (selon l'équipement)

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le commutateur d'allumage est à la position CONTACT, toutes les portes sont fermées et le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h);
- le véhicule est immobilisé et le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES;
- la porte du conducteur est ouverte dans les 10 minutes après que le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES.

Nota : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si le véhicule a été verrouillé électroniquement avant l'ouverture de la porte du conducteur.

Désactivation et activation du déverrouillage automatique

Votre véhicule est équipé d'une fonction de déverrouillage automatique. Trois méthodes permettent d'activer ou de désactiver cette fonction :

- Par l'entremise de votre concessionnaire autorisé
- En effectuant la séquence de déverrouillage et de verrouillage de porte à commande électrique
- En utilisant l'afficheur multimessage du tableau de bord Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Nota : La fonction de déverrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de verrouillage automatique.

Méthode d'activation ou de désactivation du déverrouillage automatique des portes au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes

Avant de démarrer, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les étapes de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez au moins trente secondes avant de recommencer.

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.

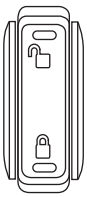

2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.

3. Tournez le commutateur d'allumage de la position CONTACT à la position ARRÊT.

4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.

5. Remettez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.

6. Pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique, appuyez sur la commande de verrouillage, puis sur la commande de déverrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si vous avez désactivé la fonction de déverrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.

7. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DE L'INTÉRIEUR

Votre véhicule est muni d'une poignée mécanique d'ouverture du coffre à bagages à partir de l'intérieur qui permet à toute personne qui se trouve enfermée par mégarde de sortir du coffre à bagages.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée de déverrouillage.

Pour ouvrir le coffre à partir de l'intérieur, tirez sur la poignée lumineuse en « T » située dans le coffre et poussez le couvercle vers le haut. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brillera pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Cette poignée en « T » se trouve sur le couvercle du coffre à bagages ou à l'intérieur du coffre à bagages, près des feux arrière.

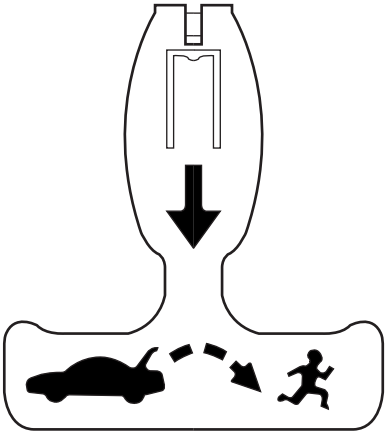

AVERTISSEMENT :
Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

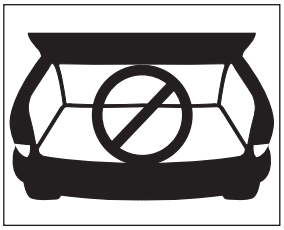

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas des enfants, des adultes irresponsables ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

La clé à télécommande intégrée est conforme à la section 15 des règles de la FCC et à l'article RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

La portée normale de votre clé à télécommande intégrée est d'environ 10 mètres (33 pieds). Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule; ou
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La clé à télécommande intégrée vous permet :

- de déverrouiller à distance les portes du véhicule;
- de verrouiller à distance toutes les portes du véhicule;
- d'ouvrir le coffre à distance;
- de déclencher l'alarme de détresse;
- d'armer et de désarmer le système antivol actif;
- d'allumer l'éclairage à l'entrée.

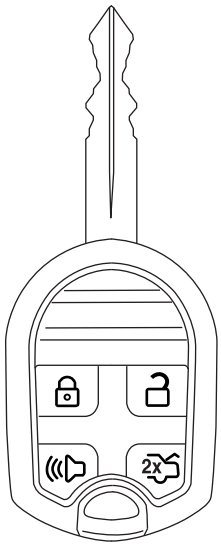

La fonction de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande fonctionne dans toutes les positions du commutateur d'allumage, sauf lorsque la clé est maintenue à la position DÉMARRAGE. La fonction d'alarme de détresse est disponible lorsque le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT.

Si le système d'entrée sans clé à télécommande ne fonctionne pas, veillez à apporter **TOUTES les clés à télécommande intégrée** chez le concessionnaire autorisé pour faciliter la correction du problème.

Déverrouillage des portes, déverrouillage en deux étapes

1. Appuyez brièvement sur la touche pour déverrouiller la porte du conducteur. **Nota :** L'éclairage intérieur s'allumera.

2. Enfoncez et relâchez de nouveau la touche dans les cinq secondes qui suivent pour déverrouiller la porte du passager.

La télécommande d'entrée sans clé active la fonction d'éclairage à l'entrée. L'éclairage s'active pendant 25 secondes ou jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit tourné à la position CONTACT.

L'éclairage intérieur ne s'éteint pas :

- s'il a été allumé à l'aide du rhéostat d'éclairage ou
- si l'une des portes est ouverte.

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur 30 minutes après que le commutateur d'allumage ait été tourné à la position ARRÊT.

Le déverrouillage en deux étapes peut être désactivé ou réactivé en appuyant simultanément sur les touches 🔒 et 🔓 de la clé à télécommande intégrée pendant quatre secondes (la désactivation du déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule simultanément). Les clignotants clignotent deux fois pour confirmer que le déverrouillage en deux étapes a été activé ou désactivé.

Verrouillage des portes

1. Appuyez sur la touche 🔒 et relâchez-la pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'allument. **Nota :** L'éclairage intérieur s'éteint (à moins que la commande du plafonnier ne soit entièrement vers le haut) et les clignotants clignotent si toutes les portes, le coffre et le capot (si le véhicule est équipé de l'alarme antivol à détection périmétrique) sont fermés et verrouillés. Si le véhicule n'est pas équipé de l'alarme antivol à détection périmétrique, les clignotants clignotent si toutes les portes et le coffre sont fermés et verrouillés. Les feux de position s'allument alors.

2. Appuyez sur le bouton 🔒 puis relâchez-le dans les trois secondes pour confirmer la fermeture et le verrouillage de toutes les portes, du coffre à bagages et du capot. **Nota :** Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit une fois et les clignotants clignotent une fois de plus.

Si une porte, le coffre ou le capot (si le véhicule est équipé de l'alarme antivol à détection périmétrique) n'est pas correctement fermé, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois et les clignotants ne clignotent pas. Si le véhicule n'est pas équipé de l'alarme antivol à détection périmétrique, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois et les clignotants ne clignotent pas si une porte ou le coffre n'est pas fermé et verrouillé.

Localisateur du véhicule

Appuyez deux fois sur la touche 🔒 dans les trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Il est recommandé d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Appuyez sur la touche pour activer l'alarme. L'avertisseur sonore retentit, puis les clignotants et l'éclairage intérieur clignotent pendant environ trois minutes au plus. Appuyez de nouveau sur ou tournez le commutateur d'allumage à la position ACCESSOIRES ou CONTACT pour désactiver l'alarme, ou attendez que l'alarme cesse automatiquement après trois minutes.

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT.

Ouverture du coffre à bagages

Appuyez sur la touche deux fois pour ouvrir le coffre à bagages.

- Assurez-vous que le coffre est bien fermé avant de prendre la route. Sinon, il pourrait s'ouvrir et bloquer la vue arrière du conducteur. Des objets pourraient aussi s'en échapper.

Le système d'entrée sans clé vous permet d'ouvrir le coffre avec le commutateur d'allumage à n'importe quelle position. Toutefois, le coffre ne s'ouvre pas si le commutateur d'allumage est à la position CONTACT et que le véhicule roule à 5 km/h (3 mi/h) ou plus.

En cas de défaillance de la batterie, vous pouvez ouvrir le coffre de la cabriolet en introduisant votre clé principale dans le barillet de la serrure **entre le coussin de siège situé sur la banquette arrière, du côté du conducteur.**

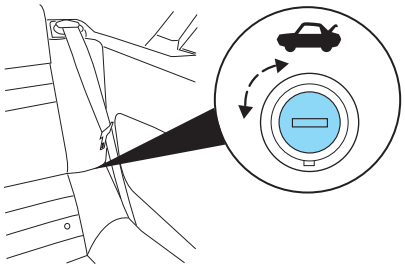

Remplacement de la pile

La clé à télécommande intégrée ou la clé intelligente est alimentée par une pile bouton au lithium de trois volts CR2032 ou une pile équivalente.

Clé à télécommande intégrée

Procédez comme suit pour remplacer la pile :

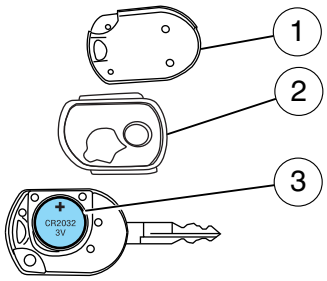

1. Glissez une pièce de monnaie mince dans la fente près de l'anneau porte-clés et tournez pour ouvrir le couvercle de la pile (1).
Nota : N'essuyez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.

2. Retirez soigneusement le joint de caoutchouc (2) de la télécommande s'il ne se détache pas lorsque vous enlevez le couvercle de la pile.

3. Retirez l'ancienne pile (3).
Nota : Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.

4. Installez la pile neuve. Consultez les instructions à l'intérieur de la clé à télécommande intégrée pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans la cavité du boîtier de pile.

5. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la clé.

Nota : Le remplacement de la pile **n'efface pas** la programmation de la clé à télécommande intégrée ou de la clé intelligente de votre véhicule. Après avoir changé la pile, la clé devrait fonctionner normalement.

Remplacement des clés à télécommande intégrée perdues

Si vous désirez faire reprogrammer vos clés à télécommande intégrée après en avoir perdu une ou si vous souhaitez acheter des clés supplémentaires, vous pouvez soit effectuer la reprogrammation vous-même, soit apporter **toutes vos clés à télécommande intégrées** chez votre concessionnaire autorisé pour les faire reprogrammer.

Reprogrammation des clés à télécommande intégrée

Pour programmer vous-même une nouvelle clé à télécommande intégrée, consultez la section *Programmation des clés de rechange* sous *Système antidémarrage SecuriLock*^{MD} dans le présent chapitre. **Nota :** Pour effectuer vous-même cette procédure, vous devez disposer d'au moins deux clés à télécommande intégrée.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et les clignotants s'allument lorsque la clé à télécommande intégrée est utilisée pour déverrouiller les portes.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes intérieures :

- si le commutateur d'allumage est tourné à la position CONTACT; ou
- si la touche de verrouillage de la clé à télécommande intégrée est enfoncée; ou
- après 25 secondes d'éclairage.

L'éclairage intérieur ne s'éteint pas :

- s'il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- si l'une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

- Lorsque toutes les portes du véhicule sont fermées et que la clé est retirée du commutateur d'allumage, le plafonnier intérieur et les clignotants s'allument.

Les lampes s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- après que 25 secondes se sont écoulées; ou
- que la clé a été insérée dans le commutateur d'allumage.

Protection antidécharge de la batterie

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur 10 minutes après la coupure du contact lorsqu'une porte demeure ouverte, et après 30 minutes si la commande du plafonnier demeure en position de marche et que le contact est coupé. La protection antidécharge de la batterie éteint aussi l'éclairage du coffre en 30 minutes si le coffre demeure ouvert.

SYSTÈME PASSIF D'ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK^{MD}

Le système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD} est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Ce système est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une **clé à puce à télécommande intégrée programmée pour votre véhicule**. L'utilisation d'une clé à puce inadéquate peut entraîner une condition de « démarrage non autorisé ».

Deux clés à puce à télécommande intégrée vous sont remises avec votre véhicule. Vous pouvez acheter des clés supplémentaires chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également acheter, au besoin, des clés conventionnelles SecuriLock^{MD} standard sans fonction de télécommande chez votre concessionnaire autorisé. Votre concessionnaire autorisé peut programmer vos nouvelles clés à télécommande intégrée ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez la section *Programmation de clés supplémentaires* pour savoir comment programmer les clés à puce.

Nota : Le système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD} n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte non distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

Nota : Certains articles tels que les gros objets métalliques, les dispositifs électroniques accrochés au porte-clés et utilisés pour l'achat de carburant ou autres objets similaires, ou une autre clé accrochée au même porte-clés que celui où se trouve la clé à puce, peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce à télécommande intégrée lors du démarrage du moteur. Bien que ces objets et dispositifs ne puissent pas endommager la clé à puce à télécommande intégrée, ils peuvent causer des problèmes temporaires s'ils en sont trop près lors du démarrage. Si cela se produit, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloignés tous les objets accrochés au porte-clés de la clé à puce à télécommande intégrée.

Nota : Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

Témoin du système antidémarrage

Le témoin de l'alarme antivol se trouve sur le tableau de bord.

- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT, le témoin clignote une fois à toutes les deux secondes pour indiquer que le système SecuriLock^{MD} fonctionne comme dispositif antivol.
- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT, le témoin s'allume pendant trois secondes, puis s'éteint pour indiquer que le système fonctionne normalement.

En cas d'anomalie du système SecuriLock^{MD}, le témoin clignote rapidement ou reste allumé lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT. Si cela se produit, coupez et remettez le contact pour vous assurer qu'il n'y a pas d'interférences électroniques avec la clé à puce. Si le véhicule ne démarre pas, essayez de mettre le contact avec la deuxième clé à puce. Si cela fonctionne, communiquez avec un concessionnaire autorisé pour le remplacement de la clé. Si le témoin clignote rapidement ou reste allumé, le véhicule ne démarrera pas. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage du véhicule est immédiatement mis en veille lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT.

Neutralisation automatique

Lorsque le commutateur d'allumage est réglé à la position CONTACT avec une **clé à puce**, le système antidémarrage est désamorcé.

- Le témoin antivol s'allume pendant trois secondes puis s'éteint.
- Si le témoin demeure longtemps allumé ou clignote rapidement, voyez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Remplacement de clés à télécommande intégrée et de clés à puce

Nota : Deux clés à télécommande intégrée vous sont remises avec votre véhicule. Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant de mettre le contact, et comme des télécommandes d'entrée sans clé. Il est possible de programmer un maximum de huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock^{MD} et que vous n'avez aucune clé codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Le remplacement de clés à puce peut s'avérer très coûteux. Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Veuillez vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour y acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation de clés supplémentaires

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelle SecuriLock^{MD} pour votre véhicule. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule. **Nota :** Il est possible de programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

Conseils :

- N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock^{MD}.
- Vous devez avoir à portée de la main les deux clés à puce déjà programmées (dont vous vous servez déjà) et la ou les nouvelles clés non programmées.
- Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées, vous devez confier votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer de nouvelles clés.

Veuillez lire attentivement toute la procédure avant de commencer.

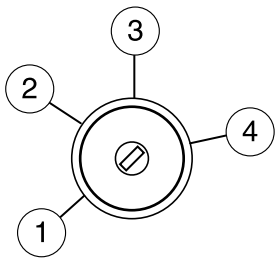

1. Insérez la première **clé à puce** déjà programmée dans le commutateur d'allumage.

2. Tournez le commutateur d'allumage de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3). Laissez le commutateur d'allumage à la position CONTACT (3) pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser un délai de 10 secondes.

3. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1) et retirez la première **clé à puce** programmée du commutateur d'allumage.

4. Entre les 3 et 10 premières secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1), insérez la seconde **clé à puce** programmée dans le commutateur d'allumage.

5. Tournez le commutateur d'allumage de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3). Laissez le commutateur d'allumage à la position CONTACT (3) pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser un délai de 10 secondes.

6. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1) et retirez la seconde **clé à puce** déjà programmée du commutateur d'allumage.

7. Entre les 3 et 20 premières secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1) et après avoir retiré la **clé à puce** déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée (nouvelle clé ou clé voiturier/de sûreté) dans le commutateur d'allumage.

8. Tournez le commutateur d'allumage de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3). Laissez le commutateur d'allumage à la position CONTACT (3) pendant au moins six secondes.

9. Retirez la **clé à puce** nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation a réussi, il sera possible, au moyen de la clé, de démarrer le moteur et d'actionner le système d'entrée sans clé à télécommande (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée). Le témoin du système antidémarrage s'allume durant trois secondes, puis s'éteint pour confirmer la réussite de la programmation.

Si la programmation a échoué, la clé ne permettra pas de démarrer le moteur ou d'actionner les fonctions d'entrée sans clé à télécommande. Le

témoin du système antidémarrage peut clignoter une fois. Attendez 20 secondes avant de recommencer les étapes 1 à 8. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour qu'il programme les nouvelles clés.

Si vous désirez programmer des clés supplémentaires, attendez 20 secondes, puis répétez cette procédure à partir de l'étape 1.

ALARME ANTIVOL À DÉTECTION PÉRIMÉTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'alarme antivol à détection périmétrique est conçue pour vous avertir en cas d'accès non autorisé dans votre véhicule et pour prévenir tout remorquage non désiré.

Lorsque le véhicule est verrouillé et en veille, l'alarme antivol à détection périmétrique surveille les éléments suivants :

- Les portes
- Le capot
- Le coffre
- Tout mouvement dans l'habitacle
- Tout changement de l'inclinaison du véhicule

Nota : L'alarme antivol à détection périmétrique comprend un système de détection de mouvement qui surveille l'habitacle et un capteur d'inclinaison du véhicule qui détecte toute modification de l'attitude du véhicule.

Les systèmes de détection de mouvement dans l'habitacle et de détection de l'inclinaison du véhicule ne fonctionnent que lorsque le véhicule est verrouillé au moyen de la télécommande d'entrée sans clé ou en utilisant la commande de verrouillage électrique des portes, la porte correspondante étant ouverte, puis en fermant toutes les portes. Dans le cas des cabriolets, la capote doit être en position de fermeture complète et verrouillée pour que le système de détection du mouvement dans l'habitacle passe en mode de veille. Si vous verrouillez le véhicule en insérant la clé dans le barillet de serrure de la porte du conducteur, le système surveille les portes, le coffre et le capot, mais les systèmes de détection de mouvement et de l'inclinaison ne passent pas en mode de veille.

Ne mettez pas le système de détection de mouvement dans l'habitacle en fonction si des mouvements doivent avoir lieu dans le véhicule. De plus, ne mettez pas le système de détection de l'inclinaison en fonction pendant le transport du véhicule.

Fermez les glaces avant de mettre le système de détection de mouvement dans l'habitacle en fonction pour que le système fonctionne bien. Vous aiderez ainsi à prévenir tout déclenchement inopiné de l'alarme à cause de facteurs externes et faciliterez la détection adéquate de tout mouvement dans l'habitacle. De plus, le système de détection de mouvement dans l'habitacle ne s'active pas si une porte ou si le coffre est ouvert.

En cas d'anomalie de l'alarme antivol à détection périmétrique, apportez **TOUTES vos clés à télécommande intégrée** chez votre concessionnaire autorisé pour faciliter le diagnostic.

Activation de l'alarme antivol

Une fois en mode de veille, l'alarme antivol à détection périmétrique est conçue pour signaler les accès non autorisés. En cas d'accès non autorisé ou de remorquage non autorisé, le système fait clignoter les clignotants et l'éclairage intérieur, puis fait retentir l'avertisseur sonore.

Le système peut être mis en veille lorsque la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage. Toutes les actions énumérées ci-dessous mettent le système d'alarme en veille :

- Appuyez sur la touche 🔒 située sur la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée.
- verrouillage de toutes les portes au moyen du commutateur de verrouillage à commande électrique intérieur lorsque la porte du conducteur ou du passager est ouverte, puis fermée;
- Verrouillez la porte du conducteur en insérant la clé dans le barillet de serrure (ceci n'active **pas** le système de détection de mouvement dans l'habitacle ni de détection de l'inclinaison du véhicule).

Le système se met en veille 20 secondes après avoir effectué l'une des actions mentionnées précédemment.

Chaque porte, le capot et le coffre sont protégés individuellement, et doivent être tous préalablement fermés 20 secondes avant que le système ne se mette en veille.

Lorsque toutes les portes, le capot et le coffre sont fermés, les clignotants s'allument une fois pour confirmer le verrouillage du véhicule et marquer le début du délai de 20 secondes. Si l'un des accès n'est pas fermé, les clignotants ne fonctionneront pas et cet accès ne sera pas contrôlé par l'alarme.

Neutralisation de l'alarme antivol

Vous pouvez neutraliser l'alarme antivol de l'une des façons suivantes :

- Déverrouillez les portes au moyen de la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée.
- Établissez le contact à l'aide d'une clé SecuriLock^{MD} ou d'une clé à télécommande intégrée valide et programmée.
- Appuyez sur la touche d'alarme de détresse personnelle de la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée. Cela permet uniquement de couper l'avertisseur sonore et les clignotants lorsque l'alarme est déclenchée. Le système d'alarme demeurera mis en veille.
- Introduisez une clé dans la serrure de porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Le système d'alarme du véhicule sera rétabli à l'état de désactivation si vous appuyez sur la commande de déverrouillage de porte électrique dans un délai de 20 secondes.

Nota : Le déverrouillage du coffre neutralise le système de détection du mouvement, mais le système continue à surveiller les portes, le capot et l'inclinaison du véhicule. Lorsque le coffre se ferme, le système de détection du mouvement entre de nouveau en fonction.

Déclenchement de l'alarme antivol

Le système mis en veille se déclenchera dans les cas suivants :

- Si l'une des portes, le coffre ou le capot sont ouverts sans la télécommande d'entrée sans clé de votre IKT ou que la clé est introduite dans le barillet de la porte du conducteur.
- Le contact est établi au moyen d'une clé SecuriLock^{MD} ou d'une clé à télécommande intégrée non valide et non programmée.
- Le véhicule est remorqué ou incliné.
- Du mouvement est détecté dans l'habitacle.

SIÈGES AVANT

AVERTISSEMENT : L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, évitez d'empiler des bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Appuie-tête réglables

Votre véhicule est doté d'appuie-tête à réglage vertical aux places latérales de la rangée avant.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne devraient pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Les appuis-tête réglables sont constitués des éléments suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (1)
- Deux tiges en acier (2)
- Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage (3)
- Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (4)

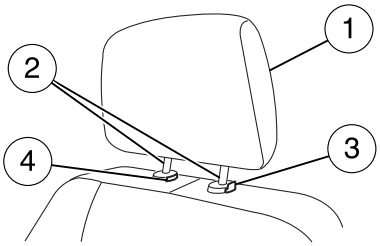

Réglez l'appuie-tête comme suit :

1. Réglez le dossier à une position de conduite à la verticale.
2. Levez l'appuie-tête en tirant l'appuie-tête vers le haut.

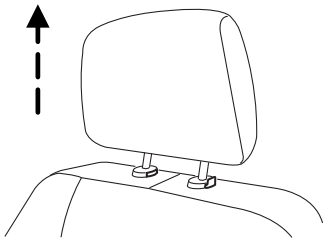

3. Abaissez l'appuie-tête en maintenant le bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage et en poussant sur l'appuie-tête.

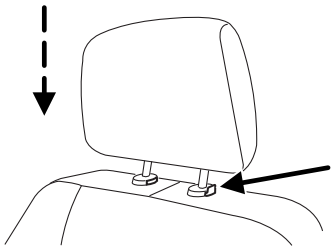

Réglez correctement l'appuie-tête pour que le haut de l'appuie-tête soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

AVERTISSEMENT : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

Retirez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.

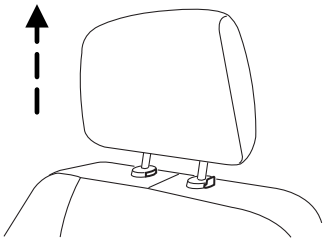

2. Maintenez enfoncés simultanément le bouton de réglage et de déblocage et le bouton de déverrouillage et de retrait, puis tirez l'appuie-tête vers le haut.

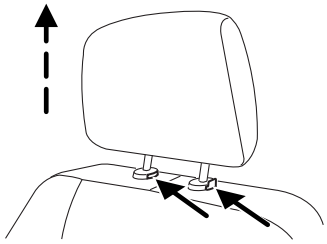

Réinstallez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Insérez les deux tiges dans les colliers des manchons de guidage.
2. Poussez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille.

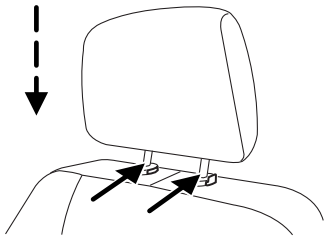

Réglez correctement l'appuie-tête pour que le haut de l'appuie-tête soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

AVERTISSEMENT : Installez correctement les appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Réglage des sièges à commande manuelle (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

Levez la manette pour avancer ou pour reculer le siège.

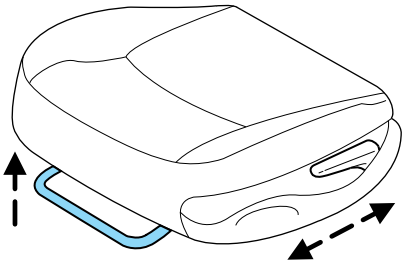

Tirez le levier vers le haut pour régler l'angle du dossier.

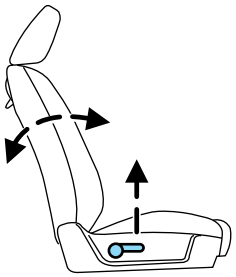

Réglage du siège dans quatre directions (côté conducteur seulement)

Pompez la poignée vers le haut pour lever le coussin et vers le bas pour l'abaisser.

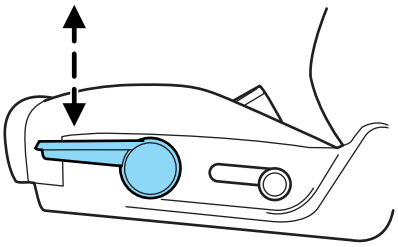

Réglage des sièges à commande électrique (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT : Pour éviter les blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, n'empilez pas de bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

AVERTISSEMENT : L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la décision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures ou de mort en cas de collision. Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures graves : ne suspendez pas d'objets sur le dossier et ne rangez pas d'objets dans le vide-poches (selon l'équipement) lorsqu'un enfant occupe le siège du passager avant. Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement). Vérifiez le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER pour vous assurer que l'état du sac gonflable est approprié. Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* pour obtenir de plus amples détails. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

La commande du siège à réglage électrique est située du côté extérieur du siège (l'illustration montre le siège du conducteur).

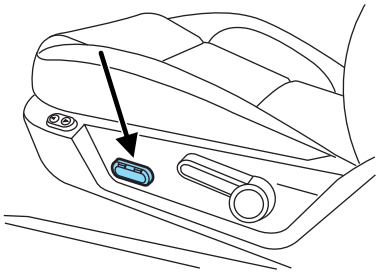

Déplacez la commande dans le sens des flèches pour augmenter ou abaisser la partie avant du coussin de siège.

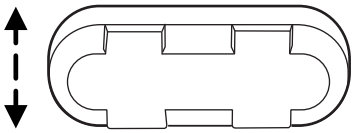

Déplacez la commande dans le sens des flèches pour augmenter ou abaisser la partie arrière du coussin de siège.

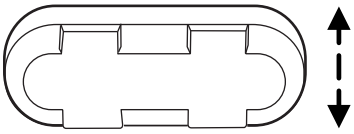

Appuyez sur la commande dans le sens des flèches pour déplacer le siège vers l'avant, l'arrière, le haut ou le bas.

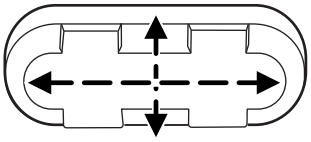

Utilisation du support lombaire à réglage électrique (selon l'équipement)

La commande du support lombaire à réglage électrique est située sur la partie supérieure du protecteur latéral du siège du conducteur.

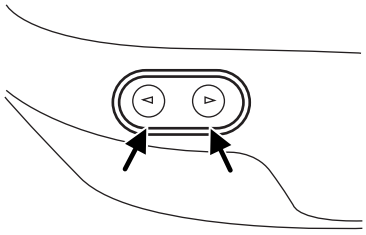

Appuyez d'un côté de la commande pour augmenter la fermeté du support lombaire.

Appuyez de l'autre côté de la commande pour diminuer la fermeté du support lombaire.

Sièges chauffants (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ou d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

La commande de chauffage du siège se trouve à la partie centrale inférieure du tableau de bord.

Pour utiliser les sièges chauffants :

- appuyez sur la commande pour activer le chauffage du siège;
- appuyez de nouveau sur cette touche pour annuler la programmation automatique.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Entrée et sortie des passagers arrière

Utilisez le levier d'inclinaison du dossier du siège avant pour rabattre le dossier du siège afin de faciliter l'accès aux passagers arrière. Ce levier se trouve sur la partie supérieure arrière du siège avant. Le dossier se verrouille automatiquement lorsqu'il est redressé.

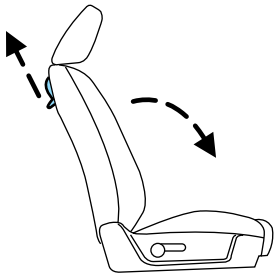

Utilisez le levier d'inclinaison pour remettre le dossier à la position voulue.

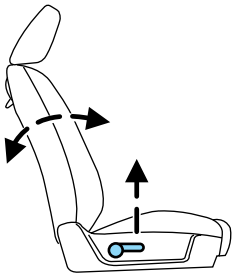

SIÈGES ARRIÈRE

Appuis-tête fixes

Votre véhicule est muni d'appuis-tête fixes aux places latérales de la deuxième rangée. Les appuie-têtes peuvent être pivotés vers l'avant pour améliorer la visibilité arrière lorsque les sièges arrière sont inoccupés.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne devraient pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Les appuis-tête fixes sont constitués des composants suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (1)
- Un bouton de pivotement (2).

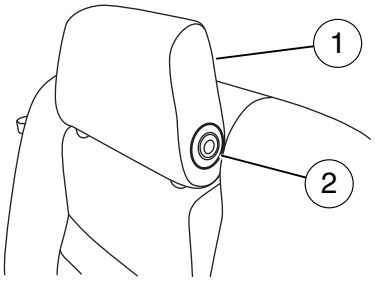

Réglez correctement l'appuie-tête dans la position de conduite verticale en le soulevant jusqu'à ce qu'il se verrouille dans sa position d'origine.

Appuyez sur le bouton pour faire pivoter l'appuie-tête vers l'avant afin d'améliorer la visibilité arrière lorsque les sièges arrière sont inoccupés.

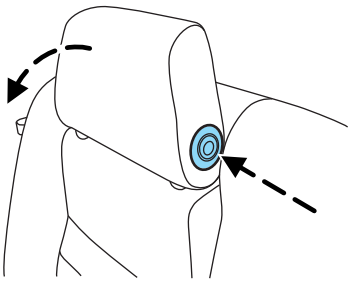

Banquette arrière à dossier divisé

Un dossier ou les deux dossiers (coupé seulement) peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement.

Pour abaisser le(s) dossier(s) depuis l'intérieur du véhicule, assurez-vous que l'appuie-tête est en position verticale, tirez la sangle pour dégager le dossier, puis rabattez le dossier.

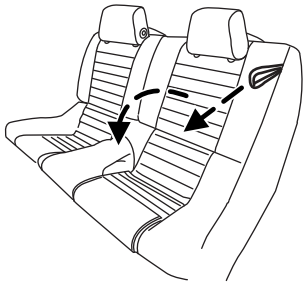

Lorsque vous relevez le dossier d'une banquette, assurez-vous de l'entendre se verrouiller en place. Tirez sur le dossier pour vous assurer qu'il est verrouillé.

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

SYSTÈMES DE RETENUE

Personal Safety System^{MC}

Le système de sécurité personnalisé Personal Safety System assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnalisé de votre véhicule comporte les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant
- Ceintures de sécurité avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité
- Capteur de position du siège du conducteur
- Capteur avant de gravité d'impact
- Le capteur de poids du passager avant

- Le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER
- Module de commande des systèmes de retenue avec capteurs d'impact et de décélération
- Témoin du système de retenue des occupants et carillon avertisseur
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le capteur de poids du passager avant et les témoins

Fonctionnement du Personal Safety System^{MC}

Le système de sécurité personnalisé peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité et les conditions de la collision. Un ensemble de capteurs d'impact fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue pourrait activer les prétendeurs de ceinture de sécurité, ou l'une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes, selon la gravité et les conditions de la collision.

Le fait que les prétendeurs ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le système Personal Safety System a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité. Les sacs gonflables avant sont conçus pour entrer en fonction en cas de collision frontale ou quasi frontale seulement, et non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération suffisante de la course longitudinale du véhicule.

Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant

Les sacs gonflables à deux étapes permettent d'adapter le niveau d'énergie de déploiement des sacs gonflables. Un niveau d'énergie plus faible est utilisé pour les impacts plus communs d'intensité modérée. Un niveau d'énergie plus élevé est utilisé pour les impacts les plus violents. Consultez la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre.

Capteur de gravité d'impact avant

Le capteur de gravité d'impact avant améliore l'évaluation de la gravité d'une collision. Placé complètement à l'avant du véhicule, il fournit dès le début de l'impact des renseignements essentiels relatifs à la gravité de la

collision. Ceci permet au système Personal Safety System de faire la distinction entre différents niveaux de collision et de modifier en conséquence la stratégie d'activation des sacs gonflables à deux étapes et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Capteur de position du siège du conducteur

Le capteur de position du siège conducteur permet au système Personal Safety System de régler le niveau de déploiement du sac gonflable à deux étapes du conducteur en fonction de la position du siège. Le système protège les conducteurs de petite taille assis près du sac gonflable en réduisant le niveau de déploiement du sac gonflable.

Capteur de poids du passager avant

La puissance de déploiement des sacs gonflables doit être considérable pour protéger les occupants mais cette puissance peut se révéler mortelle pour les occupants qui se trouvent très près lors du déploiement. Certains passagers, comme des bébés dans des sièges d'enfant orientés vers l'arrière, sont exposés à ce risque, car ils se trouvent initialement très près du sac gonflable. Pour d'autres occupants, cette situation survient lorsque l'occupant n'est pas correctement retenu par la ceinture de sécurité ou par un siège d'enfant et qu'il se déplace vers l'avant pendant le freinage qui précède une collision. S'assurer que tous les occupants sont correctement retenus demeure la meilleure façon de réduire les risques de blessures. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

Le capteur de poids du passager avant peut neutraliser automatiquement le sac gonflable du passager avant. Ce dispositif est conçu pour protéger les occupants de petite taille (comme les enfants) contre les risques de déploiement du sac gonflable lorsqu'ils sont mal assis ou mal attachés sur

le siège du passager avant, à l'encontre des recommandations au sujet du positionnement des enfants ou de l'utilisation des sièges d'enfant. Même avec cette technologie, les parents devraient **TOUJOURS** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le capteur neutralise aussi le sac gonflable avant et le sac gonflable latéral du passager lorsque le siège du passager est inoccupé pour éviter de remplacer les sacs gonflables inutilement après une collision.

Si le siège du passager avant est occupé et si le sac gonflable du passager avant est neutralisé, le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* sous *Système de retenue supplémentaire* dans le présent chapitre.

Capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant

Les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant déterminent si le conducteur et le passager avant ont bouclé leur ceinture de sécurité. Cette information permet au système Personal Safety System d'adapter le déploiement du sac gonflable et du prétendeur de ceinture de sécurité en fonction de l'utilisation de la ceinture de sécurité.

Prétendeurs de ceinture de sécurité avant

Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places latérales avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant en cas de collisions frontales ou latérales. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

Enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité avant

Les enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité latérales avant permettent à la sangle de sortir progressivement et de manière contrôlée de l'enrouleur selon le déplacement de l'occupant vers l'avant. Ceci aide à réduire les risques de blessures à la poitrine de l'occupant en limitant la force qui y est exercée.

Évaluation du fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Le système Personal Safety System comporte un témoin au tableau de bord ou un avertisseur de sécurité servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Le système Personal Safety System n'exige aucun entretien périodique.

Le module de commande des systèmes de retenue surveille ses propres circuits internes ainsi que les circuits des sacs gonflables, des capteurs d'impact, des prétendeurs de ceinture de sécurité, des capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant, du capteur de poids du passager avant et du capteur de position du siège du conducteur. De plus, le module de commande des dispositifs de retenue contrôle aussi le témoin d'avertissement des systèmes de retenue et de protection du tableau de bord. Une anomalie du système est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, contactez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Précautions concernant les systèmes de retenue

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

AVERTISSEMENT : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants sont assis sur un des sièges arrière et qu'ils peuvent être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

AVERTISSEMENT : Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants seront fort probablement gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENT : Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule.
3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

AVERTISSEMENT : Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Ceintures trois points

Le bras de support (modèle coupé seulement) facilite l'utilisation de la ceinture de sécurité et permet l'accès aux places arrière du véhicule.

Faites pivoter le bras de support vers l'avant du véhicule jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Cette position facilite l'utilisation de la ceinture de sécurité du siège avant.

Pour accéder aux places arrière, replacez le bras de support en position initiale, contre le panneau de garnissage.

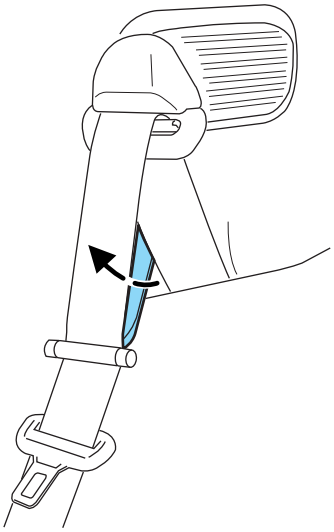

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

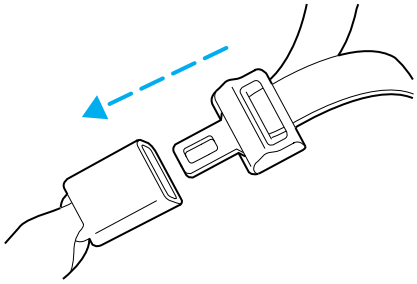

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

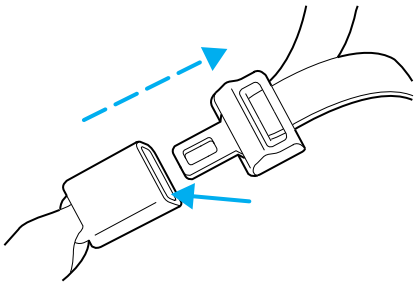

AVERTISSEMENT : Le centre de la banquette arrière n'est **PAS** considéré comme une place assise et n'est pas doté d'une ceinture de sécurité. Les points d'ancrage n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un siège d'enfant au centre et il n'y a pas de patte d'ancrage disponible au centre. L'utilisation du centre de la banquette en tant que place assise augmente les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Système de retenue pour femmes enceintes

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration ci-dessous.

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

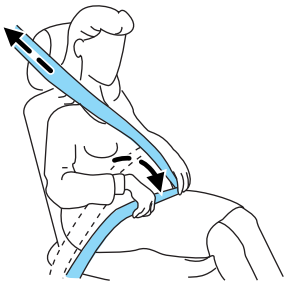

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de verrouillage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de verrouillage, tel qu'il est décrit ci-dessous :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé **en tout temps** lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez les sections *Dispositifs de retenue pour enfant* ou *Sièges d'enfant* plus loin dans ce chapitre.

Mode d'emploi du mode de blocage automatique

- Bouclez la ceinture trois points.

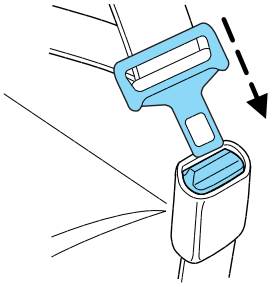

- Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

- Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Pour sortir du mode de blocage automatique
Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

AVERTISSEMENT : Après toute collision, le système de ceintures de sécurité de chaque place assise des passagers doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

AVERTISSEMENT : L'ENSEMBLE CEINTURE DE SÉCURITÉ ET ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves augmenteront en cas de collision.

Ceintures de sécurité à absorption d'énergie

- Les sièges avant de votre véhicule sont munis de ceintures de sécurité à absorption d'énergie. Ces ceintures sont conçues pour réduire encore davantage les risques de blessures en cas de collision frontale.
- Ce système de ceintures de sécurité à absorption d'énergie est doté d'un enrouleur conçu pour détendre la sangle progressivement et de manière contrôlée afin d'amortir le choc sur la poitrine de l'occupant en cas d'accident.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Les places du conducteur et du passager de droite avant sont munies de prétendeurs de ceinture de sécurité.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour serrer les ceintures de sécurité fermement contre le corps de l'occupant en début de collision.

AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant (y compris les enrouleurs, les boucles et les régleurs de hauteur) doivent être remplacées en cas de collision entraînant le déploiement des sacs gonflables avant et des sac gonflables latéraux et le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, vous pouvez ajouter une rallonge de 20 cm (8 po) (numéro de pièce 611C22). Vous pouvez obtenir une telle rallonge chez votre concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Témoin et carillon de ceinture de sécurité

Le témoin de ceinture de sécurité s'allume au tableau de bord et le carillon retentit pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Belt-Minder[MD]

Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder[MD] s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité. Ce dispositif rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture est débouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le dispositif Belt-Minder[MD] utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège du passager avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder[MD] lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

La fonction de rappel Belt-Minder[MD] contrôle le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager et émet un avertissement au besoin. Les avertissements sont les mêmes pour le conducteur et le passager avant. Si les avertissements du dispositif Belt-Minder[MD] ont cessé (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher la fonction de rappel Belt-Minder[MD].

Si...	Alors...
Les ceintures du conducteur et du passager avant sont bouclées avant d'établir le contact ou lorsque moins d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel Belt-Minder[MD] ne s'active pas.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée lorsque le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 5 km/h (3 mi/h) et qu'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder[MD] est activé – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 30 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant une minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 5 km/h (3 mi/h) et plus d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder[MD] est activé – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes aux 30 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Les raisons suivantes sont les plus fréquentes pour ne pas porter la ceinture de sécurité (statistiques américaines) :

Raisons...	Songez que...
« Les accidents sont rares. »	**Environ 36 700 accidents se produisent chaque jour.** Le risque d'être impliqué dans un événement « rare » augmente proportionnellement à la distance parcourue, même pour les bons conducteurs. *Un conducteur sur quatre sera grièvement blessé lors d'un accident au cours de sa vie.*
« Je ne vais pas loin. »	**Trois accidents mortels sur quatre** ont lieu dans un rayon de **40** kilomètres (25 milles) du domicile.
« Les ceintures sont inconfortables. »	Les ceintures de sécurité Ford sont conçues pour être confortables. Si elles ne le sont pas, essayez de changer la position du point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité et de redresser le dossier du siège au maximum. Ces changements de position peuvent améliorer le confort.
« Je n'avais pas le temps. »	**Justement l'une des principales causes d'accident.** Le dispositif de rappel de bouclage des ceintures de sécurité Belt-Minder[MD] nous avertit que nous n'avons pas pris le temps de boucler notre ceinture.
« Les ceintures de sécurité ne sont pas efficaces. »	Les **ceintures de sécurité**, lorsqu'elles sont convenablement utilisées, **réduisent les risques de mort** des passagers avant de **45 % pour les voitures**, et de **60 % pour les camionnettes**.

Raisons...	Songez que...
« Il y a peu de circulation. »	**Un accident mortel sur deux est le résultat d'une perte de la maîtrise du véhicule,** souvent lorsque la voie est complètement libre.
« La ceinture froisse mes vêtements. »	Cela est probable, mais un accident peut causer des dommages plus graves que des vêtements froissés, surtout si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité.
« Mes passagers ne portent pas leur ceinture. »	Donnez l'exemple : les adolescents risquent quatre fois plus de perdre la vie lorsque DEUX occupants ou PLUS prennent place dans le véhicule. Les enfants et les jeunes frères et sœurs imitent les comportements qu'ils voient.
« J'ai un sac gonflable. »	Les sacs gonflables sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec une ceinture de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas conçus pour se déployer lors d'un impact arrière ou latéral, ni en cas de capotage du véhicule.
« Je préfère être éjecté du véhicule. »	Ce n'est pas une bonne idée. **Les personnes** qui sont **éjectées du véhicule risquent 40 fois plus de MOURIR**. Les ceintures de sécurité aident à éviter d'être éjecté du véhicule. ON NE CHOISIT PAS SON ACCIDENT.

AVERTISSEMENT : Ne vous asseyez pas sur une ceinture de sécurité bouclée et n'insérez pas une plaque de fixation dans la boucle pour empêcher le carillon du dispositif Belt-Minder^{MD} de retentir. Vous pourriez ainsi entraver le fonctionnement des sacs gonflables du véhicule.

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder^{MD}

Les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager sont désactivées ou activées indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'activer ou de désactiver le dispositif de rappel Belt-Minder^{MD}.

Nota : Les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager avant doivent être désactivées ou activées indépendamment. Les deux ne peuvent être désactivées ou activées au cours du même cycle d'allumage.

Nota : Si vous utilisez MyKey^{MC}, le Belt-Minder^{MD} ne peut pas être désactivé. De plus, si le dispositif Belt-Minder^{MD} avait été désactivé, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey^{MC}. Reportez-vous à *MyKey^{MC}* dans le chapitre *Serrures et sécurité*.

Vous pouvez désactiver ou activer les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager avant en procédant comme suit :

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- le levier sélecteur est en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique);
- le levier de vitesse est en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle)
- le contact est coupé;
- les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.

AVERTISSEMENT : Bien qu'il soit possible de désactiver le dispositif Belt-Minder[MD], ce dispositif est conçu pour vous inciter à porter votre ceinture de sécurité et qu'il peut ainsi augmenter vos chances de survie en cas d'accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif Belt-Minder[MD] activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder[MD] lorsque vous conduisez votre véhicule.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. NE DÉMARREZ PAS LE MOTEUR.

2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute).

- L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 30 secondes suivant l'extinction du témoin des ceintures de sécurité.

3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 30 secondes suivant l'extinction du témoin des ceintures de sécurité.

- Après l'étape 3, le témoin de ceinture de sécurité (témoin du sac gonflable) s'allume pendant trois secondes.

4. Dans les sept secondes, environ, après l'extinction du témoin de ceinture de sécurité, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.

- Le dispositif Belt-Minder[MD] est désactivé pour cette place, s'il était activé. À titre de confirmation, le témoin des dispositifs de protection supplémentaires clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes.
- Le dispositif Belt-Minder[MD] est activé pour cette place, s'il était désactivé. À titre de confirmation, le témoin des dispositifs de protection supplémentaires clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes, puis le témoin reste éteint pendant trois secondes et clignote de nouveau quatre fois par seconde pendant trois secondes.

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

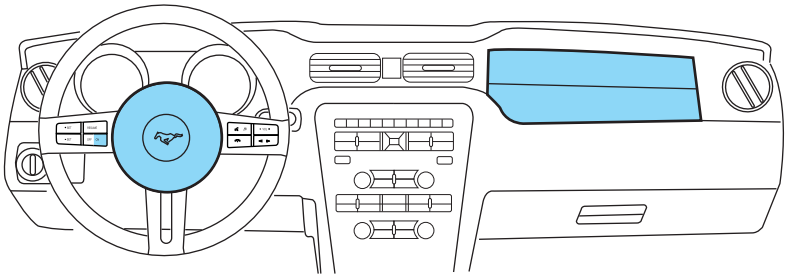

Consignes importantes concernant le système de retenue supplémentaire

Le système de retenue supplémentaire est conçu pour être utilisé conjointement avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

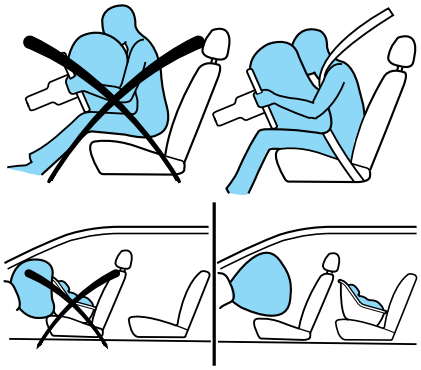

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration des É.-U.) recommande de laisser une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

AVERTISSEMENT : Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement le siège d'un ou deux degrés vers l'arrière par rapport à la verticale.

AVERTISSEMENT : Ne placez rien sur le module ou à proximité du module de sac gonflable. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Enfants et sacs gonflables

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.

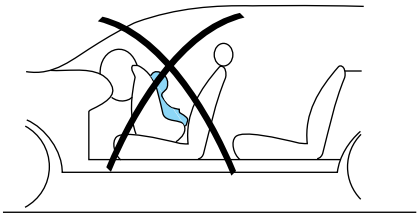

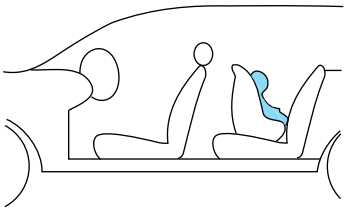

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Fonctionnement du système de retenue supplémentaire

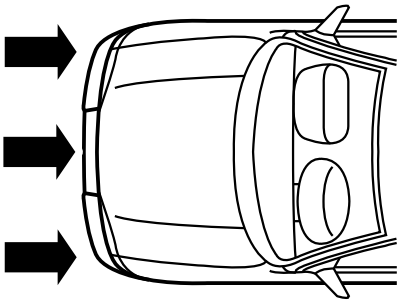

Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante pour que les capteurs ferment le circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs. Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale, et non pas en cas de capotage, de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisante.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc ou de composés de sodium. Ces résidus peuvent irriter la peau et les yeux, mais ils ne sont toutefois pas toxiques.

Les dispositifs de retenue supplémentaire sont conçus pour réduire les risques de blessures graves. Ils peuvent cependant provoquer des écorchures, des enflures ou une perte auditive temporaire en se déployant. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est impératif que le conducteur et le passager avant bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable. Le conducteur doit toutefois bien conserver la maîtrise du véhicule.

Le système de retenue supplémentaire comporte les éléments suivants :

- Un module de sac gonflable pour le conducteur et un autre pour le passager (comprenant les générateurs de gaz et le sac)
- Des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges
- Un ou plusieurs capteurs d'impact et de décélération
- Un témoin de sacs gonflables et un carillon
- Un module de diagnostic
- Un câblage électrique reliant ces différents éléments
- Un prétendeur de ceinture de sécurité avant
- Un capteur de poids du passager avant (Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* plus loin dans ce chapitre).
- Un témoin de NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER (Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* plus loin dans ce chapitre).

Le module de diagnostic surveille ses propres circuits internes ainsi que le circuit électrique des sacs gonflables (y compris les capteurs d'impact), le câblage électrique, le témoin des sacs gonflables, l'alimentation électrique de réserve et les générateurs de gaz.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, **le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé immédiatement.** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, son compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Capteur de poids du passager avant

Le capteur de poids du passager avant a été conçu en fonction des exigences de la norme 208 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS) afin de neutraliser le sac gonflable avant du passager avant dans certaines conditions.

Le capteur de poids du passager avant fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le sac gonflable avant du passager avant doit être activé ou non.

Le capteur de poids du passager avant neutralise le déploiement du sac gonflable du passager avant si :

- le siège du passager avant est vide ou lorsque des objets de petite ou moyenne taille y sont déposés;
- le capteur détecte la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un siège d'enfant orienté vers l'avant et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un enfant assis sur un rehausseur;
- le poids du passager avant n'a pas été détecté pendant une période déterminée.
- un enfant ou une personne de petite taille occupe le siège du passager avant.

Nota : Lorsque le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Le témoin est situé sur le bord avant des lampes de lecture.

PASS AIRBAG OFF

Nota : Le témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi pour indiquer qu'il fonctionne adéquatement.

Si le siège du passager avant est inoccupé ou si le sac gonflable avant du passager avant est activé, le témoin demeure éteint.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable avant du passager avant lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable avant du passager avant, le témoin s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et si le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable avant du passager avant, le témoin demeure éteint.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;

- demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;
- faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes (le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager);
- si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un des sièges arrière.

Occupant	Témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER	Sac gonflable du passager
Siège vide	Éteint	Désactivé
Enfant dans un siège d'enfant ou un rehausseur	Allumé	Désactivé
Enfant avec ceinture de sécurité bouclée ou non	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

AVERTISSEMENT : Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peuvent réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

Le dispositif d'évaluation du poids du passager avant est en mesure de détecter la présence d'objets de petite ou de moyenne taille déposés sur le coussin de siège. La plupart des types d'objets déposés sur le siège du passager avant entraîneront la désactivation du sac gonflable du passager avant. Même si le sac gonflable du passager est désactivé, le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER peut s'allumer ou non en fonction des conditions décrites dans le tableau ci-après.

Objets	**Témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER**	**Sac gonflable du passager**
Petits (p. ex., reliure à trois anneaux, petit sac à main, bouteille d'eau)	Éteint	Désactivé
De taille moyenne (p. ex., porte-documents lourd, sac de voyage plein)	Allumé	Désactivé
Siège inoccupé, objet de petite ou moyenne taille avec ceinture de sécurité bouclée	Allumé	Désactivé

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège
- Objets entre le coussin du siège et la console centrale (selon l'équipement)
- Objets suspendus sur le dossier

- Objets rangés dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement)
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant
- Interférence de marchandises avec le siège
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.

AVERTISSEMENT : Pour réduire le risque de blessures graves :
Ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement) et ne suspendez pas d'objets sur le dossier si un enfant occupe le siège du passager.
Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement).
Vérifiez le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER pour vous assurer que l'état du sac gonflable est approprié.
Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

En cas d'anomalie du capteur de poids du passager avant, le témoin des sacs gonflables s'allume au tableau de bord et demeure allumé.

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des marchandises nuisent au siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si des marchandises nuisent au siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des marchandises nuisent au siège.

- Retirez les articles trouvés.
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, il peut signaler une anomalie du capteur de poids du passager avant.

NE tentez PAS de réparer vous-même le capteur. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford, au numéro indiqué dans le chapitre intitulé Assistance à la clientèle du présent *Guide du propriétaire* si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

AVERTISSEMENT : Toute altération ou modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant.

Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges

AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité du couvercle du sac gonflable situé sur le côté des dossiers des sièges avant ou sur une surface du siège qui pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de couvre-sièges de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule car le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le système de retenue supplémentaire, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Fonctionnement des sacs gonflables latéraux

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures reliées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

Les sacs gonflables latéraux comprennent les éléments suivants :

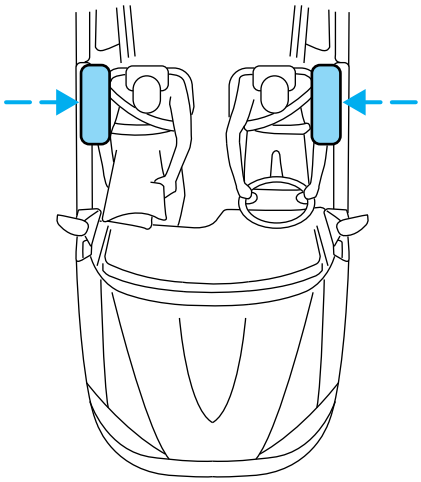

- Un sac gonflable doté d'un générateur de gaz dissimulé derrière le support latéral extérieur des dossiers des sièges du conducteur et du passager avant.
- Un revêtement de siège spécial conçu pour permettre le déploiement du sac gonflable.
- Les mêmes témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant.
- Deux capteurs d'impact fixés au plancher sous les sièges avant, du côté de la porte.

Les sacs gonflables latéraux peuvent, de concert avec les ceintures de sécurité, contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour déclencher le déploiement des sacs.

Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale, mais pas en cas de capotage ni de collision frontale ou arrière, à moins que l'impact ne cause une décélération latérale suffisante.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

AVERTISSEMENT : Une fois déployé, **un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège).** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

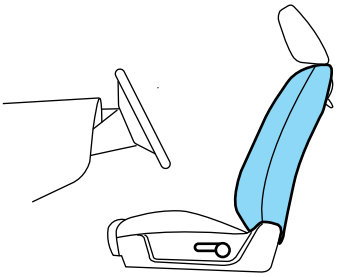

Évaluation du fonctionnement du système

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, contactez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Système d'alerte après collision[MC]

Le système allume automatiquement les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore trois fois par intervalles de quatre secondes après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy[MD]) ou déclencher un tendeur de ceinture de sécurité.

Le système peut être désactivé par le conducteur ou par un passager en appuyant sur un des boutons suivants :

- Le bouton des feux de détresse.
- Le bouton DÉTRESSE de la télécommande d'entrée sans clé.

Le système d'alerte fonctionnera jusqu'à l'épuisement de la batterie du véhicule.

Mise au rebut des sacs gonflables et des véhicules équipés de sacs gonflables

Consultez un concessionnaire autorisé. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants. Consultez également la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre pour connaître les directives spéciales d'utilisation des sacs gonflables.

Précautions importantes relatives aux dispositifs de retenue pour enfants

AVERTISSEMENT : Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa grandeur, son âge et son poids. Les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas compris avec le véhicule et doivent être achetés séparément. Si vous ignorez ces instructions ou ces directives, l'enfant risque davantage de subir des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les recommandations fournies par la NHTSA ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de grandeur, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'essayage de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1-888-327-4236, ou visitez le site Web http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour de plus amples renseignements, contactez votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à http://www.sfa.ca, ou Transports Canada au 1-800-333-0371 (http://www.tc.gc.ca). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants		
	Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant	**Dispositif de retenue pour enfants recommandé**
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins)	Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande	Utilisez un rehausseur.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants		
	Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant	**Dispositif de retenue pour enfants recommandé**
Enfants de plus grande taille et poids	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un siège d'enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur un siège arrière et être convenablement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids de l'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et ancrage de la sangle supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et ancrage de la sangle supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 21 kg (48 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 21 kg (48 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 21 kg (48 lb)			X	X	

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

AVERTISSEMENT : Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur du véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENT : N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfant, d'adulte irresponsable ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Transport d'enfants

Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les limites de taille, d'âge et de poids de l'enfant sont des recommandations ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) offre des conseils et organise des démonstrations dans le but d'assurer que tous les enfants (jusqu'à 16 ans) soient correctement attachés dans des dispositifs de retenue adaptés, le cas échéant. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'essayage de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1-888-327-4236, ou visitez le site Web http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour de plus amples renseignements, contactez votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à http://www.sfa.ca, ou Transports Canada au 1-800-333-0371 (http://www.tc.gc.ca).

Respectez toutes les mesures de sécurité importantes au sujet des dispositifs de retenue et des sacs gonflables qui s'appliquent aux adultes.

Si les limites de taille, d'âge et de poids de l'enfant (telles que spécifiées par le fabricant du siège d'enfant ou du rehausseur) sont respectées, que le dispositif de retenue est correctement fixé et adapté à l'enfant, installez l'enfant dans le siège d'enfant ou utilisez un rehausseur. Les sièges d'enfant et les rehausseurs varient et peuvent être spécifiquement conçus pour des enfants dont la taille, l'âge et le poids sont différents. Si l'enfant est trop grand pour un siège d'enfant ou un rehausseur (tel que spécifié par le fabricant du siège d'enfant ou du rehausseur), il doit toujours être correctement attaché avec l'une des ceintures de sécurité du véhicule.

SIÈGES D'ENFANT

Porte-bébés et sièges transformables

Utilisez un siège d'enfant recommandé pour le poids et la taille de l'enfant.

Procédez comme suit pour installer un siège d'enfant :

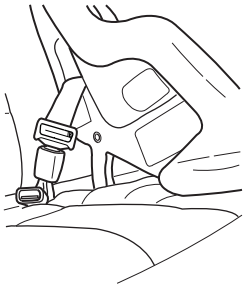

- Lisez et respectez les directives énoncées dans la section *Système de retenue supplémentaire* du présent chapitre.
- Respectez soigneusement toutes les directives du fabricant du siège d'enfant que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d'enfant n'est pas installé convenablement, l'enfant risque d'être blessé en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Pose d'un siège d'enfant en utilisant la ceinture trois points

Avant chaque utilisation, assurez-vous que le siège d'enfant est bien retenu en place. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le dossier du siège en position verticale.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Référez-vous à l'étape 5 ci-après. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

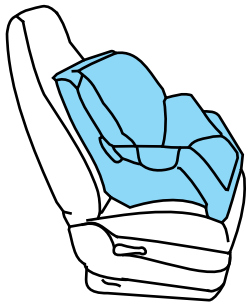

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

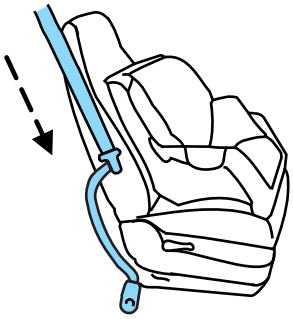

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

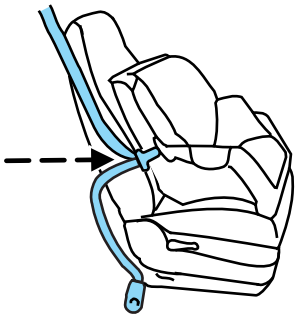

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

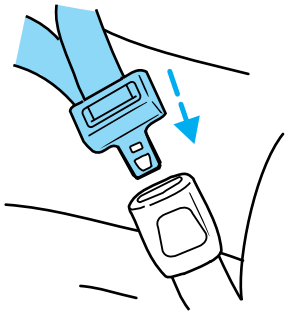

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

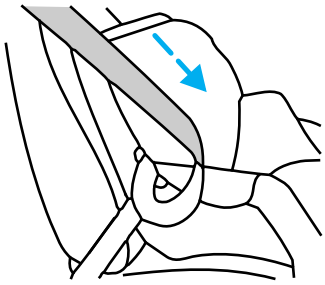

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur ne se bloque pas, répétez les étapes 5 et 6.

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.

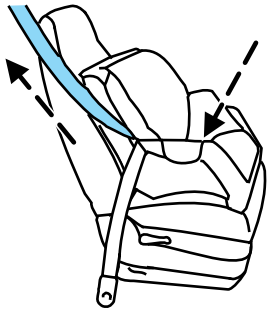

9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

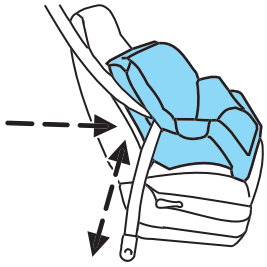

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité.

Fixation des sièges d'enfant aux points d'ancrage LATCH pour siège d'enfant

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle. Ford recommande d'utiliser un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* et *Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfants* dans ce chapitre.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.

Les points d'ancrage LATCH sont situés dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes situés sur le dossier de siège. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.

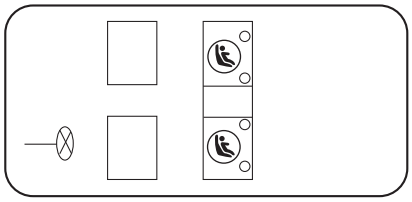

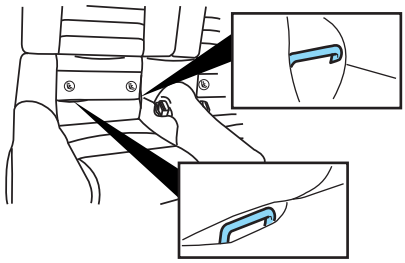

Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

AVERTISSEMENT : Le centre de la banquette arrière n'est **PAS** considéré comme une place assise et n'est pas doté d'une ceinture de sécurité. Les points d'ancrage n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un siège d'enfant au centre et il n'y a pas de patte d'ancrage disponible au centre. L'utilisation du centre de la banquette en tant que place assise augmente les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des ancrages inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant. Consultez la section *Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfants* dans ce chapitre.

Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Les sièges arrière de votre véhicule sont dotés de points d'ancrage pour sangle de retenue localisés derrière les sièges et sous la lunette derrière les haut-parleurs (coupé) ou à l'arrière du dossier dans l'élingue de la capote.

Les points d'ancrage de votre véhicule se trouvent sous un couvercle marqué d'un symbole de point d'ancrage (illustration qui suit le titre de cette section) ou sous une étiquette marquée d'un symbole de point d'ancrage dans l'élingue de la capote.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

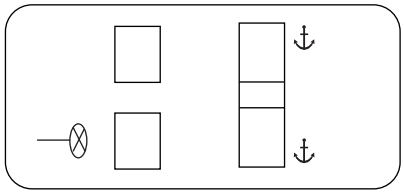

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides LATCH, et que vous avez attaché la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, ne tendez pas la sangle au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Observez les étapes suivantes pour attacher le siège d'enfant à la patte d'ancrage du véhicule :

Directives pour les coupés seulement :

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

Si votre véhicule est équipé d'appuis-tête réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Sinon, faites passer la sangle du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

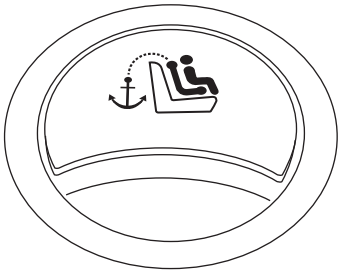

3. Ouvrez le couvercle de la patte d'ancrage.

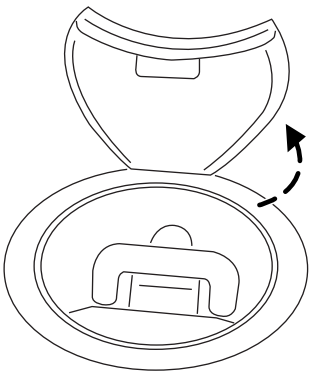

4. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

5. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

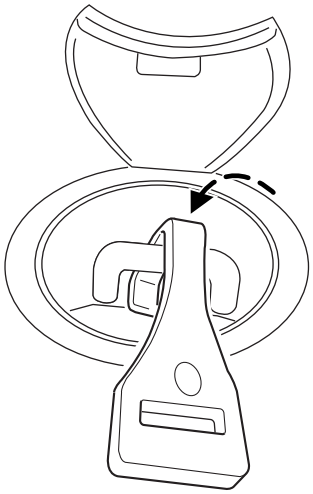

Directives pour les cabriolets seulement :

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

Si votre véhicule est équipé d'appuis-tête réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Sinon, faites passer la sangle du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

Les pattes d'ancrage des cabriolets se trouvent à l'arrière du dossier dans l'élingue de la capote.

Nota : Pour faciliter l'accès, fixez la sangle de retenue lorsque la capote est relevée.

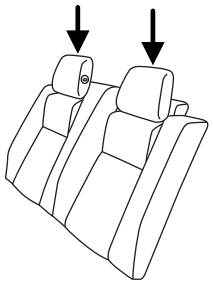

Nota : Les fixations du couvre-capote à l'arrière des appuis-tête ne sont pas des points d'ancrage.

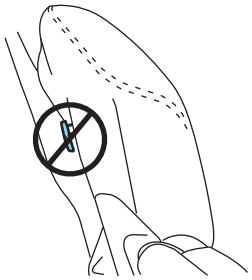

2. Accédez aux points d'ancrage situés derrière le dossier sous l'étiquette de vinyle marquée d'un symbole de point d'ancrage.

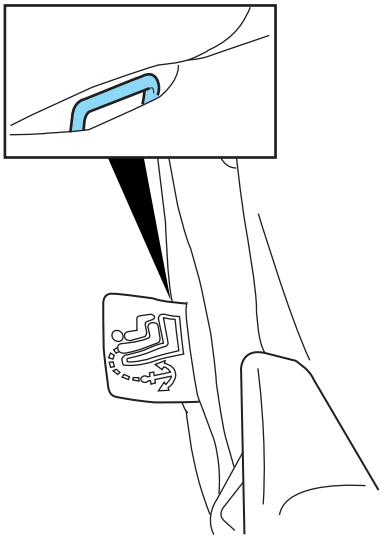

3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

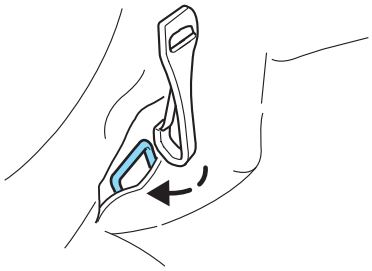

4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

Rehausseur pour enfant

Le rehausseur est conçu pour obtenir un meilleur ajustement de la ceinture de sécurité du véhicule. Les enfants sont trop grands pour les sièges d'enfant conventionnels (les sièges transformables ou les sièges pour tout-petits par exemple), lorsqu'ils pèsent environ 18 kg (40 lb) et qu'ils sont âgés d'environ quatre ans. Consultez le manuel de votre siège d'enfant pour connaître les limites de poids, de taille et d'âge relatives à votre siège d'enfant. Asseyez votre enfant dans le siège d'enfant s'il est adapté au corps de l'enfant, à son poids, sa grandeur et son âge, ET s'il est solidement fixé dans le véhicule.

Bien que la ceinture trois points fournisse une certaine protection, les enfants qui sont trop grands pour les sièges d'enfant ou encore trop petits pour que la ceinture trois points s'ajuste correctement, et qui portent une ceinture de sécurité mal ajustée, risquent davantage de subir des blessures graves en cas de collision. Afin d'améliorer l'ajustement de la ceinture sous-abdominale et du baudrier pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, Ford recommande l'utilisation d'un rehausseur.

Le rehausseur positionne l'enfant de manière à obtenir un meilleur ajustement de la ceinture trois points sur l'enfant. L'enfant est assis plus haut, de sorte que la ceinture sous-abdominale passe bas sur ses hanches et qu'il garde ses genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège, sans être affaissé. Le rehausseur améliore aussi la position du baudrier et le confort. Essayez de garder la ceinture près du centre de l'épaule et de la poitrine. Le fait de déplacer l'enfant de quelques centimètres vers le centre du véhicule, tout en demeurant à la même place, peut aider à mieux ajuster le baudrier.

Recommandations d'utilisation du rehausseur par les enfants

Les enfants doivent utiliser un rehausseur dès qu'ils sont trop grands pour un siège d'enfant et jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour que la ceinture trois points se règle correctement. C'est généralement le cas lorsqu'ils mesurent 1,45 m (4 pi 9 po), qu'ils sont âgés de huit à douze ans et qu'ils pèsent entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), ou jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre « OUI » à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?

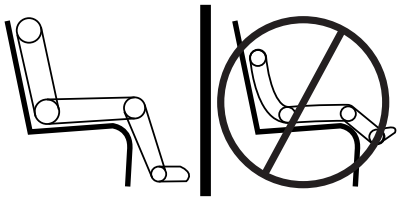

- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Types de rehausseur

Il existe généralement deux types de rehausseur : sans dossier, et à dossier haut. Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

- Rehausseur sans dossier

  Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une autre place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points, ou sinon utilisez un rehausseur à dossier haut.

- Rehausseur à dossier haut

  Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations ci-dessous montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

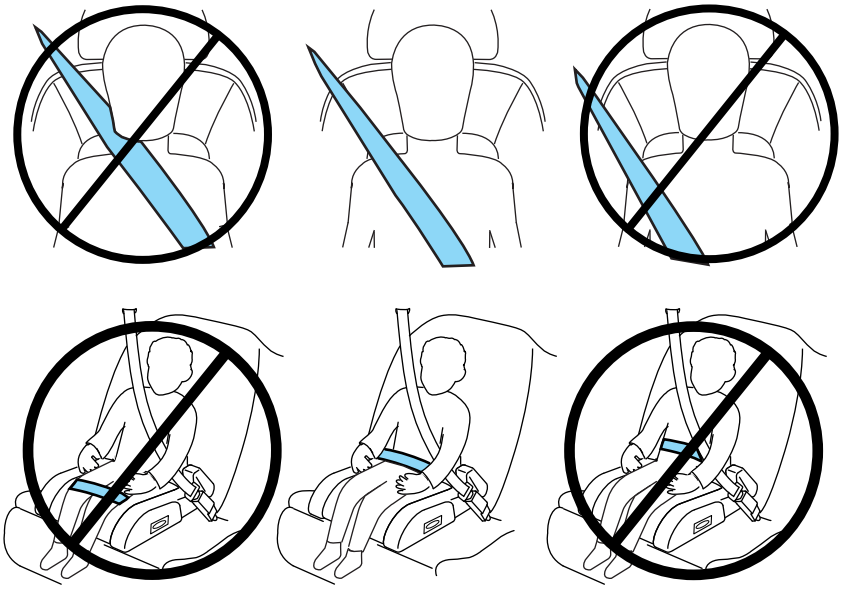

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

L'importance du baudrier

La tête de l'enfant peut heurter une surface dure lors d'une collision si un rehausseur est utilisé sans baudrier. De ce fait, n'utilisez jamais de rehausseur avec une ceinture sous-abdominale uniquement. Il est généralement recommandé d'utiliser un rehausseur en combinaison avec une ceinture trois points sur un siège arrière.

Déplacez l'enfant à une autre place assise si le baudrier ne demeure pas en place sur l'épaule.

Respectez toutes les directives fournies par le fabricant du rehausseur.

AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Adressez-vous au fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants. Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Consultez la section *Habitacle* du chapitre *Nettoyage* pour obtenir de plus amples détails au sujet de l'entretien des ceintures de sécurité souillées.

AVERTISSEMENT : Si vous négligez d'inspecter et de remplacer, au besoin, les ceintures de sécurité ou les dispositifs de retenue pour enfants dans les cas mentionnés ci-dessus, des risques de blessures graves pourraient s'ensuivre en cas de collision.

INFORMATION SUR L'INDICE DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

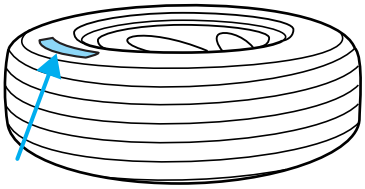

- **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

AVERTISSEMENT : L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Température A B C

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme no 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT : L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

PNEUS

Les pneus de votre véhicule sont conçus pour vous offrir plusieurs années de service pourvu qu'ils reçoivent l'attention nécessaire.

Terminologie du pneu

- **Étiquette de pneu :** Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification de pneu :** Numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 lb/po^2 (37 lb/po^2 [2,5 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

- **Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 lb/po^2 (43 lb/po^2 [2,9 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **KPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **Lb/po^2 :** Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage à froid :** La pression du pneu quand le véhicule a été stationnaire et à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus et avant que le véhicule n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu :** Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon :** Partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc :** Partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement :** Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.
- **Jante :** Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

GONFLAGE DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent

imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT : Un gonflage insuffisant apparaît comme la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po^2). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km [1 mi]), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

Nota : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez la pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po^2). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

ENTRETIEN DES PNEUS

Vérifier vos pneus et vos tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneu et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre le fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus

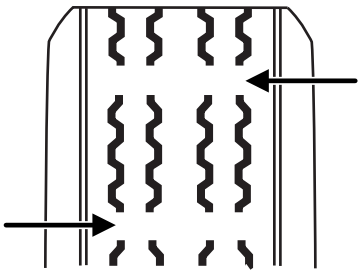

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po). Quand les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les

pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

AVERTISSEMENT : Âge
Les pneus se détériorent au fil du temps à cause de nombreux facteurs comme les conditions climatiques, les conditions d'entreposage et les conditions d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).
En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur due à des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et provoquer le remplacement plus fréquent des pneus.
Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENT : N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des ponts ou de la boîte de transfert ou du groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 psi) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po^2) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.

AVERTISSEMENT : Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., **ne faites pas** patiner rapidement les pneus car ceux-ci pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

La permutation des pneus (selon le *Guide d'entretien périodique*) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

- Véhicules à propulsion arrière, véhicules à quatre roues motrices, véhicules à transmission intégrale (pneus avant en haut du schéma)

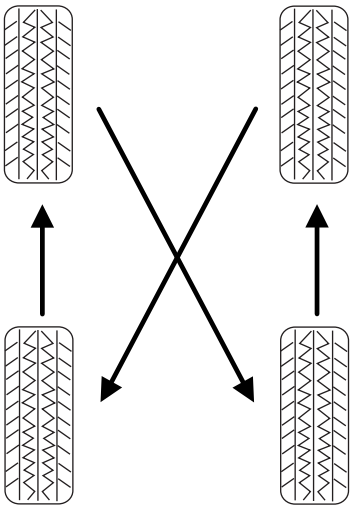

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de celles fournies en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type « P »

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

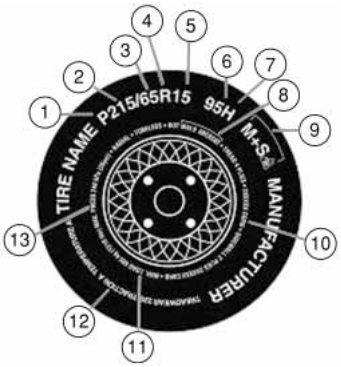

1. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette.

Nota : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

2. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

3. **65 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

4. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

5. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

6. **95 :** Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Vous pouvez trouver ces renseignements dans votre Guide du propriétaire. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

7. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

Code de vitesse	Cote de vitesse – km/h (mi/h)
M	130 km/h (81 mi/h)
N	140 km/h (87 mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)
Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.	

8. **Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports :** Ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

9. **M+S ou M/S :** boue et neige ou
AT : tout-terrain ou
AS : toutes saisons.

10. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

11. **Capacité de charge :** Indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

12. **Indices d'usure, d'adhérence et de température**

- **Indice d'usure :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, aptitude mesurée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques d'asphalte et de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température :** Les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

13. **Pression maximale autorisée :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant et la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements sur le flanc du pneu relatifs au type « LT ».

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels (mentionnés ci-après) par rapport aux pneus de type « P ».

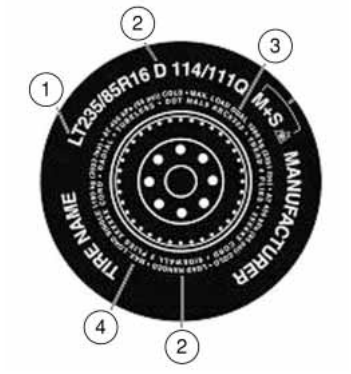

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneus.

1. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

2. **Charge nominale et limites de gonflage :** Indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

3. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po^2) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

4. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po^2) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type « T »

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après.

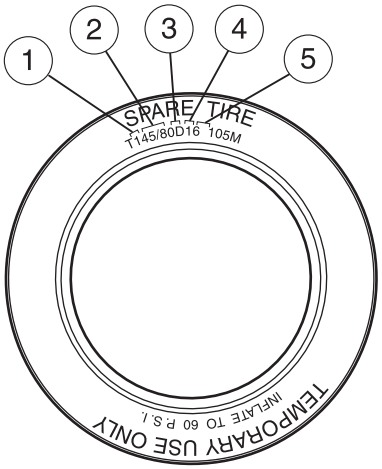

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

1. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

2. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

3. **80 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

4. **D :** Indique un pneu à carcasse diagonale.
R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

5. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Consultez la description et le graphique pour la charge utile dans la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque*.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUS

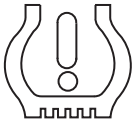

Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une défaillance du pneu. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Notez que le système de surveillance de pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le

témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

AVERTISSEMENT : Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de renversement du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus

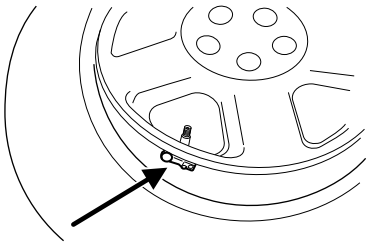

Chaque pneu de route est doté d'un capteur de pression des pneus dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu. Il est recommandé de toujours confier vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus. Visitez le site www.checkmytires.org pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système de surveillance de pression des pneus continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer la roue endommagée et la réinstaller sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule. Consultez la section *Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus* du présent chapitre.

Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements au sujet du système de surveillance de pression des pneus.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	1. Vérifiez la pression de vos pneus; consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. 2. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée par le fabricant comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Vous utilisez votre roue de secours. Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section *Lorsque votre roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Vous utilisez votre roue de secours. Réparez la roue endommagée et réinstallez-la sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement. Consultez la section *Lorsque votre roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système dans ces conditions.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote toujours lorsque vos pneus sont correctement gonflés et que la roue de secours n'est pas installée, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus du côté passager peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po^2) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po^2) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de pression des pneus peut déterminer que cette pression est

considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. (Si un ou plusieurs pneus sont à plat, réparez-les au besoin.) Vérifiez la pression des quatre pneus du véhicule. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

PNEUS D'HIVER ET CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

AVERTISSEMENT : Une conduite à haute vitesse dans des conditions inappropriées peut provoquer la perte de maîtrise du véhicule. La conduite à une vitesse très élevée pendant de longues périodes peut endommager certains composants du véhicule.

AVERTISSEMENT : La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou du groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule peuvent comporter une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires. Posez des chaînes sur les pneus seulement en cas d'urgence ou si la loi l'exige.

Nota : Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Les chaînes peuvent endommager les jantes en aluminium.

- Utilisez des chaînes antidérapantes SAE de classe S avec des pneus P225/60R17 à l'arrière du véhicule seulement.
- N'utilisez pas de chaînes antidérapantes avec des pneus de taille différente. L'utilisation de chaînes antidérapantes SAE de classe S ou d'autres types de chaîne sur des pneus autre que des pneus P225/60R17 endommagera le véhicule.
- Posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient maintenues en toute sécurité et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

PNEUS D'ÉTÉ

Votre véhicule peut être équipé de pneus d'été pour offrir un rendement supérieur sur une chaussée mouillée ou sèche. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, Ford ne recommande pas l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace lorsque la température est d'environ 5 °C (40 °F) ou moins (selon l'usure des pneus et des conditions ambiantes). Comme n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, Ford recommande l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus à neige.

CHARGEMENT DU VÉHICULE – AVEC OU SANS REMORQUE

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec et sans remorque :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, des bagages ou des équipements proposés en option.

Poids à vide en ordre de marche du véhicule – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.

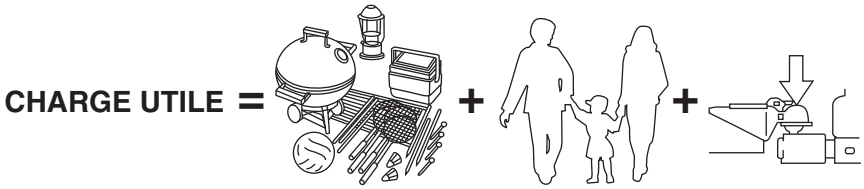

Charge utile – La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DE LA CHARGE NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT : La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la capacité de chargement (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Exemple seulement :

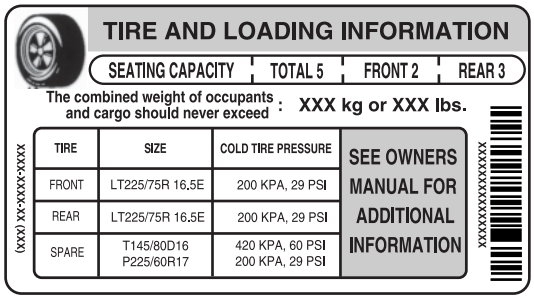

TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY | TOTAL 5 | FRONT 2 | REAR 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : XXX kg or XXX lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	

(XXX) XX-XXXX-XXXX

XXXXXXXXXXXXXXX

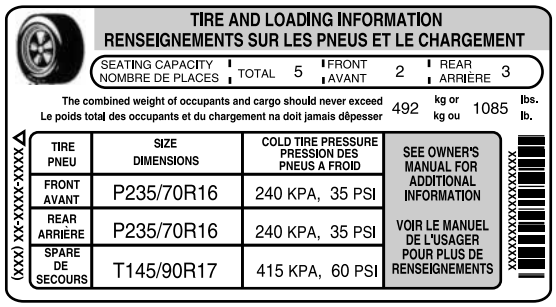

TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY / NOMBRE DE PLACES | TOTAL 5 | FRONT / AVANT 2 | REAR / ARRIÈRE 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed / Le poids total des occupants et du chargement na doit jamais dêpesser 492 kg or / kg ou 1085 lbs. / lb.

TIRE / PNEU	SIZE / DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE / PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION / VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT / AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
REAR / ARRIÈRE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
SPARE / DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI	

(XXX) XX-XXXX-XXXX

XXXXXXXXXXXXXXX

CHARGEMENT =

+

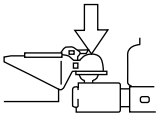

Poids de la chargement – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si vous tractez une remorque, le poids du timon de la remorque fait également partie du poids de la chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces cotes sont stipulées sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

Nota : Pour obtenir plus de détails sur la traction d'une remorque, consultez la section *Traction d'une remorque* du présent chapitre, ou procurez-vous le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* chez votre concessionnaire autorisé.

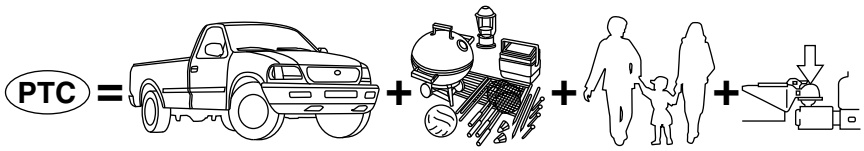

PTC (poids total en charge) – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de sa charge et de ses occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et la charge). **Le PTAC est stipulé sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le PTC ne doit jamais dépasser le PTAC.**

- **Exemple seulement :**

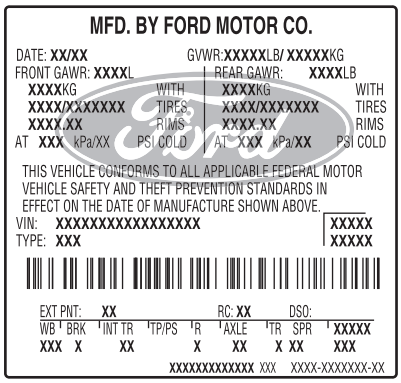

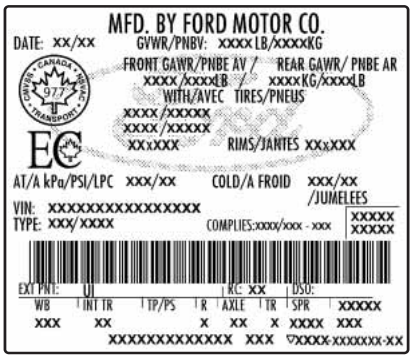

AVERTISSEMENT : Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

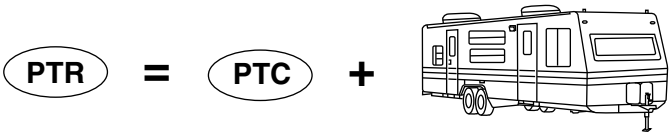

PTR (poids total roulant) – Il s'agit du poids d'un véhicule chargé, y compris le poids de la remorque complètement chargée.

PTCA (poids total combiné autorisé) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant toute la charge et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC et non du PTRA.) Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le PTR du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le PTAC du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés. **Le PTR ne doit jamais dépasser le PTCA.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée – Il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Ce poids est basé sur un véhicule uniquement doté des accessoires obligatoires, sans chargement (à l'intérieur ou à l'extérieur), d'un poids au timon de 10 à 15 % (remorque conventionnelle) et ne transportant que le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire autorisé (ou le** *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* **fourni par votre concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.**

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur essieu précisés sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures à celles des pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENT : Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et de la charge ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat donne la charge disponible pour l'équipement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg (150 lb) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou les bagages sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 × 68 kg] = 295 kg). En unités impériales (1 400 lb – 750 lb [5 × 150 lb] = 650 lb).

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité calculée à l'étape 4.

6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Voici un autre exemple pour votre véhicule disposant une capacité de charge de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 × 99) - (5 × 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg. La capacité de charge de votre véhicule est donc suffisante pour transporter quatre de vos amis et vos sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (5 x 220) - (5 x 30) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 lb.

- Voici un dernier exemple pour votre véhicule disposant d'une capacité de charge de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 × 99) - (12 × 45) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. La capacité de charge est donc insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (12 x 100) = 1 400 - 440 - 1 200 = -240 lb. Vous devrez réduire la charge d'au moins 103 kg (240 lb). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :

  635 kg - (2 x 99 kg) - (9 x 45 kg) = 635 - 198 - 405 = 32 kg. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 lb - (2 x 220) - (9 x 100) = 1 400 - 440 - 900 = 60 lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de façon à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité apposée sur le rebord de la porte du conducteur.

TRACTION D'UNE REMORQUE

Votre véhicule est conçu pour tirer une remorque dont le poids total maximal ne dépasse pas 454 kg (1 000 lb), avec une charge maximale sur le timon de 45 kg (100 lb). Ne tirez pas de remorque avant que votre véhicule ait parcouru au moins 800 km (500 mi). **Ne tirez pas de remorque** avec la Shelby GT500; elle n'est pas conçue pour tirer une remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Après avoir tiré une remorque, vous devez vérifier l'état de ces composants avec soin.

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu indiqué par un sigle (PTAC ou PMAE) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.

AVERTISSEMENT : La traction d'une remorque, dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque, dépasse les limites du véhicule et peut entraîner des dommages au moteur, à la boîte de vitesses, au châssis, ainsi que des risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures aux occupants.

Préparation au remorquage

Assurez-vous d'utiliser l'équipement adéquat et d'atteler convenablement la remorque à votre véhicule. Consultez, dès que possible, au besoin, votre concessionnaire autorisé ou un détaillant de remorques reconnu.

Attelages

N'utilisez pas d'attelages qui se fixent au pare-chocs du véhicule; utilisez un attelage porteur. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Chaînes de sécurité

Accrochez toujours les chaînes de sécurité de la remorque au châssis ou à l'attelage du véhicule. Croisez les chaînes sous le timon de la remorque et laissez-leur suffisamment de jeu pour ne pas gêner dans les virages.

Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Freins de remorque

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

AVERTISSEMENT : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTCA.

Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Ne faites aucun raccordement par épissure du câblage des feux du véhicule pour activer les feux de la remorque. Votre véhicule utilise un module électronique avancé pour contrôler et surveiller les feux du véhicule. Le raccordement par épissure ou l'installation du câblage sur les ampoules du véhicule peut DÉSACTIVER les feux arrière du véhicule ou nuire à leur fonctionnement.

Consultez votre concessionnaire autorisé aussitôt que possible pour connaître le matériel à utiliser et la méthode de branchement du circuit des feux de la remorque.

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 premiers milles) parcourus en tractant une remorque et n'accélérez pas brusquement.
- Désactivez le programmateur de vitesse. Il est possible que le programmateur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée.
- Utilisez la fonction d'assistance en côte (boîtes de vitesses automatiques) lors du remorquage. Cette fonction assure un frein moteur et aide à prévenir les changements de vitesse excessifs afin d'obtenir une consommation de carburant optimale et un meilleur refroidissement de la boîte de vitesses.
- Permettez plus de distance pour immobiliser une remorque attachée; prévoyez les arrêts et freinez graduellement.

Entretien requis après la traction d'une remorque

Si vous tirez une remorque sur de longues distances, votre véhicule doit être entretenu plus fréquemment. Consultez la section *Conditions spéciales d'utilisation* dans le chapitre *Guide d'entretien périodique*.

Conseils sur la traction d'une remorque

- Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à arrêter et à reculer, afin de vous familiariser avec la sensation que procure la combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.
- Si vous devez vous arrêter pendant des périodes prolongées en circulation intense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle) dans le but de faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et accroître l'efficacité du climatiseur.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Si vous descendez une pente longue ou prononcée, passez à un rapport inférieur. Ne freinez pas continuellement, car les pneus pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.
- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Néanmoins, si cette manœuvre est indispensable, calez les roues de la remorque.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR

Respectez ces directives pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but de faire en sorte que votre boîte de vitesses ne soit pas endommagée.

Ne faites pas remorquer votre véhicule avec l'une des roues au sol, car vous pourriez endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Il est recommandé de faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple sur le plateau d'une dépanneuse. Sinon, aucun remorquage derrière un véhicule de loisirs n'est permis.

En cas de panne sur la route, consultez la section *Remorquage du véhicule* du chapitre *Dépannage*.

DÉMARRAGE

Positions du commutateur d'allumage

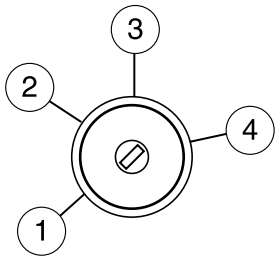

1. ARRÊT – verrouille le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique et vous permet de retirer la clé.

Nota : La clé ne peut pas être retirée du commutateur d'allumage si le levier sélecteur n'est pas bloqué en position P (stationnement).

2. ACCESSOIRES – permet d'utiliser les accessoires électriques, comme la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.

3. CONTACT – alimente tous les circuits électriques et allume les témoins. La clé demeure dans cette position pendant la conduite du véhicule.

4. DÉMARRAGE – permet de lancer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

Préparation au démarrage de votre véhicule

Le démarrage du véhicule est contrôlé par le système de commande du groupe motopropulseur.

Ce système respecte toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent l'intensité de champ électrique des bruits radioélectriques.

Lors de la mise en marche d'un moteur à injection, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou durant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le démarrage, consultez la section *Démarrage du moteur* dans le présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

AVERTISSEMENT : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé car les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer. Consultez la section *Précautions contre les gaz d'échappement* du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Consignes de sécurité importantes

Un ordinateur de bord commande le régime de ralenti du moteur. Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule. Ne laissez pas le moteur tourner pendant plus de 10 minutes à ce régime élevé.

Avant le démarrage :

1. Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation correcte des ceintures de sécurité, consultez le chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

2. Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.

Démarrage d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique :

- Assurez-vous que le levier de vitesse est en position P (stationnement).

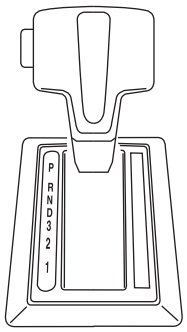

- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

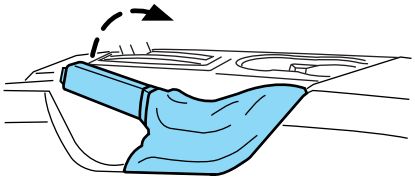

Démarrage d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle :

- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Appuyez à fond sur la pédale de débrayage.

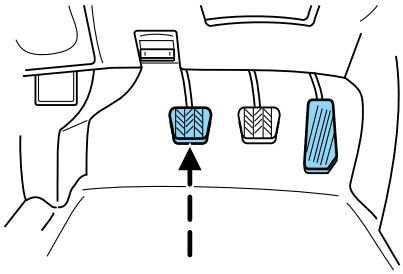

3. Tournez la clé à la position 3 (contact) sans atteindre la position 4 (démarrage).

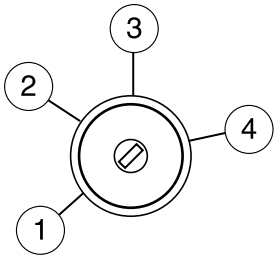

Certains témoins s'allument brièvement. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des témoins.

Démarrage du moteur

1. Tournez la clé à la position 3 (contact) sans atteindre la position 4 (démarrage). Si la clé est difficile à manœuvrer, tournez le volant jusqu'à ce que la clé tourne librement.

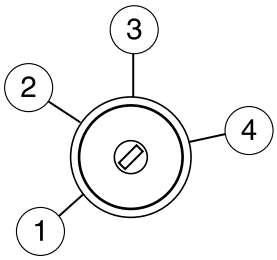

2. Tournez la clé à la position 4 (démarrage), puis relâchez-la dès que le moteur démarre. Ce véhicule est équipé d'un système de démarrage assisté par ordinateur qui facilite le démarrage du moteur. Après avoir relâché la clé de la position 4 (démarrage), le démarreur pourrait continuer à fonctionner jusqu'à 10 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : Le lancement peut être interrompu en tout temps en coupant le contact.

Nota : Si le moteur ne démarre pas dans les cinq secondes au premier essai, coupez le contact, attendez 10 secondes, puis essayez de nouveau. Si le moteur ne démarre toujours pas, maintenez l'accélérateur enfoncé à fond et essayez de nouveau. Vous pourrez lancer le moteur tout en coupant l'injection de carburant si jamais le moteur est noyé.

Précautions contre les gaz d'échappement

Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Information importante concernant la ventilation

Si vous laissez le moteur tourner au ralenti alors que votre véhicule est arrêté pendant une longue période de temps, baissez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po) ou réglez les commandes de chauffage et de climatisation de façon à laisser pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le chauffe-moteur est destiné à réchauffer le liquide de refroidissement du moteur, ce qui facilite le démarrage et permet une action plus rapide du système de chauffage et de dégivrage. Si votre véhicule est équipé d'un tel équipement, il se compose d'un élément chauffant logé dans le bloc-cylindres du moteur et d'un faisceau de câblage permettant à l'utilisateur de le raccorder à une source d'alimentation de 120 V c.a. (secteur) dont le circuit comporte une mise à la terre. Un chauffe-moteur est utile au démarrage lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).

AVERTISSEMENT : Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de décharges électriques, ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches.

Avant d'utiliser le chauffe-moteur, observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- Pour votre sécurité, utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur certifiée UL ou CSA. Utilisez uniquement une rallonge électrique pour usage extérieur portant la mention « Approuvée pour usage extérieur ». N'utilisez jamais une rallonge électrique pour usage intérieur, car vous risqueriez de subir un choc électrique ou de provoquer un incendie.

- Utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur de calibre 16 ou de calibre supérieur.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- Ne tentez pas de raccorder plusieurs rallonges. Utilisez plutôt une rallonge dont la longueur vous permet d'atteindre facilement le cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous d'utiliser une rallonge en bon état, qui n'a pas été réparée ni épissée. Rangez votre rallonge à l'intérieur, à une température supérieure à 0 °C (32 °F). Une rallonge sans cesse exposée aux éléments se détériore graduellement.
- Pour réduire les risques de chocs électriques, ne branchez pas votre chauffe-moteur à un circuit électrique sans mise à la terre, ou avec un adaptateur à deux broches. Avant d'utiliser votre chauffe-moteur, assurez-vous qu'il est en bon état, et vérifiez particulièrement son cordon de raccordement.
- Lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est dégagé et est à l'abri de l'eau, de façon à éviter l'éventualité d'un choc électrique ou d'un incendie.
- Assurez-vous également que votre espace de stationnement est propre et exempt de toutes matières combustibles, telles que des produits pétroliers, de la poussière excessive, des chiffons, des papiers, etc.
- Vérifiez la solidité et l'intégrité des raccordements entre le chauffe-moteur, le cordon de raccordement et la rallonge. Un mauvais raccordement peut faire surchauffer le cordon et provoquer un choc électrique ou un incendie. Lorsque votre chauffe-moteur fonctionne depuis une trentaine de minutes, vérifiez tous les points de raccordement et assurez-vous de l'absence de points chauds.
- Enfin, faites vérifier votre chauffe-moteur lors d'une mise au point avant la saison hivernale pour vous assurer qu'il est en parfait état de fonctionnement.

Utilisation du chauffe-moteur :

Les broches doivent être propres et exemptes d'humidité. Si vous devez les nettoyer, utilisez un chiffon sec.

Selon le type d'équipement installé en usine, votre chauffe-moteur utilise de 0,4 à 1,0 kilowatts-heure d'énergie pour chaque heure d'utilisation. Votre chauffe-moteur d'origine ne comporte pas de fonction thermostatique. Toutefois, la température maximale du liquide de

refroidissement est atteinte dans un délai d'environ trois heures. À cet effet, il est inutile d'utiliser un chauffe-moteur pendant plus de trois heures, car toute utilisation excédentaire se traduit par un gaspillage d'électricité.

Avant de prendre la route, n'oubliez pas de débrancher le cordon et de le ranger correctement. Lorsque vous n'utilisez pas le chauffe-moteur, placez le capuchon protecteur sur la prise du cordon pour en protéger les broches.

FREINS

Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de l'information relative à ce témoin.

Système de freins antiblocage aux quatre roues (ABS)

Votre véhicule est équipé d'un système de freins antiblocage. Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins. Pendant le freinage avec un système de freinage antiblocage, vous pouvez remarquer des bruits provenant du moteur de pompe des freins antiblocage et des pulsations dans la pédale de frein. Ces pulsations ou ces bruits mécaniques sont normaux.

Méthode de freinage avec freins antiblocage (ABS)

Lorsqu'un freinage brusque est nécessaire, appliquez de façon continue sur la pédale de freins. Ne pompez pas la pédale de freins car cela réduira l'efficacité du système de freins antiblocage (ABS) et augmentera la distance de freinage de votre véhicule. Les freins antiblocage entrent immédiatement en fonction vous permettant de conserver la maîtrise de la direction en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Veuillez toutefois noter que le freinage antiblocage ne réduit pas la distance de freinage.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage

Le témoin du freinage antiblocage s'allume brièvement au tableau de bord lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position CONTACT. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.

Même si le système de freins antiblocage est hors fonction, vous pouvez utiliser le freinage standard. Si le témoin de frein s'allume lorsque le frein de stationnement est desserré, faites immédiatement réparer votre circuit de freinage.

Frein de stationnement

Pour serrer le frein de stationnement (1), tirez le levier le plus possible vers le haut.

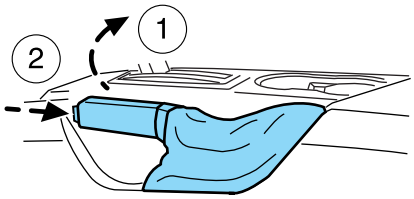

Le témoin de frein s'allumera et demeurera allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenez le bouton (2) enfoncé, tirez légèrement le levier vers le haut, puis abaissez-le.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours le frein de stationnement à fond et assurez-vous que le levier sélecteur est bien verrouillé à la position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1) (boîte de vitesses manuelle).

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

DISPOSITIF ANTILACET ADVANCETRAC^{MD}

Votre véhicule est pourvu du dispositif AdvanceTrac^{MD}. Le dispositif AdvanceTrac^{MD} offre les fonctions d'amélioration de la stabilité dynamique du véhicule suivantes dans certaines situations de conduite :

- Le système antipatinage (TCS), qui limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.
- La commande électronique de stabilité (ESC), qui aide à contrôler le dérapage et la dérive du véhicule.

AVERTISSEMENT : Toute modification du véhicule impliquant le circuit de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}. Afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif AdvanceTrac^{MD}, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif AdvanceTrac^{MD} peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif AdvanceTrac^{MD} est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif AdvanceTrac^{MD} est activé, RALENTISSEZ.

AVERTISSEMENT : Si une anomalie est détectée dans le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}, le témoin de commande de stabilité et le témoin de neutralisation de commande de stabilité s'allument en continu. Si le témoin de commande de stabilité et le témoin de neutralisation de commande de stabilité s'allument en continu, communiquez avec votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible pour faire vérifier le dispositif. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif AdvanceTrac^{MD} est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif AdvanceTrac^{MD} est automatiquement activé chaque fois que vous faites démarrer le moteur. Toutes les fonctions du dispositif AdvanceTrac^{MD} (TCS et ESC) sont activées et le système surveille le comportement du véhicule dès le démarrage du moteur. Toutefois, le dispositif n'intervient que si la situation de conduite l'exige.

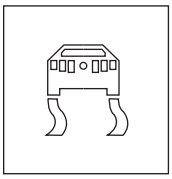

Le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} comprend un bouton de commande de stabilité sur la console centrale, un témoin de commande de stabilité et un témoin de neutralisation de commande de stabilité situés dans le tableau de bord. Le témoin de commande de stabilité et le témoin de neutralisation de commande de stabilité au tableau de bord s'allument temporairement pendant le démarrage comme une étape normale d'autovérification. Le témoin de commande de stabilité peut s'allumer (clignoter) lors de certaines situations de conduite qui déclenchent le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}. Si le témoin de commande de stabilité et le témoin de neutralisation de commande de stabilité s'allument en continu, communiquez avec votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible pour faire vérifier le dispositif. Si votre véhicule est équipé d'un afficheur multimessage, le dispositif AdvanceTrac^{MD} y affiche également un message d'anomalie.

Durant le processus normal d'autovérification du dispositif AdvanceTrac^{MD}, un léger mouvement de la pédale de frein pourrait être ressenti, ainsi qu'un bruit de ronronnement ou de grincement juste après le démarrage et au moment de prendre la route.

Lorsque la situation exige l'intervention du dispositif AdvanceTrac^{MD}, vous pourriez remarquer :

- une légère décélération du véhicule;
- le clignotement du témoin de commande de stabilité;
- une vibration de la pédale de frein;
- dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage; il se peut que vous entendiez aussi un bruit de déplacement d'air provenant du dessous du tableau de bord;
- la pédale de frein pourrait sembler plus ferme qu'à l'habitude.

Système antipatinage (TCS)

Le système antipatinage aide le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en maintenant une bonne adhérence sur les routes glissantes ou en pente, et en détectant et en contrôlant le patinage des roues.

Le système utilise deux stratégies pour contrôler le patinage excessif des roues, soit l'antipatinage moteur et l'antipatinage au freinage. Ceux-ci peuvent agir séparément ou conjointement. L'antipatinage moteur permet de limiter le patinage des roues motrices par une réduction momentanée du couple moteur. L'antipatinage au freinage permet de limiter le patinage des roues en freinant momentanément les roues qui patinent. L'efficacité du système antipatinage est plus marquée lorsque le véhicule roule à basse vitesse.

Le témoin de commande de stabilité clignote au tableau de bord lorsque le système antipatinage intervient.

Si le système antipatinage est trop souvent activé dans une courte période, la fonction de freinage du système se désactive temporairement pour laisser les freins refroidir. En pareil cas, le système antipatinage n'utilise que la réduction ou le transfert de couple du moteur pour empêcher le patinage excessif des roues. Le fonctionnement normal du système reprend dès que les freins ont refroidi. Les freins antiblocage et la commande électronique de stabilité (ESC) ne sont pas compromis par cette situation et continuent à fonctionner normalement pendant la période de refroidissement des freins.

Les systèmes antipatinage moteur et antipatinage au freinage peuvent être désactivés dans certaines situations. Consultez la section *Désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}* ci-dessous.

Si votre véhicule est enlisé dans la neige ou la glace, ou sur une chaussée très glissante, il est préférable de désactiver le dispositif d'antipatinage. Ceci peut vous permettre de faire patiner les roues pour dégager le véhicule par un mouvement de va-et-vient.

Système de commande électronique de stabilité (ESC)

Le système de commande électronique de stabilité (ESC) peut améliorer la stabilité directionnelle de votre véhicule en cas de manœuvre extrême, par exemple, lors d'un virage brusque ou pour éviter un obstacle sur la route. Le système de commande électronique de stabilité peut appliquer les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, réduire le couple du moteur si le système détecte une condition de dérapage ou de dérive imminente.

Le témoin de commande de stabilité clignote au tableau de bord lorsque le système de commande électronique de stabilité intervient.

Les conditions de conduite extrêmes qui peuvent déclencher l'intervention du système de commande électronique de stabilité comprennent, sans s'y limiter :

- La prise trop rapide d'un virage.
- les coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle;
- la conduite sur une plaque de glace ou sur des chaussées glissantes;
- le changement de voie sur une route enneigée;
- le passage d'une route secondaire enneigée à une route principale dégagée, ou vice-versa;
- le passage d'une route d'asphalte à une route de gravier, ou vice-versa;
- la prise d'un virage avec une remorque très chargée (consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*).

Désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}

Si le véhicule est enlisé dans la neige, la boue ou le sable, et que la puissance du moteur semble diminuer, il peut être utile de désactiver le dispositif AdvanceTrac^{MD} pour que les roues puissent patiner normalement. Cela a pour effet de retrouver la pleine puissance du moteur et de profiter d'un meilleur élan pour franchir l'obstacle.

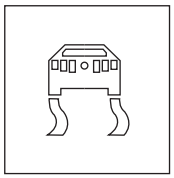

Le bouton de commande de stabilité sert à activer des modes exclusifs au dispositif antilacet AdvanceTrac unique[MD].

Vous pouvez rétablir toutes les fonctions du dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] en enfonçant de nouveau le bouton de commande de stabilité ou en coupant le contact et en redémarrant le moteur.

Lorsque des fonctions du dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] sont désactivées, le témoin de neutralisation de commande de stabilité s'allume en continu. Appuyez de nouveau sur le bouton de commande de stabilité pour éteindre le témoin de désactivation de commande de stabilité.

En marche arrière (R), les freins antiblocage, ainsi que les fonctions d'antipatinage moteur et d'antipatinage au freinage demeurent fonctionnels; toutefois la commande électronique de stabilité est désactivée.

Fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac[MD]				
Fonctions du bouton	**Mode**	**Icône d'état**	**Commande électronique de stabilité**	**Système antipatinage**
Valeur par défaut à la mise en fonction		Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Fonction antipatinage désactivée	Allumé	Activé	Désactivé

Fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac[MD]				
Fonctions du bouton	**Mode**	**Icône d'état**	**Commande électronique de stabilité**	**Système antipatinage**
Bouton enfoncé deux fois; freins serrés	Mode sport (selon l'équipement)	Allumé	Activé	Activé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes; freins serrés; aucune accélération	AdvanceTrac[MD] désactivé	Allumé	Désactivé	Désactivé
Bouton enfoncé de nouveau après la désactivation	AdvanceTrac[MD] entièrement fonctionnel	Éteint	Activé	Activé

Mode sport du dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] (selon l'équipement)

Le dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] offre un mode sport sur certains modèles. Ce mode peut être sélectionné à l'aide du bouton de neutralisation de stabilité, tel qu'il est illustré ci-dessus.

Il n'est pas recommandé d'utiliser le mode sport sur les routes publiques car dans ce mode, le dispositif antilacet AdvanceTrac[MD] est moins sollicité que lorsque le système de commande électronique de stabilité et le dispositif antipatinage par défaut sont actifs. Le mode sport procure une conduite plus énergique lorsque le système AdvanceTrac[MD] est mis en fonction.

DIRECTION

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPAS). Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd sa puissance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pouvez diriger le véhicule manuellement, mais l'effort exigé sera plus important. Dans des conditions d'utilisation extrêmes, l'effort nécessaire pour diriger le véhicule pourra augmenter.

Cela se produit afin de prévenir la surchauffe et des dommages permanents au système de direction. Si cela devait se produire, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et cela ne causera pas de dommages permanents. Les manoeuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir et l'assistance à la direction revient à la normale.

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, vérifiez la présence des problèmes suivants :

- Pneu mal gonflé
- Usure inégale des pneus
- Éléments de la suspension desserrés ou usés
- Éléments de la direction desserrés ou usés
- Alignement inadéquat de la direction

Un bombement prononcé de la route ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire à une déviation ou à un tirage de la direction.

PONT TRACTION-LOK^{MC} (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. En conditions normales de conduite, le pont Traction-Lok^{MC} fonctionne comme un pont arrière de série.

L'utilisation prolongée de pneus de dimensions qui diffèrent des recommandations du constructeur sur un pont arrière Traction-Lok^{MC} peut entraîner une réduction permanente de l'efficacité. Cela n'a cependant aucun effet sur la conduite normale et ne devrait pas être perçu par le conducteur.

VERROUILLAGE DU LEVIER SÉLECTEUR

Votre véhicule est doté d'un dispositif de verrouillage du levier sélecteur au frein qui empêche de désengager le levier sélecteur de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi, tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, procédez comme suit :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Retirez le couvercle au moyen d'un tournevis à lame plate ou d'un outil similaire.
3. Localisez le trou d'accès à l'avant sous le couvercle.
4. Insérez le tournevis ou un outil similaire dans le trou, puis maintenez enfoncé le levier vers l'avant tout en tirant le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) vers la position N (point mort).
5. Remettez le couvercle en place.
6. Faites démarrer le moteur.

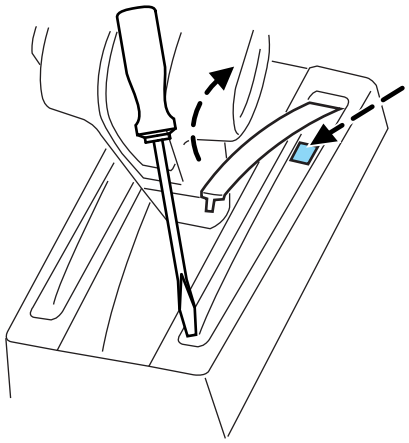

Si vous devez avoir recours à la méthode ci-dessus pour déplacer le levier sélecteur, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage du véhicule soient défectueux. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour faire vérifier le système.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Conduite avec une boîte de vitesses automatique à six rapports

Votre véhicule a été conçu pour être plus économe en consommant moins de carburant en marche au débrayé ou en décélération. Lorsque vous enlevez votre pied de la pédale d'accélérateur et que le véhicule commence à ralentir, l'embrayage du convertisseur de couple du convertisseur de couple se verrouille et coupe rapidement l'alimentation en carburant du moteur en décélération. Cet avantage de consommation de carburant pourrait être perçu comme une sensation de freinage de légère à moyenne lorsque vous retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Ce véhicule est équipé d'une stratégie adaptative de passage des vitesses. Cette stratégie produit un rendement optimal de la boîte de vitesses et une qualité maximale de passage des vitesses. Lorsque le moteur est coupé, les données de passage des vitesses, qui comprennent les renseignements adaptatifs, sont automatiquement stockées dans le module de commande du groupe motopropulseur. Si la batterie est débranchée, les renseignements stockés lors du dernier passage de la clé en position ARRÊT sont récupérés. Ainsi, aucune donnée n'est perdue lors du retrait ou du débranchement de la batterie.

Stationnement (P)

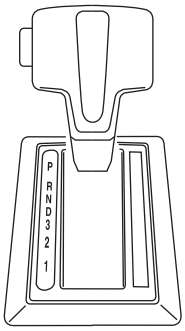

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

1. Faites démarrer le moteur.
2. Enfoncez la pédale de frein.
3. Sélectionnez une position de gamme à l'aide du levier sélecteur.

Pour placer la boîte de vitesses à la position P (stationnement) :

1. Immobilisez totalement votre véhicule.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur à la position R (marche arrière) ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier sélecteur est à la position N (point mort), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D) – mode standard

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport.

Marche avant (D) avec fonction d'assistance en côte

Appuyez sur le commutateur de commande de la boîte de vitesses sur le côté du levier sélecteur pour activer la fonction d'assistance en côte.

- Cette position permet d'utiliser tous les rapports de marche avant et offre un freinage moteur supérieur.

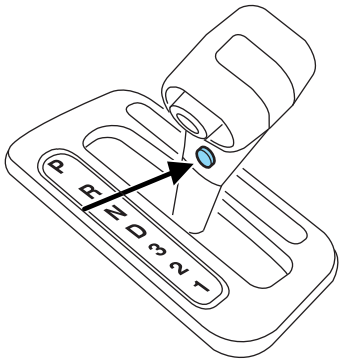

- Le témoin de fonction d'assistance en côte s'allume.
- Utilisez cette position dans les conditions de conduite telles que la circulation en ville, les régions montagneuses, les charges lourdes, le remorquage, et lorsque le frein moteur est requis.
- Pour retourner au mode standard, appuyez sur le commutateur de commande de la boîte de vitesses. Le témoin de fonction d'assistance en côte ne s'allumera pas.
- Le mode standard est automatiquement rétabli chaque fois que la clé est tournée en position d'arrêt.

Troisième imposée (3e)

Cette position autorise uniquement le troisième rapport.

- Le frein moteur est disponible.
- Pour revenir en mode de marche avant (D), déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position D (marche avant).
- La sélection de la troisième imposée (3) à des vitesses plus élevées fera rétrograder la boîte de vitesses en troisième lorsque la vitesse du véhicule est appropriée.

Deuxième imposée (2e)

Cette position permet seulement d'utiliser la deuxième vitesse.

- Le frein moteur est disponible.
- Utilisez-la pour démarrer sur une chaussée glissante.

- Pour revenir en marche avant (D) sans surmultipliée ou en troisième imposée (3), déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position D (marche avant) ou en troisième imposée (3).
- La sélection de la deuxième imposée (2) à vitesse élevée fait rétrograder la boîte de vitesses en deuxième lorsque la vitesse du véhicule le permet.

Première imposée (1re)

Cette position autorise uniquement le premier rapport.

- Assure un frein moteur maximal.
- Interdit le passage en première à vitesse élevée; permet la descente des rapports et autorise le passage en première dès que la vitesse du véhicule diminue suffisamment.

Rétrogradations forcées

- Permises en marche avant (D).
- Enfoncez totalement l'accélérateur.
- Permet la sélection du rapport approprié sur la boîte de vitesses.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Utilisation de l'embrayage

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer le moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur à la position N (point mort).

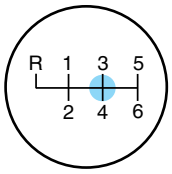

3. Faites démarrer le moteur.
4. Appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur à la position désirée : 1 (première) ou R (marche arrière).
5. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement l'accélérateur.

Durant chaque passage, la pédale de débrayage doit être totalement enfoncée. Assurez-vous que le tapis est bien placé afin de ne pas limiter la course de la pédale de débrayage.

Des efforts accrus peuvent être requis pour les passages de vitesses et une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses ou des dommages à la boîte de vitesses peuvent survenir si vous n'enfoncez pas totalement la pédale de débrayage.

Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez jamais de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres ont pour effet d'user prématurément l'embrayage et pourraient annuler la garantie de l'embrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Ne rétrogradez pas en première (1) si vous roulez à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h), Si cette précaution n'est pas prise, l'embrayage et/ou la boîte de vitesses risquent d'être endommagés.

Montez les vitesses selon les indications des tableaux suivants.

Pour le moteur 3.7L V6 avec un rapport de pont de 2,73, effectuez le passage des vitesses selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 à 2	24 km/h (15 mi/h)
2 à 3	40 km/h (25 mi/h)
3 à 4	64 km/h (40 mi/h)
4 à 5	72 km/h (45 mi/h)
5 à 6	80 km/h (50 mi/h)

Pour le moteur 3.7L V6 avec un rapport de pont de 3,31, effectuez le passage des vitesses selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 à 2	21 km/h (13 mi/h)
2 à 3	42 km/h (26 mi/h)
3 à 4	59 km/h (37 mi/h)
4 à 5	69 km/h (43 mi/h)
5 à 6	95 km/h (59 mi/h)

Pour le moteur 5.0L V8, effectuez le passage des vitesses selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)	
Changement de rapport de (lorsque le mode saut de rapport n'est pas activé) :	
1 à 2	27 km/h (17 mi/h)
2 à 3	40 km/h (25 mi/h)
3 à 4	64 km/h (40 mi/h)
4 à 5	72 km/h (45 mi/h)
5 à 6	80 km/h (50 mi/h)
Changement de rapport de (lorsque le mode saut de rapport est activé) :	
1 à 4	27 km/h (17 mi/h)
4 à 5	40 km/h (25 mi/h)
5 à 6	64 km/h (40 mi/h)

Saut de rapport (selon l'équipement) (moteurs V8 seulement)

Cette fonction verrouille le deuxième rapport (2) et le troisième rapport (3) afin d'améliorer la consommation de carburant. Si l'afficheur multimessage indique 1–> 4 CHANGEMENT DE VITESSE, déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses directement du premier rapport (1) au quatrième rapport (4), sinon vous pouvez changer de rapport normalement. Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Tableau de bord*.

Marche arrière (R)

1. Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.

3. Déplacez le levier sélecteur au point mort et attendez au moins trois secondes avant de passer en marche arrière (R).

4. Passez en marche arrière (R) en appuyant sur le pommeau du levier vers le bas, puis complètement vers la gauche, puis vers l'avant.

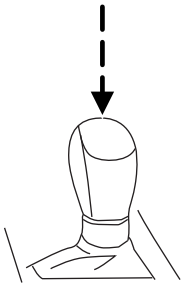

Nota : Le levier sélecteur peut seulement être déplacé à R (marche arrière) en poussant le bouton vers le bas avant de passer en marche arrière. Il s'agit d'une fonction de verrouillage qui empêche la boîte de vitesses de s'engager en marche arrière lorsque vous sélectionnez 1 (première).

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et remettez le levier sélecteur au point mort (N). Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis enfoncez-la de nouveau pour repasser la marche arrière (R).

Stationnement de votre véhicule

1. Enfoncez la pédale de frein et placez le levier sélecteur en position N (point mort).

2. Serrez le frein de stationnement à fond, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, puis engagez le premier rapport (1).

3. Coupez le contact.

AVERTISSEMENT : Ne stationnez pas le véhicule lorsque la boîte-pont est au point mort (N). Le véhicule peut se déplacer inopinément et blesser quelqu'un. Utilisez la première et serrez le frein de stationnement à fond.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHE ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

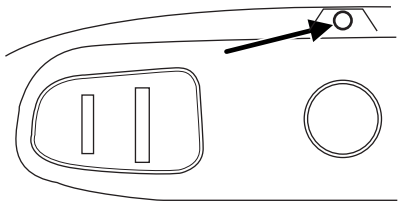

Le système de caméra de marche arrière au hayon présente une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule, qui paraît sur le rétroviseur intérieur ou sur l'écran de navigation (selon l'équipement). Il aide le conducteur pendant la marche arrière ou les manœuvres de stationnement en marche arrière.

Pour utiliser le système de caméra de marche arrière, placez la boîte de vitesses en marche arrière (R); une image s'affiche à la partie gauche du rétroviseur intérieur ou sur l'écran du système de navigation (selon l'équipement). La zone affichée à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule ou des conditions routières.

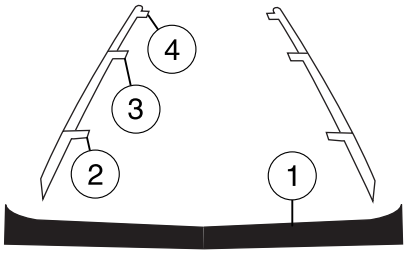

- (1) Pare-chocs arrière
- (2) Zone rouge
- (3) Zone jaune
- (4) Zone verte

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul.

Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge.

Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Délai d'affichage de l'image au rétroviseur intérieur :

Lorsque la boîte de vitesses passe de la marche arrière à un autre rapport, l'image demeure affichée pendant quelques secondes avant de disparaître pour faciliter le stationnement ou le branchement d'une remorque.

Délai d'affichage par l'écran de navigation :

Après avoir déplacé le levier sélecteur hors de la position R (marche arrière) ou à toute position autre que P (stationnement), l'image demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 8 km/h (5 mi/h), seulement si la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est activée, ou jusqu'à ce qu'un des boutons de la radio de navigation soit enfoncé.

Nota : La fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est désactivée par défaut. Appuyez sur la touche « Réglages » à l'écran du système de navigation pour activer ou désactiver la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le supplément du *système de navigation*.

La lentille de la caméra est située sur le coffre du véhicule. Gardez la lentille propre pour que l'image vidéo demeure claire et précise. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.

Nota : Si l'image du système de caméra de marche arrière n'est pas claire ou semble déformée, la caméra est peut-être couverte de gouttes d'eau, de neige, de boue ou d'une autre substance. Le cas échéant, nettoyez la lentille de la caméra avant d'utiliser le système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENT : Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.

AVERTISSEMENT : D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENT : Reculez aussi lentement que possible car une vitesse supérieure peut limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas la caméra de marche arrière lorsque le coffre est ouvert.

Si la partie arrière de votre véhicule subit une collision ou est endommagée, consultez votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement de votre système vidéo arrière.

Utilisation de nuit et dans les endroits sombres

De nuit ou dans les endroits sombres, le système de caméra de marche arrière se base sur l'éclairage des phares de recul pour produire une image. Les deux phares de recul doivent donc être fonctionnels pour obtenir une image claire dans l'obscurité. Si un des deux phares ne fonctionne pas, cessez d'utiliser le système de caméra de marche arrière, du moins dans l'obscurité, jusqu'à ce que les phares soient remplacés et fonctionnels.

Entretien

- Si l'image apparaît lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière (R), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.
- Si l'image n'est pas claire, vérifiez si la lentille est souillée par des saletés, de la boue, de la glace, de la neige, etc. Si l'image n'est toujours pas claire après le nettoyage, faites inspecter votre système par votre concessionnaire autorisé.

RÉTROVISEURS GRAND ANGLE

Les rétroviseurs grand angle logent un rétroviseur convexe au coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils ont pour fonction d'améliorer la visibilité du conducteur de chaque côté du véhicule.

Conduite avec des rétroviseurs grand angle

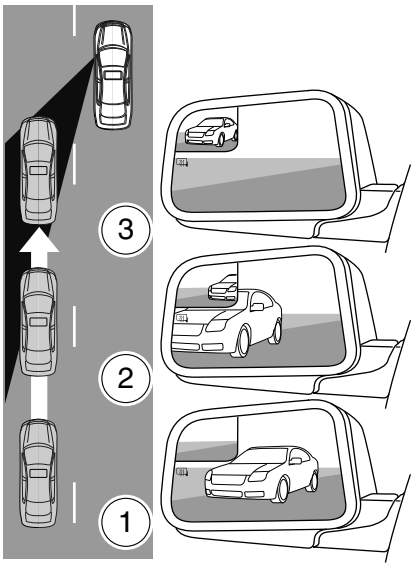

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis ensuite le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer de voie avec soin.

Lorsque le véhicule qui s'approche est à distance, son image est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur extérieur (1). Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image passe du rétroviseur extérieur au rétroviseur de surveillance des points morts (2). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le rétroviseur de surveillance des points morts, le véhicule devient alors visible dans le champ périphérique du conducteur (3).

AVERTISSEMENT : Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

CONDUITE DANS L'EAU

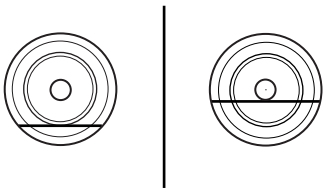

Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ne peut être évitée, conduisez très lentement, plus particulièrement si vous ne connaissez pas la profondeur de celle-ci. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).

Les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées lorsque ce dernier se déplace dans l'eau. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages ou le calage du moteur. **La conduite dans de l'eau assez profonde pour immerger le tube de mise à l'air libre de la boîte de vitesses peut provoquer des dommages internes à celle-ci.**

Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

SERVICE DE DÉPANNAGE

Comment faire appel au service de dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures par jour, sept jours par semaine
- pour la durée de couverture indiquée sur la carte Service de dépannage qui se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire.

L'assistance dépannage offre les services suivants :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus).
- Les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant – les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 L (2,0 gallons US) d'essence ou 18,9 L (5,0 gallons US) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. La livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage – disponible jusqu'à 30 mètres (100 pieds) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule).
- Le remorquage – véhicules admissibles par Ford ou Lincoln pour un remorquage chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé dans un rayon de 56 km (35 milles) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé le plus près. Lorsqu'un membre du club d'assistance dépannage souhaite que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ce dernier devra acquitter la somme exigée pour toute distance excédant 56 km (35 mi).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 200 $ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

Les clients canadiens doivent consulter leur Livret de garantie ou visiter notre site Web à www.ford.ca pour obtenir des renseignements sur :

Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Aux États-Unis, cette carte se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire dans la boîte à gants. Au Canada, la carte se trouve dans le *Livret de garantie* situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du Service de dépannage, les clients américains doivent composer le 1-800-241-3673 pour les véhicules Ford ou Lincoln.

Les clients canadiens qui exigent l'aide du Service de dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford Motor Company vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus près à moins de 56 km (35 miles). Pour obtenir des renseignements à propos d'un remboursement, les clients américains (véhicule Ford ou Lincoln) peuvent téléphoner au 1-800-241-3673. Le client devra fournir la preuve originale des transactions effectuées.

Les clients canadiens qui ont besoin de renseignements relatifs au remboursement doivent téléphoner au 1-800-665-2006 ou visitez notre site Web à www.ford.ca.

COMMANDE DES FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur la console centrale, à côté du levier de changement de vitesses. Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur.

Enfoncez la commande des clignotants pour activer tous les feux de direction avant et arrière. Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

Nota : Les feux de détresse peuvent mettre votre batterie à plat s'ils sont activés pendant une période prolongée.

INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE DE POMPE D'ALIMENTATION

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation a coupé le moteur de votre véhicule après une collision, procédez de la manière suivante pour le faire redémarrer :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.

Il est possible que le moteur ne démarre qu'à la deuxième tentative.

AVERTISSEMENT : Pour éliminer tout risque d'incendie ou de graves blessures, le véhicule doit être vérifié pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant et doit être réparé au besoin. Ford recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

FUSIBLES ET RELAIS

Fusibles

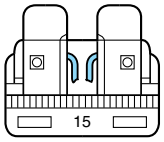

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Nota : Remplacez toujours un fusible usé par un fusible de l'intensité de courant spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant un ampérage supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	**Fusibles ordinaires**	**Fusibles standard**	**Fusibles à haute intensité**	**Fusibles à cartouche à haute intensité**	**Cartouche de fil fusible**
2 A	Gris	Gris	-	-	-
3 A	Violet	Violet	-	-	-
4 A	Rose	Rose	-	-	-
5 A	Havane	Havane	-	-	-
7,5 A	Brun	Brun	-	-	-
10 A	Rouge	Rouge	-	-	-
15 A	Bleu	Bleu	-	-	-
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	-	-	-
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	-	-	Orange	Vert	Vert
50A	-	-	Rouge	Rouge	Rouge
60 A	-	-	Bleu	Jaune	Jaune
70 A	-	-	Havane	-	Brun
80 A	-	-	Beige	Noir	Noir

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se trouve dans l'aire inférieure du côté passager, derrière le côté d'auvent. Ouvrez la trappe du panneau de garnissage et retirez le couvercle de fusibles pour accéder à la boîte de fusibles.

Pour retirer un fusible, utilisez l'arrache-fusible qui se trouve à la gauche des fusibles et des relais.

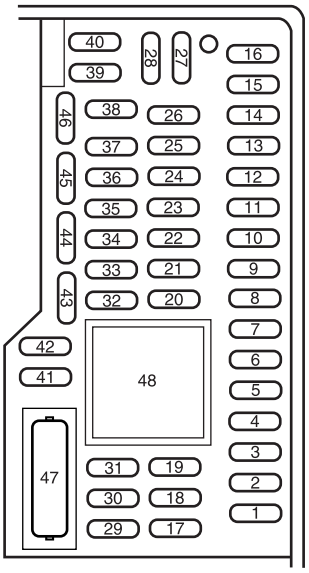

Les fusibles sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
1	30 A	Moteur de lève-glace arrière (cabriolet seulement)
2	15 A	Inutilisé (rechange)
3	15 A	SYNC^{MD}
4	30 A	Glace arrière côté passager (cabriolet seulement)
5	10 A	Dispositif d'interverrouillage du levier de vitesse (BTSI)
6	20 A	Clignotants et feux d'urgence
7	10 A	Feu de croisement gauche
8	10 A	Feu de croisement droit
9	15 A	Lampes d'accueil

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
10	15 A	Éclairage des commutateurs
11	10 A	Module de sécurité
12	7,5 A	Rétroviseurs électriques
13	5 A	Inutilisé (rechange)
14	10 A	Affichage central de l'information, lampe EFP, GPS
15	10 A	Chauffage-climatisation
16	15 A	Inutilisé (rechange)
17	20 A	Serrures de porte à commande électrique, commande d'ouverture du coffre
18	20 A	Inutilisé (rechange)
19	25 A	Amplificateur de navigation
20	15 A	Connecteur de diagnostic
21	15 A	Phares antibrouillards
22	15 A	Feux de position, éclairage de la plaque d'immatriculation
23	15 A	Feux de route
24	20 A	Avertisseur sonore
25	10 A	Éclairage sur demande (économiseur de batterie)
26	10 A	Groupe d'instruments (batterie)
27	20 A	Alimentation du commutateur d'allumage
28	5 A	Sourdine audio (démarrage)
29	5 A	Caméra (contact-démarrage)
30	5 A	Moteur de capteur de température
31	10 A	Module de commande des dispositifs de protection
32	10 A	Inutilisé (rechange)

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
33	10 A	Inutilisé (rechange)
34	5 A	Commande de stabilité électronique
35	10 A	Module de carrosserie auxiliaire (contact-démarrage)
36	5 A	Système antidémarrage (PATS)
37	10 A	Inutilisé (rechange)
38	20 A	Inutilisé (rechange)
39	20 A	Radio, navigation
40	20 A	Inutilisé (rechange)
41	15 A	Temporisation des accessoires (glaces, rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique [incluant microphone et boussole] et commutateur de porte III)
42	10 A	Inutilisé (rechange)
43	10 A	Bobine de relais des sièges chauffants
44	10 A	Inutilisé (rechange)
45	5 A	Module et relais d'essuie-glace, relais de ventilateur
46	7,5 A	Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager, capteur de poids de l'occupant
47	Disjoncteur 30 A	Inutilisé (rechange)
48	Relais	Relais de temporisation des accessoires (glaces, rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique [incluant microphone et boussole] et commutateur de porte III)

Boîtier de distribution électrique

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Le boîtier de distribution électrique contient des fusibles haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Ne sondez pas les contacts des fusibles et des relais du boîtier de distribution électrique, car les fonctions électriques seront altérées.

AVERTISSEMENT : Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.

AVERTISSEMENT : Afin de réduire les risques de chocs électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la section *Batterie* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

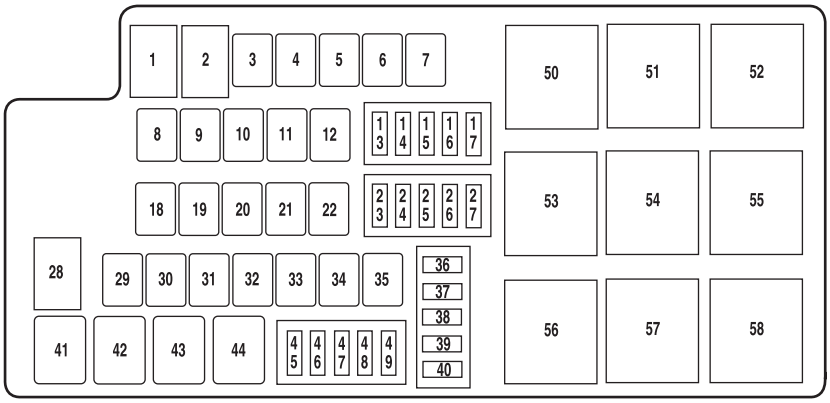

Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
1	80 A*	Porte-fusibles de l'habitacle
2	-	Inutilisé
3	-	Inutilisé
4	30 A*	Relais du ventilateur
5	20 A*	Prise d'alimentation (carrosserie)
6	40 A*	Dégivreur de lunette arrière
7	40 A*	Relais du ventilateur de refroidissement
8	40 A*	Pompe de freinage antiblocage (ABS)
9	30 A*	Essuie-glaces
10	30 A*	Soupape des freins antiblocage
11	-	Inutilisé
12	-	Inutilisé
13	15 A**	Relais de la pompe d'alimentation (sauf la Shelby)
	25 A**	Relais de la pompe d'alimentation (Shelby seulement)
14	-	Inutilisé
15	10 A**	Relais de pompe du refroidisseur (Shelby seulement)
16	20 A**	Sièges chauffants
17	10 A**	Détection d'alternateur
18	20 A*	Module de carrosserie auxiliaire
19	30 A*	Relais du démarreur
20	30 A*	Amplificateur arrière (chaîne Shaker 1000)
21	30 A*	Relais du groupe motopropulseur
22	20 A*	Prise de courant (tableau de bord)

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
23	10 A**	Alimentation de mémoire d'anomalies du module de commande du groupe motopropulseur
24	10 A**	Alimentation des feux de freinage
25	10 A**	Relais de compresseur du climatiseur
26	20 A**	Relais de phare avec lampe à décharge du côté gauche
27	20 A**	Relais de phare avec lampe à décharge du côté droit
28	-	Inutilisé
29	30 A*	Glace avant du passager
30	-	Inutilisé
31	30 A*	Siège à réglage électrique côté passager
32	30 A*	Siège à réglage électrique côté conducteur
33	30 A*	Amplificateur avant (radio Shaker 500)
34	30 A*	Moteur de lève-glace avant côté conducteur
35	40 A*	Moteur de la capote
36	Diode	Diode (carburant)
37	-	Inutilisé
38	15 A**	Injecteurs de carburant (Shelby seulement)
39	5 A**	Bobine du dégivreur arrière (contact-démarrage)

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
40	15 A**	Alimentation du véhicule 4 du groupe motopropulseur – bobine d'allumage
41	Relais G8VA	Relais de la pompe d'alimentation
42	Relais G8VA	Relais de pompe du refroidisseur (Shelby seulement)
43	Relais G8VA	Relais de compresseur du climatiseur
44	-	Inutilisé (rechange)
45	5 A**	Module de commande du groupe motopropulseur, alimentation Contact et Démarrage
46	5 A**	Alimentation du véhicule 3 du groupe motopropulseur – composants du groupe motopropulseur généraux
47	15 A**	PCM Vehicle Power 1 (alimentation du groupe motopropulseur)
48	15 A**	Débitmètre d'air massique
49	15 A**	Alimentation du véhicule 2 du groupe motopropulseur – composants du groupe motopropulseur relatifs aux émissions
50	Relais ISO complet	Relais du ventilateur (haute intensité)
51	Relais ISO complet	Relais du ventilateur
52	Relais ISO complet	Relais du démarreur

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
53	Relais ISO complet	Relais du dégivreur de lunette arrière
54	Relais ISO complet	Relais des essuie-glaces avant
55	Relais ISO complet	Relais du ventilateur (basse intensité)
56	Relais haute intensité	Capteur de pompe d'alimentation (Shelby seulement)
57	Relais ISO complet	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
58	Relais haute intensité	Inutilisé (rechange)
* Fusibles à cartouche ** Fusibles ordinaires		

Relais auxiliaire avec sièges chauffants (selon l'équipement)

Sur les véhicules munis de sièges chauffants, se trouve un boîtier de relais sous le siège du conducteur qui contient deux relais pour les sièges du conducteur et du passager.

REMPLACEMENT D'UN PNEU CREVÉ

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Nota : Le témoin du système de surveillance de pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule doivent être munies d'un capteur de pression.

Faites réparer un pneu endommagé chez un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages aux capteurs du système de surveillance de pression des pneus. Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de pression des pneus.

AVERTISSEMENT : Les agents de scellement pour les pneus peuvent endommager votre système de surveillance de pression des pneus et ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation, le capteur de pression des pneus et la tige de soupape sur la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

AVERTISSEMENT : Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir de plus amples renseignements. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Renseignements concernant les roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de ceux fournis en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** Ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Usage temporaire seulement ».

2. **Roue de secours de dimension normale mais différente avec étiquette :** Ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « PNEU ET JANTE POUR USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT ».

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- tirer de remorque;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;

3. **Roue de secours de dimension normale mais différente sans étiquette**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut dégrader :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;

- la conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu);
- le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut aussi faire attention aux points suivants :

- La traction d'une remorque
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Arrêt et immobilisation sécuritaire du véhicule

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.

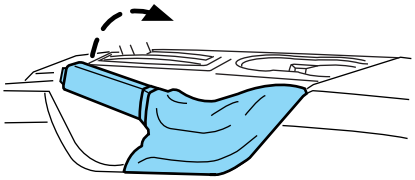

2. Placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou R (marche arrière) (boîte de vitesses manuelle) et coupez le contact.

Méthode de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENT : Lorsque l'une des roues avant est soulevée, le véhicule peut se déplacer, même si le levier sélecteur est placé en position de stationnement (P) (boîte automatique) ou en marche arrière (R) (boîte manuelle).

AVERTISSEMENT : Pour favoriser l'immobilisation du véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle changée.

AVERTISSEMENT : Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

1. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.

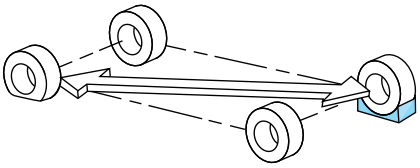

2. Retirez le démonte-roue, le pneu de secours et le cric.

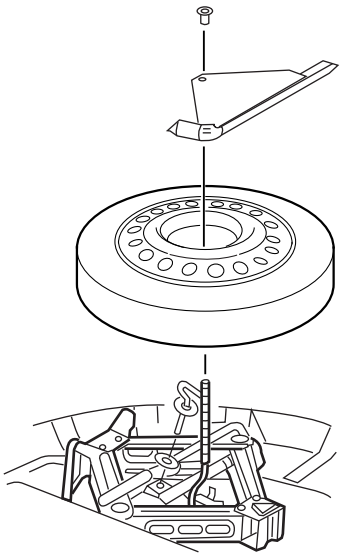

3. Retirez le cache central (selon l'équipement) de la roue. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

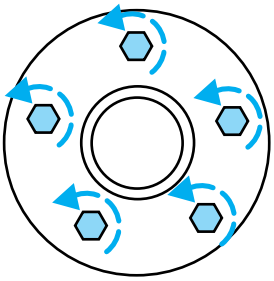

4. Placez le cric dans l'encoche la plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.

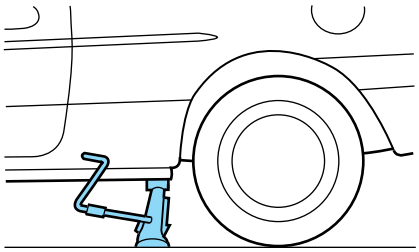

N'utilisez jamais le différentiel en tant que point de levage.

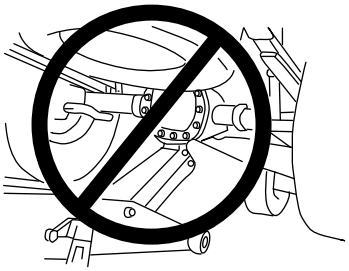

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est supporté par le cric. Le cric n'est destiné qu'au remplacement d'un pneu.

5. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

6. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la jante soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si la roue de secours temporaire est utilisée.

7. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

8. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* plus loin dans ce chapitre pour connaître le couple approprié.

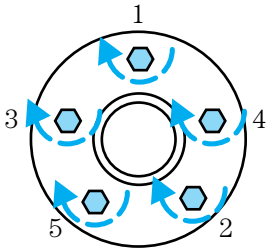

9. Rangez la roue enlevée, le cache central (selon l'équipement), le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.

10. Enlevez les cales des roues.

TROUSSE DE GONFLAGE DE SECOURS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'une trousse de gonflage de secours située dans le coffre, dans le logement de la roue de secours. La trousse de gonflage de secours comprend un compresseur à air pour regonfler le pneu et un produit d'obturation dans un contenant pour colmater efficacement la plupart des perforations causées par des clous ou d'autres objets semblables. Cette trousse d'obturation temporaire vous permettra de parcourir jusqu'à 200 km (120 mi) à la vitesse maximale de 80 km/h (50 mi/h).

Nota : Le produit d'obturation dans le contenant de la trousse de gonflage de secours ne doit servir que pour un pneu. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants additionnels de produit d'obturation.

1. Compresseur à air (à l'intérieur)
2. Bouton de réglage
3. Bouton En fonction/Hors fonction
4. Manomètre
5. Contenant de produit d'obturation
6. Tuyau transparent de remplissage de produit d'obturation
7. Tuyau de produit d'obturation – adaptateur pour la valve du pneu
8. Outil à capuchon jaune
9. Tuyau du compresseur à air
10. Tuyau d'air – adaptateur pour la valve du pneu
11. Fiche d'alimentation des accessoires
12. Boîtier

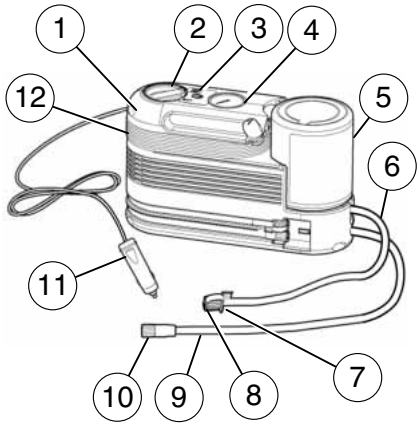

Généralités

AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Ne tentez pas de réparer des perforations dont la taille est supérieure à 6,4 mm (1/4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Nota : Ne vous servez pas de la trousse de gonflage de secours si un pneu a été gravement endommagé en conduisant le véhicule avec un pneu insuffisamment gonflé. Cette trousse ne permet de réparer que les perforations de la bande de roulement du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut entraver ses performances. À cet effet :

- **ne conduisez pas** le véhicule à plus de 80 km/h (50 mi);
- **ne parcourez pas** plus de 200 km (120 mi); ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus près pour faire inspecter votre pneu;

- roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement;
- contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse;
- lisez les renseignements de la section *Conseils d'utilisation de la trousse de gonflage de secours* pour utiliser la trousse de gonflage de secours et votre véhicule en toute sécurité.

Conseils d'utilisation de la trousse de gonflage de secours

Lisez les conseils suivants pour utiliser la trousse de gonflage de secours en toute sécurité :

- Avant d'utiliser la trousse de gonflage de secours, assurez-vous que le véhicule est rangé hors de la route et qu'il est suffisamment éloigné de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse de gonflage de secours, laissez le moteur tourner **(seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé)** pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.
- Ne laissez pas fonctionner le compresseur sans arrêt pendant plus de 15 minutes pour en prévenir la surchauffe.
- Ne laissez jamais la trousse de gonflage de secours sans surveillance lorsqu'elle est en fonction.
- Le produit d'obturation contient du latex. Assurez-vous de porter les gants sans latex fournis pour prévenir une réaction allergique.
- Maintenez la trousse de gonflage de secours hors de la portée des enfants.
- Utilisez uniquement la trousse de gonflage de secours lorsque la température ambiante se situe entre –30 °C et 70 °C (–22 °F et 158 °F).
- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption figure dans le coin inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. **Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le à tous les quatre ans**.
- Ne laissez pas la trousse de gonflage de secours dans l'habitacle sans l'arrimer afin de prévenir les blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse de gonflage de secours à l'endroit prévu à cet effet.

- Après l'utilisation du produit d'obturation, le système de surveillance de pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.
- N'utilisez que le tuyau d'air noir lorsque vous gonflez un pneus ou d'autres objets. N'utilisez pas le tuyau transparent qui est exclusivement conçu pour le produit d'obturation.
- L'utilisation de la trousse de gonflage de secours pourrait causer une perturbation électrique lors de l'utilisation de la radio et du lecteur DVD.

Marche à suivre à la suite d'une crevaison

Une perforation de la bande de roulement du pneu peut être réparée en deux étapes à l'aide de la trousse de gonflage de secours :

- La première étape consiste à regonfler le pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur. Une fois votre pneu regonflé, vous devrez conduire le véhicule sur une courte distance (environ 6 km [4 mi]) pour répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- Vous devrez ensuite vérifier la pression des pneus et la corriger au besoin en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur

Préparation

Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation. Allumez les clignotants de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Pour prévenir les réactions allergiques, portez les gants sans latex qui se trouvent dans la boîte des accessoires sous le boîtier de la trousse de gonflage de secours.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.

2. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.

3. Retirez le capuchon du tuyau et fixez le connecteur en métal du tuyau au corps de valve en le tournant dans le sens horaire. Assurez-vous que la connexion est fermement établie.

4. Branchez le câble d'alimentation dans la prise de courant de 12 V dans le véhicule.

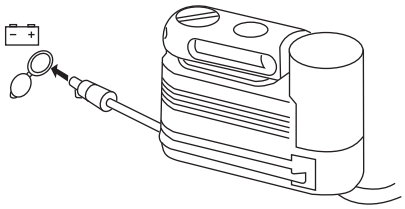

5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le contenant et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord

6. Démarrez le moteur **(seulement si le véhicule est à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé)**.

7. Tournez le cadran (1) dans le sens antihoraire en position d'application de produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton en fonction/hors fonction (2).

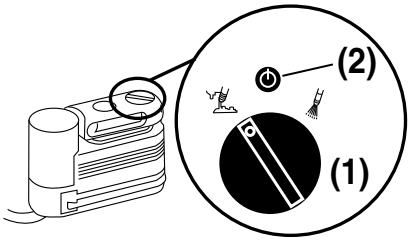

8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur.

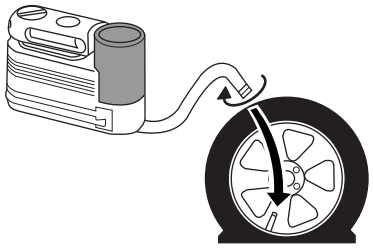

Nota : Lorsque le produit d'obturation est d'abord ajouté dans le pneu, le manomètre sur le compresseur peut indiquer une valeur supérieure; cela est normal et ne constitue pas une préoccupation. La pression chutera après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression du pneu doit être vérifiée en laissant le compresseur hors fonction pour obtenir la lecture appropriée de pression du pneu.

AVERTISSEMENT : Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse de gonflage de secours pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.

AVERTISSEMENT : Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.

9. Lorsque la pression recommandée pour le pneu est atteinte, mettez la trousse hors fonction en appuyant sur le bouton en fonction/hors fonction, débranchez la trousse du corps de valve et de la prise de courant. Réinstallez le bouchon de valve sur le corps de valve, placez le bouchon du tuyau sur le connecteur en métal et placez la trousse à son emplacement de rangement.

10. **Conduisez immédiatement et prudemment le véhicule sur 6 km (4 mi) pour uniformément répartir le produit d'obturation dans le pneu. Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).**

Nota : Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous de façon sécuritaire sur le bas côté de la route et faites appel à une dépanneuse. **Ne poursuivez pas l'opération jusqu'à la deuxième étape.**

11. Après 6 km (4 mi), arrêtez et vérifiez la pression du pneu. Consultez la section *Deuxième étape : vérification de la pression du pneu.*

Deuxième étape : vérification de la pression du pneu

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.

2. Dégrafez le tuyau noir du côté du compresseur et fixez-le fermement au corps de la valve en le tournant dans le sens horaire.

AVERTISSEMENT : Si vous avez suivi la procédure depuis la section *Première étape : Gonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air*, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar (20 psi), **arrêtez et faites appel à un service de dépannage.** Si la pression dans le pneu est supérieure à 1,4 bar (20 psi), passez à l'étape suivante.

3. Tournez ensuite le cadran dans le sens horaire en position d'utilisation de l'air. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton en fonction/hors fonction.

4. Réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée inscrite sur l'étiquette apposée sur la porte du conducteur ou le montant de la porte.

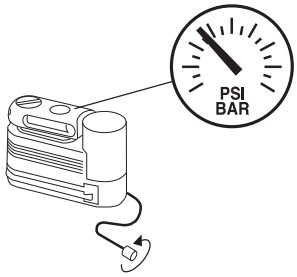

Nota : La pression du pneu doit être vérifiée en laissant le compresseur hors fonction pour obtenir la lecture appropriée de pression du pneu.

5. Mettez le compresseur hors fonction en appuyant sur le bouton en fonction/hors fonction.

6. Débranchez les tuyaux, réinstallez le bouchon de la soupape sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

AVERTISSEMENT : Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant car elle peut être chaude après l'utilisation.

Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

Après avoir utilisé la trousse de gonflage de secours pour étanchéifier votre pneu, vous devrez remplacer le produit d'obturation et le tuyau transparent. Vous pouvez vous procurer le produit d'obturation et des pièces de rechange auprès d'un concessionnaire Ford autorisé ou d'un détaillant de pneus. Vous pouvez mettre les contenants de produit d'obturation vides au rebut à domicile; toutefois, les résidus liquides du produit d'obturation doivent être mis au rebut par votre concession Ford locale, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Nota : Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne parcourez pas plus de 200 km (120 mi). Le pneu étanchéifié doit être immédiatement inspecté.

Nota : Après l'utilisation du produit d'obturation, le capteur du système de surveillance de pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

Vous pouvez vérifier la pression des pneus en tout temps au cours de la période de 200 km (120 mi) en effectuant la procédure de la section *Deuxième étape : vérification de la pression du pneu* ci-dessus.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse de gonflage de secours

1. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.

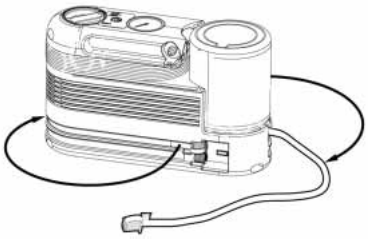

2. Repérez le bouchon jaune à l'extrémité du tuyau transparent.

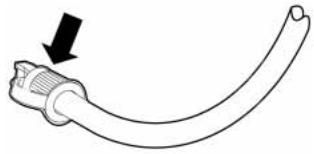

3. En utilisant l'outil à bouchon jaune, appuyez sur la languette qui se trouve sur le boîtier du compresseur de la trousse de gonflage de secours tout en tirant sur le contenant de produit d'obturation.

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse de gonflage de secours

1. Alignez le contenant de produit d'obturation avec le boîtier de la trousse de gonflage de secours.

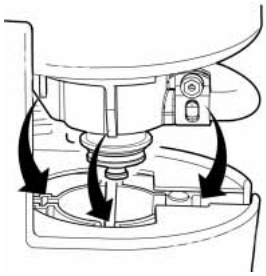

2. Lorsque le contenant est aligné, logez-le en poussant légèrement vers le bas jusqu'à ce qu'un déclic retentisse.

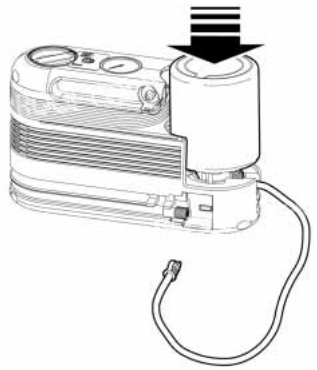

3. Enroulez le tuyau transparent autour du boîtier du compresseur.

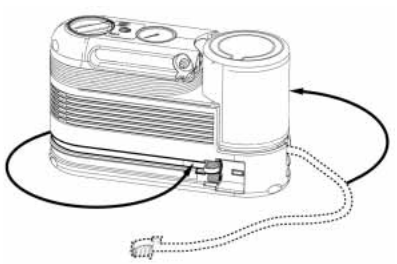

Nota : Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption figure dans le coin inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. Le contenant de produit d'obturation doit être remplacé tous les quatre ans.

Use By / Utiliser avant:

CARACTÉRISTIQUES DE COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE

Resserrez les écrous de roue au couple indiqué 800 km (500 mi) après toute intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait d'une roue, etc.).

Taille de boulon	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N•m
½ x 20	100	135
* Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.		

AVERTISSEMENT : Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

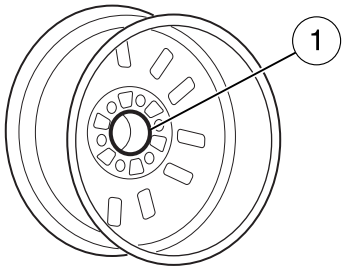

Nota : Vérifiez l'état du trou pilote de la jante avant de monter la roue. Si vous remarquez des traces de corrosion autour du trou pilote, utilisez un chiffon propre pour éliminer au mieux la corrosion et appliquez de la graisse. Avec le doigt, appliquez une petite quantité de graisse, soit environ 1 cm carré, uniquement autour de la surface du trou pilote (1). N'appliquez PAS de graisse sur les trous des goujons d'écrou de roue ou sur les surfaces entre la jante et les éléments de frein.

PANNE SÈCHE

Si vous êtes tombé en panne sèche et que vous devez ajouter du carburant au moyen d'un bidon de carburant, consultez la section *Panne sèche* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour connaître la façon appropriée d'ajouter du carburant au moyen d'un bidon de carburant et de l'entonnoir fourni avec le véhicule. **N'insérez pas** le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel[MC] sous peine de l'endommager. En pareil cas, vous devez utiliser l'entonnoir inclus avec le véhicule.

AVERTISSEMENT : N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel[MC]. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

DÉMARRAGE-SECOURS

AVERTISSEMENT : Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Préparation du véhicule

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que les changements de rapport de la boîte de vitesses soient plus souples ou moins souples qu'auparavant. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

1. **N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer le moteur.**

2. Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

3. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules **ne se touchent pas.** Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du motoventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.

4. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.

5. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.

2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique exposée du moteur ou du châssis du véhicule en panne, à l'écart de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant.

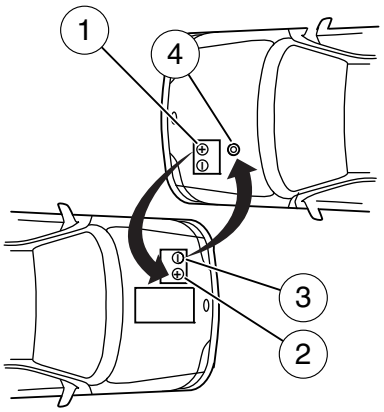

Nota : Ne connectez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, ni aux couvercles de soupape, au collecteur d'admission ni aux composants électriques comme points de mise à la masse.

AVERTISSEMENT : Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.

2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

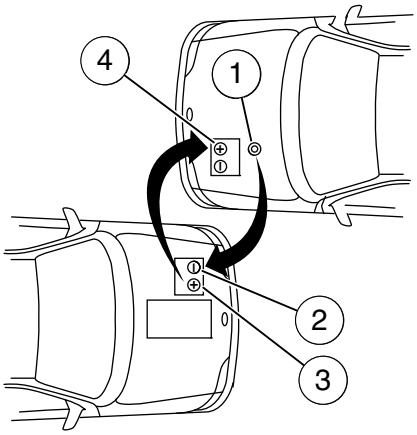

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

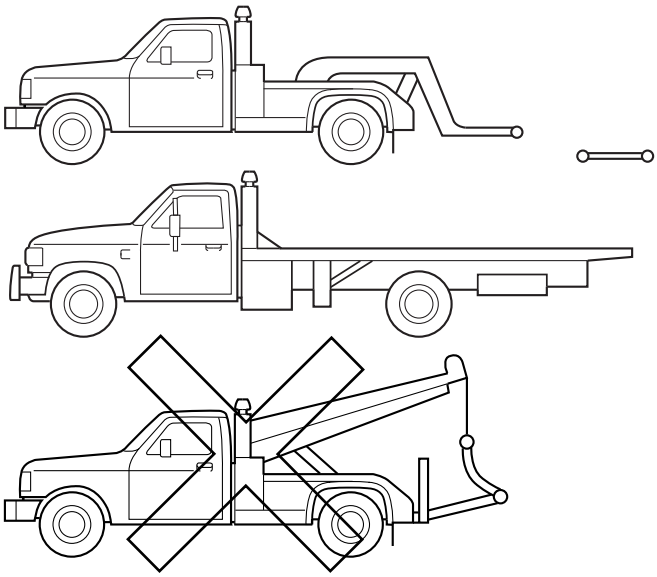

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford.

Si votre véhicule doit être remorqué par l'avant avec les deux roues arrière au sol, il est recommandé de soulever celles-ci (roues motrices) du sol à l'aide d'un lève-roues pour éviter d'endommager la boîte de vitesses.

Si votre véhicule doit être remorqué par l'arrière avec un lève-roues, il est recommandé de placer les roues avant sur un chariot porte-roues pour éviter d'endommager le bouclier avant.

Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Remorquage d'urgence

Dans le cas où votre véhicule en panne doit être remorqué par un autre véhicule (lorsqu'un lève-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateau ne sont pas disponibles), votre véhicule (peu importe la configuration de ses organes de transmission) peut être remorqué sur les quatre roues dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule fait face au véhicule de remorquage.
- Mettez la boîte de vitesses en position N (point mort). Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur à la position N (point mort), consultez la section *Interverrouillage du levier sélecteur* du chapitre *Conduite* pour obtenir des directives à cet effet.
- La vitesse maximale ne doit pas dépasser 56 km/h (35 mi/h).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur une distance supérieure à 80 km (50 mi).

POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Veuillez noter que certaines réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un technicien ayant reçu une formation technique spécialisée ou avec un équipement spécialisé. Par conséquent, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft[MD], de pièces reconditionnées ou autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

Adresse postale
Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121

Téléphone
1-800-392-3673 (FORD)
Appareil de télécommunications pour les malentendants (ATME) :
1-800-232-5952

En ligne
Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne au www.genuineservice.com.

- Outil de localisation de concessionnaires aux États-Unis; classement par raison sociale, ville, État ou code postal

- Guides du propriétaire
- Calendriers d'entretien
- Rappels
- Programmes d'entretien prolongé Ford
- Accessoires Ford d'origine
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale (véhicules Ford)
Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone
1-800-565-3673 (FORD)

En ligne
www.ford.ca

Adresse postale (véhicules Lincoln)
Lincoln Centre
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4

Téléphone
1-800-387-9333

En ligne
www.lincolncanada.com

Aide additionnelle

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.

2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.

3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques et les procédures de Ford du Canada, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Assistance à la clientèle

Pour faciliter l'obtention de services, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile)
- La raison sociale et la ville où est situé le concessionnaire autorisé
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les premiers 18 mois suivant l'achat d'un nouveau véhicule ou dans les premiers 29 000 km (18 000 mi), selon la première échéance :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU

2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

3. Le véhicule ne peut être utilisé à cause de la réparation de non-conformités pendant une période de plus de 30 jours (pas nécessairement consécutifs).

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800, Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, Michigan 48126

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (BBB) (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un litige relatif à la garantie n'a pas été résolu malgré le suivi de la procédure en trois étapes décrite à la première page du chapitre intitulé *Assistance à la clientèle*, vous pourriez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB comprend deux secteurs – médiation et arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB contactera les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, et si la demande est admissible, vous pouvez participer au processus d'arbitrage. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Vous n'êtes pas tenu par la décision, mais si vous êtes en accord avec la décision du BBB, Ford devra également se soumettre à la décision rendue. Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB.

Demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB : Utilisez les renseignements ci-après pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme AUTO LINE du BBB. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre

nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler BBB AUTO LINE au 1-800-955-5100, ou écrivez à l'adresse suivante :

BBB AUTO LINE
4200, boulevard Wilson, bureau 800
Arlington, Virginia ÉTATS-UNIS 22203–1833

Vous pouvez également obtenir une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-392-3673.

Nota : Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures et de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1-800-207-0685.

POUR RECEVOIR DE L'AIDE À L'EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice d'octane est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford Canada et Ford Motor Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux États-Unis.

Si votre véhicule doit être entretenu pendant que vous voyagez ou habitez dans la Région Asie-Pacifique, Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
États-Unis
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Assistance à la clientèle

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford International Business Development Inc.
Customer Assistance Center
P.O. Box 11957
Caparra Heights Station
San Juan, Puerto Rico 00922-1957
Téléphone : 800-841-FORD (3673)
Télécopieur : 313-390-0804
Courriel : prcac@ford.com

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

Ford Middle East
Customer Relationship Center
P.O. Box 21470
Dubai, United Arab Emirates
Téléphone : +971 4 3326084
Télécopieur : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse au Service des exportations de Ford Motor Company.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, il pourra vous diriger vers le bureau d'une filiale Ford le plus proche.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1-800-392–3673.

COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
P.O. Box 07150
Detroit, Michigan 48207 États-Unis

ou appelez sans frais au 1-800-782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes,

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur le Web à l'adresse www.helminc.com.

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Les Guides du propriétaire peuvent être obtenus en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide de l'information contact indiquée précédemment dans cette section.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Assistance à la clientèle

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web *http://www.safercar.gov* ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590 États-Unis

Le site Web *http://www.safercar.gov* permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1-800-333-0510.

LAVAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing au pH neutre, tel que le nettoyant Motorcraft[MD] Detail Wash (ZC-3-A), disponible chez votre concessionnaire autorisé.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Les bandes ou filets décoratifs peuvent être endommagés si l'on dirige un puissant jet d'eau ou une lance telle qu'utilisée dans les lave-autos à moins de 30 cm (12 po) de la carrosserie.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve au grand soleil.
- Pour assurer un lavage parfait, utilisez toujours une éponge propre ou un gant de lavage automatique et suffisamment d'eau.
- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Il est particulièrement important de laver le véhicule régulièrement pendant les mois d'hiver, car la saleté et le sel d'épandage sont difficiles à enlever et ils endommagent le véhicule.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant pour goudron et traces d'insectes Motorcraft (ZC-42), disponible chez votre concessionnaire autorisé.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- **Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.**

Éléments extérieurs chromés

- Lavez d'abord le véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampooing au pH neutre, tel que le nettoyant Motorcraft[MD] Detail Wash (ZC-3-A).

- Utilisez du nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft (ZC-15), offert chez votre concessionnaire autorisé. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres parties chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- **N'utilisez pas de produits abrasifs tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique qui rayent les surfaces chromées.**

LUSTRAGE

- Lavez d'abord le véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

PEINTURE ÉCAILLÉE

De la peinture de retouche dont la couleur est identique à celle de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire autorisé. Notez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire autorisé la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

JANTES ET ENJOLIVEURS EN ALUMINIUM

Les jantes et les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD} (ZC-37-A), disponible chez votre concessionnaire autorisé. Les accumulations de saleté et de poussière produite par les freins peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge. Rincez ensuite à l'aide d'un fort jet d'eau.

- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42), disponible auprès de votre concessionnaire autorisé.

MOTEUR

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur. Lors du nettoyage du moteur :

- Faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud.
- Pulvérisez le Shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft^{MD} (ZC-20) sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft^{MD} (CXC-66-A).
- Ne lavez ni ne rincez jamais un moteur chaud ou en marche. L'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie, ni la zone entourant l'emplacement d'assemblage.
- Pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur, couvrez les éléments ombrés.

MOTEUR 3.7L V6

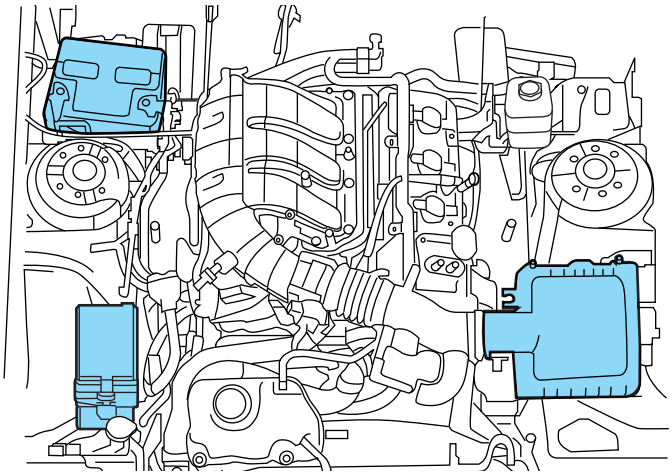

MOTEUR 5.0L V8

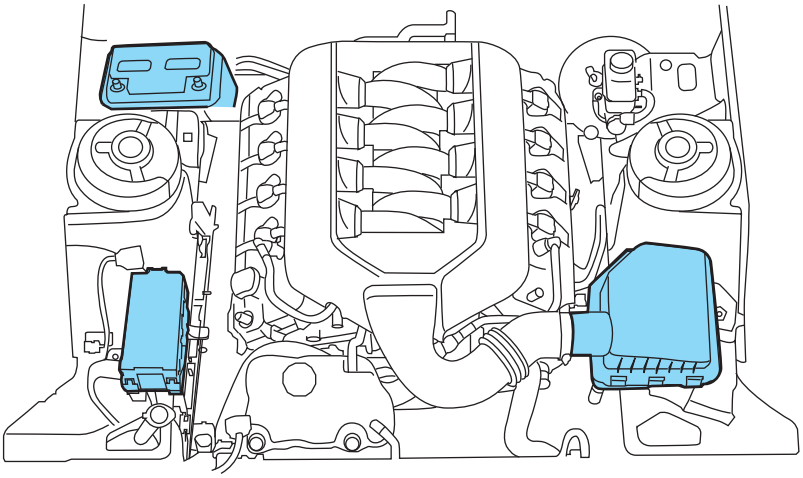

PIÈCES EXTÉRIEURES EN PLASTIQUE (NON PEINTES)

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique. Vous pouvez vous procurer ces articles chez votre concessionnaire autorisé.

- Pour le nettoyage courant, utilisez le nettoyant Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A).
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42).

GLACES ET BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Le pare-brise, la lunette arrière, les glaces latérales et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. La présence de substances sur les glaces du véhicule ou sur les balais d'essuie-glace peut faire en sorte que ces derniers n'essuient pas correctement. Ces substances peuvent comprendre des produits à base de cire utilisés dans les lave-autos, les revêtements imperméables, la sève des arbres et tout autre contaminant de nature organique. Ainsi, les balais d'essuie-glace peuvent émettre un son de raclement ou de sifflement et laisser des traînées ou des souillures sur le pare-brise si ces contaminants y sont présents. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Nettoyez le pare-brise, la lunette arrière et les glaces latérales à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft^{MD} (ZC-23), offert chez votre concessionnaire autorisé.
- Vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou du concentré de liquide lave-glace Motorcraft^{MD} Premium (ZC-32-A) aux États-Unis, ou du liquide lave-glace de première qualité [CXC-37-(A, B, D ou F)] au Canada, disponible chez votre concessionnaire autorisé. Ce liquide de nettoyage contient une solution spéciale ajoutée à de l'alcool, qui est destinée à éliminer la cire chaude déposée sur les balais d'essuie-glace et le pare-brise dans les lave-autos. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.
- N'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent irrégulièrement, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et un détergent neutre ou un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

CAPOTE ET MOULURES REMBOURRÉES

Pour laver une capote en vinyle, utilisez le produit Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A), disponible chez votre concessionnaire autorisé.

Pour laver une capote en tissu, utilisez un nettoyant protecteur pour capotes de qualité reconnue.

- N'utilisez pas de brosses à poils durs ni de produits ou de nettoyants abrasifs.
- Les cires chaudes appliquées dans les lave-autos ont tendance à nuire au nettoyage des garnitures en vinyle.
- Le nettoyage de la capote et des glaces à l'aide d'un jet d'eau sous pression tel qu'on en trouve dans les postes de lavage en libre-service peut provoquer l'infiltration d'eau à l'intérieur de l'habitacle, et endommager les bourrelets d'étanchéité.

TABLEAU DE BORD, GARNITURES INTÉRIEURES ET LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

Nettoyez le tableau de bord, les garnitures intérieures et les lentilles des cadrans indicateurs à l'aide d'un chiffon de coton blanc propre et humide, puis avec un chiffon sec en coton blanc également.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.
- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, des garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Si vous avez répandu sur le tableau de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des tâches, par exemple du café ou du jus de fruits, procédez comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.

2. Essuyez la surface avec un chiffon en coton blanc humide et propre. Pour nettoyer plus en profondeur, utilisez une solution d'eau savonneuse. Si la tache refuse de disparaître complètement avec cette méthode, utilisez un produit nettoyant de type commercial pour les intérieurs d'automobile.

3. Si nécessaire, appliquez plus d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton propre et imbibez le chiffon sur l'endroit souillé, et laissez reposer à la température de la pièce pendant 30 minutes.

4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement taché, utilisez-le pour frotter la surface d'un mouvement circulaire pendant une minute.

5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon de coton blanc propre.

HABITACLE

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD} (ZC-54).
- S'il y a de la graisse ou du goudron sur le tissu, nettoyez d'abord la zone souillée avec le Détachant Motorcraft^{MD} (ZC-14). Au Canada, utilisez le nettoyant multiusage Motorcraft^{MD} (CXC-101).
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache demeurera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.

Nettoyage

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. De tels produits peuvent contaminer les sacs gonflables latéraux et nuire à leur rendement en cas de collision.

SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT, SAUF LE KING RANCH[MD])

Pour les sièges en cuir du King Ranch[MD], consultez la section appropriée du présent chapitre.

- Nettoyez les liquides renversés et les taches dès que possible.
- Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau. Au Canada, utilisez le nettoyant pour vinyle Motorcraft[MD] (CXC-93). Séchez avec un chiffon doux.
- Si le cuir ne peut être complètement nettoyé avec de l'eau et un savon doux, utilisez un produit nettoyant pour cuir de type commercial conçu pour les intérieurs d'automobile.
- Pour vérifier si le produit est approprié, testez d'abord tout détachant sur un endroit non visible du cuir.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée ou endommager le cuir.

SIÈGES EN CUIR POUR LE KING RANCH[MD] SEULEMENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule est équipé de sièges recouverts de cuir pleine fleur de première qualité qui est extrêmement durable, mais qui requiert néanmoins un entretien et des soins particuliers pour lui garder sa durabilité et son confort.

Un nettoyage et un conditionnement réguliers permettront au cuir de conserver une belle apparence.

Nettoyage

Pour retirer la saleté et la poussière de vos sièges, utilisez un aspirateur, puis un chiffon propre et humide ou une brosse à poils doux.

Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau.

- Nettoyez tout liquide renversé dès que possible.
- En premier lieu, tester tout détachant sur un endroit non visible du siège, car certains produits peuvent altérer la couleur du cuir.
- Évitez de renverser du café, du ketchup, de la moutarde, du jus d'orange ou des produits à base d'huile sur le cuir, car ils peuvent y laisser des taches permanentes.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant ou de produit formulé pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

Égratignures

Marques naturelles - Puisque le cuir des sièges provient de vraies peaux de bouvillon, il présentera des marques naturelles telles des petites cicatrices. Ces marques confèrent au recouvrement des sièges son caractère et constituent une preuve d'authenticité du cuir.

Pour atténuer les égratignures et autres marques, appliquez du revitalisant pour cuir sur l'endroit touché en suivant la méthode indiquée à la section *Revitalisation*.

Revitalisation

Vous pouvez vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch^{MD} auprès de la compagnie King Ranch^{MD} Saddle Shop. Visitez le site Web de la compagnie à l'adresse *www.krsaddleshop.com*, ou téléphonez sans frais (aux États-Unis) au 1-800-282-KING (5464). Si vous ne pouvez pas vous procurer du Revitalisant pour cuir King Ranch^{MD}, utilisez un autre revitalisant pour cuir de qualité reconnue.

- Nettoyez les surfaces en cuir de la façon indiquée à la section *Nettoyage*.
- Assurez-vous que le cuir est complètement sec, puis appliquez une quantité de revitalisant équivalant à la taille d'une pièce de cinq cents sur un chiffon propre et sec.
- Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.

SOUBASSEMENT DE CARROSSERIE

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

PRODUITS D'ENTRETIEN FORD ET LINCOLN

Votre concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln offre une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule. Ces produits de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes de votre véhicule. Chaque produit est fabriqué avec des matériaux de première qualité qui sont conformes aux normes les plus strictes ou les dépassent. Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft^{MD} (ZC-42)

Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft^{MD} (ZC-15)

Shampooing Motorcraft^{MD} Detail Wash (ZC-3-A)

Chiffon à épousseter Motorcraft^{MD} (ZC-24)

Shampooing et dégraissant pour moteurs Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-20)

Shampooing pour moteurs Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-66-A)

Nettoyant tout usage Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-101)

Nettoie-vitres Premium Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-100)

Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-37-[A, B, D ou F])

Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft^{MD} Premium (É.-U. seulement) (ZC-32-A)

Nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft^{MD} (ZC-54)

Détachant Motorcraft^{MD} (É.-U. seulement) (ZC-14)

Nettoie-vitres Motorcraft^{MD} Ultra-Clear en aérosol (ZC-23)

Nettoyant pour vinyle Motorcraft^{MD} (Canada seulement) (CXC-93)

Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft^{MD} (ZC-37-A)

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Guide d'entretien périodique* qui permet de repérer facilement les interventions d'entretien prescrites pour votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez votre *Guide de garantie* pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft[MD] sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé (telles de cigarettes) de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

Si vous travaillez alors que le moteur est arrêté

1. Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement). Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, serrez le frein de stationnement, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, placez le levier de vitesse au premier rapport (1), puis relâchez la pédale de débrayage.

2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d'allumage.

3. Bloquez les roues.

Si vous travaillez alors que le moteur tourne

1. Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement). Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, serrez le frein de stationnement, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, placez le levier de vitesse au point mort (N), puis relâchez la pédale de débrayage.

2. Bloquez les roues.

AVERTISSEMENT : Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

OUVERTURE DU CAPOT

1. Dans le véhicule, tirez sur la manette d'ouverture du capot qui se trouve sur le côté d'auvent du conducteur.

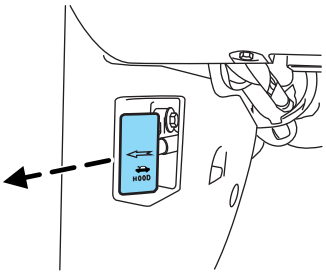

2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire qui se trouve sous le devant du capot, au centre.

3. Soulevez le capot et bloquez-le en position à l'aide de la béquille de capot.

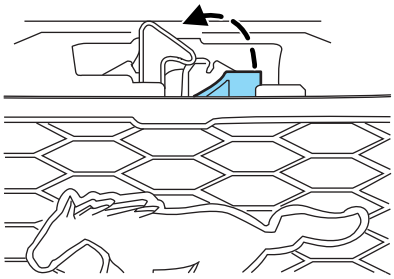

IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU COMPARTIMENT MOTEUR

Moteur 3.7L V6

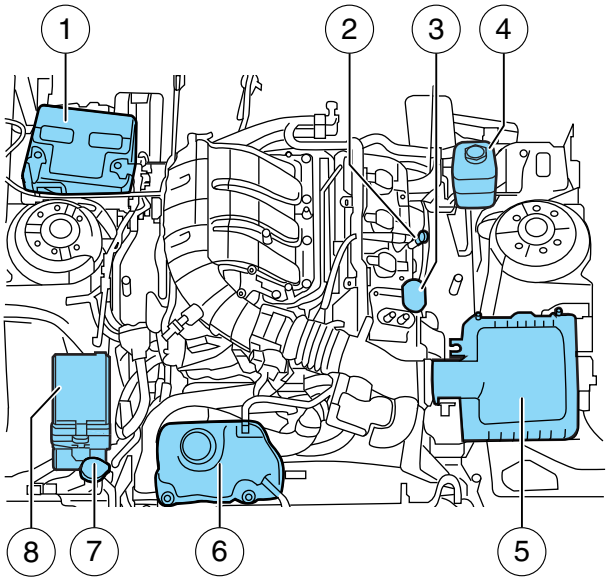

1. Batterie
2. Jauge d'huile moteur
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur
4. Réservoir de liquide de frein
5. Filtre à air
6. Réservoir du liquide de refroidissement
7. Réservoir de liquide lave-glace
8. Boîtier de distribution électrique

Moteur 5.0L V8

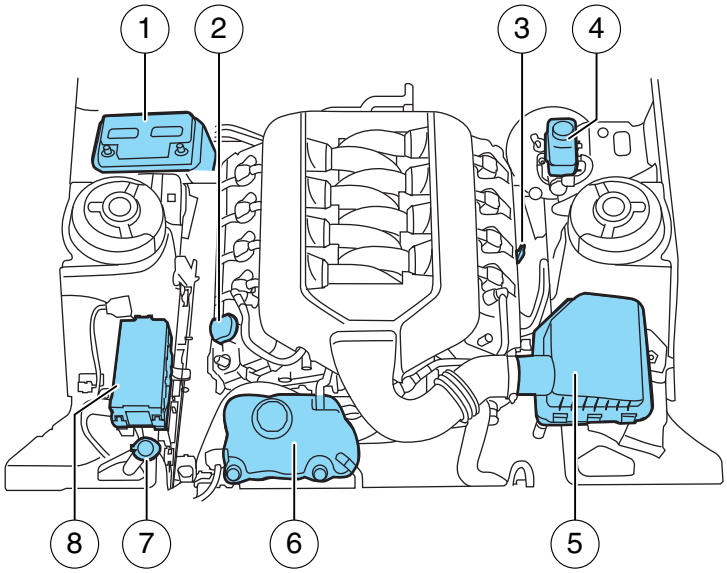

1. Batterie
2. Bouchon de remplissage d'huile moteur
3. Jauge d'huile moteur
4. Réservoir de liquide de frein
5. Filtre à air
6. Réservoir du liquide de refroidissement
7. Réservoir de liquide lave-glace
8. Boîtier de distribution électrique

Déflecteur du moteur

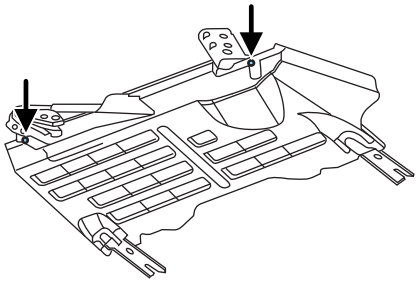

Certains véhicules sont équipés d'un déflecteur sous le moteur. Pour l'entretien, retirez les éléments de fixation avant du déflecteur pour y accéder. Ceci inclut les vidanges d'huile et le remplacement du filtre.

LIQUIDE LAVE-GLACE

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Par temps très froid, ne remplissez pas le réservoir à ras bord.

Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. N'utilisez aucun liquide lave-glace spécial comme un fluide hydrofuge ou un produit de nettoyage d'insectes. Ces produits peuvent faire crisser les balais et souiller et maculer le pare-brise. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

AVERTISSEMENT : Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.

2. Appuyez sur les onglets de blocage pour libérer le balai du bras d'essuie-glace, puis tirez sur le balai pour le retirer du bras.

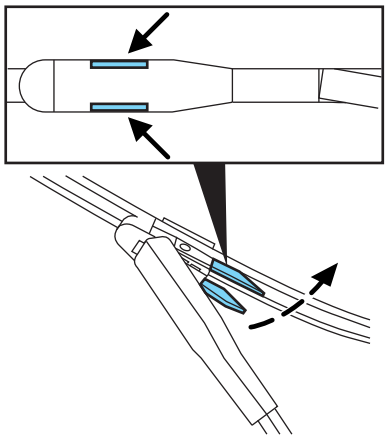

3. Placez le nouveau balai sur le bras d'essuie-glace et appuyez jusqu'au déclic.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

Le rendement des essuie-glace peut être amélioré en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Consultez la section *Glaces et balais d'essuie-glace* du chapitre *Nettoyage*.

Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

HUILE MOTEUR

Vérification du niveau d'huile moteur

Consultez le *Guide d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.

2. Coupez le contact et attendez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.

3. Serrez le frein de stationnement, et placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1) (boîte de vitesses manuelle).

4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.

5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution.

- Moteur 3.7L V6

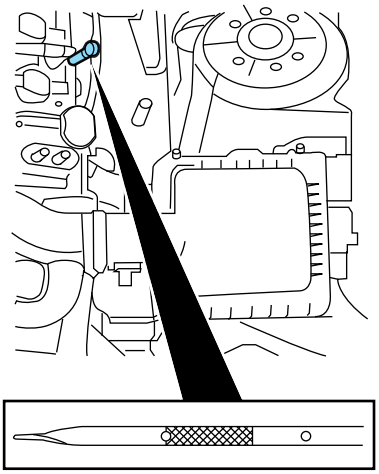

• Moteur 5.0L V8 – Localisez la jauge d'huile moteur entre le support de jambe de force (selon l'équipement) et la charnière du capot.

6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.

- Le niveau d'huile est acceptable s'il se trouve **entre les orifices inférieur et supérieur**. **N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.**
- Si le niveau d'huile se trouve sous l'orifice inférieur, ajoutez suffisamment d'huile pour augmenter le niveau entre les orifices inférieur et supérieur.
- Le moteur risque de subir des dommages si le niveau d'huile dépasse l'orifice supérieur. L'excès d'huile doit être vidangé par un concessionnaire autorisé.

7. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

Ajout d'huile moteur

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Vérification du niveau d'huile moteur* du présent chapitre.

2. Si le niveau n'est pas dans la plage normale, n'ajoutez que de l'huile moteur homologuée et de viscosité recommandée. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.

3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau ne dépasse pas la plage normale de fonctionnement sur la jauge d'huile.

4. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

5. Replacez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez trois déclics ou jusqu'à ce qu'il soit bien vissé.

Pour éviter les pertes d'huile, NE conduisez PAS avec la jauge ou le bouchon de remplissage d'huile moteur retirés.

Huile moteur et filtres recommandés

Recherchez cette étiquette d'homologation.

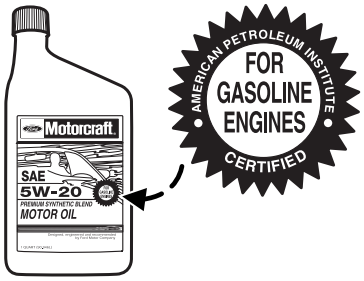

Utilisez de l'huile moteur SAE 5W-20.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

Afin de maintenir la validité de la garantie sur le moteur, utilisez de l'huile moteur Motorcraft[MD] SAE 5W-20 ou une huile moteur SAE 5W-20 équivalente et conforme à la norme Ford WSS-M2C930-A. **L'huile SAE 5W-20 permet de réaliser des économies de carburant optimales et garantit une durabilité qui répond aux exigences du moteur de votre véhicule.** Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* plus loin dans le présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

N'ajoutez pas d'additifs supplémentaires à l'huile moteur, ni de nettoyants ou de produits de traitement. Ces produits sont inutiles et

peuvent entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre aux intervalles recommandés dans le *Guide d'entretien périodique*.

Les filtres à huile Ford montés à l'usine et les filtres de rechange Motorcraft[MD] sont conçus pour assurer au moteur une protection supérieure et une durée de vie utile prolongée. L'emploi d'un filtre à huile autre que les filtres recommandés par Ford peut provoquer des bruits du moteur au démarrage ou des cognements.

Nous recommandons pour votre moteur l'utilisation de filtres à huile Motorcraft[MD] ou d'une autre marque aux performances équivalentes.

BATTERIE

La batterie sans entretien Motorcraft[MD] de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

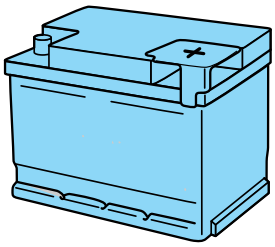

Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée. Cela minimise la décharge de la batterie pendant l'entreposage.

Nota : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques que le propriétaire ou le concessionnaire ajoutera au véhicule pourraient nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie.

AVERTISSEMENT : Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENT : Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. **Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.**

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

2. Placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.

3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.

6. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.

- Il peut se révéler nécessaire de rouler sur une distance d'au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et ses réglages de carburant.
- **Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à sa réapprentissage éventuelle.**

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est posée, la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie adaptative. Pour cette raison, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse au début. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie adaptative permettra à la boîte de vitesses de retrouver sa souplesse de fonctionnement.

Si la batterie est débranchée ou si une nouvelle batterie est installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées après le rebranchement de la batterie.

- La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

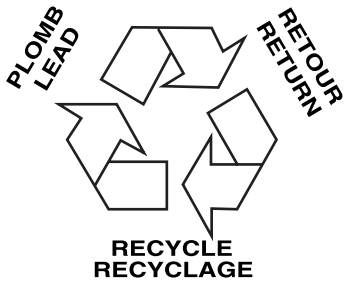

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles précisés dans le *Guide d'entretien périodique*. La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue à un mélange à parts égales d'antigel et d'eau distillée qui correspond à un point de congélation de -36 °C (-34 °F). Il est possible de vérifier la concentration du liquide de refroidissement à l'aide d'un densimètre ou pèse-antigel. Le niveau du liquide de refroidissement doit être maintenu au repère « NIVEAU MAXIMAL À FROID » ou dans la plage « PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID » du vase d'expansion. Si le niveau est inférieur au repère, ajoutez du liquide de refroidissement selon les directives fournies à la section *Ajout de liquide de refroidissement*.

Votre véhicule a été rempli en usine d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau. Si la concentration du liquide de refroidissement chute sous les 40 % ou dépasse 60 %, les organes du moteur peuvent être endommagés ou ne plus fonctionner. **Un mélange à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau assure :**

- **Une protection antigel jusqu'à -36 °C (-34 °F).**
- **Une protection contre l'ébullition jusqu'à 129 °C (265 °F).**
- **Une protection contre la rouille et les autres formes de corrosion.**
- **Des valeurs précises affichées par les indicateurs étalonnées.**

Une fois le moteur refroidi, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.

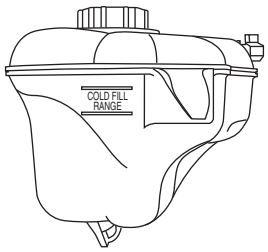

- Le liquide de refroidissement doit atteindre le repère de NIVEAU MAXIMAL À FROID ou être dans la PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID ou la plage MIN/MAX indiquée sur le vase d'expansion (selon la configuration).
- Consultez le *Guide d'entretien périodique* pour connaître les intervalles d'entretien recommandés.

Si vous ne vérifiez pas le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles recommandés, le vase d'expansion peut finir par se vider. Si le niveau est bas ou si le vase d'expansion est vide, ajoutez du liquide de refroidissement dans le vase. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut jamais utiliser de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement, assurez-vous qu'il s'agit bien d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. Versez le mélange dans le vase d'expansion, **lorsque le moteur est froid**, jusqu'au niveau approprié. Si le liquide de refroidissement est rempli au NIVEAU MAXIMAL À FROID ou dans la PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID quand le moteur n'est pas froid, le système restera rempli partiellement.

AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.

AVERTISSEMENT : Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

- **NE MÉLANGEZ PAS** différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. **NE MÉLANGEZ PAS** du liquide de refroidissement recyclé avec du liquide de refroidissement neuf dans votre véhicule. L'utilisation d'un tel mélange de liquides de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie de véhicule neuf .

- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement devra être vidangé le plus tôt possible et être rempli d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- **N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits.** L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- **N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement.** Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Pour les véhicules équipés de circuits de trop-plein de refroidissement avec bouchon de vase d'expansion non pressurisé, ajoutez du liquide de refroidissement lorsque le moteur a refroidi. Ajoutez le mélange de liquide de refroidissement et d'eau distillée jusqu'au repère NIVEAU MAXIMAL À FROID. Pour tous les autres véhicules équipés d'un circuit de refroidissement à dégazage et bouchon pressurisé, ou pour les véhicules équipés d'un circuit de trop-plein dont le bouchon taré de vase d'expansion doit être retiré du radiateur, procédez comme suit.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.

Ajoutez au circuit de refroidissement le mélange de liquide de refroidissement et d'eau approprié en observant les étapes suivantes :

1. Avant de commencer, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

2. Une fois le moteur refroidi, placez un chiffon épais sur le bouchon taré du vase d'expansion (un réservoir en plastique transparent). Tournez le bouchon lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (vers la gauche), jusqu'à ce que la pression commence à se dissiper.

3. Écartez-vous et laissez la pression se dissiper.

4. Lorsque vous êtes certain que la pression est dissipée, saisissez le bouchon, toujours enveloppé du chiffon, et continuez de le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enlever.

5. Remplissez lentement le vase d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID ou jusqu'au repère NIVEAU MAXIMAL À FROID. Si vous avez enlevé le bouchon du radiateur d'un circuit de trop-plein, remplissez presque complètement le radiateur, de façon à voir le liquide.

6. Remettez le bouchon en place. Tournez-le jusqu'à ce qu'il soit fermement serré. Le bouchon doit être correctement serré pour éviter toute fuite de liquide de refroidissement.

Après tout ajout de liquide de refroidissement du moteur, vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur (consultez à ce sujet la section *Vérification du liquide de refroidissement du moteur).* Si la concentration du mélange n'est pas à parts égales (protection à -36 °C [-34 °F]), vidangez une partie du liquide de refroidissement pour rétablir la concentration. L'obtention d'une concentration à parts égales peut nécessiter plusieurs vidanges et ajouts.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de mélange à parts égales pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Demandez à votre concessionnaire autorisé d'inspecter le circuit de refroidissement si vous devez ajouter plus d'un litre (1 pinte US) de liquide de refroidissement par mois dans le réservoir. Il se peut qu'il y ait une fuite dans le circuit de refroidissement. Le fonctionnement d'un moteur avec un bas niveau de liquide de refroidissement peut entraîner sa surchauffe et l'endommager.

Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Ford Motor Company ne recommande PAS l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Contenance du circuit de refroidissement

Pour connaître la contenance en liquide du circuit de refroidissement de votre véhicule, consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

Remplissez le vase d'expansion de votre véhicule selon les directives indiquées sous la section *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid (moins de -36 °C [-34 °F]) :

- **Il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.**
- **Ne dépassez JAMAIS une concentration de 60 %.**
- **Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection antigel jusqu'à -52 °C (-62 °F). Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.**
- **Le cas échéant, consultez le tableau qui apparaît sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule protégera celui-ci du gel aux températures par lesquelles vous conduisez en hiver.**

Si vous conduisez par temps très chaud :

- **Il est quand même nécessaire de maintenir la concentration du liquide de refroidissement à plus de 40 %.**
- **N'utilisez JAMAIS de liquide de refroidissement dont la concentration est inférieure à 40 %.**
- **Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assure une protection antigel jusqu'à -24 °C (-12 °F). Le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et peut endommager le moteur.**

- **Le cas échéant, consultez le tableau qui apparaît sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule protégera correctement celui-ci aux températures par lesquelles vous conduisez.**

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis d'un mélange à parts égales de liquide de refroidissement du moteur et d'eau distillée pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe :

- l'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge;
- le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume;
- le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Si la température du moteur continue à s'élever :

- le moteur s'arrêtera;
- l'effort à exercer pour tourner le volant et pour freiner augmentera.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne pourra pas maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur sera irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.

2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.

4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.

AVERTISSEMENT : Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

5. Redémarrez le moteur et conduisez jusqu'à un concessionnaire autorisé.

Si vous conduisez le véhicule, sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant de type permanent intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Pour les exigences du filtre à carburant de la Shelby, consultez le *Supplément de la Shelby GT500*.

CARBURANTS POUR VÉHICULES AUTOMOBILES

Consignes de sécurité importantes

AVERTISSEMENT : Ne remplissez pas excessivement le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel[MC]), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.

AVERTISSEMENT : L'essence peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.

- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

AVERTISSEMENT : L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.

Ravitaillement

AVERTISSEMENT : Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures :

- Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.
- Coupez votre moteur lorsque vous faites le plein.
- Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.
- Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.
- Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – la loi l'interdit en certains endroits.
- Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.
- N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein. Des vapeurs de carburant peuvent s'enflammer.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- NE REMPLISSEZ JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'UTILISEZ PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}

Le réservoir de carburant de votre véhicule possède un système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}. Avec ce système, il suffit d'ouvrir la trappe du réservoir de carburant et d'insérer directement le pistolet de distribution dans l'orifice de remplissage du réservoir. Le système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} est auto-obturant et protégé contre la poussière, les impuretés, l'eau, la neige et la glace.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Coupez le contact.

2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.

3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage. Procédez au ravitaillement tel qu'à l'habitude.

4. Une fois que le pompage du carburant est terminé, attendez environ cinq secondes avant de retirer la buse de remplissage de carburant. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

Nota : Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé dans la trappe du réservoir et au sol.

Si le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant s'allume ou le message VÉRIFIER LE TUYAU DE REMPLISSAGE DE CARBURANT s'affiche, l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Le clapet de l'orifice de remplissage peut être coincé en position ouverte ou des débris peuvent l'empêcher de se fermer complètement. Dès que possible, quittez la chaussée de façon sécuritaire, arrêtez le moteur, ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage (consultez la section *Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant* pour connaître l'emplacement de l'entonnoir) fourni avec le véhicule en tentant de déloger tout débris ou de refermer correctement le clapet de l'orifice de remplissage. Malgré que le problème soit corrigé, le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant pourrait ne pas s'éteindre immédiatement, ou le message VÉRIFIER LE TUYAU DE REMPLISSAGE DE CARBURANT pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Le témoin ou le message VÉRIFIER LE TUYAU DE REMPLISSAGE DE CARBURANT pourrait ne s'éteindre ou s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si vous persistez à rouler alors que le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est allumé ou que le message VÉRIFIER LE TUYAU DE REMPLISSAGE DE CARBURANT est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel[MC]), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

FORD RECOMMENDS BP

bp

Choix du carburant approprié

N'utilisez que du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 10 % d'éthanol. N'utilisez pas de carburant à l'éthanol (E85), de carburant diesel, de méthanol, d'essence au plomb ou un autre type de carburant. L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi et pourrait endommager votre véhicule.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris les additifs à base de manganèse.

Nota : L'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie.

Indice d'octane recommandé

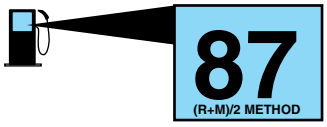

Votre véhicule a été conçu pour utiliser de l'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87. Certaines stations-service offrent des carburants dits « Réguliers » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés.

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.

Indice d'octane recommandé (moteur 5.0L V8)

Votre véhicule fonctionne normalement avec du carburant ordinaire d'un indice d'octane de 87 sans endommager le moteur, mais un supercarburant d'un indice d'octane (R+M)/2 de 91 ou supérieur est recommandé pour réaliser une meilleure performance globale.

Pour les exigences en octane de la Shelby GT500, consultez le supplément *Shelby GT500*.

Qualité du carburant

Si vous éprouvez des difficultés au démarrage, si le régime de ralenti du moteur est irrégulier ou si le moteur hésite à l'accélération, essayez une autre marque d'essence sans plomb « ordinaire ». Le supercarburant sans plomb est déconseillé pour les véhicules conçus pour utiliser du carburant « régulier » sans plomb, car il pourrait aggraver ces problèmes. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire autorisé.

N'ajoutez pas d'additifs vendus sur le marché dans votre réservoir de carburant. Si vous utilisez un carburant de bonne qualité, à l'indice d'octane recommandé, vous n'avez pas à ajouter d'additifs vendus sur le marché. Ces produits n'ont pas été approuvés pour votre moteur et peuvent endommager le circuit d'alimentation. Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'utilisation de ces produits risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

La plupart des constructeurs mondiaux de véhicules approuvent la Charte mondiale des carburants qui détermine les normes de l'essence pour assurer un meilleur rendement de votre moteur et la meilleure protection pour le système antipollution de votre véhicule. Il est recommandé d'utiliser une essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants si cette essence est disponible dans votre région. Renseignez-vous auprès de votre station-service pour obtenir plus de détails sur l'essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants.

Amélioration de la qualité de l'air

Ford approuve l'utilisation d'une essence à combustion propre reformulée pour améliorer la qualité de l'air, conformément aux recommandations de la section *Choix du carburant approprié*.

Panne sèche

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- Une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes.
- En général, il suffit d'environ 3,8 litres (1 gallon US) pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 litres (1 gallon US) de carburant.
- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre Tableau de bord pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur.

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

Observez les instructions suivantes pour ravitailler un véhicule équipé du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} au moyen d'un bidon de carburant :

AVERTISSEMENT : N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système Easy Fuel^{MC} en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

Utilisez l'entonnoir inclus avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

1. Repérez l'entonnoir en plastique blanc. Il est inclus avec la trousse d'outils pour les changement de pneus. (Pour les véhicules équipés d'une trousse de gonflage de secours, l'entonnoir est situé dans l'espace de rangement réservé au pneu de secours, dans le coffre arrière).

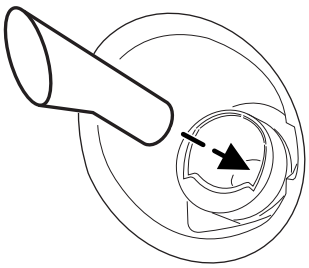

2. Insérez doucement l'entonnoir dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}.

3. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

4. Une fois terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut de façon appropriée. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé. **N'utilisez pas** d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}, car ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

QUELQUES PRINCIPES DE BASE POUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Méthodes de calcul

Votre meilleure source de renseignements concernant la consommation réelle de carburant, c'est vous, le conducteur. La tenue régulière d'un registre le plus juste possible est le meilleur moyen d'obtenir de bons résultats. Le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge NE représentent PAS des moyens efficaces de mesure de la consommation. Durant la période de rodage, c'est-à-dire durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles), le calcul de la consommation de carburant n'est pas recommandé. C'est après avoir parcouru entre 3 000 et 5 000 km (2 000 et 3 000 mi) que les résultats seront les plus précis.

Remplissage du réservoir de carburant

La contenance publiée du réservoir de carburant de votre véhicule est égale à la contenance nominale indiquée dans la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

Cette contenance publiée représente la contenance utile du réservoir telle que l'indicateur l'indique, plus la réserve de carburant qui existe

lorsqu'il indique que le réservoir est vide. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand la jauge de carburant indique vide. La réserve à vide est le faible volume de carburant restant lorsque l'indicateur indique que le réservoir est vide.

Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand l'indicateur indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- Placez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT avant de faire le plein. Si le moteur reste en marche, la lecture sera erronée.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent - moyen - rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.
- Utilisez toujours une essence ayant l'indice d'octane préconisé.
- Utilisez une essence de bonne qualité, de préférence une marque nationale réputée.
- Le véhicule doit également être dans les mêmes conditions de poids, avec la charge répartie de la même manière.

Vos résultats seront plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial (ou le millage) indiqué par le compteur.

2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir (en litres ou en gallons).

3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.

4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.

5. Calculez votre consommation à l'aide de l'une des formules suivantes :

   Calcul 1 : **total des milles parcourus ÷ total des gallons consommés.**

Calcul 2 : **litres consommés × 100 ÷ total des kilomètres parcourus.**

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Ceci vous fournira une estimation plus précise de la consommation dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

Conduite – bonnes habitudes de conduite et réduction de la consommation

Lisez attentivement les conseils qui suivent pour acquérir de bonnes habitudes de conduite et réduire votre consommation de carburant.

Habitudes de conduite

- Une conduite sans heurts et régulière peut améliorer la consommation de carburant jusqu'à 10 %.
- Une vitesse régulière et soutenue, sans arrêts, donne toujours une meilleure consommation.
- Le fonctionnement du moteur au ralenti durant de longues périodes (plus d'une minute) a pour effet de gaspiller le carburant.
- Essayez de prévoir à temps vos arrêts. Le fait de ralentir peut, dans certains cas, éliminer le besoin de vous arrêter.
- Les accélérations brutales peuvent gaspiller le carburant.
- Ralentissez graduellement.
- Ne faites pas d'excès de vitesse (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- L'emballement du moteur avant son arrêt peut gaspiller du carburant.
- L'utilisation du climatiseur et du dégivreur peut augmenter la consommation.
- Il est recommandé de mettre le programmateur de vitesse hors fonction dans les régions montagneuses s'il se produit inutilement des changements de vitesse, car le passage constant entre les rapports supérieurs peut augmenter la consommation de carburant.
- Le réchauffement du moteur par temps froid avant le départ n'est pas nécessaire et peut augmenter la consommation.

- L'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite peut augmenter la consommation de carburant.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.

Entretien

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé augmente la consommation.
- Utilisez l'huile moteur recommandée. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique régulières. Suivez le programme d'entretien recommandé et les interventions d'entretien du propriétaire énoncées dans le *Guide d'entretien périodique*.

Conditions de conduite

- Transporter une lourde charge ou tirer une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- Le transport d'une charge inutile peut augmenter la consommation de carburant (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- La pose d'accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages) augmente la consommation.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Guide d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites dans le *Guide d'entretien périodique* sont essentielles pour assurer la longévité et le rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft[MD] ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

La présence de fuites, d'odeurs insolites ou de fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin d'anomalie du moteur , du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer les gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

AVERTISSEMENT : Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie des dispositifs antipollution, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Autodiagnostics embarqués (OBD-II)

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule. Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Le véhicule est tombé en panne sèche – le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.

2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel*^{MC} du présent chapitre.

4. Conduite en eau profonde – l'eau pourrait s'infiltrer dans les circuits électriques.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II peuvent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de consommation de carburant, une douceur moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement. Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* de ce chapitre.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

LIQUIDE DE FREIN ET D'EMBRAYAGE

Les circuits de freinage et d'embrayage (selon l'équipement) s'approvisionnent au même réservoir.

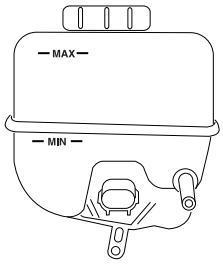

Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure que les freins s'usent, et remonte lorsque les garnitures de freins sont remplacées. Un niveau de liquide se situant entre les repères MIN et MAX est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique

La boîte de vitesses automatique n'est pas dotée d'une jauge d'huile sous le capot.

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le *Guide d'entretien périodique*. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, (c'est-à-dire si elle patine ou si le passage des vitesses est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

Le niveau d'huile doit être vérifié et, au besoin, la mise à niveau doit être effectuée par un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

Vérification et ajout d'huile pour boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement)

1. Nettoyez le bouchon de remplissage. Il est situé du côté passager de la boîte de vitesses.

2. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.

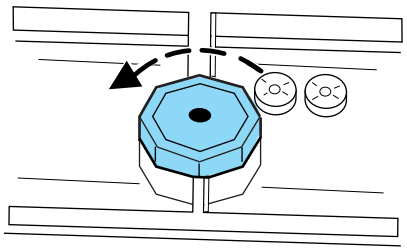

3. Nota : Dans le cas des véhicules équipés d'un moteur V6, le niveau de remplissage approprié de la boîte de vitesses manuelle se trouve au rebord inférieur de l'orifice de remplissage. Dans le cas des véhicules équipés d'un moteur V8, le niveau de remplissage approprié de la boîte de vitesses manuelle se trouve à 1,3 cm (0,5 po) sous l'extrémité de l'orifice de remplissage.

- Niveau de remplissage pour un moteur V6

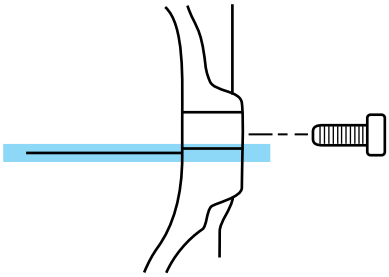

- Niveau de remplissage pour un moteur V8

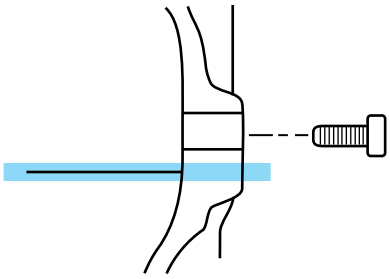

4. Ajoutez suffisamment de liquide par l'orifice de remplissage pour que le liquide atteigne le niveau recommandé.

5. Remettez le bouchon de remplissage en place et serrez-le à fond.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

FILTRE À AIR

Consultez le *Guide d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de remplacement du filtre à air.

Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air recommandé. Consultez la section *Pièces de rechange Motorcraft*^{MD} du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacement du filtre à air

Moteur V6

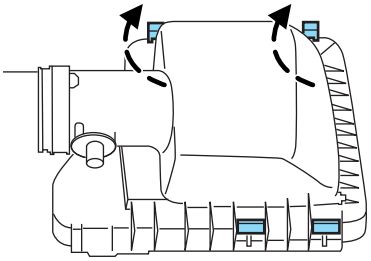

Moteur V8

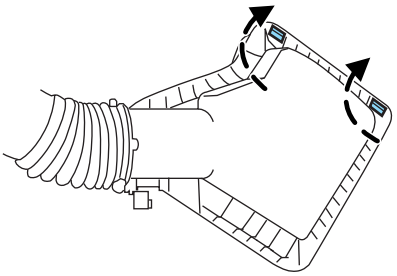

1. Desserrez le collier de serrage qui fixe le couvercle du boîtier de filtre à air.

2. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.

3. Essuyez le couvercle et le boîtier du filtre à air pour éliminer la poussière et les débris et assurer une bonne étanchéité.

4. Posez un filtre à air neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Le filtre pourrait être endommagé, et comme il ne serait pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.

5. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides. Assurez-vous que les pattes du couvercle du filtre à air sont engagées dans les fentes du boîtier du filtre à air.

Nota : L'emploi d'un filtre à air différent non approprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (30 jours ou plus), consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bonne condition de fonctionnement.

Tous véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai dans des conditions de conduite fiable et normale. L'entreposage à long terme sous diverses conditions peut mener à la dégradation ou au bris de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales pour conserver les composants.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez le véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, le pétrole, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Lavez périodiquement les véhicules entreposés dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal brut ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque le véhicule a été lavé. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc libres d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur utilisée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.

- Démarrez le moteur à tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Nota : Pendant les périodes prolongées d'entreposage du véhicule (30 jours ou plus), le carburant peut se détériorer en raison de l'oxydation. Ajoutez le stabilisateur d'essence Motorcraft[MD] ou l'équivalent respectant la norme Ford ESE-M99C112-A concernant les matériaux, au circuit d'alimentation du véhicule lorsque les périodes prévues de stockage dépassent 30 jours. Suivez les instructions sur l'étiquette de l'additif. Le véhicule doit alors fonctionner au régime ralenti pour permettre à l'additif de circuler à travers le circuit d'alimentation.

Circuit de refroidissement

- Protection contre le gel à basse température.
- En sortant le véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour vous assurer de maintenir sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : Si les câbles de la batterie sont débranchés, il sera nécessaire de remettre à l'état initial des fonctions de rappel des réglages mémorisés.

Freins

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement relâchés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous le véhicule sont couvertes avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 m (25 pi) à tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez les essuie-glaces pour tout signe de détérioration.
- Vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris/écureuil).
- Vérifiez l'échappement pour tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez le niveau de pression de gonflage des pneus et respectez les niveaux de gonflage recommandés sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez le véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez des niveaux de liquide (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant), assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés.
- Si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Si vous avez des inquiétudes ou des problèmes, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT

Composant	Moteur 3.7L V6	Moteur 5.0L V8
Filtre à air	FA-1897	FA-1897
Batterie	BXT-96R-500	BXT-96R-500
Filtre à huile	FL-500-S	FL-500-S
Bougies	[1]	

[1]Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Consultez le *Guide d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de changement des bougies d'allumage.

Les bougies de remplacement, qu'elles soient de marque Motorcraft[MD] ou autre, doivent être conformes à la norme Ford concernant les matériaux et spécifications pour votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si des bougies inappropriées sont utilisées.

CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET CONTENANCES

Pièce	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de frein et liquide d'embrayage (selon l'équipement)	Entre les repères MIN et MAX du réservoir	Liquide de frein à haut rendement DOT 3 Motorcraft[MD]	PM-1-C / WSS-M6C62-A ou WSS-M6C65-A1
Bourrelets d'étanchéité des portes	-	Lubrifiant aux silicones	XL-6 / ESR-M13P4-A
Serrure de porte, loquet de capot, loquet auxiliaire de capot, supports de gâche, glissières de siège et charnière de trappe de carburant	-	Graisse universelle (graisse au lithium)	XG-4 ou XL-5 ou un produit équivalent/ ESB-M1C93-B
Liquide de refroidissement (moteur 3.7L)	11,7 L (12,4 pintes US)	Liquide de refroidissement Motorcraft[MD] Specialty de couleur orange [3]	VC-3-B (US) CVC-3-B (Canada) / WSS-M97B44-D
Liquide de refroidissement (moteur 5.0L)	12,3 L (13 pintes US)		

Pièce	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Huile moteur (moteur 3.7L)	5,7 litres (6 pintes US)	•Huile moteur mélange synthétique Premium Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (États-Unis) •Huile moteur entièrement synthétique Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (États-Unis) •Huile moteur Super Premium Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (Canada) •Mélange d'huile moteur synthétique Motorcraft[MD] SAE 5W-20 (Canada)[6]	•XO-5W20-QSP (US) •XO-5W20-QFS (US) •CXO-5W20-LSP12 (Canada) •CXO-5W20-LFS12 (Canada) / WSS-M2C930-A avec étiquette de certification de l'API
Huile moteur (moteur 5.0L)	7,6 L (8 pintes US)		
Barillets de serrure	-	Dégrippant et lubrifiant Motorcraft[MD] pour serrures	XL-1 / Aucun

Pièce	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Huile pour pont arrière (moteur 3.7L)	1,5 L (3,25 chopines US)	Huile synthétique Motorcraft[MD] SAE 75W-140 pour pont arrière[1]	XY-75W140-QL / WSP-M2C192-A
Huile pour pont arrière (moteur 5.0L)	2 L (4,25 chopines US)		
Huile pour boîte de vitesses automatique	11,2 L (11,9 pintes US)[4]	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft[MD] MERCON[MD] LV[2]	XT-10-QLV / MERCON[MD] LV
Huile pour boîte de vitesses manuelle (moteur 3.7L)	2,6 L (2,7 pintes US)[5]	Huile pour boîte de vitesses – embrayage à deux disques Motorcraft[MD]	XT-11-QDC/ WSD -M2C200-C
Huile pour boîte de vitesses manuelle (moteur 5.0L)			
Liquide lave-glace	Remplissez selon les recommandations	Liquide lave-glace concentré Motorcraft[MD] Premium (États-Unis) Liquide lave-glace de première qualité (Canada)	ZC-32-A (États-Unis) CXC-37-(A, B, D et F) (Canada) / WSB-M8B16-A2/- -

Pièce	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Réservoir de carburant	60,6 L (16 gallons US)	-	-

[1]Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 ou un équivalent conforme à la norme Ford EST-M2C118-A pour le remplissage complet des ponts à glissement limité.

Les ponts arrière Ford ont été remplis à l'usine d'une huile synthétique pour pont arrière ne devant jamais être changée, à moins que le pont n'ait été immergé dans l'eau.

[2]Seule de l'huile MERCON^{MD} LV doit être ajoutée aux boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile MERCON^{MD} LV. Consultez le *Guide d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification et de vidange. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.

[3]Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.

[4]Contenance approximative à sec, refroidisseur et canalisations compris. Le niveau d'huile devrait être vérifié par un concessionnaire autorisé.

[5]La contenance est traitée dans la section *Vérification et ajout d'huile pour boîte de vitesses manuelle* du présent chapitre.

[6]L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou d'un mélange d'huile synthétique n'est pas obligatoire. L'huile moteur doit satisfaire aux exigences de la norme Ford WSS-M2C929-A (4.0L) ou WSS-M2C930-A (4.6L) et être certifiée par l'API.

CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	Moteur 3.7L V6	Moteur 5.0L V8
Cylindrée (po^3)	227	302
Carburant requis	Indice d'octane de 87	Indice d'octane de 87
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6	1-5-4-8-6-3-7-2
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)
Rapport volumétrique	10,5:1	11,0:1

Pour les exigences en octane de la Shelby GT500, consultez le supplément *Shelby GT500*.

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur

1. La courroie d'entraînement courte se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.

2. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

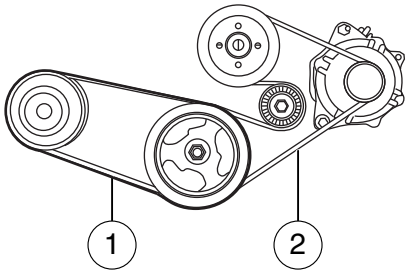

- Moteur 3.7L V6

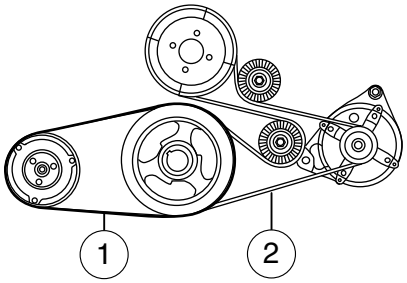

- Moteur 5.0L V8

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Étiquette d'homologation de sécurité

La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité est apposée sur le pied milieu près du rebord arrière de la porte du conducteur ou du rebord de la porte du conducteur.

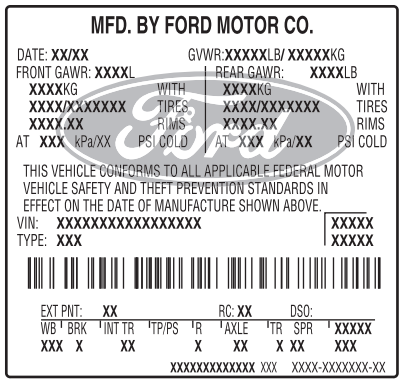

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

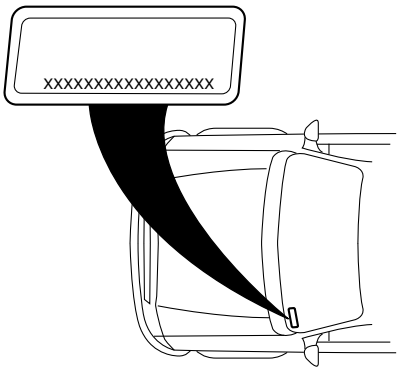

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :

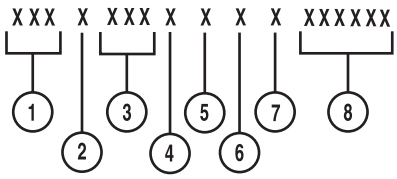

1. Étiquette d'identification de constructeur mondial
2. Circuit de freinage / poids total autorisé en charge (PTAC) / dispositif de retenue et leur emplacement
3. Fabrication, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
4. Type de moteur
5. Chiffre de contrôle
6. Année-modèle
7. Usine de montage
8. Numéro d'ordre de production

DÉSIGNATIONS DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique la boîte de vitesses qui correspond à chaque code.

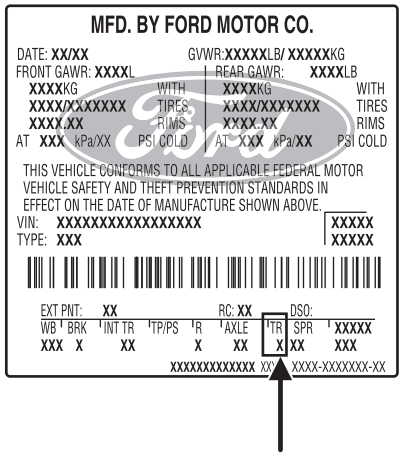

Description	Code
Boîte de vitesses manuelle à six rapports (MT82)	X
Boîte de vitesses automatique à six rapports (6R80)	3

ACCESSOIRES PERSONNALISÉS FORD POUR VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez vous procurer une vaste sélection d'accessoires personnalisés Ford auprès de votre concessionnaire Ford ou de Ford Canada. Ces accessoires de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes aérodynamiques de votre véhicule. De plus, chaque accessoire est fabriqué à partir de matériaux de première qualité et est conforme aux normes les plus strictes de Ford en matière d'ingénierie et de sécurité ou dépasse ces normes. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux. Les accessoires sont garantis selon la modalité qui vous avantage le plus parmi les suivantes :

- Douze (12) mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance)
- La portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf

Adressez-vous à votre concessionnaire pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Vous trouverez ci-dessous une liste de plusieurs accessoires personnalisés Ford. Certains accessoires ne sont pas disponibles pour tous les modèles. Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante : www.fordaccessories.com.

Apparence extérieure

- Nécessaires de carrosserie
- Pare-insectes
- Embout de tuyau d'échappement chromé
- Trappe de carburant
- Housses avant
- Empiècements de calandre
- Prise d'air de capot
- Filets décoratifs
- Becquets arrière
- Prises d'air latérales
- Pare-boue
- Déflecteurs de glaces latérales
- Roues
- Trousse de carrosserie*
- Graphiques personnalisés*
- Housse pour capote*

Apparence intérieure

- Tapis
- Pommeau du levier de vitesse illuminé*
- Haut-parleur d'extrêmes-graves*
- Système de rangement flexible, pare-soleil (distributrice de papier-mouchoir, range-tout, rangement pour disques compacts)
- Rétroviseur avec température – compas à électrochrome

Style de vie

- Cendrier amovible/ensemble fumeur
- Système de navigation Garmin*
- Organisation et gestion de cargaison
- Couvre-pare-chocs arrière*
- Filet d'arrimage*

Tranquillité d'esprit

- Housses intégrales pour le véhicule
- Dispositif de démarrage à distance
- Dispositifs antivol
- Antivols de jantes
- Dispositif de repérage et de récupération de véhicule*
- Essuie-glace Shaker*
- Camera de marche arrière*
- Capteurs de stationnement montés sur le pare-chocs*

*Les accessoires sous licence Ford sont garantis par la garantie de fabricant d'accessoires. Les accessoires sous licence Ford sont entièrement conçus et créés par le fabricant d'accessoires et n'ont pas été conçus ou testés selon les exigences d'ingénierie de Ford Motor Company. Communiquez avec votre concessionnaire Ford pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant ou, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.
- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être installé uniquement par un technicien qualifié.
- S'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocage, les utilisateurs de radio amateur installant une radio et des antennes sur leur véhicule ne doivent jamais placer les antennes de la radio amateur près du capot côté conducteur.
- Les accessoires et composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le propriétaire ou le concessionnaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie.

PROGRAMMES D’ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

Plus de 30 millions de propriétaires de véhicules Ford, Lincoln et Mercury ont découvert les énormes avantages de la protection du PEP de Ford. Il s’agit du seul programme d’entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Plus de 500 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d’entretien prolongé de véhicule neuf. Chacun offre des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir des précisions.

PremiumCare – Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 500 composants, ce programme est tellement complet qu’on ne discute généralement avec le client que de ce qui n’est pas couvert!

ExtraCare – 113 composants couverts, dont de nombreux éléments à la fine pointe de la technologie.

BaseCare – 84 composants couverts.

PowertrainCare – 29 composants essentiels couverts.

Le PEP de Ford est offert par tous les concessionnaires Ford, Lincoln et Mercury du Canada et des États-Unis. Il s’agit du seul programme d’entretien prolongé autorisé et appuyé par Ford Motor Company. Ce qui signifie que vous avez droit :

- À un service fiable et de qualité partout où vous allez.
- **À des techniciens formés en usine.**
- **À des pièces Ford et Motorcraft^{MD} d’origine.**

Remboursement de la voiture de location

Si votre véhicule reste à l’atelier jusqu’au lendemain pour des réparations sous garantie, vous êtes admissible à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations effectuées en vertu de la garantie pare-chocs à pare-chocs et les rappels du constructeur.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d’expiration de votre PEP de Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ainsi, lorsque vous serez prêt à vendre, vos acheteurs potentiels seront rassurés et seront plus portés à acheter votre véhicule. Le PEP de Ford peut augmenter la valeur de revente!

De plus, **un service de dépannage jour et nuit exclusif est offert,** ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d’un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L’assistance en cas de panne d’essence et le service de déverrouillage des portes.
- Le remboursement des frais de voyage afférents à l’hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L’assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d’urgence.

Le PEP de Ford devient vite rentable

Une seule dépense : le prix des pièces et de la main-d’œuvre peut facilement dépasser le prix de votre contrat d’entretien PEP de Ford. Avec le PEP de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Ne payez plus le prix à la hausse de l’entretien adéquat de votre véhicule!

Le PEP de Ford offre également le programme d’entretien Premium qui couvre les éléments **dont l’usure est fréquente**.

Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n’avez plus à vous soucier du prix de l’entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l’entretien préventif et le remplacement des composants qui doivent être entretenus périodiquement en raison d’une **usure normale** :

- **Balais d’essuie-glace**
- **Bougies d’allumage (sauf en Californie)**
- **Disque d’embrayage**
- **Plaquettes et garnitures de freins**
- **Amortisseurs**
- **Courroies et boyaux**

Communiquez avec votre concessionnaire Ford, Lincoln ou Mercury dès aujourd’hui pour prendre un rendez-vous et obtenir un programme d’entretien prolongé personnalisé de Ford qui conviendra à vos besoins ainsi qu’à votre budget.

Options de financement sans intérêt offertes

Profitez de notre plan de versement partiel, un seul paiement de 10 % vous permettra de bénéficier d’une occasion unique sans frais et sans intérêts.

Ayez l'esprit tranquille grâce au PEP de Ford!

Pour en savoir davantage,
remplissez le formulaire ci-dessous et postez-le à l'adresse suivante:

Ford ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-9933

NOM (LETTRES MOULÉES) _____

ADRESSE _____ N° APPART. _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

ADRESSE ÉLECTR: _____

PROGRAMMES D’ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d’entretien prolongé (PEP) Ford. Le PEP Ford est le seul contrat d’entretien appuyé par Ford Motor Company. Selon le programme choisi, le PEP Ford offre des avantages tels que :

- le remboursement de locations;
- la couverture de certaines pièces d’entretien et d’usure;
- la protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- les avantages du programme Club d’assistance dépannage.

Vous pouvez acheter un PEP Ford chez n’importe quel concessionnaire Ford Motor Company participant. Il existe différents PEP Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

Lorsque vous achetez un PEP Ford, vous obtenez la tranquillité d’esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires de Ford Motor Company.

Pour de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le Programme d’entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Nota : Les réparations effectuées en dehors du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le PEP Ford. Cette information n’est donnée qu’à titre indicatif.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L’ENTRETIEN

Pourquoi assurer l’entretien de son véhicule?

Ce guide décrit l’entretien périodique dont votre véhicule a besoin. Si vous procédez à l’entretien requis, vous vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez en outre vous assurer ainsi d’une meilleure valeur de revente ou d’échange de votre véhicule.

C’est au propriétaire qu’incombe la responsabilité de s’assurer que l’entretien périodique est effectué et que les pièces utilisées répondent bien aux normes Ford. Le non-respect de l’entretien périodique prescrit dans ce guide annulera la garantie sur les pièces touchées par un manque d’entretien. Assurez-vous de conserver dans le véhicule tous les justificatifs des procédures d’entretien complétées et de faire enregistrer les travaux effectués dans ce guide.

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln dispose de techniciens formés en usine qui peuvent effectuer l’entretien nécessaire en utilisant des pièces d’origine Ford. Ils s’engagent à respecter vos exigences en matière d’entretien et à assurer votre satisfaction.

La protection de votre investissement

Un bon entretien est synonyme d’investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, il est essentiel d’effectuer l’entretien périodique aux intervalles recommandés.

Pour plus de commodité, votre véhicule est doté d’un afficheur multimessage qui calcule l’intervalle d’entretien de vidange d’huile approprié. Vous devriez exécuter les vidanges d’huile selon le calendrier indiqué à l’afficheur multimessage du tableau de bord. L’afficheur multimessage indiquera PRÉVOIR VIDANGE D’HUILE ou VIDANGE D’HUILE NÉCESSAIRE pour indiquer lorsqu’une vidange d’huile est nécessaire. L’intervalle de vidange recommandé pour l’huile moteur doit être effectué dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) une fois que le message VIDANGE D’HUILE NÉCESSAIRE est affiché. Votre intervalle d’entretien de vidange d’huile peut s’étendre sur une période allant jusqu’à un an ou 16 000 km (10 000 mi). Remettez à l’état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} après chaque vidange d’huile et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Si votre afficheur multimessage est remis à l’état initial prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l’huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d’huile.

Guide d'entretien périodique

Nota : Dans les modèles Shelby[MD] GT500[MD], le centre de messages n'offre pas cette caractéristique. Consultez le supplément de la *Shelby GT500* pour connaître les intervalles d'entretien de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de consulter un concessionnaire autorisé Ford ou Lincoln pour s'assurer que votre véhicule sera diagnostiqué et réparé en toute connaissance de ces systèmes.

Ford préconise des périodicités d'entretien particulières pour les composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur de tels essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford insiste sur l'utilisation de pièces d'origine pour l'entretien de votre véhicule. Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft[MD] ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité. C'est au propriétaire qu'incombe la responsabilité de déterminer l'équivalence de telles pièces. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Les produits chimiques et les additifs non approuvés par Ford ne sont pas requis pour l'entretien prescrit. De plus, Ford déconseille l'usage de tels produits à moins qu'ils ne soient recommandés par Ford dans le cadre d'une application particulière.

Huiles, liquides et produits de rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères, le véhicule doit être inspecté immédiatement par des experts qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre concessionnaire Ford ou Lincoln. Les huiles et les liquides de votre

véhicule doivent être remplacés aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Pièces d'origine Ford et entretien

Lorsque vous planifiez l'entretien de votre véhicule, envisagez de consulter votre concessionnaire Ford et Lincoln pour tous vos besoins en matière d'entretien.

Obtenez le maximum de vos visites de réparation et d'entretien

Il est avantageux de confier l'entretien de votre véhicule à un concessionnaire Ford ou Lincoln, qui saura mieux que quiconque le maintenir dans un parfait état de fonctionnement.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder. C'est un des avantages multiples de ce service de qualité.

Techniciens formés en usine.

Les techniciens spécialisés de Ford et Lincoln participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Pièces de remplacement Ford et Motorcraft^{MD} d'origine

Les concessionnaires Ford et Lincoln gardent en stock des pièces de remplacement de marques Ford et Motorcraft^{MD}. Ces pièces rencontrent ou dépassent les spécifications de Ford Motor Company et nous en sommes fiers. Les pièces d'entretien installées chez votre concessionnaire Ford ou Lincoln sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois, 20 000 kilomètres (12 000 mi) sur les pièces et la main-d'œuvre. Votre concessionnaire peut vous fournir tous les détails.

Magasinage pour vos besoins en matière d'entretien de véhicule

Votre concessionnaire reconnaît l'aspect concurrentiel des services d'entretien et de réparation légère des automobiles. Avec des techniciens formés en usine et un emplacement unique pour l'entretien de routine allant des vidanges d'huile et permutation des pneus aux réparations plus importantes sur le système de freinage, vérifiez la valeur du service que les concessionnaires Ford et Lincoln peuvent offrir.

QUEL EST LE CALENDRIER D'ENTRETIEN LE PLUS APPROPRIÉ POUR VOTRE VÉHICULE?

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Certaines vérifications et inspections d'entretien de base doivent être effectuées par le propriétaire ou un technicien aux intervalles indiqués. Des renseignements d'entretien et les normes justificatives sont énoncés dans le présent Guide du propriétaire.

Toute anomalie de fonctionnement devrait être signalée dans les plus brefs délais à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié qui saura vous recommander l'intervention appropriée. Normalement, les vérifications et procédures d'entretien effectuées par le propriétaire ne sont pas couvertes par la garantie, et il est possible qu'il vous faille défrayer le coût de la main-d'œuvre, des pièces et lubrifiants.

Intervalle maximal de vidange d'huile – Moteurs 3.7L et 5.0L
❑ Comme il est indiqué à l'afficheur multimessage du tableau de bord (peut être jusqu'à un an ou 16,000 km [10 000 mi])

Intervalle maximal de vidange d'huile – Moteur 5.4L suralimenté
❑ Consultez le supplément de la *Shelby GT500*.

Intervalle de vidange du liquide de refroidissement du moteur – Moteurs 3.7L et 5.0L
❑ 6 ans ou 160 000 km (100 000 mi) – vidangez le liquide de refroidissement du moteur (selon la première éventualité).
❑ Après la première vidange – vidangez le liquide de refroidissement du moteur tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

Intervalle de vidange du liquide de refroidissement du moteur – Moteur 5.4L suralimenté
❑ Consultez le supplément de la *Shelby GT500*.

Tous les mois
❑ Vérifiez le bon fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
❑ Vérifiez les pneus (pour en déceler l'usure) et la pression d'air, y compris la pression d'air de la roue de secours.
❑ Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
❑ Vérifiez le niveau d'huile moteur.

Tous les six mois
❑ Vérifiez l'usure et le bon fonctionnement des ceintures sous-abdominales/baudriers et des systèmes d'ancrage des sièges.
❑ Vérifiez le bon fonctionnement du frein de stationnement.
❑ Vérifiez le fonctionnement des témoins (freins, freins antiblocage, sacs gonflables, ceintures de sécurité).
❑ Vérifiez le niveau de liquide du circuit de refroidissement et la concentration du liquide de refroidissement.
❑ Vérifiez les bornes de la batterie et nettoyez-les au besoin.
❑ Vérifiez le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces et nettoyez tous les balais d'essuie-glace (remplacez-les si nécessaire).
❑ Vérifiez et graissez les charnières, les loquets et les serrures extérieures. Vérifiez-en le bon fonctionnement.
❑ Vérifiez et graissez les bourrelets d'étanchéité des portes. Vérifiez la présence d'une usure excessive.
❑ Vérifiez et nettoyez la carrosserie et les orifices d'évacuation des portes. Vérifiez la présence d'encrassement et d'obstructions

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande d'effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne comme il se doit.

Guide d'entretien périodique

Inspection multipoint - Recommandée à chaque visite
❑ Vérifiez les niveaux de liquide des systèmes suivants et faites l'appoint au besoin : freins, circuit de refroidissement du moteur et de l'échangeur, boîte de vitesses automatique et manuelle (si équipé d'une jauge sous le capot), direction assistée et lave-glace.
❑ Contrôlez l'usure des pneus et leur gonflage, sans oublier la roue de secours.
❑ Vérifiez le système d'échappement afin de déceler les fuites, les dommages, les pièces desserrées et les matières étrangères.
❑ Vérifiez le rendement de la batterie.
❑ Vérifiez le fonctionnement de l'avertisseur, des feux extérieurs, des clignotants et des feux de détresse.
❑ Vérifiez les flexibles du radiateur, des refroidisseurs, du chauffage et de la climatisation.
❑ Vérifiez le fonctionnement du pulvériseur de lave-glace et des essuie-glaces.
❑ Inspectez le pare-brise afin de déceler des fissures, des gravillonnages et des piqûres.
❑ Vérifiez la présence de fuites d'huile et de liquides.
❑ Vérifiez l'état du filtre à air du moteur.
❑ Inspectez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).
❑ Assurez-vous de l'absence de fuites et de détériorations sur les amortisseurs, jambes et autres éléments de suspension.
❑ Contrôlez l'état de la direction et de la timonerie.
❑ Contrôlez l'état des courroies d'entraînement des accessoires.
❑ Inspectez le fonctionnement de l'embrayage, selon l'équipement.

Assurez-vous de demander à votre concessionnaire Ford ou Lincoln ou votre conseiller technique, des renseignements à propos de l'inspection multipoints du véhicule. C'est la façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. C'est votre liste de vérification qui vous donne la rétroaction immédiate sur la condition générale de votre véhicule. Vous saurez ce qui a été vérifié, ce qui est en bon état, ainsi que les éléments qui nécessiteront une réparation future ou qui demandent une attention immédiate. L'inspection multipoint est la façon idéale d'assurer que votre véhicule fonctionnera comme il se doit.

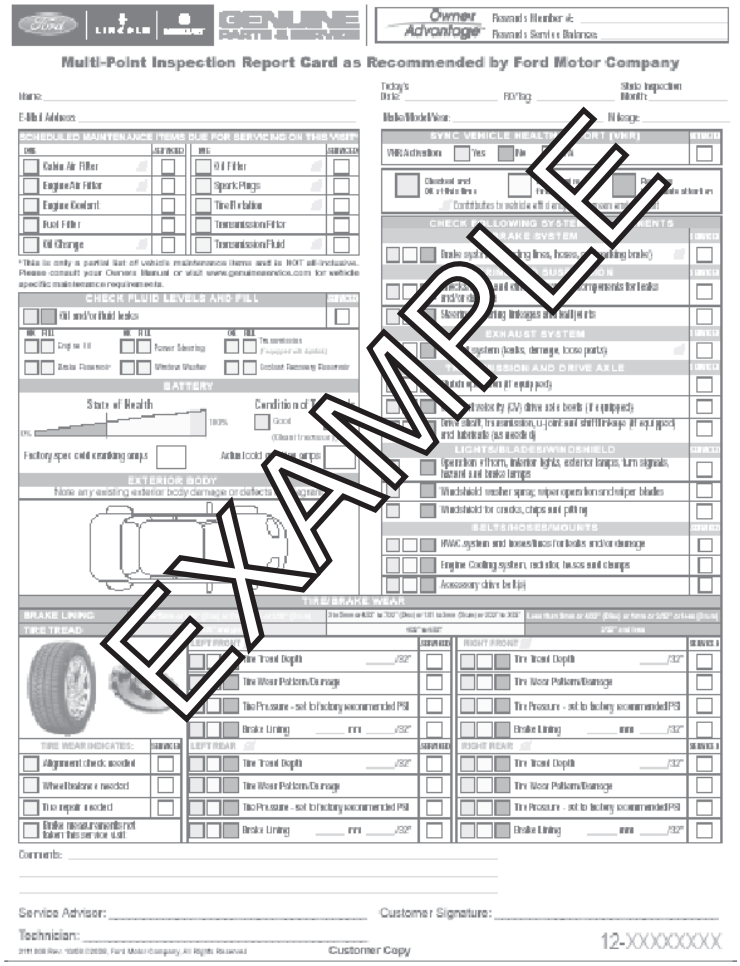

GENUINE PARTS & SERVICE

Owner Advantage

Rewards Member #:
Rewards Service Balance:

Multi-Point Inspection Report Card as Recommended by Ford Motor Company

Name:
Today's Date:
RO/Tag:
Static Inspection Month:
E-Mail Address:
Make/Model/Year:
Mileage:

SCHEDULED MAINTENANCE ITEMS DUE FOR SERVICING ON THIS VISIT			
DIN	SERVICED	DIN	SERVICED
Cabin Air Filter		Oil Filter	
Engine Air Filter		Spark Plugs	
Engine Coolant		Tire Rotation	
Fuel Filter		Transmission Filter	
Oil Change		Transmission Fluid	

*This is only a partial list of vehicle maintenance items and is NOT all-inclusive. Please consult your Owners Manual or visit www.genuineservice.com for vehicle specific maintenance requirements.

CHECK FLUID LEVELS AND FILL							
Oil and/or fluid leaks							
OK	FILL	OK	FILL	OK	FILL	OK	FILL
Engine Oil		Power Steering		Transmission (if equipped with dipstick)		Brake Reservoir	
Window Washer		Coolant Recovery Reservoir					

BATTERY	
State of Health	Condition of Charge
0% 100%	Good
Factory spec cold cranking amps	Actual cold cranking amps

EXTERIOR BODY	
Note any existing exterior body damage or defects	

SYNC VEHICLE HEALTH REPORT (VHR)	
VHR Activation: Yes / No	
Checked and OK at this time	
Contributes to vehicle efficiency	

CHECK THE FOLLOWING SYSTEMS FOR COMPONENTS	
BRAKE SYSTEM	
Brake system (including lines, hoses and parking brake)	
FLUID LEVEL	
Fluid levels and/or condition	
Check components for leaks	
Missing, worn, bent, broken linkages and mounting	
EXHAUST SYSTEM	
Exhaust system (leaks, damage, loose parts)	
TRANSMISSION AND DRIVE AXLE	
Transmission (if equipped)	
Constant velocity (CV) drive axle boots (if equipped)	
Drive shaft, transmission, u-joint and shift linkage (if equipped) and lubricate (as needed)	
LIGHTS/BLADES/WINDSHIELD	
Operation of horn, interior lights, exterior lamps, turn signals, hazard and brake lamps	
Windshield washer spray, wiper operation and wiper blades	
Windshield for cracks, chips and pitting	
BELTS/HOSES/MOUNTS	
HVAC system and hoses/lines for leaks and/or damage	
Engine Cooling system, radiator, hoses and clamps	
Accessory drive belt(s)	

TIRE/BRAKE WEAR			
BRAKE LINING			
TIRE TREAD			
LEFT FRONT	SERVICED	RIGHT FRONT	SERVICED
Tire Tread Depth ____/32"		Tire Tread Depth ____/32"	
Tire Wear Pattern/Damage		Tire Wear Pattern/Damage	
Tire Pressure - set to factory recommended PSI		Tire Pressure - set to factory recommended PSI	
Brake Lining ____ mm ____/32"		Brake Lining ____ mm ____/32"	
TIRE WEAR INDICATES:	SERVICED	LEFT REAR	SERVICED
Alignment check needed		Tire Tread Depth ____/32"	
Wheel balance needed		Tire Wear Pattern/Damage	
Tire repair needed		Tire Pressure - set to factory recommended PSI	
Brake measurements not taken this service visit		Brake Lining ____ mm ____/32"	
RIGHT REAR	SERVICED		
Tire Tread Depth ____/32"			
Tire Wear Pattern/Damage			
Tire Pressure - set to factory recommended PSI			
Brake Lining ____ mm ____/32"			

Comments:

Service Advisor:
Customer Signature:
Technician:

2011 908 Rev. 10/08 ©2008, Ford Motor Company, All Rights Reserved

Customer Copy

12-XXXXXXXX

EXAMPLE

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D’ENTRETIEN

Pour plus de commodité, votre véhicule est doté d’un afficheur multimessage qui calcule l’intervalle d’entretien de vidange d’huile approprié. Vous devriez exécuter les vidanges d’huile selon le calendrier indiqué à l’afficheur multimessage du tableau de bord. L’afficheur multimessage indiquera PRÉVOIR VIDANGE D’HUILE ou VIDANGE D’HUILE NÉCESSAIRE pour indiquer lorsqu’une vidange d’huile est nécessaire. L’intervalle de vidange recommandé pour l’huile moteur doit être effectué dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) une fois que le message VIDANGE D’HUILE NÉCESSAIRE est affiché. Votre intervalle d’entretien de vidange d’huile peut s’étendre sur une période allant jusqu’à un an ou 16 000 km (10 000 mi). Remettez à l’état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} après chaque vidange d’huile et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Si votre afficheur multimessage est remis à l’état initial prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l’huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d’huile.

Nota : Dans les modèles Shelby^{MD} GT500^{MD}, le centre de messages n’offre pas cette caractéristique. Consultez le supplément de la *Shelby GT500* pour connaître les intervalles d’entretien de vidange d’huile.

Intervalle de vidange recommandé pour l'huile moteur*	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez la concentration du liquide du circuit de refroidissement du moteur ainsi que les flexibles.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan (si ceux-ci sont équipés de graisseurs).	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Vérifiez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).	•		•		•		•		•	
*Les intervalles de vidange recommandés pour l'huile moteur devraient être effectués selon l'indication à l'afficheur multimessage du tableau de bord.										
Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor[MC] après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.										

Intervalle de vidange recommandé pour l'huile moteur*	11	12	13	14	15
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre	•	•	•	•	•
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.	•	•	•	•	•
Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.	•	•	•	•	•
Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).	•	•	•	•	•
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour connaître les exigences.	•	•	•	•	•
Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement	•	•	•	•	•
Vérifiez la concentration du liquide du circuit de refroidissement du moteur ainsi que les flexibles.	•	•	•	•	•
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.	•	•	•	•	•
Vérifiez les soufflets de demi-arbre (selon l'équipement).	•	•	•	•	•
Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan (si ceux-ci sont équipés de graisseurs).	•	•	•	•	•
Vérifiez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).	•		•		•
*Les intervalles de vidange recommandés pour l'huile moteur devraient être effectués selon l'indication à l'afficheur multimessage du tableau de bord.					
Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre; consultez le chapitre *Tableau de bord*.					

Guide d'entretien périodique

Exécutez les services indiqués dans le tableau suivant, à la période de temps et au kilométrage spécifiés, soit à chaque 5 000 km (3 000 mi) du message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE à l'écran de l'afficheur multimessage ou lorsque la lecture du temps et du kilométrage (km) indique que le service l'entretien doit être fait.

Exemple 1 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi); remplacez le filtre à air du moteur. (C.-à-d., le dispositif Intelligent Oil Life Monitor[MC] a été remis à l'état initial à 40 000 km [25 000 mi].)

Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre du siège à régulation de température (selon l'équipement).
	Remplacement du filtre à air du moteur
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur[1]
	Remplacement des bougies
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement.[2]

Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l’huile pour boîte de vitesses automatique et le filtre (le filtre n’est pas requis pour les boîtes de vitesses 6F35, 6F50 et AWF-21). Consultez le concessionnaire pour obtenir les exigences.
	Remplacez l’huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez l’huile pour pont arrière sur tous les véhicules à propulsion arrière.
	Remplacez la courroie d’entraînement des accessoires (si elle n’a pas été remplacée au cours des derniers 160 000 km [100 000 mi]).
	Remplacez la courroie de distribution (Fiesta). **Si la courroie de distribution n’est pas remplacée, des dommages internes au moteur risquent de se produire.**
[1]Remplacement initial à 160 000 km (100 000 miles) ou 72 mois; ensuite, tous les 80 000 km (50 000 miles) ou 36 mois	
[2]Exécutez une inspection de contrôle à 192 000 km (120 000 mi)	

Journal du calendrier d’entretien

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Guide d'entretien périodique

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES

Si vous utilisez votre Ford/Lincoln/Mercury **principalement** dans une des conditions les plus exigeantes de **fonctionnement** décrites ci-dessous, vous aurez besoin d'entretenir plusieurs éléments plus fréquemment. Si vous **utilisez votre véhicule de temps en temps** seulement sous ces conditions, il n'est pas nécessaire d'exécuter l'entretien supplémentaire. Pour les recommandations spécifiques, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire Ford ou Lincoln Mercury ou un technicien.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages au toit	
Au besoin	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme l'indique l'afficheur multimessage, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
À 96 000 km (60 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses manuelle.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire.	– Voyez les articles d'entretien pour essieux sous *Exceptions.*

Exécutez les services indiqués dans le tableau précédent, à la période de temps et au kilométrage spécifiés, soit à chaque période de 5 000 km (3 000 mi) du message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE à l'écran de l'afficheur multimessage ou lorsque la lecture du temps et du kilométrage (km) indiquent que l'entretien périodique doit être fait.

Exemple 1 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi); remplacez le filtre à air du moteur. (C.-à-d., le dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} a été remis à l'état initial à 40 000 km [25 000 mi].)

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi) ou pour les véhicules de patrouille	
Au besoin	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme l'indique l'afficheur multimessage, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
À 96 000 km (60 000 mi)	– Remplacez des bougies.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Le filtre à air d'habitacle (selon l'équipement). – Le filtre à air du moteur.

Exécutez les services indiqués dans le tableau précédent, à la période de temps et au kilométrage spécifiés, soit à chaque période de 5 000 km (3 000 mi) du message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE à l'écran de l'afficheur multimessage ou lorsque la lecture du temps et du kilométrage (km) indiquent que l'entretien périodique doit être fait.

Exemple 1 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile pour boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

Exemple 2 : Le message VIDANGE D'HUILE NÉCESSAIRE ne s'est **pas** affiché mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi); remplacez le filtre à air du moteur. (C.-à-d., le dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} a été remis à l'état initial à 40 000 km [25 000 mi].)

Conduite dans des conditions poussiéreuses, p. ex., sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière	
Aux 8 000 km (5 000 mi)	– Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures. – Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
Aux 8 000 km (5 000 mi) ou aux 6 mois	– Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.
Aux 80 000 km (50 000 mi)	– Vidangez l'huile pour boîte de vitesses manuelle.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	– Le filtre à air d'habitacle (selon l'équipement). – Le filtre à air du moteur.

Remettez à l'état initial votre dispositif Intelligent Oil Life Monitor^{MC} après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement de filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord* (sauf la Shelby^{MD} GT500^{MD} qui n'est pas dotée de cette caractéristique).

Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)	
Chaque intervalle de vidange d'huile	– Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Journal des conditions spéciales d'utilisation

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Guide d'entretien périodique

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

EXCEPTIONS

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions. La liste des exceptions figure ci-dessous.

Entretien normal du pont
❑ Les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique et les utilitaires légers équipés de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau du pont arrière ou la vidange ne sont requises que si une fuite est décelée, qu'une intervention doit être effectuée ou que le pont a été submergé dans l'eau. Le pont et la prise de mouvement doivent être vidangés chaque fois qu'ils sont submergés dans l'eau. Les lubrifiants non synthétiques pour pont arrière doivent être remplacés aux 4 800 km (3 000 mi) ou aux trois mois, selon la première éventualité, si le véhicule tracte souvent une remorque à une température supérieure à 21 °C (70 °F) et à pleine puissance pendant des périodes prolongées à plus de 72 km/h (45 mi/h). Le remplacement du lubrifiant aux 4 800 km (3 000 mi) peut être ignoré si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages conforme à la norme Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou d'un produit équivalent. Ajoutez l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants (consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements). La vidange doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Entretien des essieux pour véhicules de police/taxi/livraison
❑ Remplacez l'huile pour pont arrière aux 160 000 km (160 000 mi). Le changement de lubrifiant pour pont arrière peut être ignoré si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou l'équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour remplir complètement les ponts arrière autobloquants. La vidange doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Remplacement du filtre à carburant en Californie
❑ Si le véhicule est enregistré en Californie, la California Air Resources Board a déterminé que l'omission d'exécuter cet élément d'entretien n'annulera pas la garantie d'émission ou la responsabilité de rappel de limite avant l'achèvement de la vie utile du véhicule. Cependant, Ford recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer au registre toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds
❑ Si vous conduisez votre Ford ou Lincoln dans des conditions d'utilisation normales **et** que vous utilisez l'huile de catégorie API SL ou plus récente (par exemple SM, etc.), vous pouvez suivre les intervalles de vidange d'huile normale de 12 000 km (7 500 mi). Si vous conduisez votre véhicule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est similaire, vous devez suivre l'intervalle de vidange d'huile de 5 000 km (3 000 mi) si l'huile utilisée est homologuée par l'American Petroleum Institute (API) et conforme à la catégorie de l'API SK ou antérieure (par exemple SJ, etc.).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

- L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et les remplacer au besoin.

FICHE DE REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Liquide de refroidissement du moteur – Moteurs 3.7L et 5.0L
❑ 6 ans ou 160 000 km (100 000 mi) – vidangez le liquide de refroidissement du moteur (selon la première éventualité). ❑ Après la première vidange - Vidangez le liquide de refroidissement du moteur à tous les 3 ans ou aux 80 000 km (50 000 mi)

Liquide de refroidissement du moteur – Moteur 5.4L suralimenté
❑ Consultez le supplément de la *Shelby GT500*.

Journal des intervalles de vidange du liquide de refroidissement du moteur

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

A

Aération de l'habitacle 231
Afficheur multimessage 21–22
affichage couleur personnalisé 28
couleur de l'affichage 28
messages d'avertissement 28
touche « EM » 28
touche VÉRIFICATION DU SYSTÈME 28
AM-FM 32
Ampoules 70
Ancrage de fixation 181
Antigel (voir Liquide de refroidissement) 321
Antivol, alarme 125, 130
activation 131
désactivation d'une alarme déclenchée 132
Appui-tête 141
Assistance à la clientèle 256
assistance hors des États-Unis et du Canada 295
commande de documentation supplémentaire 297
entretien et service après-vente 290
programme de médiation et d'arbitrage 294
programme d'entretien prolongé Ford 361, 364
service de dépannage 256
Avertisseurs (voir Témoins et carillons) 14

B

Batterie 318
de rechange, caractéristiques 349
électrolyte, premiers soins 318
entretien 318
protection antidécharge 64
sans entretien 318
survoltage 284
Boîte de vitesses automatique, fonctionnement 243
automatique, vérification du niveau d'huile et appoint 342
Boîte de vitesses huiles, contenances 350
Boîte de vitesses interverrouillage du levier sélecteur 241
Boîte de vitesses lubrifiant prescrit 350
Boîte de vitesses manuelle, fonctionnement 247
manuelle, vérification du niveau d'huile et appoint 343
Boîte de vitesses automatique 243
Boîte de vitesses automatique avec surmultipliée, conduite ...243
lubrifiant, appoint 342
lubrifiant, contenances 350
lubrifiant prescrit 350
lubrifiant, vérification du niveau 342
Boîte de vitesses manuelle 247
contenances 350
lubrifiant prescrit 350
marche arrière 249
Boîtier de distribution électrique (voir Fusibles) 263

Bouchon de réservoir de carburant (voir Remplissage du réservoir de carburant) 330
Bougies, caractéristiques 349, 354
Boussole électronique 81
  étalonnage 82
  réglage de la déclinaison 81

C

Cabriolet 99
  descente de la capote 99
  installation du couvre-capote 101
  levée de la capote 103
  nettoyage 304
Guide d'entretien périodique
  calendrier à respecter 368
  liste des tâches d'entretien périodique normal 372
Caméra de marche arrière 251
Capot 310
Capteur de poids de l'occupant 144
Carburant 328
  additif détergent 333
  amélioration de la consommation 335
  bouchon 330
  calcul de la consommation 24, 335
  choix du carburant approprié 332
  contenance 350
  filtre, caractéristiques 327, 349
  goulot de remplissage 334
  indice d'octane 332–333, 354
  interrupteur automatique de pompe d'alimentation 258
  panne sèche 284, 334
  qualité 333
  remplissage du réservoir 328, 330, 335
  sécurité 328
CD 32
Ceintures de sécurité (voir Dispositifs de retenue) 142, 146–147, 149, 151
Chaîne audio (voir Radio) 32
Chargement du véhicule 216
Chauffage
  chauffage-climatisation 55, 58
Chauffe-moteur 231
Clés 106, 127
  positions du commutateur d'allumage 227
Clignotants 69
Climatisation 55, 58
  chauffage-climatisation à commande manuelle 55
Coffre 118
  ouverture à distance 105, 123
Commandes
  colonne de direction 91
  siège à commande électrique 137
Commutateur d'allumage 227, 354
Conditions particulières de conduite 246
  nappes d'eau profondes 255
Conduite à travers des nappes d'eau 255
Configuration de la montre 33

Console 83
Contenance des réservoirs 350
Contenances 350
Contrôle et entretien du circuit de diagnostic embarqué (OBD II) 341
Couvre-bagages 104
Cric 267
  positionnement 267
  rangement 267

D

Défauts compromettant la sécurité, déclaration 297–298
Dégivreur
  lunette arrière et rétroviseurs ..58
  pare-brise 58
Démarrage 227–228, 230
Démarrage
  survoltage 284
Dépannage 256
  panne sèche 284, 334
  survoltage 284
Différentiel à glissement limité 241
Direction assistée 240
  liquide, caractéristiques 350
  liquide, contenances 350
Dispositif antilacet AdvanceTrac® 235
Dispositif de retenue supplémentaire
  sac gonflable latéral 167
Dispositifs antipollution 339
Dispositifs de retenue - ancrage de fixation 181

E

Écrous de roue 283
Embrayage
  conduite 247
  liquide 342
  vitesses recommandées de passage des rapports 248
Enregistrement des données d'événement 8
Entrée sans clé
  verrouillage automatique 115, 117
Entrée sans clé à télécommande 120–121
  alarme de détresse personnelle 123
  éclairage à l'entrée 125
  ouverture du coffre 123
  remplacement des piles 123
  télécommandes de rechange et supplémentaires 124
  verrouillage et déverrouillage des portes 121–122
Entretien 309
Essuie-glace et lave-glace 78
  remplacement des balais d'essuie-glace 314
  vérification du niveau et appoint 313
Étiquette d'homologation du véhicule 355

F

Feux
  commande automatique des phares 64
  éclairage intérieur 70–71
  feux de croisement 66

feux de jour 66
phares 64
phares antibrouillards 66
planche de bord, rhéostat d'éclairage 67
remplacement des ampoules ...72
tableau de remplacement des ampoules 71

Feux de détresse 257

Feux de jour (voir Feux) 66

Filtre à air 344–345, 349

Frein de stationnement 234

Freinage antiblocage (voir Freins) 233

Freins 233
antiblocage 233
de stationnement 234
interverrouillage du levier sélecteur 241
liquide, contenances 350
liquide prescrit 350
lubrifiant prescrit 350
témoin du freinage antiblocage (ABS) 234
vérification du niveau et appoint du liquide de frein 342

Fusibles 258–259

G

Gaz d'échappement 230

Gonflage
des pneus 196

H

Huile moteur 315
caractéristiques 350
contenances 350
filtre, caractéristiques 317, 349
huile moteur prescrite 317
jauge d'huile 315
vérification du niveau et appoint 315

Huile (voir Huile moteur) 315

I

Indicateurs 20

Indice d'octane 332–333

J

Jauge
huile moteur 315
lubrifiant de boîte de vitesses automatique 342

K

Kilométrage (voir Consommation de carburant) ..335

L

Lève-glaces
à commande électrique 84

Lève-glaces à commande électrique 84

Limite de charge 216

Liquide de refroidissement
caractéristiques 350
contenances 325, 350
vérification du niveau et appoint 321

Liquide de refroidissement à protection totale 326

Liquide lave-glace 313

Lubrifiants prescrits 350

M

Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil 79

Mode antipatinage sport 240

Mode sport AdvanceTrac 240

Moteur 354
circuit de refroidissement à protection totale 326
commande de ralenti 318
contenances 350
huiles moteur prescrites 350
liquide de refroidissement 321
nettoyage 301
points d'intervention 311–312

MyKey 107

N

Nettoyage du véhicule
balais d'essuie-glace 303
compartiment moteur 301
intérieur 305
lavage 299
lustrage 300
pièces en plastique 303
planche de bord 304
roues 300

Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) 356

O

Ouvre-porte de garage 92

Ouvre-porte de garage universel 92

P

Phares 64
alignement 67–68
allumer et éteindre 64
ampoules, caractéristiques 71
commande automatique des phares 64
feux de croisement 66
feux de jour 66
feux de route 66
remplacement des ampoules ...72

Phares antibrouillards 66

Pièces Motorcraft® 308, 349

Pièces (voir Pièces Motorcraft®) 349

Planche de bord
éclairage intérieur et de la planche de bord 67
nettoyage 304
tableau de bord 14

Pneus 194–195, 267
entretien 199
étiquettes 209
géométrie 203
hiver et chaînes 215
indices de qualité des pneus 195
mesures de sécurité 202
permutation 203
remplacement 200, 267, 270
renseignements présents sur les flancs 205
roue de secours 268
témoin d'usure 194, 199
terminologie 195
Trousse de mobilité temporaire 273
vérification de la pression 199

Pont
autobloquant « Traction-Lok » 241
contenances 350

lubrifiant prescrit 350
Pont arrière autobloquant (Traction-Lok) 241
Port USB 46
Porte-bébés (voir Sièges d'enfant) 177
Prise d'alimentation 83
Prise de courant auxiliaire 83
Prise d'entrée auxiliaire (entrée auxiliaire) 44
Programmateur de vitesse 88
Programmateur de vitesse de croisière (Voir Programmateur de vitesse) 88
Programmation du contrôle parental MyKey 107
Programmation du véhicule de parc MyKey 107

R

Radio 32
6 disques compacts dans la planche de bord 32
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité 152
Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfant 174
Réglage de la montre AM-FM 33
Réglage de la température (voir Climatisation ou Chauffage) 55, 58
Rehausseurs 189
Relais 258
Remorquage 223
remorquage du véhicule 288
traction d'une remorque 223
véhicule de loisir 226
Remorquage par une dépanneuse 288
Remplacement d'un pneu 267
Renseignements au sujet de la radio satellite 50
Rétroviseur télescopique d'angle mort 253
Rétroviseurs 87–88
chauffants 58
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique 88
Rétroviseurs rétroviseur à réglage automatique 87
Rétroviseurs à commande électrique 88

S

Sacs gonflables 158, 167
côté conducteur 160, 168
côté passager 160, 168
description 158, 167
fonctionnement 160, 168
mise au rebut 170
sièges d'enfant 160
témoin 170
Serrures 114
portes 114
verrouillage automatique 115, 117
Sièges 133
chauffants 55, 139
commande de la température 58

nettoyage 306
Sièges
sièges avant 136
sièges d'enfant 177
Sièges d'enfant 177
ancrage au moyen d'une sangle de retenue 183
boucle de verrouillage 181
place avant 178
recommandations 174
Siège d'enfant
sièges arrière 178
Sièges d'enfant - rehausseurs ..189
Stéréo
6 disques compacts dans la planche de bord 32
disque compact-MP3 32
Support lombaire, sièges 139
Survoltage 284
SYNC® 54
Système antidémarrage Securilock 125
Système d'alerte après collision 170
Système d'automatisation domestique Car2U® 92
Système de navigation 54
Système de rangement, pare-soleil 80
Système de sécurité du pavillon 167
Système de surveillance de la pression des pneus
pneus, jantes et chargements 210
Systèmes de retenue 142, 146–147, 149, 151
capteur de poids de l'occupant 144
pour adultes 147, 149, 151
pour enfants 170
rallonge 152
rappel de bouclage des ceintures de sécurité 152
témoin et carillon 152

T

Tableau des lubrifiants prescrits 350
Tapis 99
Témoins et indicateurs 14
Témoins et indicateurs
freinage antiblocage (ABS) ...234
Temporisation d'alimentation des accessoires 87
Trousse de mobilité temporaire 273

U

Utilisation d'un téléphone cellulaire 10

V

Volant
commandes 91
inclinable 79
Volant inclinable 79